

---

# JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## ÉDITION DES

# DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)



Standard ..... 01 40 58 75 00

Accueil commercial ..... 01 40 15 70 10

Télécopie ..... 01 40 15 72 75

---

# DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

## NEUVIÈME ÉDITION

---

### SABELLE à SAVOIR

---

*L'Académie française publie ici, au fur et à mesure de l'avancement de ses travaux, la suite de la neuvième édition de son Dictionnaire, dont le tome I, A à Enzyme, a paru en novembre 1992, le tome II, Éocène à Mappemonde, en novembre 2000 et le tome III, Maquereau à Quotité, en novembre 2011 (Imprimerie nationale – Librairie Arthème Fayard).*

*Le lecteur voudra bien se reporter à la liste des abréviations utilisées figurant dans les trois premiers tomes.*

# DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

NEUVIÈME ÉDITION

---

SABELLE à SAVOIR

---

*Conformément aux dispositions prises par elle, et dont elle a fait état dans le tome I de la présente édition du Dictionnaire, l'Académie signale ci-dessous les mots pour lesquels une nouvelle orthographe a été recommandée. Ces mots, dans le corps du texte, sont suivis d'une indication typographique en forme de losange (◇).*

*L'Académie a précisé qu'elle entendait que ces recommandations soient soumises à l'épreuve du temps. Elle maintiendra donc les graphies qui figurent dans son Dictionnaire jusqu'au moment où elle aura constaté que les modifications recommandées sont bien entrées dans l'usage.*

- *Saccar(i)-, saccar(o)-*
- *Saccarase*
- *Saccarate*
- *Saccaride*
- *Saccarifère*
- *Saccarification*
- *Saccarifier*
- *Saccarimètre*
- *Saccarimétrie*
- *Saccarine*
- *Saccarique*
- *Saccaroïde*
- *Saccaromycès*
- *Saccarose*
- *Sacrolombaire*
- *Sacrosaint, sacrosainte*
- *Sagefemme*
- *Sans-abri, pl. sans-abris*
- *Sans-cœur, pl. sans-cœurs*
- *Sans-emploi, pl. sans-emplois*
- *Sans-façon, pl. sans-façons*
- *Sans-faute, pl. sans-fautes*
- *Sans-fil, pl. sans-fils*
- *Sans-gêne, pl. sans-gênes*
- *Sans-grade, pl. sans-grades*
- *Sans-papier (sing.), pl. sans-papiers*
- *Sans-parti, pl. sans-partis*
- *Sans-souci, pl. sans-soucis*
- *Sati, pl. satis*
- *Satisfécit*
- *Saufconduit*
- *Sauteler se conjugue comme Celer*

*Aucune des deux graphies ne peut être tenue pour fautive.*

\***SABELLE** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin scientifique *sabella*, de même sens, lui-même tiré de *sabulum*, « sable ».

ZOOL. Ver tubicole de l'embranchement des Annélides, qui vit dans les sables ou les rochers au bord de la mer.

**SABELLIANISME** n. m. XVII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sabellien*.

RELIG. CHRÉTIENNE. Doctrine de Sabellius, selon laquelle le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont pas trois Personnes, mais trois modes d'une seule et même substance. *Le sabellianisme s'est développé à Rome au III<sup>e</sup> siècle et fut condamné par le pape Calixte I<sup>er</sup>.*

**SABELLIEN, -ENNE** adj. Attesté au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais probablement antérieur. Dérivé de *Sabellius*, nom d'un hérésiarque latin du III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.

RELIG. CHRÉTIENNE. Relatif au sabellianisme ; qui est partisan de cette doctrine. *L'hérésie sabellienne*. Subst. *Un sabellien, une sabellienne*.

\***SABIN, -INE** adj. et n. xv<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *sabinus*, de même sens.

1. Adj. Relatif au peuple qui habitait la Sabine, contrée de l'Italie ancienne. *Un guerrier sabin*. Subst. *Un Sabin, une Sabine*. *L'enlèvement des Sabines ordonné par Romulus fait partie des mythes fondateurs de Rome*.

Titre célèbre : *Les Sabines*, tableau de David (1799).

2. N. m. Langue italique parlée en Sabine avant l'ère chrétienne.

**SABINE** n. f. xv<sup>e</sup> siècle, comme adjectif, dans l'expression *herbe sabine* ; XVI<sup>e</sup> siècle, comme nom. Emprunté, par l'intermédiaire de l'ancien provençal *sabina*, du latin (*herba*) *sabina*, de même sens.

BOT. Espèce de genévrier portant des cônes bleu-noir et dont les rameaux contiennent une substance très toxique, qui pousse notamment dans les montagnes du Sud de l'Europe. *La sabine était connue pour ses propriétés abortives*.

\***SABIR** n. m. Date incertaine. Altération du nom espagnol *saber*, proprement « savoir », puis désignant le mélange de français, d'italien, d'espagnol et d'arabe parlé autrefois en Afrique du Nord.

Mélange de langues romanes et, dans une moindre mesure, de turc, d'arabe et de grec, parlé du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle dans les ports levantins (vieilli). *Le sabir est encore appelé langue franque*.

Par ext. LINGUIST. Parler hétérogène au vocabulaire restreint, à la morphologie et à la syntaxe sommaires, utilisé par des locuteurs de langues maternelles différentes à des fins de communication orale. *Le « jargon chinook » est un sabir d'Amérique du Nord, né des contacts entre certaines tribus amérindiennes et les descendants d'Européens*.

Péj. Discours difficilement compréhensible, charabia. *Je n'entends goutte à son sabir*.

\***SABLAGE** n. m. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sabler*.

1. Action de revêtir une surface, notamment une chaussée, de sable ou d'un autre matériau granuleux afin de l'orner, de l'aplanir, de la rendre moins glissante, etc. *Le sablage de l'allée d'un parc, d'une cour pavée*. *Le sablage d'une route verglacée*.

2. TECHN. Opération consistant à projeter, à l'aide d'une machine pneumatique, du sable ou une autre substance abrasive sur un objet, une paroi, pour les décaper ou les dépolir. *Le sablage d'une pièce de métal, d'une plaque de verre*. *Le ravalement d'une façade par sablage*.

**I. SABLE** n. m. XII<sup>e</sup> siècle. Dérivé régressif de *sablon*.

1. Substance granuleuse produite par l'érosion ou le broyage mécanique de certaines roches. *Sable de mer, de rivière*. *Sable siliceux, calcaire*, issu de la silice, du calcaire. *Sable bitumineux, aurifère*, contenant du bitume, de l'or. *Des grains de sable*. *Un banc, une plage de sable*. *Une tempête de sable*. *Faire des pâtés, des châteaux de sable*. *Bac à sable*, voir *Bac II*. *Un estuaire envahi par les sables*. *Une carrière de sable*. *Des sables de construction*. *Le sable entre dans la composition de certains bétons*. En apposition. *Couleur sable* ou, ellipt., *sable*, beige clair. *Des gants sable*.

Par méton., au pluriel. Vaste étendue sableuse. *Les sables du désert*. *Les sables de l'océan*.

Loc. *Vin de sable, de sables* ou *des sables*, provenant de vignes plantées sur un sol sablonneux. *Les vins de sable des Landes, de Camargue*. *Puce de sable*, voir *Puce*. *Renard des sables*, autre nom du fennec. *Lis des sables*, lis que l'on rencontre sur les littoraux méditerranéen et atlantique. *Rose des sables*, voir *Rose I*. *Sable mouvant* ou *sables mouvants*, sol constitué d'un matériau granuleux, d'argile et d'eau, dont la viscosité diminue lorsqu'il est agité. *Les sables mouvants de la baie du Mont-Saint-Michel*.

Expr. fig. *C'est le grain de sable qui enrayer la machine*, se dit de la cause infime à laquelle on doit imputer un échec. *Bâtir à chaux et à sable*, très solidement. *Être bâti à chaux et à sable*, se dit d'une personne particulièrement robuste. *Construire sur du sable, bâtir sur le sable*, fonder un projet, une entreprise sur quelque chose de peu solide, de peu fiable. Fam. *Avoir du sable dans les yeux*, éprouver une envie de dormir irrépressible. *Le marchand de sable est passé*, voir *Marchand*. *Être sur le sable*, sans argent. *Mettre quelqu'un sur le sable*, le ruiner.

Prov. *Les injures s'écrivent sur l'airain et les bienfaits sur le sable*, on se souvient longtemps des injures souffertes et on oublie vite les bienfaits reçus.

Titres célèbres : *Vent de sable*, de Joseph Kessel (1929) ; *La Rose des sables*, d'Henry de Montherlant (1968).

2. MÉTALL. Mélange d'un matériau granuleux réfractaire, tel que la silice ou le zircon, et d'une substance liante, utilisé en fonderie pour fabriquer des moules.

Loc. vieillie. *Jeter en sable*, forger un objet en faisant couler le métal en fusion dans un moule fait de ce matériau et, fig., boire d'un trait (on a dit aussi *Sabler*). *Jeter une médaille en sable*. *Il jeta en sable son verre de vin*.

3. MÉD. Ensemble de petites concrétions minérales ou organiques qui s'accumulent dans un viscère creux, un canal excréteur ou une glande. *Il a du sable dans les urines* (vieilli). *Sable biliaire*. *Sable cérébral*, présent dans certaines régions du cerveau, en particulier dans la glande pinéale.

**II. SABLE** n. m. XIII<sup>e</sup> siècle, au sens de « fourrure de zibeline » ; XIII<sup>e</sup> siècle, au sens actuel, parce que cette fourrure était souvent teinte en noir. Emprunté, par l'intermédiaire du francique, du russe *sobol'*, « zibeline ».

HÉRALD. Couleur noire. *Il porte de sable à un lion d'or*. *Dans la gravure, le sable est représenté par des hachures verticales et horizontales qui se croisent*.

\***SABLÉ, -ÉE** adj. XVI<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sable I*.

1. Couvert de sable. *Une allée sablée.*

2. CUIS. *Pâte sablée*, composée d'un mélange de farine et de beurre que l'on effrite pour lui donner une consistance friable, avant d'y ajouter sucre et œufs. *Un gâteau, un biscuit sablé* ou, ellipt. et subst., *un sablé*, une petite galette friable confectionnée à partir de cette pâte. *Des sablés bretons. Un sablé fourré à la confiture.*

**SABLER** v. tr. XVI<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sable I*.

1. Couvrir une surface de sable ou, par ext., d'un autre matériau granuleux. *Sabler une terrasse, le sol d'un manège. Sabler une chaussée avec des gravillons.*

2. TECHN. Procéder au sablage d'un objet ou d'une surface que l'on souhaite dépolir ou nettoyer. *Sabler un meuble en bois avant de le teinter. Sabler la façade d'un édifice.*

3. MÉTALL. Vieilli. Forger un objet en versant le métal en fusion dans un moule de sable. Fig. Avaler une boisson d'un trait. (On a dit aussi *Jeter en sable.*)

S'emploie encore aujourd'hui dans l'expression figurée *Sabler le champagne*, célébrer un événement heureux en buvant du champagne.

\***SABLERIE** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sable I*.

MÉTALL. Partie d'une fonderie où l'on prépare et où l'on traite le sable utilisé pour fabriquer les moules. *Le malaxeur, le refroidisseur d'une sablerie.*

\***SABLEUR, -EUSE** n. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sabler*.

TECHN. Ouvrier, ouvrière qui procède au décapage ou au dépolissage d'un objet, d'une surface par sablage.

Au féminin. Machine destinée au sablage, qui est munie d'un pistolet ou d'une lance projetant un matériau abrasif.

\***SABLEUX, -EUSE** adj. XIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sable I*.

Relatif au sable ; constitué de sable ou mêlé de sable. *Un sol de consistance sableuse, un sol sableux. Cette eau est sableuse.*

**SABLIER** n. m. XVII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sable I*.

1. Instrument permettant de mesurer le temps et constitué d'une ampoule resserrée en son milieu afin que le sable fin contenu dans la partie supérieure s'écoule lentement dans la partie inférieure. *Retourner un sablier. Le sablier figure souvent dans les vanités.*

2. Petit récipient contenant du sable que l'on répandait sur l'écriture pour la sécher (ancienn.). *Un sablier de cuivre, de fer-blanc, de bois.* Désigne aussi aujourd'hui, par métonymie, un arbre d'Amérique centrale de la famille des Euphorbiacées, dont les fruits durs et secs, une fois vidés, pouvaient remplacer ce récipient. *Arrivés à maturité, les fruits du sablier éclatent bruyamment.*

**I. SABLIERÈRE** n. f. XVII<sup>e</sup> siècle, au sens de « sablier », puis au sens 1 ; XIX<sup>e</sup> siècle, au sens 2. Dérivé de *sable I*.

1. Lieu d'où l'on extrait le sable. *Les sablières de la Seine.*

2. CH. DE FER. Dispositif placé sur une locomotive ou une motrice et constitué d'un réservoir relié à un conduit qui permet de verser du sable entre les roues et les rails afin d'augmenter l'adhérence au démarrage, dans les rampes et lors des freinages d'urgence.

**II. SABLIERÈRE** n. f. XIV<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sable I*, parce que cette poutre reposait sur du mortier et du sable.

BÂT. Longue pièce de bois ou de métal placée horizontalement dans la partie basse d'une charpente pour supporter l'extrémité d'autres pièces. *Dans un comble, les sablières sont posées sur les fermes et soutiennent le pied des chevrons. Les sablières d'un pan de bois.*

**SABLON** n. m. Attesté au XII<sup>e</sup> siècle, mais probablement plus ancien. Issu du latin tardif *sablo*, « sable ; lieu couvert de sable », lui-même altération de *sabulo*, « gros sable, gravier ».

Sable très fin. *Le sablon, qui ne peut servir de matériau de construction, est utilisé dans les travaux de remblai ou comme abrasif. La plaine des Sablons, aux abords de Paris, a donné son nom à une station de métro.*

\***SABLONNER** v. tr. XIV<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sablon*.

1. Vieilli. Récurer un objet avec du sablon. *Sablonner la vaisselle.*

2. Couvrir ou parsemer de sable fin un lieu, une surface. Surtout adjt. *Une allée sablonnée.*

**SABLONNEUX, -EUSE** adj. XII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sablon*.

Qui est constitué de sable ; qui contient beaucoup de sable. *Des rivages sablonneux. Chemin sablonneux. La terre sablonneuse convient à la culture de l'asperge.*

**SABLONNIÈRE** n. f. XII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sablon*.

Lieu d'où l'on extrait le sablon.

**SABORD** n. m. XV<sup>e</sup> siècle. Formé à partir de *bord*.

Ouverture quadrangulaire pratiquée dans la muraille d'un navire (on dit aussi, moins souvent, *Embrasure*). *Dans les anciens bâtiments de guerre, les sabords servaient à faire passer le tube des canons. Un vaisseau à deux rangs de sabords. Ouvrir les sabords d'un chalutier pour évacuer l'eau du pont. « Mille sabords » est le juron favori du capitaine Haddock dans les albums de « Tintin ».*

\***SABORDAGE** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saborder*.

Action de saborder ou de se saborder ; résultat de cette action. *Le sabordage de la flotte française à Toulon, le 27 novembre 1942. Fig. Le sabordage d'une usine.*

**SABORDER** v. tr. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sabord*, parce que les trous percés formaient de nouvelles ouvertures dans la coque.

Couler un navire en perçant sa carène au-dessous de la ligne de flottaison. *Saborder un bâtiment. Par méton. Saborder une flotte. Pron. Ce navire s'est sabordé pour ne pas tomber aux mains de l'ennemi.*

Fig. Mettre fin à l'activité d'une entreprise dont on fait partie pour éviter une situation que l'on juge inacceptable ; provoquer délibérément la ruine, l'échec de quelque chose. *Il a préféré saborder son usine plutôt que d'en céder la direction. De dépit, elle a sabordé sa présentation. Pron. Après l'invasion de la zone libre en novembre 1942, plusieurs journaux décidèrent de se saborder.*

**SABOT** n. m. XIV<sup>e</sup> siècle, au sens 1 ; XV<sup>e</sup> siècle, au sens 2. Issu du croisement de *savate* et du poitevin *bot*, « chaussure, botte ».

1. Ancienn. Jouet d'enfant en bois, proche de la toupie, constitué d'un cône surmonté d'un cylindre, que l'on faisait tourner sur son axe au moyen d'un fouet. *Lancer un sabot. Le sabot dort, il tourne si rapidement qu'on le croirait immobile. Expr. fig. Dormir comme un sabot, dormir profondément.*

2. Chaussure paysanne fabriquée dans une seule pièce de bois creusée de manière à contenir le pied. *Des sabots d'aulne, de noyer. Une paire de sabots.* Expr. fig. et fam. *Voir venir quelqu'un avec ses gros sabots*, deviner sans peine ses intentions ou ses sous-entendus. *Ne pas avoir les deux pieds dans le même sabot*, voir *Pied*. Vieilli. *Il est venu à Paris en sabots*, se disait d'un individu fortuné, notamment d'un parvenu, d'origine modeste. *Il a du foin, de la paille dans ses sabots*, se disait d'un paysan riche, d'un parvenu ou d'un rustre.

Par ext. Chaussure dépourvue de tige et à semelle épaisse.

Par anal. BOT. *Sabot-de-Vénus*, nom usuel d'une orchidée dont le labelle a la forme d'une pantoufle. *Sabot de la mariée*, autre nom du lotier commun. – AMEUBLEMENT. En apposition. *Baignoire sabot*, baignoire courte et haute où l'on se tient assis. – JEUX. Boîte ouverte sur l'une de ses faces, utilisée pour distribuer les cartes à jouer, notamment dans les casinos. – COSTUME. *Manche à sabot* ou, ellipt., *sabot*, courte et évasée. – COIFFURE. Pièce parallélépipédique que l'on fixe à l'extrémité d'une tondeuse pour régler la hauteur de la coupe. – TECHN. Désigne divers dispositifs destinés à ralentir et à bloquer les roues d'un véhicule, ou à le maintenir immobile. *Sabot d'arrêt, d'enrayage*, cale munie d'une poignée que l'on place sur les voies ferrées et qui, entraînée par le train en marche, permet de l'arrêter progressivement. *Sabot de frein, de freinage*, qui est fixé au châssis d'un wagon et vient se poser sur la roue, provoquant un freinage par frottement. *Sabot de Denver* ou, simplement, *sabot*, sorte de pince placée sur une des roues d'un véhicule en stationnement illégal pour l'immobiliser.

3. Onglon qui recouvre l'extrémité du pied des Équidés. *Les sabots d'un cheval, d'un âne, d'un zèbre. Cette jument a les sabots usés, il faut la ferrer.* Expr. fig. et fam. *Cela ne se trouve pas sous le sabot d'un cheval*, cela ne se trouve pas sans peine (on dit aussi *Cela ne se trouve pas sous le pied, le pas d'un cheval*).

Par ext. Chez les autres mammifères ongulés, ensemble des onglons d'une patte. *Les sabots d'une chèvre, d'un chevreuil, d'un sanglier. L'éléphant a un sabot à trois doigts.*

Par anal. AMEUBLEMENT. Pièce destinée à protéger ou à orner les pieds d'un meuble. *Des pieds de chaise aux sabots de caoutchouc. Le piètement de cette commode se termine par des sabots de cuivre.* – BÂT. Garniture de bois ou de métal qui entoure l'extrémité inférieure d'un pieu. *Des pilotis pourvus de sabots de fer pointus.* – CH. DE FER. Syn. de *Coussinet*.

4. Fam. Objet de mauvaise qualité, malcommode, qui ne remplit pas bien sa fonction. *Il est impossible de jouer sur ce violon, c'est un véritable sabot.*

Désigne aussi un navire qui tient mal la mer. *Ce bateau est un sabot, il ne fait que rouler.*

Fig. Personne qui travaille mal. *Quel est le sabot qui a fait cette réparation ?*

**SABOTAGE** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saboter*.

1. BÂT. Action de garnir un pieu d'un sabot pour en protéger l'extrémité.

2. Action d'endommager volontairement une machine, une installation ; résultat de cette action. *Les opérations de sabotage des résistants pendant la Seconde Guerre mondiale. Le sabotage d'un pont.* Fig. *Le sabotage des négociations.*

**SABOTER** v. tr. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé du sens technique de *sabot*, pour le sens 1 ; emprunté de l'ancien provençal *sabotar*, « secouer, agiter », pour le sens 2.

1. BÂT. Procéder au sabotage d'un pieu.

2. Bâcler, gâcher exprès un travail, un ouvrage dont on est chargé. *Cet élève a saboté son devoir.*

Par ext. Abîmer ou détruire intentionnellement un mécanisme, une installation. *Saboter un moteur, une voie ferrée.* Fig. *Ce pays est accusé d'avoir saboté le processus de paix.*

\***SABOTERIE** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sabot*.

Industrie consacrée à la confection des sabots ; fabrique de sabots.

**SABOTEUR, -EUSE** n. XVII<sup>e</sup> siècle, au sens d'« enfant qui joue au sabot » ; XIX<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Dérivé de *saboter*.

Personne qui bâcle, qui gâche délibérément son ouvrage. *Cet électricien est un véritable saboteur.*

Par ext. Celui, celle qui endommage volontairement un mécanisme, une installation. *Le saboteur a été appréhendé.*

**SABOTIER, -IÈRE** n. XVI<sup>e</sup> siècle, au sens 1 ; XIX<sup>e</sup> siècle, au sens 2. Dérivé de *sabot*.

1. Fabricant ou marchand de sabots.

2. N. f. Danse paysanne du centre de la France qui s'exécute en sabots. *Danser la sabotière.*

**SABOULER** v. tr. XVI<sup>e</sup> siècle. Probablement composé à partir de *saboter*, au sens ancien de « frapper à coups de sabot, secouer ; tourmenter », et de *bouler*.

Vieilli. Malmener, bousculer quelqu'un. *Comme vous le saboulez !* Fig. Réprimander, tancer quelqu'un avec véhémence. *Il a été saboulé par son père.*

\***SABRA** n. XX<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'arabe *sabr*, « figue de Barbarie », parce que ce fruit hérissé d'épines est doux, comme le seraient les sabras.

Juif né en Israël. *Les sabras et les Juifs de la diaspora.*

\***SABRAGE** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sabrer*.

PEAUSSERIE. Opération consistant, au cours du reverdissage, à passer les peaux de mouton à la sabreuse afin d'en ôter les impuretés.

**SABRE** n. m. XVII<sup>e</sup> siècle, *sable*, puis *sabre*. Emprunté de l'allemand *Säbel*, lui-même emprunté, par l'intermédiaire du polonais *szabla* ou du russe *sablja*, du hongrois *szablya*, de même sens.

1. Arme blanche dont la lame, longue et à un seul tranchant, est droite ou présente une courbure plus ou moins accentuée. *La poignée, la garde d'un sabre. Un sabre de pirate, de samouraï. Avancer le sabre à la main. Mettre sabre au clair*, voir *Clair*. *Le sabre, qui fut longtemps l'arme réglementaire de la cavalerie et de l'infanterie, demeure en usage à l'occasion des prises d'armes et des défilés. Lors de sa dégradation, en 1895, le capitaine Dreyfus vit son sabre brisé en deux. La latte est un sabre à lame droite. Coup de sabre*, donné avec le tranchant de l'arme (par opposition à *Coup de plat de sabre*), et, par ext., au catch, coup porté en frappant du tranchant de la main. *Avaleur de sabres*, voir *Avaleur*. En composition. *Sabre-baïonnette*, que l'on peut fixer au canon d'un fusil.

Spécialt. SPORTS. Une des trois armes blanches utilisées en escrime, pourvue d'une lame droite ou très légèrement courbe, à l'extrémité arrondie, et d'une garde qui rejoint le pommeau pour recouvrir la main. *Le sabre est légèrement plus court que l'épée et le fleuret.* Par méton. La discipline sportive qui se pratique avec une telle arme. *Un champion olympique de sabre.*

Expr. fig. *Il a avalé son sabre*, son maintien est raide, guindé. Péj. et vieilli. *Un traîneur de sabre*, un soldat qui affecte de mépriser ce qui ne relève pas du domaine militaire.

Par méton. Fam. et péj. L'armée, la force militaire. Surtout dans la locution *Le sabre et le goupillon*, l'armée et l'Église.

Par ext. Fam. Rasoir à manche dont la lame est repliable. *Se raser au sabre*.

2. Par anal. TECHN. En apposition. *Scie sabre*, scie électrique à lame droite. – ZOOLOG. Poisson des grands fonds dont le corps, très allongé, a la forme d'une lame de couteau. *Sabre noir*, syn. d'*Espadon*. – PALÉONT. *Tigre à dents de sabre*, désigne plusieurs espèces de félins de très grande taille qui vivaient au Tertiaire et au début du Quaternaire, et dont la mâchoire supérieure était munie de canines longues et acérées. – BOT. En apposition. *Haricot, pois sabre*, plante légumineuse des régions tropicales dont les cosses sont longues, plates et recourbées. *Les graines de haricot sabre, qui sont toxiques, ne peuvent être consommées que si on les fait bouillir à plusieurs reprises*.

**SABRER** v. tr. XVII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sabre*.

1. Frapper à coups de sabre. *Sabrer l'ennemi*. Absolt. *Sabrer à droite et à gauche*.

Expr. *Sabrer une bouteille de champagne* ou, ellipt., *sabrer le champagne*, ouvrir une bouteille de champagne en coupant le goulot avec un sabre ou un couteau.

Par anal. Marquer quelque chose de traits, de rayures semblables à des traces de coups de sabre. *La pluie sabrait le paysage*.

2. Fam. Supprimer quelque chose ou en réduire fortement l'importance, et, spécialt., écourter un texte. *La moitié du budget a été sabrée*. Absolt. *Son discours est trop long, il va devoir sabrer*.

3. Fam. Juger, traiter quelqu'un ou quelque chose sans ménagement, très sévèrement. *Il a sabré ce candidat à l'oral*. *Sabrer une copie*.

4. PEAUSSERIE. Procéder au sabrage des peaux de mouton.

**SABRETACHE** n. f. XVIII<sup>e</sup> siècle. Altération, d'après *sabre*, de l'allemand *Säbeltasche*, de même sens, lui-même composé de *Säbel*, « sabre », et *Tasche*, « poche, sacoche ».

Anciennt. Sacoche plate que les cavaliers portaient du côté du sabre et qui était accrochée à leur ceinturon par plusieurs courroies. *Une sabretache de hussard*.

**SABREUR, -EUSE** n. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sabre*.

1. Personne qui se bat au sabre. Spécialt. SPORTS. Escrimeur, escrimeuse qui pratique le sabre. *Une sabreuse de l'équipe de France*.

Fig. et vieilli. Au masculin. Soldat plus courageux que réfléchi. *Ce général n'est qu'un sabreur*.

2. N. f. PEAUSSERIE. Machine formée d'un tambour équipé de lames de fer sous lequel on place les peaux de mouton brutes pour les nettoyer, au cours du reverdisage.

**SABURRAL, -ALE** adj. (pl. *Saburraux, -ales*). XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saburre*.

PATHOL. Vieilli. Relatif à une matière blanchâtre qui se dépose sur la langue et peut avoir diverses origines. Ne s'emploie plus guère que dans la locution *Langue saburrale*, recouverte de cette matière.

**SABURRE** n. f. XVI<sup>e</sup> siècle, au sens de « lest » ; XVIII<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Emprunté du latin *saburra*, « lest, ballast ».

PATHOL. Vieilli. Matière blanchâtre constituée principalement de cellules mortes, de bactéries et de débris alimentaires, qui se dépose sur la langue et peut être due à diverses pathologies ou à une mauvaise hygiène buccale.

**I. SAC** n. m. XI<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *saccus*, « sac, panier ; crible », lui-même emprunté, par l'intermédiaire du grec *sakkos*, « sac fait d'étoffe rudimentaire », du sémitique *saq*, « étoffe grossière ».

1. Contenant fait de cuir, de toile ou de tout autre matériau souple, qui s'ouvre généralement par le haut. Dans « *Les Fourberies de Scapin* », de Molière, *Géronte, caché dans un sac, est roué de coups par son valet*. *Un sac de toile de jute*. *Des sacs postaux*. *Un sac d'emballage en papier kraft*. *Un sac en plastique* ou, ellipt., *un sac plastique*. *Le fond d'un sac*. *Les poignées, la fermeture Éclair d'un sac*. *Un sac à rabat*. *Porter un sac en bandoulière*. *Course en sac*, dans laquelle les participants ont le bas du corps enfermé dans un grand sac.

*Sac à charbon, à épices, à provisions, etc.*, qui est destiné à contenir ces produits. *Sac de plâtre, de pommes, de billes, etc.*, qui est rempli de plâtre, de pommes, de billes, etc. Par méton. *Moudre un sac de blé*. *Il a mangé tout un sac de bonbons*.

Loc. *Sac à main* ou, simplement, *sac*, dans lequel les femmes mettent leurs objets personnels. *Sac à dos*, que l'on porte sur le dos au moyen de bretelles. *Sac à ouvrage*, qui contient un nécessaire de couture et l'ouvrage auquel on travaille. *Sac à malice*, voir *Malice*. *Sac de nuit* (vieilli), bagage à main souple qui contient les effets et les objets que l'on garde avec soi lors d'un déplacement. *Sac de voyage*, bagage souple de taille variable. *Sac de marin*, profond et de forme cylindrique, qui se ferme par le haut à l'aide d'un lien. *Sac poubelle*, voir *Poubelle*. Par ext. *Sac de couchage*, voir *Couchage*. *Sac à viande*, voir *Viande*. Fig. et fam. *Sac à vin*, ivrogne. *Sac d'os*, personne très maigre. *Un homme de sac et de corde*, voir *Corde*. *Sac à puces*, animal au pelage couvert de puces. *Sac d'embrouilles, sac de nœuds*, affaire particulièrement compliquée et confuse.

Expr. *Prendre quelqu'un la main dans le sac*, voir *Prendre*. *Être habillé comme un sac* (fam.), porter des vêtements mal coupés, peu seyants. Fig. *Tirer deux moutures du même sac*, voir *Mouture*. *Prendre son sac et ses quilles* (vieilli), se retirer promptement, déguerpir. *Vider son sac*, dire tout ce que l'on a à dire, tout ce que l'on pense. *Avoir plus d'un tour dans son sac*, être rusé, ingénieux, capable d'imaginer beaucoup d'expédients pour parvenir à ses fins. Fam. *Fourrer, mettre tout le monde dans le même sac*, englober tout le monde dans le même mépris. En manière de juron. *Sac à papier !*

Spécialt. MILIT. *Sac de terre* ou, vieilli, *sac à terre*, qui est rempli de terre et utilisé dans la construction des épaulements, des tranchées, etc. – DROIT. Vieilli. *Sac à procès, de procès* ou, simplement, *sac*, portefeuille de toile qui contenait les pièces d'un procès, et, par méton., ensemble de ces pièces. *Retirer le sac de procès du greffe*. *L'avocat a vu le sac, il est prêt à plaider*. Expr. fig. *Voir, montrer le fond du sac*, voir, montrer ce qu'une affaire, une situation a de plus caché, de plus secret. S'emploie encore aujourd'hui dans l'expression *L'affaire est dans le sac*, le succès de cette entreprise est garanti.

Par ext. RELIG. Anciennt. Vêtement de toile grossière que l'on portait en signe de pénitence. *Porter le sac et la cendre, le sac et le cilice*. Auj. Longue robe à cagoule que les membres des confréries de pénitents revêtent lors des cérémonies, des processions.

En composition. *Cul-de-sac*, voir ce mot.

2. Désigne des structures creuses pouvant remplir différentes fonctions. ANAT. Nom donné à divers organes creux de l'organisme. *Sac péricardique*. *Sac lacrymal*, petit réservoir cylindrique qui stocke une partie des larmes sécrétées par la glande lacrymale. – PATHOL. *Sac herniaire*, partie du péritoine qui entoure une hernie. – ZOOL. *Sac aérien*, chez plusieurs vertébrés, poche qui peut se remplir d'air. *Chez les Oiseaux, les sacs aériens assurent la circulation de l'air dans le système respiratoire. Le sac aérien des serpents joue un rôle dans la ventilation, la flottaison ou encore la thermorégulation.* – EMBRYOLOGIE. *Sac vitellin*, membrane embryonnaire qui enveloppe les réserves nutritives. *Le sac vitellin de la poule contient le jaune de l'œuf. Chez l'Homme, le sac vitellin produit les premières cellules sanguines.* – BOT. *Sac pollinique*, poche où se forme le pollen (chez les Angiospermes, on dit aussi *Chambre pollinique*). Par anal. *Sac embryonnaire*, organisme microscopique femelle contenu dans l'ovule des Angiospermes, dont une des cellules est l'oosphère. *Contrairement au grain de pollen, le sac embryonnaire reste fixé à la fleur.*

3. Pop. Importante somme d'argent, fortune. *Avoir le sac. Il a fait son sac.* Par méton. *Épouser le sac, épouser un gros sac, faire un mariage d'argent.*

Désignait aussi un billet ou une somme de mille anciens francs, de dix nouveaux francs ; désigne aujourd'hui un billet, une somme de dix euros.

**II. SAC** n. m. xv<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'italien *sacco*, de même sens.

Pillage d'une ville. *Homère et Virgile ont raconté la mort de Priam lors du sac de Troie. Le sac de Rome en 1527 par Charles Quint.* Par ext. *Le sac du palais d'Été de l'empereur de Chine, en 1860.*

Loc. *Mettre un lieu à sac*, le vider de tout ce qu'il contient de précieux et le laisser dévasté. *Les cambrioleurs ont mis plusieurs appartements à sac.*

**SACCADE** n. f. xvi<sup>e</sup> siècle. Dérivé d'une forme dialectale *sacquer*, « secouer ».

1. ÉQUIT. Rude secousse qu'imprime un cavalier à son cheval en tirant brusquement sur les rênes. *Les saccades blessent la bouche du cheval.*

2. Mouvement brusque qui se répète de manière irrégulière, à-coup. *Les saccades d'un moteur. Avancer, ralentir par saccades.*

Spécialt. OPHTALM. *Saccade oculaire* ou, simplement, *saccade*, mouvement soudain des yeux qui entraîne un changement du point où le regard se fixe. *La saccade oculaire est le mouvement le plus rapide que le corps humain puisse effectuer.*

**SACCADÉ, -ÉE** adj. xviii<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saccade*.

Qui procède par saccades, est brusque et irrégulier ; heurté, haché. *Des mouvements saccadés. Un pas saccadé. Il parlait d'une voix saccadée.*

**SACCAGE** n. m. xvi<sup>e</sup> siècle. Déverbal de *saccager*.

Action de saccager. *Le saccage d'une ville. Le saccage d'un rivage par une marée noire.*

**SACCAGER** v. tr. (se conjugue comme *Bouger*). xv<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'italien *saccheggiare*, de même sens, lui-même dérivé de *sacco*, « sac, pillage ».

Mettre un lieu à sac, le piller. *Saccager une province. Une bande armée saccagea tout sur son passage.* Par ext. *Détruire. Des vandales ont saccagé les tribunes du stade. Une tempête de sable a saccagé les récoltes.*

Par exag. Endommager, abîmer. *Les invités ont saccagé les pelouses du parc.*

\***SACCAGEUR, -EUSE** n. xvi<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saccager*.

Rare. Personne qui se livre à un saccage.

\***SACCHAR(I)-, SACCHAR(O)-** ◇ (*cch* se prononce *k*)  
Tiré du grec *sakkharos*, « sucre ».

Élément de composition signifiant *Sucre* et servant à former de nombreux termes scientifiques, dont les plus courants figurent ci-après.

\***SACCHARASE** ◇ (*cch* se prononce *k*) n. f. xx<sup>e</sup> siècle. Composé de *sacchar-* et de l'élément *-ase*, indicatif de la fonction enzymatique.

BIOCHIMIE. Enzyme qui catalyse l'hydrolyse du saccharose en fructose et en glucose.

\***SACCHARATE** ◇ (*cch* se prononce *k*) n. m. xviii<sup>e</sup> siècle. Composé de *sacchar-* et de l'élément *-ate*, indicatif des sels et des esters.

CHIM. 1. Syn. vieilli de *Sucrate*.

2. Sel ou ester de l'acide saccharique.

\***SACCHARIDE** ◇ (*cch* se prononce *k*) n. m. xix<sup>e</sup> siècle. Composé de *sacchar-* et d'*ide*, tiré du grec *eidos*, « apparence ».

BIOCHIMIE. Syn. vieilli de *Glucide*.

\***SACCHARIFÈRE** ◇ (*cch* se prononce *k*) adj. xix<sup>e</sup> siècle. Composé de *sacchari-* et de *-fère*, tiré du latin *ferre*, « porter, contenir ».

BOT. Qui produit, contient du sucre. *Certaines espèces d'érable sont saccharifères. Le parenchyme saccharifère de la betterave.*

**SACCHARIFICATION** ◇ (*cch* se prononce *k*) n. f. xix<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saccharifier*.

BIOCHIMIE. Transformation par hydrolyse d'un polysaccharide en oses. *Le brassage de la bière commence par la saccharification de l'amidon contenu dans l'orge.*

\***SACCHARIFIER** ◇ (*cch* se prononce *k*) v. tr. (se conjugue comme *Crier*). xix<sup>e</sup> siècle. Composé de *sacchari-* et de *-fier*, tiré du latin *facere*, « faire ».

BIOCHIMIE. Procéder à une saccharification. *L'acide chlorhydrique permet de saccharifier la cellulose du bois.*

**SACCHARIMÈTRE** ◇ (*cch* se prononce *k*) n. m. xix<sup>e</sup> siècle. Composé de *sacchari-* et de *-mètre*, tiré du grec *metron*, « mesure ».

TECHN. Polarimètre utilisé pour déterminer la teneur en sucre d'une solution.

\***SACCHARIMÉTRIE** ◇ (*cch* se prononce *k*) n. f. xix<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saccharimètre*.

TECHN. Détermination de la teneur en sucre d'une solution, qui s'effectue, au moyen d'un saccharimètre, par la mesure de la rotation d'une lumière polarisée traversant cette solution.

**SACCHARINE** ◇ (*cch* se prononce *k*) n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Forme féminine substantivée de l'ancien adjectif *saccharin*, « qui se rapporte au sucre ».

Substance de synthèse originellement produite à partir de la houille, utilisée comme édulcorant et dépourvue de valeur nutritive. *La saccharine a un arrière-goût métallique. La saccharine fut surtout consommée pendant la Seconde Guerre mondiale, quand le sucre était rationné.*

\***SACCHARIQUE** ◇ (*cch* se prononce *k*) adj. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sacchar(ose)*.

CHIM. Se dit d'un des acides formés par oxydation du glucose. *L'acide saccharique sert à la fabrication du nylon et de certains polyesters.*

\***SACCHAROÏDE** ◇ (*cch* se prononce *k*) adj. XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sacchar-* et de l'élément *-oïde*, tiré du grec *eidōs*, « aspect, apparence ».

GÉOL. Se dit d'une roche qui a l'aspect du sucre cristallisé. *Du gypse, du calcaire saccharoïde.*

\***SACCHAROMYCES** ◇ (*cch* se prononce *k*; *es* se prononce *esse*) n. m. pl. XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *saccharo-* et de *-myces*, tiré du grec *mukē*, « champignon ».

MICROBIOL. Genre de champignons unicellulaires de forme ovoïde, de la classe des Ascomycètes, dont certaines espèces sont utilisées comme agents de fermentation. *La levure de bière fait partie des saccharomyces.*

**SACCHAROSE** ◇ (*cch* se prononce *k*) n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sacchar-* et de l'élément *-ose*, indicatif de certains sucres.

BIOCHIMIE. Glucide résultant de la condensation d'une molécule de glucose et d'une molécule de fructose. *Le saccharose est présent notamment dans la canne à sucre et la betterave sucrière. Le sucre de table est du saccharose.*

\***SACCULAIRE** adj. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saccule*.

ANAT. Qui se rapporte au saccule. *Les récepteurs sacculaires.*

\***SACCULE** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *sacculus*, « petit sac, bourse », lui-même dérivé de *saccus*, « sac, panier ; crible ».

ANAT. Petit renflement qui, avec l'utricule, constitue le vestibule de l'oreille interne. *Le saccule contient des otolithes.*

\***SACCULINE** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé savant du latin *sacculus*, « petit sac », par analogie de forme.

ZOOL. Cirripède parasite de certains crustacés, notamment des crabes, qui se fixe sous l'abdomen de son hôte et prend en se développant la forme d'un sac.

**SACERDOCE** n. m. XIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *sacerdotium*, de même sens, lui-même composé à partir de *sacer*, « sacré, consacré », et *dare*, « donner ».

Dignité de celui, de celle qui exerce un ministère sacré, qui préside au culte rendu à une divinité. *Les devoirs du sacerdoce. Les vestales exerçaient leur sacerdoce pendant trente ans. Chez les Celtes, le sacerdoce était confié aux druides. Dans le livre de l'Exode, le sacerdoce est attribué à Aaron et à la tribu de Lévi.*

Spécialt. RELIG. CHRÉTIENNE. Dans l'Église catholique ainsi que dans les Églises orthodoxes et anglicane, charge, état d'une personne qui a reçu le sacrement de l'ordre. *Les trois degrés du sacerdoce sont le diaconat, la*

*prêtrise et l'épiscopat. Les évêques possèdent la plénitude du sacerdoce.* – HIST. Par méton. *La lutte du Sacerdoce et de l'Empire*, qui opposa le pouvoir papal à celui des empereurs du Saint-Empire de 1152 à 1250 pour le contrôle de la nomination des évêques.

Fig. S'emploie en parlant d'un métier qui exige de la personne qui l'exerce un entier dévouement. *Médecin de campagne est un véritable sacerdoce.*

**SACERDOTAL, -ALE** adj. (pl. *Sacerdotaux, -ales*). XIV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *sacerdotalis*, de même sens.

Relatif au ministère des prêtres. *Des ornements, des habits sacerdotaux. Le collège sacerdotal des pontifes, dans la Rome antique. La caste sacerdotale des brahmanes, en Inde. La dignité sacerdotale.*

Spécialt. RELIG. CHRÉTIENNE. Qui concerne le sacerdoce. *Le ministère sacerdotal. Ordination sacerdotale, par laquelle on accède à la prêtrise.* – DROIT CANON. *Bénéfice sacerdotal, voir Bénéfice.*

**SACHÉE** n. f. XII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sac I*.

Le contenu d'un sac. *Une sachée de noix, de pommes, de châtaignes.*

\***SACHEM** (*em* se prononce *ème*) n. m. XVIII<sup>e</sup> siècle. Mot algonquin, de même sens.

Chez les Indiens d'Amérique du Nord, ancien qui faisait partie du conseil du village ou qui était chef de la tribu. *Un sachem iroquois. Chateaubriand fut surnommé le « sachem du romantisme ».*

\***SACHERIE** n. f. XV<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sac I*.

Industrie des sacs d'emballage ; usine où l'on fabrique ces produits. *Cette région compte plusieurs sacheries.*

Par méton. L'ensemble des produits ainsi fabriqués.

**SACHET** n. m. XII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sac I*.

Petit sac. *Un sachet de tissu. Un sachet en papier. Jadis, on portait sur soi du camphre dans un sachet afin de se préserver des maladies contagieuses. Glisser des sachets de lavande dans le linge pour le parfumer.* Par méton. Le contenu de ce petit sac. *Manger un sachet de pop-corn.*

Par ext. Emballage scellé renfermant une portion de quelque chose et, par méton., cette portion elle-même. *Un sachet d'aspirine en poudre. Un sachet de thé. Ajouter à la pâte un sachet de levure chimique.*

**SACOCHE** n. f. XVII<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'italien *saccoccia*, « petit sac », lui-même dérivé de *sacco*, « sac ».

Sac ordinairement muni d'une sangle, que l'on porte au côté ou que l'on fixe à quelque chose. *Une sacoché de cuir, en grosse toile. Une sacoché à rabat, à poignée. La sacoché d'un facteur, d'un médecin. Accrocher une sacoché au porte-bagages d'une bicyclette, à la selle d'un cheval.*

\***SACOLÈVE** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Emprunté du vénitien *sacoleva*, de même sens, emprunté du grec byzantin *sagolaipeha*, « voiles », lui-même composé à partir de *sagos*, qui désignait un manteau de laine grossière porté par les soldats, et *laiphē*, « haillon », puis « voile ».

MARINE. Voilier utilisé naguère sur la Méditerranée, notamment en Grèce et en Turquie, dont la tonture est accentuée à l'arrière et le grand mât fortement incliné vers l'avant (on trouve aussi *Sacoléva*). *Une sacolève à voiles auriques.*

\***SACQUEBOUTE** n. f. Voir *Saqueboute*.

\***SACQUER** v. tr. Voir *Saquer*.

\***I. SACRALISATION** n. f. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sacraliser*.

Action de sacraliser quelque chose ; résultat de cette action. *La sacralisation d'une clairière par un druide*.

\***II. SACRALISATION** n. f. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé du latin scientifique *sacralis*, « (relatif aux vertèbres) sacrées, du sacrum ».

PATHOL. Malformation congénitale mineure, caractérisée par la fusion de la cinquième vertèbre lombaire et de la première vertèbre sacrée. *Sacralisation partielle, totale*.

\***SACRALISER** v. tr. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé, par l'intermédiaire d'une forme *sacral*, du latin *sacer*, « sacré, consacré ».

Rendre une chose sacrée, lui conférer un caractère religieux. *Sacraliser une église. Certains peuples anciens sacralisaient les forêts. Sacraliser le mariage*.

Par exag. Accorder une extrême importance à quelque chose. *Il sacralise son travail*.

\***I. SACRAMENTAIRE** n. m. et adj. XVI<sup>e</sup> siècle, comme nom ; XVII<sup>e</sup> siècle, comme adjectif. Emprunté du latin *sacramentarius*, « qui concerne les sacrements », puis, en latin chrétien, « un sacramentaire ».

1. N. m. HIST. Nom donné par Luther aux réformateurs qui, suivant la doctrine de Zwingli, niaient la présence réelle du Christ lors de la Sainte Cène.

2. Adj. THÉOL. Qui concerne les sacrements. *Dogme sacramentaire*.

Spécialt. HIST. *Querelle sacramentaire*, qui opposait les partisans de Luther à ceux de Zwingli.

**II. SACRAMENTAIRE** n. m. XVIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin chrétien *sacramentarium*, « livre liturgique », lui-même dérivé de *sacramentum*, « serment, signe sacré, sacrement ».

RELIG. CATHOL. Ancienn. Livre liturgique qui contenait les prières dites par le prêtre lors de la célébration de la messe et des sacrements. *Le sacramentaire a été remplacé par le rituel et le missel vers le XIII<sup>e</sup> siècle*.

**SACRAMENTAL** n. m. (pl. *Sacramentaux*). XIV<sup>e</sup> siècle, comme adjectif ; XX<sup>e</sup> siècle, comme substantif. Emprunté du latin chrétien *sacramentalis*, « mystique, symbolique ».

RELIG. CHRÉTIENNE. Rite de sanctification qui, sans conférer la grâce, dispose l'âme à la recevoir. *À la différence des sacrements, les sacramentaux ont été institués par l'Église, et non par Jésus-Christ. Les consécrations, les bénédictions, les processions sont des sacramentaux*.

Désigne aussi une chose à laquelle une bénédiction a donné un caractère sacré. *L'eau bénite est un sacramental*.

**SACRAMENTEL, -ELLE** adj. XIV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin chrétien *sacramentalis*, « mystique, symbolique ».

RELIG. CHRÉTIENNE. Relatif aux sacrements ; propre à un sacrement. *La pastorale sacramentelle. Une formule sacramentelle. Les grâces sacramentelles. Paroles sacramentelles, voir Parole. La communion sacramentelle* ou, simplement, *la communion*, la participation à l'Eucharistie dans l'Église catholique, à la Sainte Cène dans les Églises réformées. *Les espèces sacramentelles*, dans l'Église catholique et les Églises orthodoxes, le pain et le vin devenus le corps et le sang du Christ par la transsubstantiation (on dit aussi *Les saintes espèces*).

Par ext. THÉÂTRE. *Acte sacramentel*, pièce religieuse en un acte du Siècle d'or espagnol traitant, sous une forme allégorique, de thèmes théologiques, en particulier de l'Eucharistie. *Les actes sacramentels de Calderon*.

Fig. et plaisant. Qui a un caractère immuable et solennel. *L'heure sacramentelle de l'apéritif, du déjeuner dominical*.

**I. SACRE** n. m. XIII<sup>e</sup> siècle. Déverbal de *sacrer*.

1. Célébration religieuse par laquelle l'Église sanctionne l'autorité royale en conférant au souverain un caractère sacré. *Le sacre des rois de France comprenait notamment sept onctions faites avec l'huile de la sainte ampoule. Le sacre de l'empereur Napoléon fut célébré à Notre-Dame de Paris le 2 décembre 1804. Le sacre de la reine Victoria, du tsar Nicolas II*.

2. LITURG. Vieilli. Le fait de conférer la dignité épiscopale ; cérémonie au cours de laquelle un prêtre reçoit cette dignité (on dit aujourd'hui *Consécration* ou *Ordination épiscopale*).

3. Fig. Événement par lequel une personne, une chose est célébrée et reconnue comme hors du commun, exceptionnelle. *L'attribution du prix Nobel de littérature est le sacre d'une œuvre de première importance. Cette victoire est le sacre d'un grand champion. Iron. C'est le sacre de la médiocrité, de la bêtise*.

Titre célèbre : *Le Sacre du printemps*, ballet d'Igor Stravinski (1913).

4. Au Canada. Juron blasphématoire. *Dire des sacres*.

**II. SACRE** n. m. XIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'arabe *saqr*, « faucon », lui-même emprunté du latin *sacer*, « sacré », dans l'expression *sacer ales*, proprement « oiseau sacré », employée par Virgile pour désigner le faucon.

ZOOL. Grand rapace diurne de la famille des Falconidés, qui ressemble au faucon pèlerin mais dont le plumage est plus pâle. *Le sacre est employé en fauconnerie. Le sacre mâle est aussi appelé sacret*. En apposition. *Faucon sacre*.

**I. SACRÉ, -ÉE** adj. XII<sup>e</sup> siècle. Participe passé de *sacrer*.

1. Qui est pourvu d'un caractère religieux, qui est relatif au culte d'une divinité ; que son lien avec le divin place à part et rend inviolable (par opposition à *Profane*). *Le Gange est un des fleuves sacrés de l'hindouisme. Bois sacré, voir Bois. Les oies sacrées du Capitole étaient vouées à la déesse Junon. Le calice, le ciboire sont des vases sacrés de la liturgie chrétienne. La personne sacrée du roi. La poésie, la musique sacrée. L'éloquence sacrée*, propre au genre de la prédication. *Livre sacré*, qui renferme les textes fondateurs d'une religion, son enseignement, sa doctrine. *Le Coran est le livre sacré des musulmans*. Par méton. *Les auteurs sacrés de l'Ancien Testament*.

Subst. *Mêler le sacré et le profane*.

Par ext. Se dit d'un sentiment violent, d'un transport inspiré par une divinité. *Être saisi d'une horreur sacrée. La fureur sacrée d'un oracle, d'un prophète*.

Spécialt. ANTIQ. GRECQ. *Guerres sacrées*, nom donné à plusieurs guerres qui, sous le prétexte de violations faites au sanctuaire d'Apollon à Delphes, opposèrent des cités grecques entre le sixième et le quatrième siècle avant Jésus-Christ. – ANTIQ. ROM. *Foyer sacré*, voir *Foyer II*. *Feu sacré*, feu entretenu par les vestales, à Rome ; fig., zèle passionné que l'on montre dans l'accomplissement d'une tâche, d'une mission. – RELIG. CHRÉTIENNE. *Les ordres sacrés*, le diaconat, la prêtrise et l'épiscopat, qui constituent les trois degrés du sacerdoce dans les Églises catholique, orthodoxes et anglicane. *Ministères sacrés*, se dit dans l'Église romaine du ministère des diacres, des prêtres et des évêques (on dit aussi *Ministères ordonnés*). –

RELIG. CATHOL. *Le Sacré Cœur, le Cœur sacré de Jésus, voir Cœur. Le Sacré Collège, l'ensemble des cardinaux (on dit aussi Collège des cardinaux). La Sacrée Congrégation des rites, congrégation de la curie romaine, instituée au XVI<sup>e</sup> siècle et disparue en 1969, qui avait notamment mission de veiller aux pratiques liturgiques et de traiter les causes de béatification et de canonisation, et dont les attributions sont aujourd'hui réparties entre certaines autres congrégations. – DROIT CANON. Sacrée pénitencerie, tribunal de la curie romaine chargé de juger les questions relatives au for intérieur et d'examiner tout ce qui a trait à la concession et à l'usage des indulgences (on dit aussi Pénitencerie apostolique). – HIST. La Sacrée Consulte, voir Consulte. – PATHOL. Vieilli. Feu sacré, Mal sacré, maladies auxquelles on attribuait une origine surnaturelle et dont les symptômes étaient respectivement ceux de l'ergotisme et de l'épilepsie. Le feu sacré était aussi appelé feu Saint-Antoine et mal des ardents.*

Titre célèbre : *L'Homme et le Sacré*, essai de Roger Caillois (1939).

2. Par ext. Qui est digne de la plus grande révérence ; intangible, qui ne saurait être enfreint. *Loi sacrée. Droits, devoirs sacrés. « Amour sacré de la patrie », vers de La Marseillaise. Le secret médical est une chose sacrée. Il n'y a rien de sacré à ses yeux. Par exag. Sa promenade matinale est sacrée pour lui.*

En parlant d'une personne. *Les anciens sont sacrés dans bien des civilisations. Par exag. Monstre sacré, voir Monstre.*

Loc. *Union sacrée, voir Union.* ANTIQ. GRECQ. *Bataillon sacré, troupe thébaine de trois cents hommes unis par une étroite amitié et par le serment de vaincre ou de mourir ensemble ; par ext., corps d'élite réservé pour une lutte suprême. – HIST. Voie sacrée, nom donné à la route qui, pendant la bataille de Verdun, en 1916, permit l'acheminement continu des troupes et du matériel vers le front français.*

3. Fam. Placé avant le nom, avec une valeur intensive. *Il lui a fallu un sacré courage pour accomplir tout cela. Quel sacré numéro !*

S'emploie aussi pour renforcer une injure, un juron. *Ces sacrés idiots n'entendent rien à rien. Vous êtes un sacré menteur. Pop. Sacré nom de Dieu, sacré bon sang !*

\*II. SACRÉ, -ÉE adj. XVI<sup>e</sup> siècle. Dérivé savant du latin *sacrum*, « sacrum ».

ANAT. Qui se rapporte au sacrum. *Les vertèbres sacrées. Le canal sacré. Les nerfs sacrés.* En composition. *Lombo-sacré, relatif aux lombes et au sacrum (on dit aussi Sacrolombaire). Le plexus lombo-sacré. Articulation, charnière lombo-sacrée.*

\*SACREBLEU ! interj. XVII<sup>e</sup> siècle. De même origine que *sacredieu*.

Forme atténuée du juron *Sacredieu*.

\*SACREDIEU ! interj. XVI<sup>e</sup> siècle. Composé de *sacre*, déverbal de *sacrer*, au sens de « jurer, blasphémer », et de *Dieu*.

Juron familial et vieilli, employé pour renforcer une affirmation, un ordre, l'expression d'un sentiment, etc. *Mais répondez-moi, sacredieu !*

SACREMENT n. m. X<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *sacramentum*, « serment, signe sacré, sacrement ».

RELIG. CHRÉTIENNE. Signe sensible de la grâce, institué par Jésus-Christ et célébré par l'Église sous la forme d'un rite par lequel cette grâce se communique aux hommes ; ce rite lui-même. *La plupart des Églises protes-*

*tantes n'admettent comme sacrements que le baptême et la Sainte Cène. Le concile de Trente a fixé définitivement à sept le nombre de sacrements dans l'Église catholique. Le sacrement de l'ordre, du mariage. Profaner les sacrements. S'approcher des sacrements, se confesser et communier. Fréquenter les sacrements, voir Fréquenter. Les derniers sacrements, l'Eucharistie, le sacrement de réconciliation et le sacrement des malades, que l'on administre à une personne dont la vie est en danger. On lui a conféré les derniers sacrements (on dit de même Il est mort muni des sacrements de l'Église).*

Spécialt. *Le saint sacrement* ou, vieilli, *le sacrement de l'autel*, l'Eucharistie ; par ext., l'hostie consacrée lors de la messe et, par méton., l'ostensoir la contenant. *L'adoration perpétuelle du saint sacrement. Bénédiction, exposition, salut du saint sacrement, voir Bénédiction, Exposition, Salut. Porter le saint sacrement aux malades. La fête du Saint-Sacrement, ou, ellipt., le Saint-Sacrement, qui, soixante jours après Pâques, célèbre la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie (on dit aussi, plus couramment, Fête-Dieu).*

\*SACRÉMENT adv. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sacré I*.

Fam. Extrêmement. *Ce plat est sacrément bon.*

SACRER v. tr. et intr. XII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *sacrare*, « sacrer, consacrer », lui-même dérivé de *sacer*, « sacré, consacré ».

I. V. tr. 1. Conférer par une célébration religieuse un caractère sacré au détenteur de l'autorité royale. *On sacrerait les rois de France à Reims.*

2. LITURG. Procéder à la consécration d'un évêque (on dit aussi *Consacrer*).

3. Fig. Célébrer, reconnaître une personne, une chose comme hors du commun, exceptionnelle. *Il a été sacré meilleur footballeur de l'année.*

II. V. intr. Fam. et vieilli. Jurer, blasphémer, proférer des imprécations. *Il ne cesse de sacrer.*

SACRET n. m. XIV<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sacre II*.

Nom donné au mâle du faucon *sacre*.

SACRIFICATEUR, -TRICE n. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin chrétien *sacrificator*, de même sens, lui-même dérivé de *sacrificare*, « offrir un sacrifice ».

RELIG. Prêtre, prêtresse qui a la charge d'accomplir, de pratiquer les sacrifices. *Les sacrificateurs du Temple de Jérusalem. Les sacrificateurs aztèques. L'office de sacrificateur. Adj. Iphigénie devint prêtresse sacrificatrice en Tauride.*

Par ext. Personne habilitée à abattre des animaux selon les rites prescrits par les religions juive ou musulmane. *Les sacrificateurs sont choisis par des organismes religieux agréés par l'État.*

SACRIFICATEURE n. f. XVI<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sacrificateur*.

RELIG. Dignité, fonction de sacrificateur. *Exercer la sacrificateure.*

SACRIFICE n. m. XII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *sacrificium*, « sacrifice », puis, en latin chrétien, « sacrifice eucharistique, messe », lui-même dérivé de *sacrificare*, « offrir un sacrifice ».

1. RELIG. Action par laquelle on fait une offrande à une divinité selon un certain rituel, pour rendre hommage à sa puissance, implorer son pardon, sa protection. *Accomplir, pratiquer un sacrifice. L'autel des sacrifices. Le prêtre, le ministre chargé du sacrifice. Sacrifice expiatoire, propi-*

*tiatoire. Sacrifice sanglant*, celui d'un être vivant, par opposition à *Sacrifice non sanglant*. *Les Romains et les Grecs avaient coutume d'offrir en sacrifice des aliments et des végétaux, ou des animaux. Les plus anciennes traces de sacrifices humains datent du Néolithique. Le sacrifice d'Abraham*, que celui-ci, dans la Bible, s'apprêtait à commettre sur la personne de son fils unique, Isaac, quand il fut arrêté par un ange du Seigneur. *Le sacrifice d'Iphigénie*, dont la victime devait être Iphigénie, fille d'Agamemnon.

Spécialt. RELIG. CHRÉTIENNE. *Le sacrifice de la Croix*, par lequel Jésus-Christ, en mourant sur la croix, s'est offert à Dieu et a racheté le genre humain. *Le sacrifice, le saint sacrifice de l'autel, de la messe*, la cérémonie de la messe en tant qu'elle perpétue la passion du Christ.

2. Fig. Acte par lequel on abandonne volontairement ce à quoi on tient, privation que l'on s'impose ou que l'on accepte au nom d'un idéal religieux, moral ou d'un intérêt jugé supérieur. *Faire le sacrifice de sa vie. Demander des sacrifices à une nation, à un peuple. Elle s'est imposé de grands sacrifices pour l'éducation de ses enfants. Un sacrifice financier, un sacrifice d'argent. Il a réussi au prix d'immenses sacrifices. Être prêt, se résoudre à tous les sacrifices*. Par anal. *Consentir au sacrifice de quelques-uns pour sauver le plus grand nombre*.

Loc. *Avoir l'esprit de sacrifice*, savoir faire preuve d'abnégation.

Prov. ancien. *Obéissance vaut mieux que sacrifice*, rien ne plaît à Dieu autant qu'une entière soumission à sa volonté.

Par affaibl. JEU D'ÉCHECS. Coup par lequel on offre une pièce à l'adversaire en vue d'obtenir un avantage de position. *Le sacrifice du pion du roi, de la tour*.

Titre célèbre : *Le Sacrifice*, film d'Andrei Tarkovski (1986).

\***SACRIFICIEL, -IELLE** adj. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sacrifice*.

RELIG. Relatif à un sacrifice, aux sacrifices. *Rite sacrificiel. Victime sacrificielle*.

**SACRIFIER** v. tr. (se conjugue comme *Crier*). XII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *sacrificare*, de même sens, lui-même composé à l'aide de *sacrum*, « objet sacré ; acte religieux », et *facere*, « faire ».

1. RELIG. Offrir un être vivant, une chose en sacrifice à une divinité. *Sacrifier un agneau. Socrate mourant demanda qu'on sacrifiât un coq à Esculape. Les aruspices à Rome examinaient les entrailles des animaux sacrifiés. Les Mayas et les Aztèques sacrifiaient leurs prisonniers. Sacrifier les premiers produits de la récolte. Sans complément direct. Sacrifier aux dieux. Refuser de sacrifier aux idoles. Absolt. Les prêtres avaient seuls le droit de sacrifier dans le Temple de Jérusalem*.

Expr. fig. *Sacrifier quelqu'un, quelque chose sur l'autel de l'argent, de l'État, de la paix, etc.*, voir *Autel*. *Sacrifier aux Grâces*, avoir ou chercher à avoir de l'élégance dans ses manières, dans ses discours. *Sacrifier aux préjugés, à la mode*, s'y conformer, par complaisance ou par faiblesse.

2. Fig. Renoncer à ce à quoi on tient au nom d'un idéal religieux, moral, d'une valeur jugée supérieure. *Il a sacrifié sa vie à sa foi, pour son pays. Sacrifier ses intérêts personnels à l'intérêt général. Il est prêt à sacrifier sa carrière pour suivre sa femme. Il sacrifie tout son temps à sa passion de collectionneur*. Par anal. *On a sacrifié inutilement les meilleures troupes. Des populations sacrifiées. Sacrifier sa famille à son ambition. Ce ministre a été sacrifié pour éviter le scandale*. Pron. *Se sacrifier par amour*.

Par ext. Écarter, laisser de côté une personne ou une chose en faveur d'une autre. *Il n'a pas hésité à sacrifier ses amis d'enfance à ses nouvelles relations. Cet écrivain sacrifie par trop la forme au fond*.

Par affaibl. Se séparer, se défaire de quelque chose par nécessité. *Sacrifier une pièce aux échecs. Dans cette comédie, le metteur en scène a sacrifié le personnage de l'amant*, il l'a rendu inintéressant. Spécialt. Dans le langage commercial. Vendre à très bas prix, voire à perte. Surtout au participe passé. *Ce magasin propose de nombreux articles sacrifiés* ou, plus souvent, par méton., *à prix sacrifiés*.

**I. SACRILÈGE** n. m. XII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *sacrilegium*, « vol dans un temple ; sacrilège, acte d'impiété », lui-même composé à partir de *sacrum*, « objet sacré ; acte religieux », et *legere*, « ramasser, recueillir ; enlever, voler ».

1. RELIG. Action impie par laquelle on porte atteinte au caractère sacré d'une chose ou d'une personne. *Commettre un sacrilège. Être convaincu de sacrilège. L'expiation d'un sacrilège. Selon la légende, Romulus tua son frère Rémus parce qu'il avait commis le sacrilège de franchir les limites de la cité. Dans la religion catholique, les violences exercées sur des religieux, le vol ou la profanation de vases sacrés sont des sacrilèges*.

2. Par exag. et parfois plaisant. S'emploie pour désigner une action, une attitude dont on juge qu'elle outrage une personne, une chose digne de respect. *Ce serait un sacrilège d'abattre cet arbre centenaire. Couper un grand cru avec de l'eau est un sacrilège*.

**II. SACRILÈGE** adj. XIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *sacrilegus*, « qui vole les objets sacrés dans un temple ; profanateur, impie », lui-même composé à partir de *sacrum*, « objet sacré ; acte religieux », et *legere*, « ramasser, recueillir ; enlever, voler ».

1. RELIG. Qui s'est rendu coupable de sacrilège. *Homme, femme sacrilèges*. Par méton. *Main, bouche sacrilège*. Subst. *Excommunier un sacrilège, une sacrilège*.

Par ext. Qui est de la nature du sacrilège, a le caractère du sacrilège. *Un acte, un dessein sacrilège. La mutilation sacrilège des hermès par Alcibiade, en 415 avant Jésus-Christ à Athènes*. RELIG. CHRÉTIENNE. *Une communion sacrilège*, celle d'un fidèle qui communie en ayant conscience d'être en état de péché mortel.

2. Par exag. et parfois plaisant. Se dit d'une action ou d'une attitude qui contrevient au respect dû à certaines personnes, à certaines choses. *En refusant d'assister à l'enterrement de leur père, les filles du père Goriot se sont conduites d'une manière sacrilège. Vendre la maison de famille serait sacrilège*.

**SACRIPANT** n. m. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'italien *Sacripante*, nom d'un roi de roman de chevalerie chez Boiardo et l'Arioste.

1. Vieilli. Individu bravache, fanfaron.

2. Mauvais sujet, garnement. *Quel sacripant ! Dans un emploi hypocristique. Viens ici, petit sacripant*.

**SACRISTAIN, -TAINE** ou, plus souvent, **-TINE**, n. XII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin médiéval *sacristanus*, « préposé à la sacristie », lui-même dérivé de *sacristia*, « sacristie ».

1. RELIG. CATHOL. Celui, celle qui a la charge de l'entretien d'une église, notamment de la sacristie, et qui aide à la préparation matérielle des cérémonies. *Avant la messe, le sacristain vérifie le contenu de la réserve eucharistique, apprête l'autel, allume les cierges*. Désigne aussi

le religieux, la religieuse d'un couvent, d'un monastère, etc. qui a le soin de la sacristie. *La sacristine d'une abbaye.* Adj. *La mère sacristine. Le frère sacristain.*

2. N. m. PÂTISS. Petit gâteau sec torsadé, fait de pâte feuilletée, le plus souvent parsemé d'amandes effilées et de sucre glace. *Ce pâtisseries vend de délicieux sacristains.*

\***SACRISTI** ! interj. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sacre I*.

Fam. Syn. moins usité de *Sapristi*.

**SACRISTIE** n. f. XIV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin médiéval *sacristia*, de même sens.

RELIG. Partie d'une église ou lieu attenant où sont conservés les objets du culte, en particulier les vases sacrés, les livres, les linges et les vêtements liturgiques, et où les célébrants se préparent pour les cérémonies.

Loc. fig. et fam. *Une punaise de sacristie, une bigote malveillante.*

**SACRISTINE** n. f. Voir *Sacristain*.

**SACRO-** Tiré de *sacrum*.

Élément de composition signifiant *Sacrum* et servant à former divers termes scientifiques, dont les plus courants figurent ci-après.

\***SACRO-ILIAQUE** adj. (pl. *Sacro-iliaques*). XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sacro-* et d'*iliaque*.

ANAT. Qui se rapporte au *sacrum* et à l'os iliaque. *Les ligaments sacro-iliaques. Pendant la grossesse, l'articulation sacro-iliaque devient plus souple sous l'effet des hormones.*

\***SACRO-LOMBAIRE** ◇ adj. (pl. *Sacro-lombaires*). XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sacro-* et de *lombaire*.

ANAT. Qui se rapporte au *sacrum* et aux lombes. *Muscle sacro-lombar. Ceinture sacro-lombar. (On trouve aussi Lombo-sacré.)*

**SACRO-SAINT, SACRO-SAINTE** ◇ adj. (pl. *Sacro-saints, sacro-saintes*). XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *sacro-sanctus*, « déclaré inviolable, sacré », lui-même composé de *sacro*, ablatif de *sacrum*, « acte religieux », et *sanctus*, « sanctifié, saint ».

Qui est saint et sacré, digne de vénération (très vieilli). *La sacro-sainte Église romaine.*

Par ext. Iron. Qui fait l'objet d'une déférence, d'un respect jugés excessifs. *Il se retranche toujours derrière le sacro-saint règlement.*

**SACRUM** (*um* se prononce *ome*) n. m. XV<sup>e</sup> siècle, dans l'expression *os sacrum*; XVIII<sup>e</sup> siècle, *sacrum*. Emprunté du latin (*os*) *sacrum*, « (os) sacré », transcription du grec *hieron* (*osteon*), de même sens, parce que cet os soutient les entrailles des animaux offerts en sacrifice aux dieux.

ANAT. Os issu de la soudure des vertèbres situées entre la dernière vertèbre lombaire et la première vertèbre caudale ou le coccyx. *Le sacrum du chien est constitué de trois vertèbres, celui des primates, de cinq.*

**SADDUCÉEN, -ÉENNE** n. Voir *Saducéen*.

**SADDUCÉISME** n. m. Voir *Saducéisme*.

**SADIQUE** adj. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sadisme*.

1. Relatif au sadisme. *Des pulsions sadiques. Une joie sadique.*

2. Qui recherche la jouissance sexuelle dans la souffrance imposée à autrui ; par ext., qui prend plaisir à faire souffrir les autres, physiquement ou moralement. *Un bourreau, un tortionnaire sadique.* Subst. *Un, une sadique.*

**SADISME** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Tiré du nom du *marquis de Sade* (1740-1814).

Perversion sexuelle qui consiste à rechercher l'orgasme dans la douleur que l'on inflige à autrui. *Le sadisme dans « Justine ou les Malheurs de la vertu », de Sade.*

Par ext. Inclination ou comportement d'une personne qui se plaît à faire souffrir les autres, physiquement ou moralement.

\***SADOMASOCHISME** n. m. XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sado-*, tiré de *sadisme*, et de *masochisme*.

Perversion dans laquelle se combinent sadisme et masochisme.

Par ext. Pratique sexuelle dans laquelle les partenaires trouvent du plaisir l'un dans la souffrance qu'il inflige, l'autre dans celle qu'il subit.

\***SADOMASOCHISTE** adj. XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sado-*, tiré de *sadique*, et de *masochiste*.

Relatif au sadomasochisme ; qui pratique le sadomasochisme. *Des relations sadomasochistes.* Subst. *Un, une sadomasochiste.*

**SADUCÉEN, -ÉENNE** n. XIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *sadducaei*, du grec *saddoukaioi*, de même sens, lui-même tiré de l'hébreu *Tsadoukim*, « sectateurs de Sadoq », grand prêtre de l'époque de David.

RELIG. Juif, juive appartenant à un courant conservateur du judaïsme dont l'influence s'exerça du II<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ au I<sup>er</sup> siècle après Jésus-Christ, et qui se caractérisait par une lecture littérale de la Torah, le rejet des commentaires et des traditions orales acceptés par les pharisiens, et prônait la soumission au pouvoir établi. *À la différence des pharisiens, les saducéens ne croyaient ni à l'immortalité de l'âme ni à la résurrection des morts. Les saducéens étaient généralement issus des classes aisées.* Adj. *Tradition, doctrine saducéenne.*

(On écrit aussi *Sadducéen*.)

**SADUCÉISME** n. m. XVII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saducéen*.

RELIG. Doctrine des saducéens. (On écrit aussi *Sadducéisme*.)

\***SAFARI** n. m. XX<sup>e</sup> siècle. Mot swahili, signifiant « voyage, expédition ; caravane », lui-même emprunté de l'arabe *safar*, « voyage ».

Expédition organisée principalement en Afrique noire pour chasser des animaux sauvages. En composition. *Un safari-photo, un voyage organisé pour photographier ou filmer des animaux sauvages dans leur habitat naturel.*

**I. SAFRAN** n. m. XII<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin médiéval *safranum*, de l'arabe *za faran*, de même sens.

1. Plante bulbeuse de la famille des Iridacées, aux feuilles étroites et aux fleurs allant du blanc au violet, aussi appelée *Crocus*. *Le safran bigarré pousse dans les prés et les garrigues de Provence.*

Désigne en particulier l'espèce cultivée pour ses longs stigmates rouge orangé très odorants et, par métonymie, ces stigmates eux-mêmes, déshydratés et souvent réduits en poudre, que l'on utilise comme épice, colorant ou médicament. *Pour obtenir un kilo de safran sec, il faut cueillir environ cent cinquante mille fleurs. Safran du*

*Gâtinai, d'Espagne. Poulet, moules au safran.* En apposition. *Couleur safran* ou, ellipt., *safran*, jaune vif. *Des rideaux safran. D'un jaune safran* ou, ellipt., *jaune safran. Des rubans jaune safran.*

**2.** Par anal. Nom donné à diverses plantes dont les propriétés ou l'aspect rappellent le safran. *Safran des Indes*, nom donné au curcuma et en particulier à la poudre qu'on en tire et qu'on utilise comme condiment ou comme colorant. *Safran bâtard, safran des teinturiers*, noms parfois donnés au carthame, en raison de ses fleurs qui fournissent une matière tinctoriale proche du safran. *Safran des prés*, autre nom du colchique des prés.

**\*II. SAFRAN** n. m. XIV<sup>e</sup> siècle. Origine incertaine.

**MARINE.** Partie immergée d'un gouvernail, constituée d'une surface plane verticale qui pivote autour d'un axe et sur laquelle s'exerce la pression de l'eau. *Le safran répond à la manœuvre de barre et imprime au navire sa direction.*

**\*SAFRANÉ, -ÉE** adj. XVI<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *safran I*.

**1.** Agrémenté de safran. *Du riz safrané. Sauce safranée.*

**2.** Qui est de la couleur du safran ou qui tire sur cette couleur. *Une étoffe safranée. Un rouge safrané.*

**\*SAFRE** n. m. XII<sup>e</sup> siècle. Altération de *saphir*.

**TECHN.** Matière composée d'un mélange d'oxyde de cobalt grillé et de silice, utilisée autrefois pour colorer en bleu les verres et les émaux. *Au Moyen Âge, le safre était employé pour contrefaire le saphir et l'aigue-marine. Les vitraux bleus de la cathédrale de Chartres furent teintés avec du safre.*

**SAGA** n. f. XVIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'ancien nordique *saga*, « dit ; récit, conte ».

**LITTÉRATURE.** Récit mythologique ou historique en prose de la littérature scandinave. *La plupart des sagas, souvent appelées sagas islandaises, ont été rédigées entre le XI<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle en norrois. Les sagas dites royales sont principalement consacrées aux souverains de Norvège. Les sagas de Snorri Sturluson ont inspiré les travaux de Georges Dumézil.*

Par ext. Cycle romanesque prenant pour sujet la vie d'une famille sur plusieurs générations. *La saga familiale des « Eglytière », d'Henri Troyat.*

Expr. fig. et fam. *C'est une vraie saga*, se dit d'une affaire aux multiples rebondissements.

Titre célèbre : *La Saga des Forsythe*, de John Galsworthy (1922).

**SAGACE** adj. XV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *sagax*, « qui a l'odorat subtil ; sagace », lui-même dérivé de *sagire*, « avoir du flair, sentir finement ».

Qui fait preuve d'un esprit vif et pénétrant, qui est capable de découvrir ce qui échappe aux autres. *Un savant, un étudiant sagace.* Par méton. *Un esprit sagace.*

**SAGACITÉ** n. f. XV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *sagacitas*, « finesse de l'odorat ; subtilité, pénétration », lui-même dérivé de *sagax*, « qui a l'odorat subtil ; sagace ».

Qualité d'une personne sagace, finesse d'esprit, perspicacité. *La sagacité d'Édipe triompha du Sphinx. Il a fallu beaucoup de sagacité, une grande sagacité pour résoudre cette énigme.* Par méton. *La sagacité d'une remarque.*

**SAGAIE** n. f. XIV<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire de l'espagnol *azagaya*, « petite lance », de l'arabe *az-zaghâya*, « javelot ».

**PRÉHIST. ETHNOL.** Arme de jet faite d'une hampe légère terminée par une pointe d'os, de pierre ou de métal, utilisée pour la guerre ou pour la chasse. *Les chasseurs de l'Aurignacien utilisaient des sagaies. La sagaie d'un Massai.*

**SAGE** adj. et n. XI<sup>e</sup> siècle, *savie*, puis *sage*. Issu du latin populaire *sabidus*, puis *sabijs*, altération du latin tardif *sapidus*, lui-même dérivé de *sapere*, « avoir du goût, de la saveur » et, au figuré en parlant des hommes, « avoir du goût, du discernement », puis « être sage ».

**I. Adj. 1.** Class. Qui, par le libre exercice de sa raison et son expérience, a acquis les connaissances nécessaires pour juger sainement.

Spécialt. THÉOL. CHRÉTIENNE. Qui possède la sagesse, qui connaît toutes choses. *Seul Dieu est véritablement sage.*

**2.** Qui gouverne sa vie avec discernement, se montre circonspect, prudent dans sa conduite. *L'adversité l'a rendu sage. La parabole des vierges sages et des vierges folles dans l'Évangile.* Par méton. *Une attitude sage et réfléchie. Voilà un sage conseil.* Impers. *Il serait sage de renoncer à ce projet.*

**3.** Qui met de la modération dans ses actes ou ses paroles, évite tout excès ; retenu, mesuré. *Il ne s'est pas emporté, il a été fort sage en cette occasion. Montrez-vous plus sage et n'en demandez pas tant.* Par méton. *Un discours sage et tempéré.*

Par ext. Se dit d'une personne, en particulier d'un enfant, qui se montre docile et respectueux des règles. *Une petite fille bien sage.* Expr. fam. *Être sage comme une image*, être très obéissant, très calme.

Vieilli. Se disait d'une jeune fille ou d'une femme vertueuse, à la conduite irréprochable. *Elle est sage autant que belle.* Par méton. *Un sourire sage et modeste.* Expr. très vieillie. *Il est sage comme une fille*, se disait d'un jeune homme timide, aux mœurs rangées.

**II. N.** Rare au féminin. **1.** N. m. Class. Celui qui se distingue par l'étendue de son savoir, de sa science et la sûreté de son jugement. *Le roi Charles V était surnommé Charles le Sage ou le Savant. Pythagore, se pensant indigne du nom de sage, lui préféra celui de philosophe. Les sept sages de la Grèce*, nom donné à sept hommes de l'Antiquité, remarquables par leur savoir scientifique ou politique, parmi lesquels Thalès et Solon.

Spécialt. THÉOL. CHRÉTIENNE. *Le Sage*, nom donné parfois au roi Salomon, qui avait reçu de Dieu le don de sagesse. – HIST. *Les Protocoles des Sages de Sion*, voir *Protocole. Les Sages de la mer, de Terre-Ferme*, titres donnés à différents dignitaires de la république de Venise.

**2.** Personne qui fait preuve de discernement, de prudence et de circonspection dans la conduite de sa vie. *En agissant ainsi, vous avez montré que vous étiez un sage.*

Spécialt. Celui, celle qui agit en se conformant à l'ordre du monde et travaille à fortifier son âme contre les coups du sort. *Le sage maîtrise ses passions. Les maximes du sage. Le sage stoïcien cherche à atteindre l'ataraxie.*

Par ext. Nom donné à des personnes choisies par les pouvoirs publics, en vertu de leur expérience, de leurs compétences et de leurs qualités d'impartialité, pour examiner des questions touchant à la vie de la société. *En France, les membres du Conseil constitutionnel sont souvent appelés les neuf sages.*

Titre célèbre : *Nathan le Sage*, pièce de Lessing (1779).

**SAGE-FEMME** ◇ n. f. (pl. *Sages-femmes*). XIII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sage* et de *femme*.

Celle dont la profession était d'accoucher les femmes.

Désigne aujourd'hui l'auxiliaire de santé qualifié qui accompagne les femmes pendant leur grossesse, qui pratique les accouchements ou aide à leur bon déroulement, et qui dispense les soins postnatals. *Le diplôme de sage-femme. Les hommes exerçant le métier de sage-femme sont aussi appelés maïeuticiens.*

**SAGEMENT** adv. XII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sage*.

D'une manière raisonnable, avisée ; avec modération, mesure. *Se conduire sagement.*

Par ext. Calmement. *Cet enfant est resté sagement assis tout le repas.*

**SAGESSE** n. f. XIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sage*.

1. Class. Ensemble des connaissances théoriques et pratiques que l'homme peut tirer du libre exercice de sa raison et de l'expérience. *Moïse s'instruisit dans la sagesse des Égyptiens. L'étude de la sagesse.*

Spécialt. THÉOL. CHRÉTIENNE. Connaissance de toutes choses, à laquelle l'homme accède par la grâce divine. *La sagesse est un attribut de Dieu. Le don de sagesse est un des sept dons du Saint-Esprit. La sagesse de Salomon. Le livre de la Sagesse ou, ellipt., la Sagesse, l'un des livres sapientiaux de la Bible.*

Expr. proverbiale. *La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse*, expression tirée du livre des Proverbes de la Bible.

Titres célèbres : *Sagesse*, recueil de poèmes de Paul Verlaine (1881) ; *Les Sept Piliers de la sagesse*, de T. E. Lawrence (1926).

2. Qualité d'une personne qui discerne et choisit ce qui convient le mieux dans la conduite de sa vie, qui agit avec bon sens, prudence et circonspection. *Une profonde sagesse. C'est la voix de la sagesse. Gouverner avec sagesse. Grandir en sagesse.* Par méton. *La sagesse d'une politique.*

Loc. *La sagesse populaire, la sagesse des nations*, le sens commun tel qu'il s'exprime à travers les proverbes et les adages. *Les dents de sagesse*, les quatre dernières molaires qui apparaissent à l'âge adulte, âge auquel on est supposé être raisonnable.

Spécialt. Ligne de conduite, règle de vie de celui ou de celle qui se conforme à l'ordre du monde, cherche à fortifier son âme. *La sagesse des philosophes de l'Antiquité. Selon la sagesse orientale...*

3. Modération, retenue dont on fait montre dans ses actes et ses propos. *Lors de cette querelle partisane, il s'est exprimé avec sagesse.* Par méton. *Il m'a étonné par la sagesse de ses ambitions. La sagesse d'un style*, sa simplicité, son absence d'excès qui peut aller jusqu'au manque d'originalité.

Par ext. Caractère d'une personne, en particulier d'un enfant, qui est calme et docile. *Une fillette d'une sagesse exemplaire. Les écoles décernaient autrefois un prix de sagesse.*

Vieilli. En parlant d'une femme, d'une jeune fille. Chasteté, grande vertu.

**SAGETTE** n. f. XVI<sup>e</sup> siècle. Réfection, d'après le latin *sagitta*, « flèche », de l'ancien français *saiete*, de même sens.

Vieilli ou litt. Flèche.

\***SAGINE** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *sagina*, « engraissement », parce que cette plante servait parfois à nourrir les animaux.

BOT. Plante herbacée et gazonnante des régions tempérées ou froides, aux fleurs solitaires et blanches, ou bien apétales. *La sagine noueuse. La sagine couchée abonde sur les bords des chemins et entre les pavés.*

**I. SAGITTAIRE** n. m. XII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *sagittarius*, de mêmes sens, lui-même dérivé de *sagitta*, « flèche ».

1. Rare et vieilli. Archer.

2. Par anal. ASTRON. Constellation zodiacale de l'hémisphère austral. *À la fin de l'année, le Soleil entre dans la constellation du Sagittaire.* – ASTROL. Neuvième signe du zodiaque, généralement représenté par un centaure bandant un arc, et correspondant à la période du 22 novembre au 20 décembre. *Être né sous le signe du Sagittaire.*

**II. SAGITTAIRE** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin scientifique *sagittaria*, de même sens, lui-même dérivé de *sagitta*, « flèche », parce que certaines feuilles de cette plante sont en forme de flèche.

BOT. Plante aquatique, monoïque, de la famille des Alismacées, pourvue de fleurs blanches. *La sagittaire à feuilles larges. La sagittaire européenne, aussi appelée flèche d'eau, possède trois types de feuilles : des feuilles immergées de forme rubanée, des feuilles flottantes rondes et des feuilles aériennes en fer de flèche.*

**SAGITTAL, -ALE** adj. (pl. *Sagittaux, -ales*). XV<sup>e</sup> siècle. Dérivé savant du latin *sagitta*, « flèche ».

Qui est en forme de flèche, qui comporte des flèches. Seulement dans des domaines spécialisés. ANAT. *Plan sagittal, plan sagittal médian*, voir *Plan II. Suture sagittale*, qui est située entre les deux os pariétaux (on dit aussi *Suture interpariétale*). – MATH. *Diagramme sagittal*, schéma qui représente par des flèches la relation unissant les éléments d'un ensemble fini à ceux d'un autre ensemble fini.

**SAGITTÉ, -ÉE** adj. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé savant du latin *sagitta*, « flèche ».

BOT. Qui a la forme d'un fer de flèche. *Lierre, nénufar à feuilles sagittées.*

**SAGOU** n. m. XVI<sup>e</sup> siècle, *saghu* ou *sagu* ; XVII<sup>e</sup> siècle, *sagou*. Emprunté du malais *sagu*, qui désigne la moelle de divers arbres.

CUIS. Féculé alimentaire jaunâtre préparée à partir de la moelle de palmiers, comme le sagoutier, et de cycas. *Le sagou peut être utilisé dans des potages ou réduit en pâte pour confectionner des pâtisseries, des raviolis et des galettes.*

**SAGOUIER** ou, plus souvent, **SAGOUTIER** n. m. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sagou*.

BOT. Palmier poussant en Asie du Sud et en Océanie, dont la moelle, riche en amidon, est utilisée pour fabriquer le sagou.

**SAGOIN, -INE** n. **XVI<sup>e</sup>** siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du portugais *çagoy*, du tupi *saguim*, de même sens.

**1.** N. m. **ZOOL.** Genre de singes omnivores de petite taille et à longue queue, vivant en Amérique centrale et en Amérique du Sud. *La plupart des tamarins appartiennent au genre des sagouins. Les espèces de sagouins présentent une grande variété de couleurs et d'aspects.*

**2.** N. Fig., fam. et péj. Personne malpropre, très sale. *Quelle sagouine ! Un travail de sagouin.*

**SAGOUTIER** n. m. Voir *Sagouier*.

**\*SAHARIEN, -IENNE** adj. et n. f. **XIX<sup>e</sup>** siècle, au sens 1 ; **XX<sup>e</sup>** siècle, au sens 2. Dérivé du nom géographique *Sahara*, lui-même dérivé de l'arabe *ashar*, « fauve, jaunâtre ».

**1.** Adj. Relatif au Sahara. *Le désert saharien. Climat saharien, chaleur saharienne. Les peuples sahariens.* Subst. *Un Saharien, une Saharienne*, une personne originaire du Sahara ou qui y vit. *Les Touaregs sont des Sahariens.*

**2.** N. f. Veste de toile généralement beige ou kaki, pourvue de poches plaquées et d'une ceinture, qui est inspirée des tenues portées naguère par les troupes coloniales.

**\*SAHÉLIEN, -IENNE** adj. **XIX<sup>e</sup>** siècle. Dérivé du nom géographique *Sahel*, lui-même dérivé de l'arabe *sahil*, « bordure, littoral, rivage ».

Relatif au Sahel. *L'Afrique sahélienne. Régions sahéliennes.*

**\*SAHIB** n. m. **XX<sup>e</sup>** siècle. Mot indien, lui-même emprunté de l'arabe *sahib*, « compagnon, ami ; propriétaire, maître ».

Titre de respect employé aux Indes par les autochtones, à l'époque coloniale, pour s'adresser aux Européens.

**\*SAHRAOUI, -IE** adj. **XX<sup>e</sup>** siècle. Mot arabe, signifiant « saharien ».

Relatif au Sahara occidental. *Le peuple sahraoui.* Subst. *Un Sahraoui, une Sahraouie*, une personne originaire de cette région du Sahara ou qui y vit.

**\*SAÏ** (*aï* se prononce *ail* ou *a-i*) n. m. **XVIII<sup>e</sup>** siècle. Mot tupi, signifiant « singe ».

**ZOOL.** Synonyme moins usité de *Capucin*.

**I. SAIE** n. f. **XII<sup>e</sup>** siècle. Issu du latin vulgaire *\*sagia*, qui désignait une étoffe destinée à la fabrication des vêtements.

Manteau fait d'une pièce d'étoffe rectangulaire attachée par une agrafe sur la poitrine ou sur une épaule, que portaient certains peuples de l'Antiquité et du haut Moyen Âge (on dit aussi *Sayon*). *Saie des Gaulois, des Romains.*

**\*II. SAIE** n. f. **XVII<sup>e</sup>** siècle. Forme normanno-picarde de *soie*.

**TECHN.** Petite brosse en soies de porc dont se servaient les orfèvres.

**\*SAÏGA** n. f. **XVIII<sup>e</sup>** siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du russe *saïga*, d'une ancienne langue de Turquie orientale *saïga*, de même sens.

**ZOOL.** Antilope des steppes d'Europe et d'Asie, reconnaissable à son nez arqué en forme de courte trompe.

**SAIGNANT, -ANTE** adj. **XII<sup>e</sup>** siècle. Participe présent de *saigner*.

Qui saigne, dégoutte de sang. *Une plaie saignante.*

**Spécialt. CUIS.** Se dit d'une pièce de viande rôtie ou grillée, en particulier d'une pièce de bœuf, dont l'extérieur est saisi mais dont l'intérieur reste rouge. *Une entrecôte saignante. Aimer la viande saignante.*

Fig. et litt. Se dit d'une blessure morale dont les effets se font encore sentir. *Une douleur saignante.* Par méton. *Un cœur saignant*, empli de chagrin, meurtri.

Se dit aussi parfois, familièrement, d'une parole, d'une action particulièrement dure et brutale. *Une répartie saignante. La discussion risque d'être saignante.*

(Dans certains emplois, on dit aussi *Sanglant*.)

**SAIGNÉE** n. f. **XII<sup>e</sup>** siècle. Forme féminine substantivée du participe passé de *saigner*.

**1. MÉD. VÉTÉR.** Acte par lequel on retire du sang à une personne, à un animal, on le fait couler hors du corps à des fins thérapeutiques ; quantité de sang ainsi retirée. *Les saignées, dont on pensait autrefois qu'elles permettaient d'éliminer les excédents d'humeur, sont encore utilisées aujourd'hui pour traiter les œdèmes pulmonaires aigus ou les excès sanguins de fer. Faire une saignée par incision d'une artère, d'une veine ou au moyen de ventouses ou de sangsues. Dès l'Antiquité et jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, on pratiquait une saignée préventive des chevaux au printemps. Une légère, une abondante saignée.*

Par méton. Désigne, chez l'homme, le pli situé entre le bras et l'avant-bras, où l'on pratique souvent les prélèvements de sang. *Porter son sac à main à la saignée du bras, à la saignée.*

Par ext. **BOUCHERIE.** Procédé d'abattage des animaux qui consiste à les vider d'une grande partie de leur sang, par une incision à la gorge. *Un trocart de saignée. Les religions juive et musulmane imposent la saignée rituelle des animaux pour que leur viande soit certifiée kachère ou halal.*

**2.** Par anal. **AGRIC.** Incision réalisée à la surface d'une plante pour en extraire un liquide. *Récolter du latex, de la sève, de la gomme par une saignée.* – **TECHN.** Par méton. Sillon pratiqué dans un mur, un plafond. *Faire une saignée pour encastrer des fils électriques.* Désigne aussi une rigole creusée pour drainer les eaux d'un terrain, ou pour en irriguer un autre.

**3.** Fig. Lourde perte d'hommes ou de biens qui affaiblit une nation, un groupe, un individu. *Durant la Grande Guerre, la France a subi une effroyable saignée. Cet impôt est une saignée pour les contribuables.*

**SAIGNEMENT** n. m. **XVII<sup>e</sup>** siècle. Dérivé de *saigner*.

Écoulement de sang qui fait suite à la rupture d'un vaisseau sanguin. *Un saignement de nez. Des saignements digestifs. Les saignements menstruels.*

**Spécialt. MÉD.** *Temps de saignement*, durée pendant laquelle le sang s'écoule d'une entaille cutanée, qui permet d'observer l'hémostase d'un patient.

**SAIGNER** v. tr. et intr. **XI<sup>e</sup>** siècle. Issu du latin *sanguinare*, de même sens, lui-même dérivé de *sanguis*, « sang ».

**I. V. tr. 1. MÉD. VÉTÉR.** Pratiquer une saignée sur une personne, un animal. *Saigner un malade. Il a été saigné trois fois. Saigner un cheval aux ars.* Loc. *Saigner à blanc*, voir *Blanc*.

Par ext. **BOUCHERIE.** Tuer un animal en l'égorgeant. *Saigner un veau, un mouton, un poulet. Saigner le cochon*, tuer un porc à l'arrivée de l'hiver, au moment où il est le

plus gras, pour s'assurer une provision de viande (on dit aussi *Tuer le cochon*). Par anal. Pop. Assassiner quelqu'un à l'arme blanche. *Il a saigné son complice*.

Fig. Exiger de quelqu'un une somme considérable, grever fortement son budget. *Dans certains pays, les lois fiscales saignent les contribuables*. Pron. Fam. Consentir d'importants sacrifices d'argent. *Ils se saignent pour l'éducation de leurs enfants*. Loc. *Se saigner aux quatre veines*, s'imposer les privations financières les plus extrêmes.

2. Par anal. AGRIC. Pratiquer une entaille à la surface d'une plante pour en extraire un liquide. *Saigner un pin*. – TECHN. Vieilli. Faire s'écouler par des rigoles une partie de l'eau d'un étang, d'un marais, d'une rivière pour drainer le terrain où ils se trouvent, ou pour en irriguer un autre. *Saigner un fossé, un ruisseau*.

II. V. intr. Perdre du sang. *Le blessé saigne beaucoup*. *Laisser une plaie saigner*. *Saigner du nez*. *Son front saigne* ou, vieilli, *le front lui saigne*.

Expr. pop. *Saigner comme un bœuf, comme un porc*, en abondance. Fig. *Ça va saigner*, se dit lorsqu'un affrontement physique s'annonce très violent ou, par ext., lorsqu'on sait qu'une dispute va être particulièrement houleuse.

Fig. et litt. En parlant d'une blessure morale. *Sa plaie saigne encore, saignera longtemps*. Par méton. *Son cœur saigne, le cœur lui saigne*, il éprouve un vif chagrin, une peine profonde.

**SAILLANT, -ANTE** adj. XII<sup>e</sup> siècle. Participe présent de *saillir*.

1. Qui forme une saillie ; qui présente un relief accentué. *Une corniche peu saillante*. *La partie saillante* ou, subst., au masculin, *le saillant d'une pièce, d'un organe mécaniques*. *Des pommets saillantes*.

Spécialt. Par opposition à *Rentrant*. GÉOM. Se dit d'un angle ayant une mesure comprise entre 0 et 180 degrés. Par ext. Se dit de la partie d'un objet, d'une construction, d'un ouvrage de maçonnerie, etc. formant un angle dont le sommet est dirigé vers l'extérieur. *L'arête saillante d'un toit*. *Un coin saillant*. *Les angles saillants* ou, ellipt. et subst., *les saillants d'une fortification, d'un mur d'enceinte*. *Les saillants et les rentrants*.

Fig. Qui ressort vivement, frappant. *Un trait saillant*. *C'est l'une des figures saillantes de cette saga*.

2. HÉRALD. Se dit de certains animaux représentés dressés, comme prêts à sauter (on dit aussi *Rampant*). *Une licorne saillante figure dans les armes de la ville de Saint-Lô*. *Un chien, un sanglier saillant*.

**SAILLIE** n. f. XII<sup>e</sup> siècle. Forme féminine substantivée du participe passé de *saillir*.

1. Mouvement brusque et soudain (vieilli). *Ce cheval n'avance que par bonds et par saillies*. *Le sang sortait de son artère par saillies*.

Fig. Action ou parole impétueuse, inspirée par un sentiment vif, passionné (litt.). *C'est une saillie dangereuse, extravagante*. *Il faut pardonner les saillies de la jeunesse*. Dans la langue courante, désigne un trait d'esprit brillant et inattendu. *Une saillie piquante, agréable*. *Sa conversation est riche en saillies*.

2. Le fait, pour une chose, de dépasser d'une surface ; ce qui dépasse ainsi. *La saillie d'une pierre*. *Escalader une paroi rocheuse en s'accrochant à ses saillies*. *La saillie que forme l'os de la pommette*. Par ext. *La saillie d'un organe*, le fait qu'il sorte hors de la cavité qui le contient normalement. *La saillie d'une portion d'intestin au niveau du nombril constitue une hernie ombilicale*.

Loc. verb. *Faire saillie, former saillie*. *Cette maison fait saillie sur la rue*. *Un portique formant saillie sur la façade d'un palais*. Loc. adj. ou adv. *En saillie*. *Des moulures en saillie*.

Spécialt. ARCHIT. BÂT. *Saillie de rive*, partie d'un pan de toiture qui dépasse du nu d'un mur de pignon.

Par anal. PEINT. Vieilli. S'employait pour désigner l'effet produit par les figures, les objets représentés quand ils ressortent, se détachent du fond du tableau. *Cette aigüère n'a pas assez de saillie*.

3. Chez les animaux, en particulier d'élevage, le fait, pour le mâle, de saillir la femelle, de s'accoupler avec elle. *La saillie d'une génisse*.

**SAILLIR** v. intr. et tr. (se conjugue comme *Assaillir* ou comme *Finir*, selon les emplois ; ne s'emploie guère qu'aux troisièmes personnes des temps simples, à l'infinitif, aux participes présent et passé). XI<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *salire*, « sauter, bondir » et, dans la langue des éleveurs, « couvrir une femelle ».

I. V. intr. 1. (Se conjugue comme *Finir*.) Vieilli. En parlant d'un liquide. Sortir avec impétuosité, par secousses (on dit aujourd'hui *Jaillir*). *Quand Moïse frappa le rocher, il en saillit une source d'eau vive*.

2. (Se conjugue comme *Assaillir*.) Former saillie. *Cet encorbellement saille trop*. *Un balcon saillant sur une façade*. *Un os saillait de sa blessure*.

Par anal. PEINT. Vieilli. Paraître avoir du relief, se détacher du fond du tableau. *Les ombres bien ménagées font saillir les objets*.

II. V. tr. (Se conjugue comme *Finir*.) Chez les animaux, en particulier les animaux d'élevage, s'accoupler avec la femelle, en parlant du mâle. *Faire saillir une truie*. *Un étalon qui saillit une poulinière*.

\***SAÏMIRI** (*aï* se prononce *ail* ou *a-i*) n. m. XVII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du tupi-guarani *cay-miri*, de même sens.

ZOOL. Petit singe platyrrhinien à la fourrure jaune-vert, dont la tête ronde présente un masque blanc autour des yeux et un museau sombre. *Le saïmiri commun*. *Le saïmiri de Bolivie est aussi appelé singe-écureuil bolivien ou encore sapajou à tête noire*.

**SAIN, SAINÉ** adj. Attesté au XII<sup>e</sup> siècle, mais probablement antérieur. Issu du latin *sanus*, « bien portant, en bon état ; raisonnable ».

1. Qui est en bonne santé physique et mentale, qui ne présente aucune anomalie, aucune maladie. *Un individu sain*. *Cet homme n'est pas sain*. Spécialt. *Porteur sain*, voir *Porteur*.

Par méton. *Avoir une constitution saine*. *Des dents saines*. *Le foie de ce malade est sain*. *Une plaie saine*, qui ne suppure pas, n'est pas enflammée.

Loc. et expr. *Être sain de corps et d'esprit*, être en bonne condition physique et psychique. *Sain et sauf*, se dit d'une personne qui a réchappé d'un péril. *Les passagers sont arrivés sains et saufs*. Expr. proverbiale. *Un esprit sain dans un corps sain*, traduction de la sentence de Juvénal « *Mens sana in corpore sano* », reprise par Rabelais dans *Gargantua*.

Par anal. Se dit d'une plante, d'un aliment, d'une matière organique ne comportant aucune altération. *Des pommes très saines*. Par méton. *Cette charpente est saine*.

Fig. *Une situation financière saine*. *La gestion de cette entreprise n'est pas saine*.

2. Qui témoigne d'un esprit sensé, clair, juste. *Elle a une vue saine de la situation*. *Des idées saines*. *Voilà de saines maximes*. Spécialt. *Saine doctrine*, qui est ortho-

doxe et conforme aux décisions de l'Église et, par ext., qui s'accorde avec l'opinion généralement admise dans quelque domaine.

**3.** Qui contribue à une bonne santé physique, salubre ; bénéfique pour l'équilibre mental et affectif. *Une nourriture saine. Son mode de vie n'est pas sain. L'air de cette région est réputé sain. Il n'est pas sain de ruminer de telles pensées. Saines distractions, saines occupations.*

Par ext. MARINE. Qui ne présente pas de danger. *La côte est saine.*

**SAINBOIS** n. m. XVI<sup>e</sup> siècle, *sainct-bois* ; XVIII<sup>e</sup> siècle, *saint-bois* et *sainbois*. Composé de *sain(c)t*, puis de *sain*, et de *bois*, les vertus curatives de cette plante pouvant justifier la formation avec *saint* comme avec *sain*.

BOT. Espèce de daphné au feuillage coriace vert clair, aux petites fleurs blanches et odorantes, aux baies rouges et généralement toxiques (on dit aussi *Garou*). *L'écorce de sainbois était autrefois employée dans la fabrication d'un onguent vésicatoire.*

**SAINDOUX** n. m. XIII<sup>e</sup> siècle. Composé de l'ancien français *sain*, « graisse de sanglier », lui-même issu du latin *sagina*, « graisse », et de *doux*.

Graisse de porc fondue, onctueuse et blanche. *Une friture au saindoux. Des pains de saindoux.*

**SAINEMENT** adv. XI<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sain*.

D'une manière saine, qui permet d'être en bonne santé. *Il n'est pas logé sainement. Manger sainement.*

Fig. Avec justesse, de façon sensée. *Juger sainement des choses. Voilà qui est sainement pensé.*

**SAINFOIN** n. m. XVI<sup>e</sup> siècle, *sainct-foin*, *saint-foin*, puis *sainfoin*. Composé de *sain(c)t*, puis de *sain*, et de *foin*, les vertus curatives de cette plante pouvant justifier la formation avec *saint* ou avec *sain*.

Plante vivace fourragère, de la famille des Légumineuses, à fleurs roses ou rouges, naguère appelée esparcette. *Sainfoin cultivé, sainfoin des sables.*

**SAINT, SAINTE** adj. et n. X<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *sanctus*, « sacré, inviolable », puis, en latin chrétien, « saint, pur, consacré à Dieu ».

**I.** Adj. *Saint* entre dans la formation d'un grand nombre de mots composés, dont les plus courants font l'objet d'une entrée ci-après. **1.** Se dit de Dieu en ce qu'il est essentiellement pur et souverainement parfait. *Dieu saint. La sainte Trinité. Le Saint-Esprit ou l'Esprit-Saint, voir Esprit.* « *Saint, saint, saint est le Seigneur* », paroles de l'Ancien Testament, reprises dans la liturgie chrétienne.

Par ext. Se dit des créatures approchant la pureté et la perfection divines et, en particulier, d'hommes et de femmes sanctifiés par leur pratique des vertus évangéliques, que l'Église catholique et les Églises orthodoxes reconnaissent solennellement par la canonisation (*Saint* ne prend pas de majuscule, sauf dans des expressions désignant la Vierge Marie, la famille et l'entourage de Jésus, et le roi Louis IX). *Prier la Sainte Vierge. La Sainte Famille, voir Famille. Les Saintes Femmes, dans les Évangiles, groupe de femmes comprenant notamment Marie de Magdala, Marie, mère de Jacques, et Salomé, qui suivaient Jésus et les apôtres. La captivité de Saint Louis. Le peuple saint, voir Peuple. Les saintes cohortes, voir Cohorte. Saint Pierre, saint Paul, saint Augustin. Sainte Thérèse d'Avila. L'Apocalypse de saint Jean, le dernier livre du Nouveau Testament. Les saints Innocents, voir Innocent. Sainte Geneviève est la patronne de la ville de Paris, sainte Cécile,*

*de la musique. Le saint curé d'Ars. Nombre de peintres ont représenté le martyr de saint Sébastien et l'épisode de saint Michel terrassant le dragon. La fête de sainte Catherine, la fête de saint Yves ou, ellipt., la Sainte-Catherine, la Saint-Yves. Coiffer sainte Catherine (fig. et fam.), voir Coiffer. Quand il pleut à la Saint-Médard, il pleut quarante jours plus tard. Les feux de la Saint-Jean. La Saint-Sylvestre, le 31 décembre. La Saint-Nicolas, le 6 décembre, date à laquelle, dans les régions de l'Est et du Nord de l'Europe, on offre des présents. Le massacre de la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572.*

Dans la composition de noms de lieux, d'édifices religieux, de congrégations, etc., ou de noms de famille (*Saint* prend une majuscule et se joint par un trait d'union au nom qu'il qualifie). *La ville de Saint-Étienne* ou, ellipt., *Saint-Étienne. La rue Saint-Honoré. Le massif de la Sainte-Baume. Le fleuve Saint-Laurent. La place Saint-Marc à Venise. La cathédrale Saint-Gervais-et-Saint-Protais* ou, ellipt., *Saint-Gervais-et-Saint-Protais*, la cathédrale placée sous un tel patronage. *La basilique Saint-Denis. L'ordre de Saint-Benoît. Les pèlerins de Saint-Jacques. Le duc de Saint-Simon. Camille Saint-Saëns.*

Spécialt. *Le Saint-Père*, titre de respect que l'on donne au pape. On dit *Notre saint-père le pape* et, quand on s'adresse à lui, *Très Saint-Père*.

Loc. et expr. fig. *Un saint Jean Bouche d'or*, voir *Bouche. Déshabiller saint Pierre pour habiller saint Paul* ou, ellipt., *déshabiller Pierre pour habiller Paul*, remplacer un inconvenient, un mal par un autre. *Sainte nitouche*, voir *Nitouche. Ventre-saint-gris*, ancien juron. *Feu Saint-Elme*, voir *Feu I*. ZOOLOGIE. *Coquille Saint-Jacques*, voir *Coquille*. – BOT. *Herbe de Saint-Benoît, de Saint-Jacques*, autres noms de la benoîte, de la jacobée. *Tricholome de la Saint-Georges*, autre nom du mousseron. *Herbes de la Saint-Jean*, voir *Herbe*. – CUIS. *Potage Saint-Germain*, voir *Potage*. – PATHOLOGIE. *Danse de Saint-Guy*, nom populaire d'une variété de chorée provoquée par une infection due à un streptocoque, touchant en particulier les enfants et les adolescents. Vieilli. *Feu Saint-Antoine*, syn. de *Mal des ardents*, voir *Ardent*.

Par affaibl. Se dit d'une personne dont la vertu est exemplaire (parfois iron.). *Un saint homme, une sainte femme.*

Titres célèbres : *Le Véritable Saint Genest*, de Rotrou (1647) ; *La Passion selon saint Jean* et *La Passion selon saint Matthieu*, oratorios de Jean-Sébastien Bach (1724 ; 1727 ou 1729) ; *Le Reniement de saint Pierre*, oratorio de Marc-Antoine Charpentier (vers 1667).

**2.** Se dit de ce qui se rapporte à Dieu ou à son culte, de ce qui est dédié à Dieu et, à ce titre, est sacré. *La sainte Bible. Le saint Coran. Livres saints, voir Livre I. Une sainte relique. Une image sainte. Une église, un temple, une mosquée sont des lieux saints. Cité sainte, voir Cité. La Mecque est une des villes saintes des musulmans.*

Loc. et expr. *Guerre sainte*, voir *Guerre. Histoire sainte*, voir *Histoire. La sainte Russie*, nom parfois donné à la Russie à partir de la christianisation du pays et jusqu'à la Révolution de 1917. *Dieu vous ait en sa sainte garde*, voir *Garde I*.

Spécialt. RELIG. CHRÉTIENNE. *L'Écriture sainte* ou *les Saintes Écritures. La sainte Croix, la sainte lance*, voir *Croix, Lance. Le saint suaire, voir Suaire. La Sainte Face, voir Face. Les Lieux saints, les Saints Lieux*, où se déroula la vie du Christ. *Un pèlerinage en Terre sainte. Le Saint-Sépulcre* ou, simplement, *le Sépulcre*, selon la tradition chrétienne, le tombeau, situé à Jérusalem, où le corps du Christ fut déposé. *La Sainte-Chapelle*, édifice construit à Paris, dans l'île de la Cité, par Saint Louis pour recevoir les reliques de la passion du Christ. *Le Saint-Siège*, le siège de la papauté et, par méton., l'État du Vatican, son

gouvernement (on dit aussi *le Siège apostolique*). *Pendant la vacance du Saint-Siège. Les décisions du Saint-Siège. Le saint ministère*, le sacerdoce (on dit aussi *le ministère des autels*). *La Semaine sainte*, la semaine qui précède le jour de Pâques. *Le Jeudi saint, le Vendredi saint. La sainte quarantaine* ou, simplement, *la quarantaine*, le carême. *Une année sainte*, pour laquelle le pape promulgue un jubilé. – LITURG. *Les saintes espèces*, voir *Espèce*. *Le saint chrême*, dans l'Église catholique et les Églises orthodoxes, chrême consacré le Jeudi saint. *La sainte ampoule*, voir *Ampoule*. *Les saintes huiles*, voir *Huile*. *Les saints mystères*, voir *Mystère*. *Le saint sacrifice de l'autel*, la messe. *Le saint sacrement*, voir *Sacrement*. *La Sainte Cène*, voir *Cène*. *Le saint office* ou, simplement, *l'office*, l'ensemble des heures canonicales, des prières et des lectures récitées ou chantées à divers moments de la journée, qui sont contenues dans le bréviaire romain (on dit aussi *l'office divin*). – HIST. *Le Saint-Office*, nom qui était donné à la congrégation de l'Inquisition établie à Rome et, par ext., au tribunal de l'Inquisition. *En Espagne, le Saint-Office fut instauré en 1478 à la demande des Rois catholiques. La Sainte Ligue*, voir *Ligue*. *Le Saint-Empire romain germanique* ou, simplement, *le Saint-Empire*, s'est dit de l'Empire d'Occident rétabli par Charlemagne, puis de l'Empire germanique. *Le traité de la Sainte-Alliance* ou, simplement, *la Sainte-Alliance*, traité signé par la Russie, la Prusse et l'Autriche le 26 septembre 1815, après la défaite de Napoléon I<sup>er</sup>, et qui prônait l'instauration des préceptes de justice, de paix et de charité chrétienne en Europe.

Titre célèbre : *La Semaine sainte*, de Louis Aragon (1958).

3. Se dit de ce qui est inspiré par l'amour de Dieu, par la piété. *Une sainte ferveur. Mener une vie sainte.*

Loc. et expr. fig. *Une sainte colère*, pleinement justifiée, par allusion à la colère de Jésus chassant les marchands du Temple. Fam. *Toute la sainte journée*, voir *Journée*. *Une sainte frousse, une sainte horreur*, une peur, une horreur extrêmes.

II. N. 1. Homme ou femme dont la vie illustre les vertus évangéliques et, en particulier, qui sont solennellement reconnus dans les Églises catholique et orthodoxes par la canonisation. *Les premiers saints étaient des martyrs. Le protestantisme refuse le culte des saints. Les bienheureux et les saints. Canon des saints*, voir *Canon I. La litanie des saints. Les Actes des saints*, voir *Acte. Fleur des saints*, voir *Fleur*. « *La Légende dorée* », écrite par Jacques de Voragine au XIII<sup>e</sup> siècle, regroupe différentes vies de saints. *Le saint du jour*, voir *Jour*. *La Toussaint est le jour où l'on célèbre tous les saints. Les saints de glace*, voir *Glace*. Par méton. Image, représentation de cet homme, de cette femme. *Un saint en bois polychrome*.

Spécialt. Tout chrétien. Surtout dans la locution *La communion des saints*, la société des fidèles, qu'ils soient vivants, en état de béatitude ou au purgatoire, qui permet à chacun d'être solidaire de la souffrance des uns et de bénéficier des œuvres justes des autres. *La réversibilité des mérites dans la communion des saints. Bernanos a évoqué avec une grande force la communion des saints.*

Par anal. Personne aux qualités morales admirables. *C'est un vrai saint laïque. Ce ne sont pas des saints.*

Loc. et expr. fig. *Se recommander à tous les saints du paradis*, voir *Paradis*. *Il est comme un saint dans sa niche* (vieilli), figé, immobile. Fam. *Elle est belle à damner un saint*, voir *Damner*. *Ne pas savoir à quel saint se vouer*, ne savoir où trouver secours, être dans le désarroi. *Par tous les saints !*

s'emploie pour manifester la colère, l'indignation, etc. *Un petit saint, une petite sainte*, se dit ironiquement d'une personne qui se fait passer pour innocente, droite, pure.

Prov. *Comme on connaît ses saints, on les honore*, on agit envers autrui selon l'idée que l'on a de lui, de sa valeur. *Il vaut mieux s'adresser au bon Dieu, avoir affaire à Dieu qu'à ses saints*, voir *Adresser*.

2. N. m. Lieu sacré. Seulement dans la locution. *Le Saint des Saints*, la partie la plus intérieure et la plus sacrée du tabernacle ou ensuite du Temple de Salomon, où l'Arche d'alliance était renfermée. *Seul le grand prêtre pouvait entrer dans le Saint des Saints.*

Fig. et plaisant. La partie la plus retirée d'un lieu ; la composante la plus secrète, la plus importante d'une entité, d'une organisation, etc. *La commission du Dictionnaire est le saint des saints de l'Académie française.*

\***SAINT-BERNARD** n. m. inv. XI<sup>e</sup> siècle, chien du Mont Saint-Bernard, puis *saint-bernard*. Tiré du nom du col du Grand-Saint-Bernard, où ces chiens furent d'abord utilisés.

Grand chien au pelage blanc et roux, naguère dressé pour le sauvetage en montagne. *Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, le saint-bernard est traditionnellement représenté avec un petit tonneau d'eau-de-vie accroché au cou.*

Fig. et plaisant. Personne toujours prête à rendre service. *C'est un vrai saint-bernard.*

\***SAINT-CRÉPIN** n. m. inv. Voir *Crépin*.

**SAINT-CYRIEN** n. m. (pl. *Saint-cyriens*). XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *Saint-Cyr*, ville des Yvelines où se trouvait une célèbre école militaire située aujourd'hui à Coëtquidan, en Bretagne.

Élève officier de l'École militaire de Saint-Cyr.

**SAINTE-BARBE** n. f. (pl. *Saintes-barbes*). XVII<sup>e</sup> siècle. Tiré de *sainte Barbe*, patronne des artilleurs, des mineurs et des pompiers.

MARINE ANCIENNE. Partie du vaisseau où l'on entreposait les ustensiles d'artillerie et la poudre. *La sainte-barbe était réservée au maître canonier et seul le capitaine du vaisseau en détenait la clé.*

\***SAINTE-MAURE** n. m. inv. XX<sup>e</sup> siècle, fromage de Sainte-Maure, puis *sainte-maure*. Tiré de *Sainte-Maure-de-Touraine*, ville d'Indre-et-Loire où ce fromage fut d'abord fabriqué.

Fromage de chèvre fabriqué en Touraine, dont la croûte est cendrée et qui se présente sous la forme d'une bûche transpercée d'une paille.

**SAINTEMENT** adv. XII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saint*.

D'une manière sainte, conformément aux vertus évangéliques. *Il a vécu, est mort saintement.*

\***SAINT-ÉMILION** n. m. inv. XVIII<sup>e</sup> siècle. Tiré de *Saint-Émilion*, commune de Gironde où ce vin fut d'abord produit.

Vin rouge de Bordeaux, issu de vignobles situés sur la rive droite de la Dordogne aux alentours du village du même nom. *Les saint-émilion sont des vins de garde exceptionnels.*

\***SAINT-ESTÈPHE** n. m. inv. XIX<sup>e</sup> siècle. Tiré de *Saint-Estèphe*, commune de Gironde où est produit ce vin.

Vin rouge de Bordeaux riche en tanin, issu de vignobles situés dans le Médoc, sur la rive gauche de la Gironde.

**SAINTETÉ** n. f. XII<sup>e</sup> siècle, *saintité* ; XIII<sup>e</sup> siècle, *saincteté*. Réfection de l'ancien français *sainté* ou *saintée*, de même sens, sur le modèle du latin *sanctitas*, « caractère sacré, inviolabilité », puis, en latin chrétien, titre donné aux évêques.

1. Perfection que l'on ne trouve qu'en Dieu. *La sainteté de Dieu. La sainteté est une des quatre propriétés fondamentales de l'Église catholique. L'Esprit de sainteté, le Saint-Esprit.*

Par ext. Qualité d'une personne qui, par sa vie et ses œuvres, s'approche de cette perfection et, en particulier, qui est reconnue officiellement dans l'Église catholique et les Églises orthodoxes par la canonisation. *La sainteté de François de Sales, de Thérèse de Lisieux, de Serge de Radonège. L'oraison est un chemin de sainteté. Dans les premiers siècles chrétiens, la sainteté pouvait être déclarée par simple acclamation du peuple ou par décret épiscopal.* Par méton. *La sainteté de ses actions.*

Loc. *Odeur de sainteté, voir Odeur.*

Spécialt. Avec une majuscule. Titre d'honneur et de respect dont on se sert pour s'adresser au pape ou pour parler de lui. *Votre Sainteté. L'audience que Sa Sainteté leur a accordée. Sa Sainteté* ou, par abréviation, *S. S. Paul IV.*

2. Caractère de ce qui est saint en tant qu'il se rapporte à Dieu et à son culte. *La sainteté des mystères de la religion chrétienne. La sainteté du sacrement du mariage.*

**SAINT-FRUSQUIN** n. m. inv. Voir *Frusquin*.

**SAINT-GERMAIN** n. m. inv. XVIII<sup>e</sup> siècle. Tiré de *Saint-Germain*, commune de la Sarthe où est produite cette poire.

Variété ancienne de poire, grosse et allongée, à la chair sucrée et à la peau généralement verte.

\***SAINT-GLINGLIN (À LA)** loc. adv. XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *saint* et de *glinglin*, lui-même d'origine obscure.

Fam. Indique qu'une chose est repoussée à un terme très lointain, qu'elle n'advient jamais. *Elle a reporté notre rencontre à la saint-glinglin.*

**SAINT-HONORÉ** n. m. inv. XIX<sup>e</sup> siècle. Tiré de *saint Honoré*, patron des boulangers.

PÂTISS. Gâteau fait d'une base de pâte feuilletée et d'une couronne de choux garnis à l'origine de crème Chiboust et, plus souvent aujourd'hui, de crème Chantilly, et nappés d'un caramel croquant.

\***SAINT-MARCELLIN** (*ellin* se prononce *eulin*) n. m. inv. XX<sup>e</sup> siècle. Tiré de *Saint-Marcellin*, commune de l'Isère où ce fromage fut d'abord fabriqué.

Petit fromage de forme ronde au lait de vache, à pâte molle et à croûte fleurie, fabriqué dans le Dauphiné.

\***SAINT-NECTAIRE** n. m. inv. XX<sup>e</sup> siècle. Tiré de *Saint-Nectaire*, commune du Puy-de-Dôme où ce fromage fut d'abord fabriqué.

Fromage à pâte pressée, fabriqué en Auvergne avec du lait de vache et dont la croûte est recouverte de fines moisissures.

\***SAINTONGEAIS, -AISE** adj. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *Saintonge*, nom de la province qui couvrait une partie de la Charente-Maritime et de la Charente, lui-même issu du latin *Sanctonicum*, « le pays des Santons ».

Relatif à la Saintonge ou à ses habitants. *L'art roman saintonguais. Subst. Un Saintonguais, une Saintongaise, personne originaire de Saintonge ou qui y vit. Au masculin. Le saintonguais, dialecte parlé dans la région de Saintes, appartenant à la langue d'oïl.*

\***SAINT-PIERRE** n. m. inv. XVII<sup>e</sup> siècle. Tiré du nom de *saint Pierre*, par allusion aux empreintes que l'apôtre aurait laissées en tenant ce poisson, après que le Christ lui eut demandé d'en retirer une pièce de monnaie pour payer l'impôt.

Long poisson à la mâchoire inférieure proéminente et aux nageoires épineuses, qui porte une tache noire au milieu de chaque flanc. *La chair du saint-pierre est blanche et ferme.*

**SAINT-SIMONIEN, SAINT-SIMONIENNE** n. et adj. (pl. *Saint-simoniens, saint-simoniennes*). XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé du nom du comte de *Saint-Simon* (1760-1825).

1. N. Partisan du saint-simonisme.

2. Adj. Relatif à la doctrine du comte de Saint-Simon ; qui applique cette doctrine. *La pensée économique et sociale saint-simonienne.*

**SAINT-SIMONISME** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé du nom du comte de *Saint-Simon* (1760-1825).

Doctrine élaborée par Claude Henri de Rouvroy, comte de Saint-Simon, qui prônait l'édification d'une société nouvelle et fraternelle dans laquelle le pouvoir politique serait détenu par les véritables producteurs de biens, c'est-à-dire les ouvriers, les agriculteurs, les industriels, les savants, les banquiers, les négociants, et les créateurs de tous ordres. *La diffusion du saint-simonisme contribua au développement de la révolution industrielle. L'influence du saint-simonisme sur la pensée économique et sociale de Napoléon III. Ferdinand de Lesseps appliqua certains principes du saint-simonisme.*

\***SAISI, -IE** adj. XII<sup>e</sup> siècle. Participe passé de *saisir*.

DROIT. Se dit d'un bien confisqué par voie de saisie. *Les marchandises saisies ont été détruites par les douaniers.*

Spécialt. DROIT CIVIL. Se dit d'un débiteur qui a fait l'objet d'une saisie. *Une personne saisie peut conserver les objets indispensables à la vie courante. Tiers saisi, qui est détenteur de biens appartenant au débiteur et vers lequel, à ce titre, le créancier peut se retourner. Subst. Le saisissant et le saisi.*

**SAISIE** n. f. XVI<sup>e</sup> siècle. Forme féminine substantivée du participe passé de *saisir*.

1. Action de prendre une chose de manière à pouvoir la porter, la tenir ; résultat de cette action. *La manique facilite la saisie des plats chauds. Bonne, mauvaise saisie du manche d'une raquette.*

2. DROIT. Prise de possession d'un bien effectuée sous le contrôle d'une autorité de justice afin que le propriétaire ne puisse en faire un usage contraire à l'intérêt public ou à un intérêt privé légitime. *Procéder à une saisie. Procès-verbal de saisie. Saisie de documents à la suite d'une perquisition.*

Spécialt. DROIT CIVIL. Action par laquelle un créancier demande que les biens de son débiteur soient placés sous l'autorité de la justice afin de contraindre celui-ci à respecter ses obligations. *Saisie mobilière, immobilière. Vente sur saisie, par suite de saisie. Saisie par un huissier.*

*Saisie conservatoire*, qui frappe d'indisponibilité un bien du débiteur avant que la dette ne soit définitivement arrêtée, par opposition à *Saisie exécutoire*, qui réalise la confiscation d'un bien une fois que la dette est établie et la condamnation définitive. *La saisie conservatoire permet de se prémunir contre une insolvabilité organisée opportunément par le débiteur. Saisie foraine*, saisie conservatoire opérée sur les effets mobiliers d'un débiteur de passage. *Saisie-arrêt* ou *saisie et arrêt*, forme de saisie exécutoire naguère pratiquée par un créancier sur un bien mobilier appartenant à un tiers débiteur de son débiteur, et dont l'objet était d'empêcher le tiers de s'acquitter de sa dette envers le débiteur du saisissant. *La saisie-arrêt portant sur une somme d'argent a été remplacée par la saisie-attribution, la saisie-arrêt portant sur les meubles corporels par la saisie-appréhension et, en partie, par la saisie-vente. Saisie-exécution* ou, plus souvent aujourd'hui, *Saisie-vente*, qui permettait naguère à un créancier, muni d'un titre exécutoire, de soumettre à une vente forcée les meubles appartenant à son débiteur et de se faire ainsi payer sur leur prix. *Saisie-brandon* ou, plus souvent aujourd'hui, *saisie des récoltes sur pied*, forme de saisie exécutoire qui permet au créancier de l'exploitant d'un champ de devenir possesseur des produits encore sur pied et de les vendre aux enchères, une fois récoltés.

3. TECHN. Action de saisir des données, notamment en vue de leur traitement informatique ; résultat de cette action. *Les opérateurs de saisie d'un service informatique. Saisie en ligne. La saisie incorrecte d'un mot de passe.*

4. Fig. Le fait de concevoir, de comprendre. *Une saisie intuitive de la situation.*

**SAISINE** n. f. XII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saisir*.

1. DROIT CIVIL. Prérogative d'un héritier à qui est reconnu le droit d'entrer en possession d'une succession sans devoir solliciter une autorisation préalable.

2. En termes de procédure. Action de porter une question, une affaire devant une autorité compétente pour que celle-ci statue. *Le pouvoir de saisine. La saisine d'une cour lors d'une instruction judiciaire. Saisine pour avis, saisine au fond. La saisine du Conseil constitutionnel, du conseil de prud'hommes.*

3. MARINE. Cordage servant à fixer ou à soulever du matériel, un conteneur, etc.

**SAISIR** v. tr. et pron. XI<sup>e</sup> siècle. Issu de l'ancien haut allemand \**sazjan*, « attribuer à quelqu'un ».

I. V. tr. 1. Très vieilli. Mettre quelqu'un en possession de quelque chose. Ne se rencontre plus que dans l'adage juridique *Le mort saisit le vif*, pour signifier que le défunt transmet son bien à son héritier sans que ce dernier ait besoin d'autorisation préalable.

2. Attraper vivement, rapidement. *Saisir quelqu'un par le bras, par les cheveux. Saisir son manteau au passage. Saisir un lapin par les oreilles. Le gardien a intercepté le ballon en le saisissant des deux mains.* Fig. *Saisir le moment favorable, saisir sa chance.*

Loc. et expr. *Saisir une personne au collet*, voir *Collet. Saisir la balle au bond*, l'intercepter au moment où elle s'élève de terre et, fig., profiter de circonstances favorables. *Saisir une invitation, un mot au bond* (fig.), s'empresser d'en tirer parti. *Saisir l'occasion aux cheveux*, voir *Occasion. À saisir!* se dit, dans le langage commercial, d'une bonne affaire qu'il convient de ne pas laisser passer.

Par ext. Prendre par la force, maîtriser. *Saisir une ville, une position. Les gendarmes ont saisi le voleur.* En parlant d'un trouble physique, d'une sensation, d'un sentiment, etc. S'emparer brusquement et fortement d'une personne,

l'affecter brutalement. *Elle fut saisie par le froid. Être saisi de convulsions. La pitié le saisit à la vue de cette déchéance. Être saisi de joie, de peur.* Absolt. *Être saisi*, être frappé par une émotion, un sentiment, etc. si intenses qu'ils laissent coi ou qu'ils entraînent une perte des sens. *J'en suis encore saisi. Elle fut si saisie qu'elle s'évanouit.*

Spécialt. DROIT. Confisquer, retenir une chose par voie de saisie. *Des dossiers compromettants ont été saisis à son domicile. Saisir des meubles, des immeubles dans le cadre d'une procédure civile. Certains objets ne peuvent être saisis pour une créance.* Par méton. *Saisir un débiteur.*

3. Prendre quelqu'un ou quelque chose de manière à pouvoir le porter, le soulever, le maintenir, etc. *Saisir une cocotte par les anses pour la retirer du feu. Pour exécuter cette figure, le patineur saisit sa partenaire par la taille.* Pron. *Les deux judokas se sont saisis par les manches du kimono.*

Spécialt. MARINE. Arrimer, fixer solidement quelque chose par un cordage. *Saisir du matériel, un conteneur.*

4. Appréhender, distinguer par les sens. *D'ici, on saisit d'un regard tout le paysage. Je n'ai pu saisir que des bribes de leur conversation.*

Fig. Concevoir nettement, comprendre. *Une nuance difficile à saisir. Elle a parfaitement saisi mon intention. Ne pas saisir le sens d'une question. Le peintre a bien saisi la ressemblance entre les deux frères.*

5. En termes de procédure. Solliciter une autorité compétente pour qu'elle statue sur une affaire. *Saisir la cour d'appel, la police des polices. Saisir le tribunal de commerce pour fraude. La seconde chambre du tribunal de première instance a été saisie.*

6. CUIS. Mettre un aliment en contact avec une surface très chaude ou le jeter dans un liquide bouillant afin de le cuire superficiellement. *Saisir des oignons dans une poêle. Saisir un aliment dans de l'huile.* Au participe passé, adjt. *Un bifteck bien saisi.*

7. TECHN. Enregistrer des données dans une machine, dans un système, notamment en vue de leur traitement informatique. *Saisir un texte, un document. Saisir son code sur un téléphone portable.*

II. V. pron. 1. Se rendre maître d'une personne, d'un animal, s'emparer d'une chose, notamment par la force, par l'adresse. *Saisissez-vous de cet homme! Se saisir d'une place forte, d'une ville. Après copulation, la mante religieuse se saisit du mâle et le dévore. Se saisir d'un couteau.* Fig. *Richard III se saisit du trône d'Angleterre. La presse s'est saisie de l'affaire.*

2. Prendre une chose de manière à bien la tenir. *Sa trompe permet à l'éléphant de se saisir de sa nourriture. Dans la fable, le renard se saisit du fromage que le corbeau a laissé tomber.*

**SAISSABLE** adj. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saisir*.

Qui peut être saisi. Ne s'emploie guère qu'en droit, à propos d'un bien qui peut faire l'objet d'une saisie. *Cette rente n'est pas saisissable.*

**SAISSANT, -ANTE** adj. XVII<sup>e</sup> siècle. Participe présent de *saisir*.

1. Qui surprend par son intensité. *Un froid saisissant.*

Fig. Qui produit un fort effet, exerce une vive impression. *La vue du Mont-Saint-Michel est saisissante. Un discours, un spectacle saisissant.*

2. DROIT CIVIL. Qui pratique une saisie. *Créancier saisissant.* Subst. *Le saisissant et le saisi. Premier saisissant*, qui a pratiqué une saisie le premier et bénéficié, à ce titre, d'une priorité sur les autres.

**SAISISSEMENT** n. m. XII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saisir*.

Impression subite et violente, causée en particulier par le froid. *Il est tombé dans l'étang gelé et le saisissement l'a rendu malade.*

Fig. Réaction très vive engendrée par une émotion, un sentiment, etc. *Il n'est pas encore revenu du saisissement que lui a procuré son arrivée. Être muet de saisissement.*

**SAISON** n. f. XII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *satio*, « action de semer, de planter », puis « époque favorable pour semer », lui-même dérivé de *satum*, supin de *serere*, « planter, semer ».

1. Chacune des périodes de l'année qui, dans une région donnée, est caractérisée par certaines conditions climatiques, telles que l'ensoleillement ou la pluviométrie, et par un certain état de la végétation. *Dans les régions tropicales, l'année comprend deux périodes, la saison humide, encore appelée saison des pluies, et la saison sèche. La longueur des saisons varie selon les latitudes.*

Désigne en particulier, dans les régions de climat tempéré, l'une des quatre parties de l'année durant chacune trois mois, et dont deux commencent aux solstices, les deux autres aux équinoxes. *Les quatre saisons sont le printemps, l'été, l'automne et l'hiver. La succession, le cycle des saisons. Arcimboldo, Poussin ont peint les saisons. Une tenue que l'on peut porter en toute saison. Il est rare de voir des grues cendrées en cette saison. Des températures de saison. Loc. La saison nouvelle, le printemps. La saison des frimas, l'hiver. Mimosa des quatre saisons, marchande des quatre-saisons, voir Quatre. En composition. Quatre-saisons, Arrière-saison, Demi-saison, voir ces mots.*

Par ext. *La belle saison*, se dit de la période la plus plaisante de l'année, par opposition à *la mauvaise saison*.

Par anal. Phase, étape de l'existence humaine. *Les saisons de la vie. La saison des plaisirs, des amours.*

Titres célèbres : *Les Quatre Saisons*, concertos de Vivaldi (1728) ; *Une saison en enfer*, d'Arthur Rimbaud (1873).

2. Période propice à la récolte de certaines productions fruitières, céréalières, florales, etc., ou à la pêche, à la chasse de certains animaux. *La saison des abricots. Mangez des fraises, c'est la pleine saison ! Des légumes, des fruits de saison. La saison est en avance cette année, les conditions météorologiques permettent une récolte précoce. Ce n'est plus la saison des araignées de mer, des perdreaux.*

Désigne aussi l'époque de l'année favorable à certaines activités, où l'on se livre à certaines occupations. *La saison des labours, des semailles, des foins. Saison de pêche*, temps durant lequel un certain type de pêche est pratiqué. *Les terre-neuvas partaient pour une saison de pêche à la morue de six à huit mois. La saison des bains de mer. La saison théâtrale, musicale. Recruter un joueur pour la prochaine saison sportive.*

Loc. *La saison touristique* ou, simplement, *la saison*. *Hors saison, la côte méditerranéenne est beaucoup plus agréable. Période de haute, de basse saison ou la haute, la basse saison*, lors de laquelle la fréquentation est plus ou moins grande, et où se pratiquent en conséquence des prix plus ou moins élevés. *La saison creuse*, période qui sépare deux saisons sportives, touristiques, etc. (on dit aussi, moins bien, *Intersaison*). *La saison londonienne* ou, simplement, *la saison*, période, de janvier à avril, durant laquelle, autrefois, la haute société anglaise profitait des divertissements de la capitale et où les jeunes filles faisaient leur entrée dans le monde. *La saison des amours*, désigne, chez les animaux, la période au cours de laquelle a lieu l'accouplement.

En composition. *Morte-saison*, voir ce mot.

Par ext. TÉLÉV. Ensemble d'épisodes d'une série, généralement tournés d'un seul tenant et diffusés à une période déterminée de l'année. *Cette série à succès en est à sa quatrième saison.*

3. Fig. et class. Moment opportun. *En temps et saison. Vos conseils ne sont plus de saison. Ce propos est hors de saison*, il ne convient pas aux circonstances.

**SAISONNIER, -IÈRE** adj. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saison*.

1. Qui est propre à telle ou telle saison. *Température inférieure aux normales saisonnières.*

2. Qui a lieu, se produit à une période donnée de l'année. *La vente de glaces est une activité saisonnière. Location saisonnière. Des déplacements saisonniers. Spécialt. STAT. Variations saisonnières*, fluctuations cycliques des phénomènes économiques faisant l'objet d'une pondération dans un calcul statistique. *L'établissement du taux de chômage est soumis à une correction des variations saisonnières.*

Par ext. *Un ouvrier, un employé saisonnier* ou, ellipt. et subst., *un saisonnier*, dont l'activité est liée à une saison particulière. *Recruter des saisonniers pour les vendanges.*

**SAJOU** n. m. XVIII<sup>e</sup> siècle. Forme altérée de *sapajou*, lui-même emprunté du tupi *sapajou*, de même sens.

ZOOL. Nom donné à plusieurs espèces de saïmiris et de capucins, très répandues dans l'Amérique tropicale (on dit plus souvent *Sapajou*).

\***SAKÉ** n. m. XVII<sup>e</sup> siècle. Mot japonais, de même sens.

Boisson alcoolisée japonaise, confectionnée à partir de riz fermenté. *Le saké peut se boire tiède.*

Titre célèbre : *Le Goût du saké*, film d'Ozu (1962).

\***SAKI** n. m. XVIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du tupi *sahy*, « singe ».

ZOOL. Singe très répandu en Amérique et dont il existe de nombreuses espèces, qui possède une fourrure épaisse, une face ronde et une longue queue touffue non préhensile. *Le saki satan est remarquable par sa barbe. Saki à face blanche.*

\***SALACE** adj. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *salax*, « lubrique, lascif », lui-même dérivé de *salire*, « sauter » et « saillir, couvrir une femelle ».

Qui cherche les plaisirs sexuels ; qui se montre leste, osé, licencieux, particulièrement dans ses paroles. *Un individu salace. Surtout par méton. Une plaisanterie salace. Des propos salaces.*

\***SALACITÉ** n. f. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *salacitas*, de même sens, lui-même dérivé de *salax*, « lubrique, lascif ».

Lubrilité, forte inclination aux plaisirs charnels. Surtout par méton. *La salacité de ses histoires ne laisse pas d'étonner.*

**I. SALADE** n. f. XV<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'italien du nord *salada*, participe passé de *salare*, « saler ».

1. Mets composé de plantes herbacées ou de légumes que l'on assaisonne le plus souvent d'une vinaigrette et que l'on consomme froid. *Salade de mâche, de chicorée. Salade de pommes de terre. Salade de tomates et de haricots verts. Des couverts à salade en bois d'olivier.*

Par méton. Désigne plus particulièrement certaines de ces plantes, aux feuilles vertes et disposées en rosette, que l'on cultive dans un jardin potager. *La laitue et la scarole*

sont des salades. Une *salade frisée* ou, ellipt. et subst., *une frisée*. *Repiquer des plants de salade*. *Essorer la salade*. *Fatiguer la salade*, voir *Fatiguer*.

Par anal. *Salade de harengs*, *de museau*. *Salade de fruits*.

Loc. et expr. *En salade*, se dit d'un aliment servi froid, coupé en morceaux et assaisonné. *Des concombres en salade*. *Un panier à salade*, voir *Panier*. *Salade panachée*, voir *Panaché*. *Salade composée*, par opposition à *Salade verte*. *Salade niçoise*, *salade russe*, *salade piémontaise*, voir *Niçois*, *Russe*, *Piémontais*. Fig. et fam. *Vendre sa salade*, voir *Vendre*.

2. Fig. et fam. Pot-pourri, mélange incohérent. *Le programme de ce candidat est une vraie salade*.

Au pluriel. Mensonge. *Il nous a raconté des salades*.

**II. SALADE** n. f. xv<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'italien *celata*, de même sens, lui-même dérivé de *cielo*, « ciel, voûte céleste », à cause de la forme très bombée de ce casque.

Sorte de casque rond en fer à visière courte, en usage du xv<sup>e</sup> au xvii<sup>e</sup> siècle. *La salade était le plus souvent portée par les cavaliers*. *La salade de don Quichotte*.

**SALADIER** n. m. xvi<sup>e</sup> siècle, au sens de « marchand de salades » ; xvii<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Dérivé de *salade I*.

Plat rond et creux, sans anses, dans lequel on présente la salade et parfois d'autres mets. *Saladier de porcelaine*, *saladier en verre*. Par méton. *Se partager un plein saladier de mousse au chocolat*.

\***SALAFISME** n. m. xx<sup>e</sup> siècle. Dérivé de l'arabe *salaf*, « ancêtre, prédécesseur ».

Mouvement de réforme sunnite fondamentaliste apparu à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, qui prône un retour à l'islam des origines et à ses pratiques.

\***SALAFISTE** adj. xx<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *salafisme*.

Relatif au salafisme ; qui est partisan du salafisme. *Un imam salafiste*. Subst. *Un, une salafiste*.

**SALAGE** n. m. xiii<sup>e</sup> siècle, au sens de « gabelle » ; xvii<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Dérivé de *saler*.

1. Action de saler quelque chose, notamment un aliment pour le conserver ou en relever le goût ; résultat de cette action. *Salage de jambons*. *Procéder au salage d'un fromage de chèvre*.

2. Opération qui consiste à répandre du sel sur la chaussée pour éviter la formation de glace ou faire fondre la neige.

**SALAIRE** n. m. xiii<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *salarium*, « ration de sel », puis « solde pour acheter du sel » et, enfin, « salaire », lui-même dérivé de *sal*, « sel ».

Ce qui est donné en rétribution d'un travail par un employeur à un employé conformément aux termes d'un contrat. *Le salaire est généralement constitué d'une somme d'argent, mais prend parfois la forme d'un avantage en nature*. *Un faible, un modique salaire*. *Un salaire élevé*. *Salaire annuel, mensuel, horaire*. *Salaire journalier de référence*. *Une augmentation de salaire*. *Avance sur salaire*. *Bulletin de salaire*, document délivré par l'employeur et indiquant le montant de la paie, des charges sociales, etc. (on dit aussi *Bulletin de paie*). *La grille des salaires de la fonction publique*. Loc. *Salaire de base*, voir *Base*. *Salaire brut, net, réel, nominal*, voir *Brut, Net, Réel, Nominal*. *Salaire minimum interprofessionnel de croissance* ou, par abréviation, *SMIC*, qui est fixé par décret par les pouvoirs publics et au-dessous duquel un salarié ne peut être payé. ÉCON. *Loi d'airain des salaires*, voir *Airain*.

Fig. Récompense ou châtiment que l'on reçoit en retour d'une action, bonne ou mauvaise. *Est-ce là tout le salaire de ses bienfaits ? Elle a reçu le salaire de sa faute*.

Expr. proverbiale. *Toute peine mérite salaire*.

Titre célèbre : *Le Salaire de la peur*, roman de Georges Arnaud (1950) et film d'Henri-Georges Clouzot (1953).

**SALAIISON** n. f. xiii<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saler*.

CUIS. Action de saler des viandes ou d'autres aliments afin de les conserver. *Salaison à sec*, *salaison par saumurage*. Par méton. Le produit ainsi traité. Au pluriel. *Les salaisons lui sont interdites*.

**SALAMALEC** n. m. xvi<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'expression arabe *salam alayk*, « paix sur toi », elle-même composée de *salam*, « paix, salut », et *alayk*, « sur toi ».

Fam. et plaisant. Le plus souvent au pluriel. Marque outrée de politesse, de respect. *Il m'a fait des salamalecs*.

**SALAMANDRE** n. f. xii<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *salamandra*, du grec *salamandra*, de même sens.

1. Amphibien de la sous-classe des Urodèles, à la queue de taille moyenne et au bout arrondi, qui vit surtout en milieu terrestre à l'âge adulte. *La salamandre commune est noire tachetée de jaune orangé*. *On attribuait autrefois aux salamandres la faculté de vivre dans le feu*. *François I<sup>er</sup> avait pour emblème la salamandre*.

Par anal. *La salamandre géante du Japon*. *Salamandre blanche*, autre nom du protée.

2. TECHN. Four à forte chaleur radiante permettant de gratiner, de glacer ou de caraméliser un plat. *La salamandre est surtout utilisée dans la restauration*.

3. Anciennt. Poêle à combustion lente.

\***SALAMI** n. m. xvii<sup>e</sup> siècle. Mot italien, pluriel de *salame*, « saucisson de porc salé et séché », lui-même dérivé de *sale*, « sel ».

Gros saucisson sec originaire d'Italie, constitué de morceaux finement hachés de porc ou d'autres viandes et de gras.

**SALANGANE** n. f. xviii<sup>e</sup> siècle. Mot d'une langue des Philippines.

ZOOL. Oiseau des mers de Chine et du Pacifique, proche du martinet, dont certaines espèces sont connues pour fabriquer avec leur salive des nids comestibles appelés nids d'hirondelle. *Salangane à nid blanc, à nid noir*. *Salangane des Mascareignes*.

**SALANT, -ANTE** adj. xv<sup>e</sup> siècle. Participe présent de *saler*.

Qui produit du sel. Ne s'emploie guère que dans la locution *Marais salant*, bassin entouré d'une digue, communiquant avec la mer, où l'on retient l'eau afin de la laisser s'évaporer et d'en recueillir le sel ; par méton., souvent au pluriel, exploitation où l'on produit du sel dans de tels bassins (s'emploie surtout pour désigner les exploitations de la côte atlantique). *Les marais salants de Guérande*.

\***SALARIAL, -IALE** adj. (pl. *Salariaux, -iales*). xx<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *salaire*.

1. Relatif au salaire. *Une convention salariale*. *Des négociations salariales*.

Spécialt. ADM. *Point d'indice salarial*, unité de calcul permettant de fixer le montant d'un salaire de base. – ÉCON. *Masse salariale*, ensemble des salaires versés par une entreprise, une collectivité. *Portage salarial*, voir *Portage*.

2. Qui se rapporte au salarié. *Cotisations salariales* ou *part salariale*, contributions au financement de divers organismes, en particulier de la Sécurité sociale, qui sont à la charge du salarié et déduites de son salaire brut. *Les cotisations salariales et les cotisations patronales*.

**SALARIAT** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *salarié*.

1. Régime économique dans lequel le travail est rémunéré par un salaire ; état, statut de salarié. *Le développement de l'industrie au XIX<sup>e</sup> siècle a entraîné l'essor du salariat. Un contrat de salariat.*

2. Ensemble constitué par les salariés. *Les revendications du salariat.*

\***SALARIÉ, -ÉE** adj. xv<sup>e</sup> siècle. Participe passé de *salarier*.

1. Qui reçoit un salaire en rétribution de son travail ; dont le salaire constitue l'essentiel du revenu. *Un employé salarié. La main-d'œuvre salariée.*

Subst. *Les congés payés des salariés. Un salarié payé au mois.* En composition. *Non-salarié*, voir ce mot.

2. Qui donne lieu au paiement d'un salaire. *Un travail salarié. Une activité non salariée.*

**SALARIER** v. tr. (se conjugue comme *Crier*). xiv<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *salairer*.

Rétribuer un travailleur par un salaire. *Salairer un médecin.*

**SALAUD, -AUDE** n. (rare au féminin). xiii<sup>e</sup> siècle, d'abord comme adjectif, pour qualifier quelqu'un de très sale. Dérivé de *sale*.

Pop. S'emploie comme terme d'injure pour désigner une personne digne du plus profond mépris, très vile (au féminin, on dit plutôt *Salope*). Adj. *C'est vraiment salaud de sa part.*

\***SALAUDERIE** n. f. xv<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *salaud*.

Caractère d'une personne d'une grande saleté (très vieilli).

Fig. Surtout au pluriel. Acte ou propos grossier, obscène. *Faire, dire des salauderies.*

**SALE** adj. xii<sup>e</sup> siècle. Issu du francique \**salo*, « trouble, terne, sale ».

1. Qui a été taché, souillé ; qui n'a pas été nettoyé, entretenu depuis un certain temps. *De la vaisselle sale. Mettre un vêtement dans la panière de linge sale* ou, ellipt. et subst., *mettre un vêtement au sale. L'évacuation des eaux sales. Les rues de la capitale sont très sales. Des vitres sales.* En parlant d'une personne. Qui s'est livré à une activité l'obligeant à se laver ; qui néglige son hygiène corporelle, ne prend pas soin de son intérieur, des objets qui lui servent. *En rentrant de son entraînement, il était très sale. Ces gens sont sales. Par méton. Avoir les mains, les ongles, les cheveux, les oreilles sales.*

Expr. *Être sale comme un peigne, comme un cochon* (fam.), dégoûtant. *Porter quelqu'un comme un paquet de linge sale* (fam.), sans aucun égard. Fig. *Avoir les mains sales*, avoir usé de moyens illégaux ou réprouvés par la morale pour mener à bien une action, une entreprise. Fam. *Laver son linge sale en famille*, régler entre soi ses conflits.

Par anal. Qui n'est pas soigné. *Le cahier de cet écolier, le travail de cet artisan est sale.*

Par ext. Se dit d'une couleur terne, qui manque d'éclat. *Blanc sale. Les teintes de ce tableau sont sales, brouillées, mal fondues.*

Titre célèbre : *Les Mains sales*, de Sartre (1948).

2. Fig. Qui heurte la pudeur, obscène ; par ext., vil, moralement condamnable. *Des propos, des images sales. Cette affaire est bien sale. De l'argent sale*, gagné de façon illicite.

Spécialt. Placé avant le nom. Se dit, familièrement, d'un être méchant ou pénible, ou bien de ce qui est très désagréable, fort déplaisant. *Méfie-toi, c'est un sale bonhomme, un sale type. Un sale gosse. Il va tout gâcher avec son sale caractère. Il m'arrive une sale histoire. On lui a joué un sale tour. Il a attrapé une sale grippe. Quel sale temps!* Avec une valeur intensive. *Sale traître!* Loc. *Une sale blague*, une action, une décision qui a des conséquences fâcheuses ou désagréables. *Avoir une sale tête* ou, pop., *une sale gueule*, avoir mauvaise mine ; avoir un visage qui inspire l'antipathie et la méfiance. *Il a, il fait une sale tête. Le sale boulot*, une tâche pénible, voire moralement condamnable, mais qui paraît nécessaire.

\***SALÉ, -ÉE** adj. xii<sup>e</sup> siècle. Participe passé de *saler*.

1. Qui contient naturellement du sel. *Les mers, les océans sont des étendues d'eau salée. Le Grand Lac Salé, dans l'Utah, aux États-Unis. Un sol salé.* En composition. *Pré-salé*, voir ce mot.

2. Qui a le goût du sel. *Ce plat est peu salé, trop salé. La saveur salée est l'une des saveurs fondamentales détectées par la langue.* Adv. *Manger salé.* Subst. *Le salé*, se dit, par opposition au *sucré*, de l'ensemble des mets comportant du sel ou servis avant les desserts. *Il préfère le salé.*

Spécialt. Se dit d'un aliment auquel on a ajouté du sel pour l'assaisonner ou que l'on a recouvert de sel pour le conserver. *Faire cuire un poisson dans un bouillon salé. Beurre salé*, dans lequel du sel a été mis après le barattage, par opposition à *Beurre doux. Harengs marinés et salés.* Subst. *Un salé*, morceau de viande de porc conservé par salaison. *Petit salé aux lentilles.*

Par ext. *Des joues salées de larmes. Avoir la peau salée après un bain de mer.*

3. Fig. et fam. Piquant, vif (vieilli). *Une épigramme salée.*

Par ext. Leste, licencieux. *Un jeu de mots salé.* Se dit aussi d'un prix abusif. *La note est salée.* (Dans ces emplois, on dit aussi, moins souvent, *Poivré*.)

**SALEMENT** adv. xv<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sale*.

1. D'une manière sale. *Il mange salement. Ce peintre a travaillé salement.*

2. Fig. et fam. D'une façon vile, moralement condamnable ; de manière indélicate. *Il a été salement licencié. Rompre salement avec quelqu'un.*

Pop. Avec une valeur intensive, le plus souvent en mauvaise part. *Ces voyous l'ont salement arrangé.*

**SALEP** (*p* se fait entendre) n. m. xviii<sup>e</sup> siècle. Mot turc, de même sens, lui-même emprunté de l'arabe *ta lap*, forme abrégée et altérée de *husa atta*, « orchis » et, proprement, « testicules de renard », en raison de la forme du bulbe des orchis.

Fécule extraite des tubercules de certaines orchidées ; par méton., boisson chaude constituée de cette fécule mélangée à du lait, que l'on consomme au Moyen-Orient. *Le salep a longtemps été utilisé pour ses propriétés émollientes et fortifiantes.*

**SALER** v. tr. XII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin populaire \**salare*, altération de *salire*, « saler », lui-même dérivé de *sal*, « sel ».

**I.** Mettre du sel sur quelque chose en vue de différents usages. **1.** Assaisonner un aliment avec du sel. *Saler une sauce.* Absolt. *Ce cuisinier sale trop.*

**2.** Recouvrir de sel une viande crue, un poisson, etc. pour les conserver. *Saler du bœuf, du porc. Saler de la morue.*

**3.** Répandre du sel sur une chaussée pour éviter la formation de glace ou faire fondre la neige.

**II.** Fig. et fam. **1.** Demander un prix trop élevé pour quelque chose. *Saler la note.* Par méton. *Dans ce restaurant, ils ont tendance à saler le client.*

**2.** Vieilli. Punir, condamner sévèrement quelqu'un. *Le tribunal l'a salé.*

**SALERON** n. m. XV<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *salere*, forme ancienne de *salière*.

Dans une salière ancienne, petit récipient dans lequel on met le sel, et qui vient se loger dans un panier plus grand ; par ext., salière constituée d'un ou de deux compartiments. *Un saleron en cristal avec une monture en argent. Saleron de porcelaine.*

\***SALERS** (s final se fait généralement entendre) n. XIX<sup>e</sup> siècle. Tiré de *Salers*, nom d'une commune du Cantal où fut d'abord élevée cette race de vaches et fabriqué ce fromage.

**1.** N. m. Fromage affiné au goût fruité, à pâte pressée et à croûte sèche, fabriqué en Auvergne avec du lait de vaches qui sont à l'estive.

**2.** N. f. Race de vaches à la robe brune et souvent bouclée, dont les cornes très longues s'évasent en forme de lyre avec l'âge.

\***SALÉSIEN, -IENNE** adj. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé du nom de *saint François de Sales* (1567-1622), fondateur de l'ordre de la Visitation.

**1.** Relatif à saint François de Sales, à ses écrits. *Dans la pensée salésienne, en particulier dans l'« Introduction à la vie dévote », tout chrétien, quelle que soit sa condition, peut accéder à la sainteté.*

**2.** Qui se rapporte à la Société de Saint-François-de-Sales, fondée par don Bosco au XIX<sup>e</sup> siècle, et à d'autres congrégations religieuses placées sous le patronage du saint. *Prêtre salésien. Les communautés salésiennes se consacrent à l'éducation et aux missions.* Subst. *Les Salésiens, les Salésiennes*, les membres de cette société, ou de l'une de ces congrégations, notamment celle des Filles de Marie-Auxiliatrice. *La profession religieuse d'une salésienne.*

**SALETÉ** n. f. XVI<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sale*.

**1.** État, caractère de ce qui est sale. *La saleté du linge, des meubles. La saleté d'un magasin, d'un quartier. Vivre dans la saleté.*

En parlant d'une personne. Négligence concernant l'hygiène, la façon de se vêtir et de tenir son intérieur, de prendre soin des objets dont on se sert, etc. *Un homme d'une saleté repoussante.*

**2.** Par méton. Ce qui vient tacher, souiller un objet, dégrader un endroit. *Il y a ici de la saleté, des saletés. Avoir une saleté dans l'œil, un corps étranger.* Par euphémisme. *Les saletés d'un chien, d'un chat, ses excréments.*

Par anal. Fam. Chose sans valeur et considérée comme inutile ou inutilisable. *Ce brocanteur ne propose que des saletés.*

Fig. et fam. Mauvais procédé, acte malveillant. *Faire une saleté à quelqu'un.* Pop. Personne méchante, malveillante. *C'est une saleté, cet homme. Quelle saleté !*

**3.** Fig. Caractère obscène d'un geste, d'une parole, etc. *La saleté d'un propos.* Par méton. *Il se plaît à dire des saletés. On accusait Zola d'écrire des saletés.*

**SALEUR, -EUSE** n. XVI<sup>e</sup> siècle, au sens 1 ; XX<sup>e</sup> siècle, au sens 2. Dérivé de *saler*.

**1.** Celui, celle qui sale un aliment pour permettre sa conservation. *Les saleurs de morue d'un chalutier.*

**2.** N. f. Véhicule utilisé pour saler les routes ; dispositif posé sur un camion, un tracteur, etc., qui permet de verser le sel.

\***SALICACÉES** n. f. pl. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé savant du latin *salix, salicis*, « saule ».

**BOT.** Famille d'arbres et d'arbustes qui poussent dans les régions bien irriguées ou humides, aux feuilles simples et généralement alternées, aux fleurs discrètes souvent disposées en chatons. *Le tremble, le peuplier font partie des Salicacées.* Au sing. *L'osier vert est une salicacée.*

**SALICAIRE** n. f. XVII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin des botanistes *salicaria*, de même sens, lui-même dérivé de *salix, salicis*, « saule ».

**BOT.** Plante herbacée des régions tempérées, aux feuilles verticillées, qui croît dans les lieux humides. *La salicaire commune se reconnaît à ses épis de fleurs pourpres ou roses.*

\***SALICINE** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé savant du latin *salix, salicis*, « saule ».

**BIOCHIMIE.** Molécule qui se trouve en abondance dans le saule ou la reine-des-près et qui est connue pour ses effets antalgiques et anti-inflammatoires (on dit aussi *Salicoside*).

\***SALICIONAL** n. m. (pl. *Salicionaux*). XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé savant du latin *salix, salicis*, « saule », parce que les tuyaux de ce jeu d'orgue ressemblent à de petites flûtes faites avec des écorces de saule.

**MUS.** Jeu d'orgue d'une sonorité douce, proche de la gambe.

**SALICOLE** adj. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé savant du latin *sal, salis*, « sel », sur le modèle d'*agricole*.

Qui se rapporte à la récolte, à la production de sel. *Industrie salicole. Les marais salicoles de Vendée.*

**SALICOQUE** n. f. XVI<sup>e</sup> siècle, *saige coque*, puis *salecoque* et *salicoque*. Mot normand, probablement issu du latin *salire*, « sauter ».

Régional. Crevette.

**SALICORNE** n. f. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté du catalan *salicorn*, de même sens.

**BOT.** Plante halophyte de la famille des *Chénopodiacées*, formée de segments renflés, dont on tire de la soude ou que l'on consomme parfois comme légume ou comme condiment. *Salicorne herbacée, européenne. Les salicornes croissent sur les littoraux et dans les marais salants.*

\***SALICOSIDE** n. m. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé savant du latin *salix, salicis*, « saule ».

**BIOCHIMIE.** Syn. de *Salicine*.

\***SALICULTEUR, -TRICE** n. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé savant du latin *sal, salis*, « sel », sur le modèle d'*agriculteur*.

Celui, celle qui récolte le sel dans les marais salants.

\***SALICULTURE** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé savant du latin *sal, salis*, « sel », sur le modèle d'*agriculture*.

Exploitation des marais salants.

**SALICYLATE** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé du radical de *salicylique*.

CHIM. Sel ou ester de l'acide salicylique. *Le salicylate de méthyle a des propriétés analgésiques.*

\***SALICYLÉ, -ÉE** adj. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé du radical de *salicylique*.

CHIM. Relatif à la salicine et à ses dérivés ; qui contient de l'acide salicylique. *Molécule salicylée. Un antipyrétique salicylé.*

**SALICYLIQUE** adj. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé savant du latin *salix, salicis*, « saule ».

CHIM. Se dit des composés dérivés de la salicine. *L'acide salicylique réagit avec l'acide anhydride pour donner l'aspirine.*

\***I. SALIEN, -ENNE** adj. XVI<sup>e</sup> siècle. Dérivé du latin *Salii*, nom d'une tribu franque, lui-même dérivé de *Sala*, nom d'un affluent du Rhin au bord duquel vivait cette tribu.

HIST. Relatif à l'une des grandes tribus franques qui, d'abord installée sur les rives du Rhin, s'établit entre la Meuse et l'Escaut au V<sup>e</sup> siècle avant d'aller conquérir la Gaule (on dit plutôt *Saliq*).

Subst. *Les Saliens et les Ripuaires*. En apposition. *À la mort de son père, Childéric I<sup>er</sup>, Clovis devint roi des Francs Saliens.*

\***II. SALIEN, -ENNE** adj. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé du latin *salii*, de même sens, lui-même dérivé de *salire*, « sauter », en raison des sauts que ces prêtres accomplissaient pendant leurs danses.

ANTIQ. ROM. Relatif aux prêtres d'un collège, originellement au nombre de douze, qui étaient voués au culte du dieu Mars. *Au commencement et à la fin de la saison des campagnes militaires, les prêtres saliens ou, ellipt. et subst., les saliens allaient en procession dans la ville, chantant et dansant avec leurs boucliers sacrés.*

**SALIÈRE** n. f. XII<sup>e</sup> siècle. Forme féminine de l'ancien nom *salier*, de même sens, issu du latin *salarius*, « de sel, qui concerne le sel », lui-même dérivé de *sal, salis*, « sel ».

**I.** Ustensile de table dans lequel on met le sel et, spécial., récipient, généralement de même forme que la poivrière, dont l'extrémité est percée d'un ou de plusieurs trous et que l'on secoue pour répandre le sel sur les aliments. *La pelle à sel d'une salière. Salière de faïence, d'argent. Salière en verre.*

Désigne aussi la boîte, généralement en bois, où l'on conservait le sel. *Une salière suspendue près d'une cheminée.*

**II.** Par anal. **1.** Fam. Creux marqué qu'ont derrière la clavicule certaines personnes maigres. *Depuis sa maladie, ses salières se sont accentuées.*

**2.** HIPPOL. Dépression située au-dessus de l'œil. *Les salières se creusent lorsque le cheval vieillit.*

\***SALIFÈRE** adj. XVIII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sali-*, tiré du latin *sal, salis*, « sel », et de *-fère*, tiré du latin *ferre*, « porter, contenir ».

Qui contient du sel. *Terrain salifère. La halite est une roche salifère. Le bassin salifère de Lorraine.*

\***SALIFIABLE** adj. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *salifier*.

CHIM. Qui est susceptible de former un sel. *Une fonction azotée salifiable.*

\***SALIFICATION** n. f. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *salifier*.

CHIM. Réaction entre un acide et une base, qui conduit à la formation d'un sel et d'eau.

\***SALIFIER** v. tr. (se conjugue comme *Crier*). XVIII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sali-*, tiré du latin *sal, salis*, « sel », et de *-fier*, tiré du latin *facere*, « faire ».

CHIM. Transformer en un sel.

**SALIGAUD, -AUDE** n. (rare au féminin). XVII<sup>e</sup> siècle. Tiré de *Saligot*, nom de rois sarrasins dans des chansons de geste du XIII<sup>e</sup> siècle, lui-même dérivé du francique *salik*, « sale ».

Pop. Celui, celle qui est sale, malpropre (vieilli). *Un petit saligaud. S'emploie surtout aujourd'hui comme terme d'injure. Quel saligaud !*

**I. SALIN** n. m. XV<sup>e</sup> siècle, d'abord au sens de « grenier à sel ». Dérivé de *sal*, forme ancienne de *sel*.

Souvent au pluriel. Exploitation où l'on produit du sel dans des bassins entourés d'une digue, qui communiquent avec la mer, et où l'on retient l'eau afin de la laisser s'évaporer et d'en recueillir le sel (s'emploie surtout pour les exploitations du littoral méditerranéen). *Les salins d'Aigues-Mortes.*

**II. SALIN, -INE** adj. XV<sup>e</sup> siècle. Dérivé du latin *sal, salis*, « sel ».

Qui est de la nature du sel ou en contient ; relatif au sel, à sa production. *Substance, concrétion saline. Des dépôts salins. Une solution saline. Une exploitation saline.*

Spécialt. GÉOL. *Roche saline*, qui a été formée par la précipitation de sels, le plus souvent à la suite d'une évaporation intense. – ÉLECTR. *Pile saline*, voir *Pile I*.

**SALINE** n. f. XIII<sup>e</sup> siècle. Issu du pluriel latin *salinae*, de même sens, lui-même dérivé de *sal, salis*, « sel ».

Souvent au pluriel. Exploitation industrielle de sel, dans laquelle le sel est extrait d'une mine ou d'une saumure qu'on a fait s'évaporer, puis débarrassé de ses impuretés. *Les salines de Lorraine. La saline royale d'Arc-et-Senans, construite entre 1775 et 1779, est l'œuvre de l'architecte Claude Nicolas Ledoux. Désigne parfois une exploitation de sel marin. Les salines de l'île de Ré.*

**SALINIER, -IÈRE** n. et adj. XIV<sup>e</sup> siècle, comme nom ; XIX<sup>e</sup> siècle, comme adjectif. Issu, par l'intermédiaire du provençal *salinier*, « marchand de sel », du latin *salinarius*, de même sens.

**1.** N. Celui, celle qui travaille dans une exploitation saline.

**2.** Adj. Relatif au sel. *L'industrie salinière.*

\***SALINISATION** n. f. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *salin II*.

Augmentation de la teneur en sel. *La salinisation d'un sol, d'une rivière.*

\***SALINITÉ** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *salin II*.

Teneur en sel d'une substance, d'un milieu. *Cette espèce de poisson résiste bien aux variations de salinité.*

**SALIQUE** adj. XIV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin médiéval *salicus*, « des Saliens, propre aux Saliens ».

HIST. Relatif à l'une des grandes tribus franques qui, d'abord installée sur les rives du Rhin, s'établit entre la Meuse et l'Escaut au V<sup>e</sup> siècle avant d'aller conquérir la Gaule (on dit aussi, moins souvent, *Salien*). *Terre salique*, terre que les Francs Saliens héritaient de leurs ancêtres. *La loi salique*, le recueil de lois et de coutumes de cette tribu ; spécialt., la loi qui empêchait les femmes d'hériter des terres saliques et, ultérieurement, celle qui excluait de la succession au trône de France les filles et leurs descendants. *La première version de la loi salique fut rédigée sous le règne de Clovis*. Par ext. *En Russie, Paul I<sup>er</sup> instaura une loi salique pour se venger de sa mère.*

**SALIR** v. tr. XIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sale*.

1. Rendre sale, tacher. *Prenez garde de salir ce plancher. Sa cravate était salie de graisse, d'éclaboussures de sauce.* Pron. *L'enfant s'est sali*. Expr. fig. *Se salir les mains*, user de moyens illégaux ou réprouvés par la morale pour mener à bien une action, une entreprise.

Par euphémisme. *Il salit encore son lit, ses couches*, il ne maîtrise pas ses besoins naturels.

2. Fig. Souiller par son caractère obscène, impudique. *Ce type d'ouvrage salit l'esprit.*

Par ext. Abaisser, avilir, déshonorer. *Ce scandale a sali toute la famille. Salir la réputation de quelqu'un.* Pron. *En agissant de la sorte, il s'est lui-même sali.*

**SALISSANT, -ANTE** adj. XVII<sup>e</sup> siècle. Participe présent de *salir*.

Qui salit ; qui se salit aisément. *Une besogne salissante. Le blanc est une couleur très salissante.*

Fig. Déshonorant, avilissant. *Des paroles salissantes.*

**SALISSURE** n. f. XVI<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *salir*.

Ce qui salit, souillure. *Des traces de salissure. Frotter des salissures.*

Fig. *La salissure de la calomnie.*

**SALIVAIRE** adj. XVI<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *salive*, sur le modèle du latin *salivarius*, « qui ressemble à la salive ».

BIOL. Relatif à la salive, à la salivation. *Sécrétions salivaires. Glandes, enzymes salivaires.*

**SALIVATION** n. f. XVII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saliver*, sur le modèle du latin *salivatio*, de même sens.

BIOL. Sécrétion de la salive. *L'amertume active le réflexe de salivation.*

**SALIVE** n. f. XII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *saliva*, de même sens.

BIOL. Liquide translucide sécrété dans la bouche par les glandes salivaires et qui, selon les espèces, joue un rôle dans la digestion, la déglutition, la phonation, etc. *Une salive abondante. Avaler, déglutir sa salive. La salive du moustique femelle empêche la coagulation du sang des êtres qu'il pique. L'homme produit un litre de salive par jour, la vache, deux cents.*

Expr. fig. *Faire couler beaucoup de salive*, susciter de nombreux commentaires (on dit aussi *Faire couler beaucoup d'encre*). Fam. *Dépenser, user sa salive*, parler beaucoup et inutilement. *Il dépense sa salive pour rien. Économiser, épargner sa salive*, ne pas parler en vain.

**SALIVER** v. intr. XVII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *salive*, sur le modèle du latin *salivare*, « saliver ; faire saliver ».

BIOL. Sécréter de la salive. *Saliver abondamment.*

Par ext. Avoir l'appétit excité lorsqu'on voit, lorsqu'on sent un aliment, un mets ou lorsqu'on en entend parler. *Cette odeur de grillade me fait saliver.*

**SALLE** n. f. XI<sup>e</sup> siècle. Issu, par l'intermédiaire du latin *sala*, de l'ancien bas francique \**sal*, qui désignait une habitation ne comportant qu'une seule pièce.

1. Anciennt. Grande pièce d'un édifice. *On le fit attendre quelques instants dans la salle. La salle basse, haute d'un château, située au rez-de-chaussée, à l'étage. Salle du trône. Salle des gardes. Salle de bal.*

2. Pièce d'un appartement, d'une maison ou de tout autre bâtiment. *Une petite, une grande salle. La salle d'un restaurant, d'un café*, où les clients sont servis à table. *Garçon de salle. Service en salle ou au comptoir.* En composition. *Arrière-salle*, voir ce mot.

Suivi d'un complément précisant l'usage auquel la pièce est destinée. *Salle de bains. Salle d'eau. Salle de séjour*, voir *Séjour*. *Salle à manger*, où l'on prend les repas ; par méton., le mobilier propre à cette pièce. *Une salle à manger en acajou. La salle des coffres d'une banque. Salle de conseil ou du conseil. La salle de rédaction d'un journal*, où se réunissent les journalistes. *Salle d'attente*, voir *Attente*. *Salle des pas perdus*, grand vestibule de certains édifices publics. *Les voyageurs attendaient leur train dans la salle des pas perdus. Salle d'asile, salle des fichiers*, voir *Asile, Fichier*. Dans un hôpital. *Salle d'opération, de réanimation. Salle de travail ou d'accouchement. La salle de garde*, où se retrouvent les internes. *Des chansons de salle de garde, salaces. Salle commune* ou, simplement, *salle*, lieu qui, dans un hôpital, un hospice, abritait les lits de nombreux malades. *Fille de salle*, chargée de l'entretien. Dans un tribunal. *La salle d'audience. Salle des délibérations*, dans laquelle les juges ou les jurés se retirent pour délibérer. Dans une école, un lycée, etc. *Une salle de classe, de cours. Une salle d'étude* ou, ellipt., *une étude*, pièce où les élèves font leurs devoirs. *Salle des actes, salle des thèses*, où se soutiennent les thèses, dans certaines universités. Dans un musée. *La salle des antiquités grecques, des cariatides, des Flamands.*

Spécialt. MILIT. *Salle de police*, dans laquelle les soldats sont passagèrement détenus pour des fautes légères. *Salle des armes*, où sont entreposées les armes. – COURSES. *La salle des balances* ou, ellipt., *les balances*, où l'on effectue, avant et après la course, la pesée des jockeys. – RELIG. CATHOL. *Salle capitulaire, salle du chapitre*, où, dans une abbaye, un couvent, se réunissent chanoines ou religieux. – BOURSE. *Salle de marchés* ou *des marchés*, vaste espace d'un établissement équipé d'importants moyens de communication, où des opérateurs vendent et achètent différents produits financiers. – SPORTS. *Salle d'escrime* ou, plus souvent, *salle d'armes*, où l'on enseigne l'escrime. *Prévôt de salle* (vieilli), voir *Prévôt*.

3. Par ext. Lieu, bâtiment réservé à une fonction particulière. *Une salle des fêtes. Salle des ventes*, voir *Vente*. *Salle de jeu* ou *de jeux*, établissement où l'on joue de l'argent (on dit aussi *Maison de jeu*). *Salle du jeu de paume*, voir *Paume II*. *Salle de manège*, voir *Manège*. *Il n'y a pas de salle de concert dans cette ville. Salle de spectacle* ou *de spectacles. Salle des sports, salle omnisport*. Loc. *De salle, en salle*, s'emploie en parlant d'une activité sportive qui se pratique dans un lieu couvert pour s'affranchir des aléas climatiques. *Football de salle. Une compétition d'athlétisme en salle.*

Sans complément. Endroit ayant la capacité, les équipements nécessaires pour accueillir un nombre important de personnes et, en particulier, de spectateurs. *Une salle de cent, de mille places. La salle Gaveau, la salle Pleyel, à Paris. Ce film a été un succès dans les salles, en salle. Les salles obscures, les cinémas. Salle à l'italienne, salle de théâtre généralement semi-circulaire, et divisée en étages et en loges. Par méton. Ensemble de ceux qui sont rassemblés en un tel endroit. Une salle enthousiaste. La salle a beaucoup ri. Les comédiens ont trouvé que la salle était bonne. Chauffer la salle, mettre l'auditoire dans des dispositions favorables.*

4. Par anal. Cavité naturelle. *Les salles d'une grotte.*

Très vieilli. Désignait aussi un lieu planté d'arbres et formant un couvert dans un jardin. *On dansa dans une salle de marronniers. Une salle de verdure.*

\***SALMANAZAR** n. m. XX<sup>e</sup> siècle. De *Salmanazar*, nom de plusieurs rois d'Assyrie, pays que l'on associait au gigantisme en raison de la taille de ses monuments.

Très grosse bouteille dont la contenance équivaut à celle de douze bouteilles ordinaires. *Un salmanazar de vin de Champagne.*

**SALMIGONDIS** n. m. XVII<sup>e</sup> siècle. Tiré de *Salmigondin*, nom d'un personnage de Rabelais, lui-même composé à partir des formes anciennes *salemine*, qui désignait un plat de poissons, et *condir*, « assaisonner, aromatiser ».

CUIS. Ragoût composé de diverses sortes de viandes réchauffées (vieilli). *Elle fit un salmigondis de tous les restes de la veille.*

Fig. et fam. Mélange confus d'éléments disparates. *Son programme électoral est un vrai salmigondis. Un salmigondis d'arguments.*

**SALMIS** n. m. XVIII<sup>e</sup> siècle. Forme abrégée de *salmigondis*.

CUIS. Ragoût de pièces de gibier ou de volaille préalablement rôties. *Salmis de palombes. Canard en salmis.*

\***SALMONELLE** ou **SALMONELLA** n. f. XX<sup>e</sup> siècle. Tiré du nom du pathologiste américain *Daniel Elmer Salmon* (1850-1914), qui travailla sur ce bacille.

MICROBIOL. Genre de bacilles dont de nombreuses souches sont pathogènes pour l'homme et pour l'animal. *Une intoxication alimentaire provoquée par des salmonelles.*

\***SALMONELLOSE** n. f. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *salmonelle*.

PATHOL. Nom donné aux différentes affections causées par des salmonelles, qui sont principalement chez l'homme des gastro-entérites, des fièvres typhoïdes et paratyphoïdes. *On peut contracter une salmonellose en ingérant de l'eau ou des aliments contaminés.*

\***SALMONICULTEUR, -TRICE** n. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé savant du latin *salmo*, « saumon », sur le modèle d'*agriculteur*.

Éleveur de salmonidés.

\***SALMONICULTURE** n. f. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé savant du latin *salmo*, « saumon », sur le modèle d'*agriculture*.

Élevage des salmonidés, en particulier des truites et des saumons. *La salmoniculture se pratique en eau douce et en eau salée.*

\***SALMONIDÉS** n. m. pl. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé savant du latin *salmo*, « saumon ».

ZOOL. Famille de poissons au corps élancé et argenté, dont l'une des deux nageoires dorsales est petite et adipeuse, et qui se reproduisent dans des eaux douces et vives. *Le corégone, l'omble, la truite font partie des Salmonidés. Certaines espèces de la famille des Salmonidés vivent dans la mer et migrent dans les rivières à la saison du frai. Au sing. Le saumon est un salmonidé.*

**SALOIR** n. m. XIV<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saler*.

1. Coffre en bois dans lequel on conservait le sel. *Il reste peu de sel dans le saloir.*

2. Grand récipient destiné à recevoir les viandes que l'on veut saler. *Mettre du lard dans un saloir. Saloir en grès. Selon la légende, saint Nicolas ressuscita les enfants que le boucher avait mis dans un saloir.*

\***SALOL** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Composé à partir de *salicylique* et de *phénol*.

CHIM. Ester résultant de la réaction entre l'acide salicylique et un phénol.

\***SALOMÉ** n. f. XX<sup>e</sup> siècle. Probablement tiré du nom de *Salomé*, personnage de la Bible.

Chaussure échancrée où une bride part de l'empeigne pour rejoindre perpendiculairement la bride de fermeture fixée sur les quartiers latéraux. *Une paire de salomés à talons hauts. Des salomés pour enfant.*

**SALON** n. m. XVII<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'italien *salone*, de même sens, dérivé de *sala*, lui-même emprunté du français *salle*.

1. Pièce de réception, généralement meublée et décorée avec soin. *Salon d'hiver, d'été. Le salon jaune, le salon des fleurs du château de Fontainebleau. Le salon de l'Œil-de-Bœuf, au château de Versailles, l'antichambre, éclairée par une fenêtre de cette forme, où les courtisans attendaient avant d'être admis dans les appartements du roi. Les salons de la préfecture. Salon particulier, privé, dans un restaurant, pièce séparée de la salle principale, qui est réservée aux clients souhaitant s'isoler. Parfois suivi d'un complément pour préciser l'usage particulier qui est fait de cette pièce. Salon de musique, de billard. Salon d'attente, voir Attente. Le salon d'essayage d'un grand magasin. En apposition. La voiture-salon d'un train de luxe.*

Vieilli. Pièce où se rassemblaient les pensionnaires d'une maison close.

Désigne aujourd'hui plus particulièrement la pièce d'un appartement, d'une maison qui est confortablement aménagée pour se détendre ou pour recevoir. *La table basse, le canapé, la cheminée d'un salon. Elle convia ses hôtes à passer au salon.*

Par méton. Mobilier propre à cette pièce. *Un salon Louis XV. Spécialt. Ensemble composé d'un canapé et de fauteuils assortis. Un salon en cuir. Par anal. Un salon de jardin.*

Par ext. Dans une demeure privée, lieu où les hôtes, généralement des femmes, réunissaient autour d'eux, souvent à jour fixe, gens du monde, artistes, écrivains, hommes politiques ; par méton., les personnes fréquentant ce lieu ; par ext., la société mondaine. *L'art de la conversation est né dans les salons. Le salon de la marquise de Rambouillet, de mademoiselle de Scudéry, de madame de Lambert, de madame Récamier, de la princesse Mathilde. Un salon monarchiste, républicain. C'est dans les salons que se préparaient les élections à l'Académie française. Un poète de salon. Loc. et expr. Danse de salon, voir Danse. Tenir salon, recevoir des hôtes en un tel lieu. Faire*

salon, converser, bavarder. Fam. Être la coqueluche des salons, être l'objet d'un vif engouement parmi la société mondaine. *Le dernier salon où l'on cause, s'emploie pour désigner un endroit à la mode.*

**2. BX-ARTS.** Avec une majuscule. Nom qui sera donné à partir de 1725, date à laquelle elle se tint pour un temps dans le Salon carré du Louvre, à l'exposition périodique créée à l'initiative de Colbert et présentant des œuvres de l'Académie royale de peinture et de sculpture ou agréées par elle, puis, à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, des œuvres d'artistes vivants choisies par un jury d'admission. *L'ouverture, la clôture du Salon. Être médaillé au Salon. David exposa « Le Serment des Horaces » au Salon de 1785, Géricault, « Le Radeau de la Méduse » au Salon de 1819. Le tableau d'Edouard Manet « Olympia » fit scandale au Salon de 1865.* Par anal. *Salon des refusés*, qui regroupa, à partir de 1863, à Paris, les œuvres écartées par le jury du Salon. *Le Salon des indépendants, voir Indépendant. Le Salon d'automne.*

Par méton. Compte rendu donnant lieu à une étude esthétique et critique des œuvres présentées au Salon. *Les Salons de Diderot, de Gautier, de Baudelaire.*

Par ext. Manifestation consacrée à un domaine d'activité et à ses productions. *Le Salon de l'agriculture. Le Salon de l'automobile, le Salon nautique. Le Salon du livre. Les exposants, les visiteurs d'un Salon.*

**3.** Nom donné à certains établissements commerciaux où l'on reçoit des clients. *Un salon de coiffure. Les manucures, les esthéticiennes d'un salon de beauté. Salon de thé*, où l'on consomme du thé, du chocolat et d'autres boissons non alcoolisées, ainsi que des pâtisseries.

\***SALONNARD, -ARDE** n. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *salon*.

Péj. Personne qui fréquente assidûment les salons mondains.

\***SALOON** (*oon* se prononce *oune*) n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Mot anglais, lui-même emprunté du français *salon*.

Anciennt. Bar de l'Ouest américain. *La porte à double battant d'un saloon. Une chanteuse de saloon. Les cow-boys fréquentaient les saloons.*

\***SALOPARD** n. m. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *salope*.

Pop. S'emploie comme terme d'injure pour désigner un homme sans scrupule, méprisable.

**SALOPE** adj. et n. f. XVII<sup>e</sup> siècle. Probablement composé à partir de *sale* et de *hoppe*, forme ancienne de *huppe*, cet oiseau ayant la réputation d'être très sale.

**1.** Adj. Sale, malpropre (pop. et très vieilli). En composition. MARINE. *Marie-salope*, voir ce mot.

**2.** N. f. Pop. Femme crasseuse, sale (très vieilli).

Fig. Femme dévergondée ou sans scrupule.

Par ext. Terme injurieux indiquant un profond mépris (on dit aussi parfois *Salaupe*).

**SALOPER** v. tr. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *salope*.

Pop. **1.** Exécuter un ouvrage grossièrement, sans y apporter le soin nécessaire. *Saloper son travail.*

**2.** Salir, souiller. *Il a salopé son nouveau pantalon.*

**SALOPERIE** n. f. XVII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *salope*.

Pop. **1.** Grande saleté (vieilli).

Par méton. Chose sale, ordure ; par ext., objet de peu de valeur. *Son appartement est encombré de saloperies.*

Fig. Personne vile, méprisable et malveillante. *Quelle saloperie, ce type !*

**2.** Caractère détestable, abject, ignoble d'une chose. *Se plaindre de la saloperie du monde, de l'existence.*

Par méton. Acte ou propos grossier, obscène ou méchant. *Faire, dire des saloperies.*

**SALOPETTE** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *salope*.

Vêtement formé d'un pantalon auquel est cousue, sur le devant, une pièce rectangulaire couvrant la poitrine et qui est pourvu, dans le dos, de bretelles. *À l'origine, la salopette était une tenue de travail qui se portait sur les habits afin de les protéger. Une salopette en toile, en velours. Une salopette pour enfant.*

\***SALOPIAUD** ou **SALOPIOT** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *salope*.

Pop. Forme atténuée de l'insulte *Salaud*.

\***SALPE** n. m. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *salpa*, du grec *salpê*, de même sens.

ZOOL. Animal pélagique du sous-embranchement des Tuniciers, au corps transparent, gélatineux et tubulaire, qui peut vivre en solitaire ou en colonies prenant la forme de longs rubans. *Une partie importante du zooplancton est constitué de salpes.*

**SALPÊTRAGE** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *salpêtrer*.

Formation de salpêtre.

**SALPÊTRE** n. m. XIV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin médiéval *salpetrae*, de même sens et, proprement, « sel de pierre ».

Nom donné au nitrate de potassium, de formule  $\text{KNO}_3$  (en ce sens, on disait aussi *Nitre*) ; efflorescence composée d'un mélange de nitrate de potassium et d'autres nitrates, qui se forme sur les murs humides. *Le salpêtre est utilisé pour conserver les charcuteries. Sous la Terreur, la collecte du salpêtre était destinée à fournir les armées révolutionnaires en explosifs.*

**SALPÊTRER** v. tr. XVI<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *salpêtre*.

Couvrir de salpêtre. *L'humidité commence à salpêtrer cette façade.* Pron. *Cette cave se salpêtre.*

**SALPÊTRIER** n. m. XV<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *salpêtre*.

Anciennt. Ouvrier qui collectait le salpêtre ou travaillait à sa fabrication, notamment pour les poudreries. *Sous l'Ancien Régime, les salpêtriers avaient le droit de pénétrer dans les habitations pour récolter le salpêtre.*

**SALPÊTRIÈRE** n. f. XVII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *salpêtre*.

Vieilli. Lieu où l'on préparait le salpêtre en vue de la production de poudre à canon. *L'hôpital de la Salpêtrière* ou, ellipt., *la Salpêtrière*, l'institution fondée à Paris par Louis XIV pour abriter les indigentes, qui servit par la suite de maison de correction, avant de devenir un hôpital soignant en particulier les personnes atteintes de maladies mentales. *L'hôpital de la Salpêtrière doit son nom à son emplacement, car il fut installé sur les terrains de la salpêtrière édifée par Louis XIII sur la rive gauche de la Seine.*

\***SALPICON** n. m. XVIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'espagnol *salpicon*, de même sens, lui-même composé à partir de *sal*, « sel », et *picar*, « piquer, hacher ».

CUIS. Préparation salée ou sucrée composée de divers aliments coupés en dés et accommodés avec une sauce, une crème ou un sirop. *Garnir une bouchée d'un salpicon de viande, de légumes. Un salpicon de fruits frais à l'aneth.*

\***SALPINGECTOMIE** n. f. XX<sup>e</sup> siècle. Composé à partir du grec *salpigx*, « trompe, trompette », et *ektomê*, « coupure, amputation ».

CHIR. Ablation d'une trompe utérine.

**SALPINGITE** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Composé à l'aide du grec *salpigx*, « trompe, trompette », et de l'élément *-ite*, servant à former les noms désignant une inflammation.

PATHOL. 1. Inflammation d'origine infectieuse d'une ou des deux trompes utérines. *Les salpingites peuvent être à l'origine de la stérilité.*

2. Désigne parfois une inflammation des trompes d'Eustache.

\***SALSA** n. f. XX<sup>e</sup> siècle. Mot de l'espagnol d'Amérique latine, signifiant « sauce (piquante) ».

Genre musical né au milieu des années 1960 aux États-Unis, à New York en particulier, dans les communautés originaires de Cuba et de Porto Rico, qui mêle les musiques latino-américaines, le jazz et la soul. *Les percussions, les cuivres d'une formation de salsa.*

Par ext. Danse exécutée sur cette musique. *Un cours de salsa.*

\***SALSE** n. f. XVIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'italien *salsa*, de même sens, lui-même emprunté du latin *salsa*, féminin de l'adjectif *salsus*, « salé ».

GÉOMORPHOLOGIE. Formation conique munie d'une ouverture en forme d'entonnoir d'où jaillissent des boues souvent mêlées de sels et d'hydrocarbures. *Les salses sont souvent appelées « volcans de boue ». Les salses se forment lorsque des fluides sous pression remontent le long d'une faille géologique en passant à travers une couche sédimentaire meuble. Victor Hugo a décrit les salses de Calabre.*

**SALSEPAREILLE** n. f. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du portugais *salsaparrilha*, de l'espagnol *zarzaparrilla*, lui-même composé de *zarza*, « ronce », et *parrilla*, « treille ».

BOT. Genre de plantes monocotylédones, dont le seul représentant en France, aussi appelé liseron épineux, est un arbrisseau aux tiges grêles et épineuses, aux fleurs verdâtres et aux baies rouges. *La salsepareille était autrefois utilisée pour ses propriétés dépuratives et antisiphilitiques.*

**SALSIFIS** n. m. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'italien *sassefrica*, issu du latin tardif *saxifraga*, altération de *saxifraga*, « saxifrage », lui-même composé à partir de *saxum*, « pierre, rocher », et *frangere*, « briser, casser ».

Genre de plantes herbacées de la famille des Composées, aux fleurs jaunes ou violettes garnies de sépales effilés. *Le salsifis blanc, aussi appelé salsifis commun, est une plante potagère. Salsifis des prés, espèce sauvage poussant souvent sur les sols rocailleux et les bords de route, aussi appelée barbe-de-bouc. Par anal. Salsifis noir ou salsifis d'Espagne, nom donné à une plante d'un genre voisin, encore appelée Scorsonère.*

Par méton. Racine du salsifis blanc ou du salsifis noir, à la chair tendre et fondante et à la saveur légèrement amère. *Des beignets de salsifis.*

\***SALTARELLE** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'italien *saltarello*, qui désigne une danse rapide de la campagne romaine, lui-même dérivé de *saltare*, « sauter ».

Danse à trois temps, née en Italie au XIV<sup>e</sup> siècle, où l'on passe d'un pied à l'autre en enchaînant de petits sauts à vive allure.

Par ext. Musique sur laquelle s'exécute cette danse ou qui s'en inspire. *Le finale de la « Symphonie italienne », de Mendelssohn, s'intitule saltarelle.*

**SALTATION** n. f. XIV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *saltatio*, « danse », lui-même dérivé de *saltare*, « danser avec gestes et pantomime ».

1. ANTIQ. ROM. Très vieilli. Art des mouvements réglés des acteurs, qui comprenait la danse, la pantomime, l'action théâtrale et l'action oratoire.

2. GÉOL. Mode de déplacement des particules sédimentaires qui, sous l'effet d'un fluide en mouvement, progressent par une série de bonds. *La saltation se distingue de la traction, dans laquelle la particule reste en contact avec le sol, et de la suspension, où elle ne le touche jamais.*

3. BIOL. Mode de locomotion des animaux qui se déplacent, de façon occasionnelle ou habituelle, en sautant. *La saltation du kangourou, de la grenouille.*

\***SALTATOIRE** adj. XIX<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *saltatorius*, « qui concerne la danse », lui-même dérivé de *saltatum*, supin de *saltare*, « danser avec gestes et pantomime ».

BIOL. Relatif au saut. *L'appareil saltatoire d'un insecte. Spécialt. Propagation saltatoire, se dit de la circulation de l'influx nerveux qui se déplace le long d'un neurone en sautant d'un nœud non myélinique à l'autre.*

**SALTIMBANQUE** n. m. XVII<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'italien *saltimbanco*, « acrobate de foire », lui-même composé à l'aide de *saltare*, « sauter », et *banco*, « banc, estrade ».

Artiste de rue qui, sur les places publiques, les marchés, dans des spectacles, fait des tours d'acrobatie ou d'adresse, joue des scènes bouffonnes, débite des boniments.

Par ext. et plaisant. Comédien.

Fig. et péj. Personne manquant de sérieux, dont les propos et les actes ne méritent aucune considération. *C'est un saltimbanque de la politique.*

\***SALTIQUE** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin scientifique *salticus*, de même sens, lui-même dérivé de *saltus*, « saut ».

ZOOL. Araignée de l'ordre des Aranéides, généralement diurne, qui bondit sur ses proies. *Les saltiques sont aussi appelées « araignées sauteuses ». La saltique chevronnée est commune en France.*

\***SALTO** n. m. XX<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'italien *salto*, « saut », tiré de l'expression *salto mortale*, « saut périlleux, saut de la mort ».

SPORTS. Saut acrobatique sans appui, qui consiste à exécuter une rotation complète sur soi-même selon l'axe horizontal du corps (on dit aussi *Saut périlleux*). *Le gymnaste a conclu son enchaînement par un salto arrière. Double, triple salto.*

**SALUBRE** adj. XII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *saluber* ou *salubris*, « utile à la santé ; sain », lui-même dérivé de *salus*, « bon état physique, santé ».

Favorable à la santé. *Un climat salubre. Un immeuble salubre, qui offre à ses occupants des conditions sanitaires satisfaisantes.*

**SALUBRITÉ** n. f. XV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *salubritas*, de même sens.

Caractère de ce qui est salubre. *La salubrité de l'air.*

Loc. *La salubrité publique* ou, simplement, *la salubrité*, l'absence de maladies ou de menaces de maladies pouvant affecter la population. *Des mesures de salubrité prises par les pouvoirs publics.*

**SALUER** v. tr. x<sup>e</sup> siècle, *saluder* ; x<sup>e</sup> siècle, *saluer*. Issu du latin *salutare*, « saluer quelqu'un, lui faire ses compliments », lui-même dérivé de *salus*, « bon état physique, santé », puis « action de saluer, salut ».

1. Adresser à quelqu'un, en le rencontrant ou en le quittant, une marque extérieure de civilité, de déférence. *Les manières de saluer sont différentes selon les pays. Saluer en ôtant son chapeau. Ils se saluèrent d'une poignée de main. Saluer de loin. Saluer très bas*, en s'inclinant profondément. *Nous nous saluons, mais nous ne nous parlons pas.* Dans des formules de politesse. *Je vous salue, je vous salue bien. J'ai bien l'honneur de vous saluer* ou, ellipt., *j'ai bien l'honneur*, formule cavalière dont on use pour rompre une conversation, pour prendre congé.

RELIG. « *Je vous salue Marie* », début de la prière de l'Ave Maria dans sa traduction française ; par méton., cette prière.

Par anal. Montrer des marques de respect pour certaines choses, en particulier au cours d'une cérémonie. *Saluer un convoi funèbre. Le président de la République salue le drapeau.*

Spécialt. Faire le salut qui est de règle dans certains groupes ou certains lieux. *À l'issue d'une représentation, les acteurs ont coutume de saluer le public en venant sur le devant de la scène. « Ave César, ceux qui vont mourir te saluent »*, traduction de la formule latine dont on dit traditionnellement qu'elle était prononcée par les gladiateurs avant leur combat. MARINE. Par méton. Souvent absolt. *Seuls les navires de guerre sont autorisés à saluer en tirant des coups de canon. Saluer du pavillon*, en le faisant descendre à mi-drissé et en le renvoyant à bloc.

Par ext. Se déplacer auprès de quelqu'un, lui rendre visite, pour lui témoigner son respect, son amitié. *Le consul est allé saluer le ministre. Il vient régulièrement saluer son ancien professeur.*

2. Proclamer quelqu'un, lui conférer un statut officiel par acclamation (vieilli). *Vespasien fut salué empereur par les légions d'Orient à Alexandrie.*

Par ext. Réserver à quelqu'un, à quelque chose un certain accueil. *Son arrivée fut saluée par des cris d'enthousiasme, par des huées.*

Fig. Marquer sa considération, son respect pour quelqu'un ou quelque chose. *Il a tenu à saluer les sauveteurs pour leur courage* ou, par méton., *à saluer le courage des sauveteurs. L'ONU a salué la restauration de la démocratie dans ce pays. La critique a salué en lui le poète*, l'a reconnu comme tel.

**SALURE** n. f. xiii<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saler*.

Caractère de ce qui est salé. *La salure d'une viande.*

**SALUT** n. m. x<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *salus*, « bon état physique, santé », puis « action de saluer, salut », lui-même dérivé de *salvus*, « bien portant, en bonne santé, en bon état », parce que l'on souhaitait une bonne santé à ceux que l'on rencontrait.

1. Le fait d'échapper à un grand danger, à la mort, de rester ou de se rétablir dans une situation sûre, sereine. *Il ne dut son salut qu'à l'arrivée des forces de l'ordre. Il a cherché son salut dans la fuite. Il y va du salut de votre famille.* Par anal. En parlant d'une collectivité. *Le salut de l'État. « Veillons au salut de l'empire »*, chant révolutionnaire.

Par méton. *Ce traitement fut son salut.*

Loc. *Planche de salut*, voir *Planche. Un port de salut* (litt.), un endroit pouvant servir de refuge. *Point de salut*, se dit pour exprimer qu'on n'obtient pas le succès sans satisfaire à certaines conditions. *Hors de cette solution radicale, point de salut. De salut public*, se dit de ce qui vise à assurer la sauvegarde d'une société, d'un État. *Des mesures de salut public.* HIST. *Le Comité de salut public*, voir *Public I*.

Spécialt. THÉOL. CHRÉTIENNE. Délivrance de tout mal, libération définitive du péché par l'effet de la miséricorde de Dieu, qui appelle tous les hommes à l'union indissoluble avec lui. *Le salut de l'âme, le salut éternel. Le mystère du salut*, la rédemption du genre humain opérée par le sacrifice du Christ sur la croix. *Travailler à son salut, faire son salut*, éviter le péché afin de gagner la vie éternelle. Loc. et expr. *Hors de l'Église, point de salut*, formule signifiant que c'est par l'intermédiaire exclusif de l'Église fondée par le Christ que les hommes sont sauvés. *L'Armée du salut*, institution fondée au xix<sup>e</sup> siècle par le pasteur anglais William Booth pour aider les indigents et dont l'organisation est inspirée de celle de l'armée.

Titre célèbre : *Le Salut par les Juifs*, de Léon Bloy (1892).

2. Manifestation de respect ou de courtoisie à l'égard d'une personne que l'on rencontre ou que l'on quitte ; geste ou propos utilisé à cette fin. *Il a soulevé sa casquette en signe de salut. Un salut de la main, de la tête. Il ne m'a pas rendu mon salut. Un salut tonitruant. De grands saluts.*

Employé comme formule de civilité. Dans des actes ou des discours officiels (surtout en usage dans des textes anciens). *Pie XI, à tous les fidèles, salut et bénédiction apostolique. À tous présents et à venir, salut*, formule de chancellerie préliminaire de certains actes des rois de France et de Napoléon I<sup>er</sup>. Dans la correspondance. *Je vous adresse mon plus cordial salut. À l'époque révolutionnaire, les courriers officiels se terminaient par « Salut et fraternité »*. Dans le style oratoire et poétique, s'emploie comme une exclamation de respect ou d'admiration. *Salut à toi, ô Jupiter ! Salut, terre sacrée !* Dans la conversation, s'utilise familièrement aujourd'hui comme interjection à la place de *Bonjour* ou *Au revoir*. *Salut, salut les copains !* Expr. *À bon entendeur salut*, voir *Entendeur*.

Spécialt. Marque particulière de respect, de déférence en usage dans certains groupes ou lieux. *Le ténor a été sifflé pendant les saluts. Le salut militaire. Le salut scout.* Par anal. *Le salut aux couleurs, au drapeau. Il est d'usage que les fidèles fassent un salut lorsqu'ils passent devant l'autel.* LITURG. CATHOL. *Salut du saint sacrement* ou, simplement, *salut*, exposition et adoration du saint sacrement, éventuellement suivies de la bénédiction du saint sacrement. *Il y a salut tous les soirs dans cette église.*

**SALUTAIRE** adj. xiv<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *salutaris*, « utile, avantageux », lui-même dérivé de *salus*, « bon état physique, bonne santé », puis « action de saluer, salut ».

Propre à conserver ou à rétablir la santé. *Repos salutaire. Un séjour à la montagne lui serait salutaire.*

Par ext. Profitable, utile. *Elle lui a donné un conseil salutaire.* Dans le langage de la dévotion. Qui contribue au salut de l'âme. *La prière est salutaire.*

**SALUTAIREMENT** adv. xvi<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *salutaire*.

D'une manière salutaire, profitable.

**SALUTATION** n. f. XIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *salutatio*, « salutation ; hommage, visite », lui-même dérivé de *salus*, « bon état physique, bonne santé », puis « action de saluer, salut », parce que l'on souhaitait une bonne santé à ceux que l'on rencontrait.

Action de saluer ; geste ou parole utilisés à cette fin. *Il a hoché la tête en guise de salutation. Une profonde salutation. S'emploie parfois pour désigner un salut exagéré. Chaque fois que je le rencontre, il me fait de grandes salutations.*

Au pluriel. Dans des formules de politesse, à la fin d'une lettre. *Recevez mes salutations distinguées, mes respectueuses salutations.*

RELIG. CHRÉTIENNE. *La Salutation angélique*, les paroles de l'ange Gabriel à la Vierge Marie lors de l'Annonciation et, par ext., l'Ave Maria.

\***SALUTISTE** adj. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *salut*, dans l'expression *Armée du salut*.

Relatif à l'Armée du salut. Surtout subst. *Un, une salutiste*, un membre de cette organisation.

\***SALVADORIEN, -IENNE** adj. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *Salvador*, nom géographique.

Relatif au Salvador. *La population salvadorienne.*

Subst. *Un Salvadorien, une Salvadorienne*, une personne originaire du Salvador ou qui en a la nationalité.

\***SALVATEUR, -TRICE** adj. XV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin chrétien *salvator*, « sauveur », lui-même dérivé de *salvare*, « rendre bien portant, guérir », puis « procurer le salut éternel ».

Qui sauve, permet d'échapper à la mort, à un péril, à une situation critique. *Mesure, prudence salvatrice. Élan salvateur.*

Spécialt. RELIG. CHRÉTIENNE. Qui permet le salut de l'âme. *Vertu, grâce salvatrice. La Croix salvatrice.*

**SALVE** n. f. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'italien *salva*, de même sens, lui-même emprunté du latin *salve*, « salut », premier mot du *Salve Regina*, parce que ces tirs d'armes à feu sont un témoignage d'estime comme le *Salve Regina* est une prière à la gloire de la Vierge Marie.

MILIT. Décharge simultanée de plusieurs armes à feu, notamment de canons, ou succession de plusieurs coups de canon, que l'on tire en l'honneur de quelqu'un ou en signe de réjouissance. *Des salves d'artillerie. Des salves répétées d'heure en heure. Une salve de cent un coups de canon salua la naissance de l'héritier du trône. Tirer par salves.* Par ext. Tir simultané d'armes à feu lors de l'exercice ou au combat. *Une salve bien nourrie. Feu de salve.*

Par anal. *Une salve d'applaudissements.*

**SALVE REGINA** (ve se prononce vé ; re se prononce ré) n. m. XIV<sup>e</sup> siècle. Expression latine, signifiant proprement « Salut, Reine », composée de *salve*, impératif présent de *salvere*, « être en bonne santé », employé pour saluer quelqu'un, et de *Regina*, « Reine ».

RELIG. CATHOL. Antienne en l'honneur de la Vierge Marie, qui commence par les mots latins *Salve Regina*. *Chanter le Salve Regina*. On dit aussi, par ellipse, le plus souvent avec une majuscule, *un Salve* ou, vieilli, *un Salvé*.

\***SAMARE** n. f. XVIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *samara* ou *semara*, « semence d'orme ».

BOT. Akène dont le péricarpe se prolonge par une excroissance en forme d'aile qui favorise la dissémination des graines par le vent. *Les samares du frêne, du charme. La samare double de l'érable.*

\***SAMARITAIN, -AINE** adj. et. n. XII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *samaritanus*, de même sens.

**I.** Adj. ANTIQ. Relatif à la ville ou à la région de Samarie, en Palestine, et à leurs habitants. *Le peuple samaritain*. Subst. *Un Samaritain, une Samaritaine*, personne qui était originaire de Samarie ou qui y habitait. *Le samaritain*, la langue qui était parlée en Samarie. *Le samaritain est une langue sémitique.*

**II.** N. **1.** RELIG. Adeptes d'une religion instaurée en Samarie après la chute du royaume d'Israël, qui se fonde sur l'observation du seul Pentateuque et dont le lieu saint est le mont Garizim et non Jérusalem. *Au temps de Jésus, les samaritains étaient méprisés par les juifs. La rencontre de Jésus et de la samaritaine*. Adj. *Il existe encore deux petites communautés samaritaines, l'une établie à Naplouse, l'autre au sud de Tel-Aviv.*

Loc. fig. *Un bon samaritain*, par allusion à la parabole de l'Évangile, désigne, parfois ironiquement, une personne au dévouement désintéressé.

**2.** En Suisse. Secouriste.

\***SAMARIUM** (*um* se prononce *ome*) n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Tiré du nom du chimiste russe *Vassili Samarski* (1803-1870).

CHIM. Métal argenté du groupe des terres rares (symb. Sm ; n° at. 62 ; m. at. 150,36). *Les verres contenant des oxydes de samarium absorbent les rayonnements infrarouges.*

\***SAMBA** (*m* se fait généralement entendre) n. f. XX<sup>e</sup> siècle. Mot brésilien.

Danse d'origine brésilienne à deux ou quatre temps. *La samba est née à Rio de Janeiro au début du XX<sup>e</sup> siècle. Une école de samba.*

Par méton. Air sur lequel s'exécute cette danse. *Écrire, jouer une samba.*

\***SAMBUQUE** n. f. XIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *sambuca*, du grec *sambukê*, qui a d'abord désigné un instrument de musique, puis, par analogie de forme, une machine de guerre.

**1.** MUS. Désigne une harpe triangulaire notamment en usage dans l'Antiquité grecque et romaine, et, par ext., divers instruments médiévaux.

**2.** MILIT. Anciennt. Dispositif constitué d'une échelle surmontée d'une plate-forme, utilisé pour escalader les murailles et prendre d'assaut les forteresses. *L'historien Polybe rapporte que, lors de la seconde guerre punique, les Romains voulurent franchir les murailles de Syracuse grâce à des sambuques fixées sur les galères.*

**SAMEDI** n. m. XII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin populaire \**sambati dies*, composé de *dies*, « jour », et de *sambati*, génitif de \**sambatium*, transcription du grec *sambaton*, lui-même altération de *sabbaton*, « sabbat ».

Jour qui suit le vendredi, considéré couramment comme le sixième de la semaine, ou, selon la liturgie chrétienne, comme le septième. *La nuit du samedi au dimanche. Tous les premiers samedis du mois. Le samedi est chez les juifs le jour du sabbat. Le Samedi saint*, la veille du jour de Pâques.

**SAMIT** n. m. XII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin médiéval *samitus*, de même sens, forme abrégée de *examitus*, lui-même emprunté du grec *hexamitos*, proprement « à six fils », lui-même composé de *hexa*, « six », et *mitos*, « fil ».

ARCHÉOL. Étoffe de soie unie ou façonnée, employée de l'Empire romain au Moyen Âge. *Un coussin, une bannière en samit. Un samit lamé d'or et d'argent.*

\***SAMIZDAT** (*t se fait entendre*) n. m. XX<sup>e</sup> siècle. Mot russe, signifiant « autoédition », forme abrégée de *samoisdatel'stvo*, lui-même composé de *samo-*, « par soi-même », et *izdatel'stvo*, « édition », qui se distingue de *tamizdat*, désignant l'édition à l'étranger.

HIST. Reproduction, sous forme de copies dactylographiées, et diffusion clandestine, en Union soviétique et dans les autres pays de l'Est, d'ouvrages littéraires, politiques, historiques, etc. interdits par la censure ou difficiles à trouver ; par méton., une de ces copies. « *Le Docteur Jivago* », de *Pasternak*, circulait en *samizdat*. *Un samizdat de « L'Archipel du goulag », d'Alexandre Soljenitsyne.*

\***SAMNITE** adj. et n. m. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *Samnites*, désignant d'abord les Samnites, puis des gladiateurs combattant avec les armes des Samnites.

ANTIQ. 1. Relatif au peuple italique établi dans le Samnium, région du sud des Apennins. *Les tribus samnites. Les guerres samnites*, les trois guerres qui opposèrent les Romains à ce peuple, du IV<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ.

Subst. *Un, une Samnite*, habitant ou natif de cette région. Par anal., au masculin. Gladiateur équipé comme les soldats de ce peuple. *Les samnites portaient un casque ailé, un bouclier, une épée, une jambière et un brassard.*

2. N. m. Langue italique parlée dans le Samnium avant l'ère chrétienne.

\***SAMOAN, -ANE** adj. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *Samoa*, nom géographique, sur le modèle de l'anglais *samoan*, de même sens.

Relatif aux îles Samoa. *L'archipel samoan.*

Subst. *Un Samoan, une Samoane*, celui, celle qui est originaire des îles Samoa ; personne qui a la nationalité de l'État indépendant des Samoa (en ce sens, on écrit officiellement aujourd'hui *un Samoan, une Samoenne*). *Le samoan*, la langue du groupe polynésien parlée dans les îles Samoa.

\***SAMOURAÏ** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Mot japonais, de même sens.

HIST. Dans la société féodale japonaise, guerrier au service du shogoun ou d'un seigneur. *Un sabre de samouraï. La pratique du hara-kiri était en usage parmi les samouraïs.*

Titre célèbre : *Les Sept Samouraïs*, film d'Akira Kurosawa (1954).

**SAMOVAR** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Mot russe, de même sens, lui-même composé à partir de *sam-*, « soi-même », et *varit*, « qui bout ».

Récipient en métal, le plus souvent en argent ou en cuivre, utilisé pour faire bouillir de l'eau à des fins domestiques. *Faire chauffer l'eau du thé dans un samovar.*

\***SAMOYÈDE** adj. XIX<sup>e</sup> siècle. Mot russe, désignant un peuple finno-ougrien.

1. Relatif à des populations vivant en Russie septentrionale et en Sibérie. *Certains peuples samoyèdes ont un mode de vie nomade. Les langues samoyèdes*, sous-ensemble des langues ouraliennes. Subst. *Un, une Samoyède.*

2. ZOOL. *Un chien samoyède* ou, ellipt. et subst., *un samoyède*, un chien de taille moyenne, au poil épais de couleur blanche ou crème et à la queue recourbée, utilisé comme chien de traîneau. *Les samoyèdes ont les commissures des lèvres légèrement retroussées, si bien qu'ils semblent sourire.*

**SAMPAN** n. m. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté du chinois *sam-pan*, de même sens, lui-même composé à partir de *san*, « trois », et *pan*, « planche ; bord »

Embarcation légère d'Extrême-Orient à fond plat, munie d'un toit composé d'arceaux en bambou et parfois d'un mât et d'une voile, pouvant servir d'habitation. *Le sampan se manœuvre à l'aviron ou à la godille. Le sampan est plus petit que la jonque, et navigue surtout sur les rivières.*

\***SAMSARA** (*m se fait entendre*) n. m. XX<sup>e</sup> siècle. Mot sanscrit, de même sens.

Dans plusieurs religions d'Extrême-Orient, tels l'hindouisme et le bouddhisme, cycle de vie, de mort et de renaissance auquel est soumis tout être vivant, ne prenant fin que lorsqu'on atteint le nirvana. *Le sage aspire à se délivrer du samsara.*

**SANATORIUM** (*um se prononce ome*) n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'anglais *sanatorium*, lui-même dérivé savant du latin *sanare*, « soigner ».

Désignait une maison de santé spécialisée dans le traitement des maladies pulmonaires infectieuses, notamment la tuberculose. *La plupart des sanatoriums furent bâtis dans des régions au climat réputé sain, car on pensait que le grand air facilitait la guérison. Le sanatorium maritime de Berck. « La Montagne magique », de Thomas Mann, évoque la vie dans un sanatorium des Alpes.*

**SAN-BENITO** (*be se prononce bé*) n. m. (pl. *San-benitos*). XVII<sup>e</sup> siècle, *sambenit*. Emprunté de l'espagnol *sambenito*, de même sens, et qui désignait d'abord un scapulaire de bénédictin, lui-même tiré de *san Benito*, « saint Benoît ».

HIST. Tunique sans manches que l'Inquisition faisait revêtir à ceux qu'elle avait condamnés. *Le san-benito des pénitents était jaune, celui des prisonniers condamnés à mourir sur le bûcher, peint de flammes et de figures diaboliques. (On trouve aussi Sambenito.)*

\***SANCERRE** n. m. XX<sup>e</sup> siècle. Tiré de *Sancerre*, nom d'une commune du Cher située sur les bords de la Loire.

Vin produit dans la région de Sancerre. *Le sancerre blanc est très réputé.*

**SANCTIFIANT, -ANTE** adj. XVII<sup>e</sup> siècle. Participe présent de *sanctifier*.

THÉOL. Qui sanctifie, rend saint. Surtout dans la locution *Grâce sanctifiante*, voir *Grâce*.

**SANCTIFICATEUR, -TRICE** n. m. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin chrétien *sanctificator*, de même sens.

THÉOL. Celui, celle qui sanctifie. *Le Saint-Esprit est le sanctificateur des âmes.* Adj. *Dieu sanctificateur.* Par ext. *L'action sanctificatrice de la prière.*

**SANCTIFICATION** n. f. XII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin chrétien *sanctificatio*, de même sens.

THÉOL. 1. Action de sanctifier quelqu'un ou quelque chose. *La sanctification des fidèles. La sanctification de l'amour par le sacrement du mariage.*

Spécialt. Progression en sainteté. *Travailler à sa sanctification.*

**2.** Action de révéler, d'honorer comme saint. *La sanctification du nom de Dieu.*

Par ext. *La sanctification des dimanches, des fêtes, leur célébration par des rites religieux.*

**SANCTIFIER** v. tr. (se conjugue comme *Crier*). XIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin chrétien *sanctificare*, « vénérer comme saint, glorifier », lui-même composé à partir de *sanctus*, « saint », et *facere*, « faire ».

THÉOL. **1.** Rendre saint, conduire à la pureté, à la perfection divine ; rendre sacré. *La grâce sanctifie les fidèles, les âmes, les actions. Le pain et le vin sont sanctifiés dans l'Eucharistie.*

Pron. Agir de façon à progresser en sainteté, à se mettre en état de grâce. *Se sanctifier par la pénitence.*

**2.** Révéler, honorer une chose ainsi que sa sainteté l'exige. « *Que votre nom ou que ton nom soit sanctifié* », paroles du Notre Père.

Par ext. *Les juifs sanctifient le sabbat, le célèbrent par des rites religieux.*

**SANCTION** n. f. XIV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *sanctio*, « peine, punition », puis, en latin chrétien, « édit qui sanctionne, rescrit », lui-même dérivé de *sancire*, « décider par une loi ; interdire ».

**1.** Acte d'approbation solennelle émanant d'un souverain. HIST. *Pragmatique sanction*, voir *Pragmatique*. – DROIT CONSTITUTIONNEL. *Sanction royale* ou, ellipt., *sanction*, acte par lequel, dans une monarchie constitutionnelle, le souverain ou son représentant donne à une loi l'approbation, la confirmation qui la rend exécutoire. *Une des sections de la Constitution de 1791 portait sur la sanction royale. Au Royaume-Uni, les lois votées par la Chambre des communes doivent recevoir la sanction royale pour être promulguées.*

Par ext. Agrément, validation émanant d'une personne, d'un groupe ayant autorité ou d'une chose faisant référence en quelque domaine. *Le gouvernement attend la sanction du peuple, des urnes. Ce mot a reçu la sanction de l'usage.*

**2.** DROIT. Moyen, mesure prévus pour assurer l'exécution ou le respect d'une loi, d'un règlement, etc. *L'action en justice, l'astreinte sont des sanctions.*

Spécialt. Mesure répressive frappant l'auteur d'une violation du droit. *Encourir une sanction. Infliger, lever une sanction. Une infraction passible d'une sanction. Sanction pénale*, qui punit l'auteur d'une infraction pénale. *Sanction pécuniaire*, voir *Pécuniaire*. *Sanction administrative*, mesure punitive prise par une autorité administrative contre un administré. *Sanction disciplinaire*, voir *Disciplinaire*. *Sanction internationale*, prononcée par des instances internationales envers un État, et destinée à faire cesser une violation du droit international (le plus souvent au pluriel).

Par ext. Toute punition administrée en châtement d'une désobéissance, en réparation d'une faute. *Il a fallu prendre une sanction contre cet élève. La peur de la sanction ne les a pas découragés.*

**3.** Conséquence naturelle d'un acte ou d'une conduite. *Son isolement est la sanction de son égoïsme.*

**SANCTIONNER** v. tr. XVIII<sup>e</sup> siècle, au sens de « ratifier une disposition légale ; entériner » ; XX<sup>e</sup> siècle, au sens de « punir, châtier ». Dérivé de *sanction*.

**1.** DROIT CONSTITUTIONNEL. En parlant du souverain d'une monarchie constitutionnelle ou de son représentant, donner à une loi l'approbation qui la rend exécutoire.

Par ext. Valider, entériner quelque chose. *Un cycle d'études sanctionné par un diplôme. Cet usage a été sanctionné par le temps.*

**2.** DROIT. Frapper quelque chose d'une sanction. *Sanctionner un délit, un crime.* Par ext. *Sanctionner un en-avant au rugby.*

**On évitera d'employer Sanctionner avec un complément désignant une personne : on sanctionne une faute mais on punit, on châtie un individu.**

\***SANCTORAL** n. m. (pl. *Sanctoraux*). XIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin médiéval *sanctorale*, « propre aux saints », lui-même dérivé de *sanctorum*, génitif pluriel de *sanctus*, « saint ».

LITURG. CATHOL. Ensemble des lectures et prières relevant du propre de la messe, qui sont faites à l'intention de chacun des saints dont la célébration est fixée par le calendrier (on dit aussi *Propre des saints*) ; ensemble des jours déterminés où l'on fête ces saints. *Le temporel et le sanctoral. Une partie du missel est consacrée au sanctoral. Le sanctoral varie selon les diocèses et les saints locaux qui y sont priés.*

**SANCTUAIRE** n. m. XII<sup>e</sup> siècle, au sens 1 ; XX<sup>e</sup> siècle, au sens 2. Emprunté du latin *sanctuarium*, « lieu sacré, sanctuaire », lui-même dérivé de *sanctus*, « saint, sacré », pour le sens 1 ; emprunté de l'anglais *sanctuary*, de même sens, pour le sens 2.

**1.** Lieu le plus saint d'un édifice religieux. *Le sanctuaire d'un temple égyptien. Le sanctuaire du Temple de Salomon abritait le Saint des Saints.* Spécialt. RELIG. CHRÉTIENNE. Emplacement d'une église catholique ou orthodoxe où se trouve l'autel. *Dans les églises de rite byzantin, le sanctuaire est séparé de la nef par l'iconostase. Lampe de sanctuaire*, voir *Lampe*.

Par ext. L'édifice religieux dans son ensemble, ou tout lieu de culte qui fait l'objet d'une dévotion particulière. *Les sanctuaires de la Grèce antique. Les sanctuaires celtes. Un sanctuaire de pèlerinage. Un sanctuaire marial.*

Fig. et litt. *Il a fait de cette pièce son sanctuaire, personne n'a le droit d'y pénétrer.* Loc. vieillie. *Le sanctuaire des lois, de la justice, le tribunal.*

Titre célèbre : *Sanctuaire*, de William Faulkner (1931).

**2.** Espace, domaine considéré comme devant être particulièrement protégé. *L'école doit rester un sanctuaire dans la société. Cette réserve est un sanctuaire pour les mammifères marins.* Dans le langage militaire. *Le sanctuaire national*, le territoire national en tant qu'il doit être défendu par tous les moyens, y compris par l'utilisation d'armes nucléaires.

\***SANCTUARISATION** n. f. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sanctuariser*.

Action de sanctuariser un lieu, une chose ; résultat de cette action.

\***SANCTUARISER** v. tr. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sanctuaire*.

Faire d'un lieu un sanctuaire, le protéger d'un danger, d'une menace. *Sanctuariser un site préhistorique pour éviter qu'il se dégrade.* Dans le langage militaire. *Sanctuariser le territoire d'un État.*

\***SANCTUS** (*u* se prononce *ou* ou *u* ; *s* final se fait entendre) n. m. XIII<sup>e</sup> siècle. Tiré du latin *sanctus*, « saint », mot par lequel commence cette prière.

LITURG. CHRÉTIENNE. Prière qui commence par l'acclamation « Sanctus ! » ou « Saint ! » répétée trois fois. *Réciter, chanter le Sanctus. Les paroles du Sanctus sont tirées du livre d'Isaïe.*

Par ext. Composition musicale écrite sur les paroles de cette prière. *Le sanctus du « Requiem » de Fauré.*

**SANDALE** n. f. XII<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *sandalium*, du grec *sandalion*, de même sens, dérivé de *sandalon*, qui désigne une chaussure de bois munie de courroies.

Chaussure légère dont l'empaigne, ajourée ou constituée de lanières, laisse une partie du pied découverte, et qui s'attache souvent à la cheville par une courroie à boucle. *Sandalettes de cuir. Sandales de pèlerin. Selon la légende, il ne resta d'Empédocle que sa sandale après qu'il se fut jeté dans l'Etna.*

Expr. fig. *Secouer la poussière de ses sandales, s'éloigner d'un lieu en promettant de ne plus y revenir, par allusion aux Évangiles.*

Spécialt. LITURG. CATHOL. *Sandale liturgique* ou, simplement, *sandale*, chaussure fermée en soie portée par les évêques et le pape lors des messes pontificales, et qui peut être blanche, rouge, verte ou violette, selon les temps liturgiques.

\***SANDALETTE** n. f. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sandale*.

Sandale généralement portée par les enfants, dont l'empaigne est basse. *Attacher, quitter ses sandalettes.*

\***SANDALIER, -IÈRE** n. XVII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sandale*.

Fabricant de sandales ou d'espadrilles. En apposition. *Artisan sandalier.*

**SANDARAQUE** n. f. XV<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *sandarac(h)a*, du grec *sandaraké*, « réalgar, sulfure rouge d'arsenic ».

Résine tirée d'une espèce proche du thuya qui, réduite en poudre, était frottée sur du papier pour l'empêcher de boire, et qui entre encore dans la composition de nombreux vernis. *Il y avait, sur son écritoire, des plumes, de l'encre, un grattoir, de la sandaraque. La sandaraque devient soluble dans l'essence de térébenthine.*

\***SANDERLING** (*ing* se prononce *in* ou *in'g*) n. m. XVIII<sup>e</sup> siècle. Mot anglais, composé à partir de *sand*, « sable », et du vieil anglais *yrthling*, « laboureur ».

ZOOL. Espèce de bécasseau au corps rond et au bec court et droit, qui vit l'été dans la toundra, l'hiver sur les côtes sablonneuses et dans les vasières de diverses régions du monde. *Le plumage du sanderling est gris perle mais devient brun-roux en période nuptiale.* En apposition. *Bécasseau sanderling.*

**SANDJAK** n. m. XVI<sup>e</sup> siècle. Mot turc, signifiant « drapeau, étendard », puis de même sens.

HIST. Subdivision administrative principale des provinces de l'Empire ottoman. *Le sandjak d'Alexandrette.*

\***SANDOW** (*w* ne se fait pas entendre) n. m. XX<sup>e</sup> siècle. Nom d'une marque déposée, tiré du nom du culturiste allemand *Eugène Sandow* (1867-1925), qui mit au point une méthode de musculation utilisant ces cordons.

Cordon élastique utilisé à diverses fins. *Les planeurs étaient jadis propulsés grâce à des sandows. Fixer un colis sur le porte-bagages d'une bicyclette à l'aide de sandows* (en ce sens, on dit aussi *Tendeur*). *Les sandows d'un trampoline, d'un extenseur.*

\***SANDRE** n. m. XVIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'allemand *Zander* ou *Sander*, de même sens.

ZOOL. Grand poisson téléostéen au corps élancé, proche de la perche, dont l'espèce la plus commune en Europe se reconnaît à son dos verdâtre et à ses dents proéminentes. *Le sandre est un carnassier. La chair du sandre est estimée.*

**SANDWICH** (*wich* se prononce généralement *ouitch*) n. m. (pl. *Sandwichs* ou *Sandwiches*). XIX<sup>e</sup> siècle. Mot anglais, de même sens, lui-même tiré du nom de John Montaigu, comte de *Sandwich* (1718-1792), qui, pour ne pas avoir à quitter sa table de jeu, demanda à son valet quelque chose d'aisé à manger.

Mets composé de deux morceaux de pain généralement tartinés de beurre ou de mayonnaise, entre lesquels on place divers aliments pour faire un repas rapide. *Un sandwich au jambon, au fromage. Préparer des sandwichs pour un pique-nique.*

Par anal. TECHN. S'emploie pour désigner un matériau constitué de deux couches semblables séparées par une couche d'une autre matière. Surtout en apposition. *Un panneau sandwich contenant du polystyrène en son centre. Des structures sandwich.*

Loc. fam. *En sandwich*, entre deux éléments. *Il se trouva pris en sandwich entre ses poursuivants.*

En composition. *Homme-sandwich*, voir *Homme*.

**SANG** (dans la langue soutenue, *g* se lie en s'assourdisant en *k* devant une voyelle ou un *h* muet) n. m. X<sup>e</sup> siècle. Issu du latin populaire *sanguem*, altération de *sanguinem*, accusatif singulier de *sanguis*, *sanguinis*, « sang ».

**I.** Substance liquide visqueuse, composée de globules rouges, de globules blancs et de plaquettes baignant dans le plasma, qui circule dans le système vasculaire de l'homme et des animaux. *L'hémoglobine donne une couleur rouge au sang des Vertébrés. La circulation du sang s'effectue grâce aux contractions du muscle cardiaque. Le sang assure le transport des gaz, des substances nutritives et des éléments qui participent à la défense de l'organisme. Des gouttes de sang. Du sang sourdait de sa plaie. Perdre beaucoup de sang. Être en sang, couvert de sang, nager dans son sang. Les moustiques se nourrissent de sang. Fouetter, mordre au sang, jusqu'au sang. Un duel au premier sang, qui s'arrête à la première blessure d'un des deux adversaires. En apposition. Couleur rouge sang ou, ellipt., rouge sang, nuance de rouge vermeil. En composition. Sang-de-dragon, voir ce mot.*

Dans le langage religieux. *Le saint sang, le précieux sang*, que le Christ versa lors de la Passion. *Recevoir le sang du Christ*, communier. Par ext. Employé comme juron. *Par le sang de Dieu !* (vieilli). *Bon sang ! Bon sang de bonsoir ! Bon sang de bois !*

Spécialt. BIOL. *Sang artériel*, qui circule dans une artère ; qui est riche en dioxygène. *Sang veineux*, qui circule dans une veine ; qui est riche en dioxyde de carbone (en ce sens, on dit aussi *Sang noir*). *Oxygénation du sang*, fixation du dioxygène par les globules rouges au cours de leur passage dans les poumons ou les branchies. – MÉD. *Pertes de sang* ou, ellipt., *perles*, voir *Perte*. *Prise de sang*, opération consistant à prélever un peu de cette

substance pour l'analyser. *Don de sang*, par lequel une personne volontaire se fait prélever une certaine quantité de sang qui sera ensuite utilisée à des fins médicales. *Banque du sang*, voir *Banque I*. Vieilli. *Laquage du sang*, voir *Laquage*. – MÉD. ANCIENNE. Une des quatre humeurs fondamentales qui, dans la classification d'Hippocrate, déterminent le tempérament. – BIOL. ANIMALE. Vieilli. *Animal à sang chaud*, dont la température corporelle varie peu et ne dépend pas de celle du milieu environnant (dans le langage scientifique, on dit aujourd'hui *Homéotherme*), par opposition à *Animal à sang froid*, dont la température corporelle varie avec celle du milieu ambiant (dans le langage scientifique, on dit aujourd'hui *Poikilotherme* ou *Hétérotherme*).

II. Le sang pris comme symbole, surtout dans des locutions et expressions. 1. Pour évoquer la vie, l'énergie, certaines émotions intenses, par référence à la théorie ancienne des humeurs du corps. *De chair et de sang*, bien réel, vivant. *Avoir du sang dans les veines*, avoir beaucoup de vigueur. *Avoir du sang de poulet*, *du sang de navet*, être sans force, sans courage. *Sucer le sang de quelqu'un*, l'épuiser, l'exploiter. *Fouetter le sang*, se dit de ce qui active la circulation, cause une excitation salubre et vivifiante. *Avoir le sang chaud*, s'emporter facilement. *Un coup de sang*, une congestion et, par ext., un accès de colère violente. *Son sang n'a fait qu'un tour*, il a été vivement ému. *Le sang lui est monté à la tête*, il s'est fâché. *Échauffer* ou *faire bouillir le sang à quelqu'un*, l'impatienter ou le mettre en rage. *S'offrir*, *se payer une pinte de bon sang* (fam.), voir *Pinte*. *Se faire du mauvais sang* ou, fam., au pluriel, *se ronger*, *se tourner*, *se manger les sangs*, s'inquiéter. *Se faire un sang d'encre* (fam.), beaucoup de souci. *Ne pas, ne plus avoir une goutte de sang dans les veines*, se montrer couard ou être saisi d'horreur. *Figer le sang dans les veines*, glacer le sang ou, au pluriel, *les sangs*, se dit de ce qui remplit d'effroi. *Pleurer, verser des larmes de sang*, être dans le plus profond désespoir. *Suer sang et eau*, voir *Eau*. Par méton. *Apporter, infuser du sang neuf à une entreprise, à un gouvernement, etc.*, y faire entrer des personnes plus jeunes, plus dynamiques.

En composition. *Sang-froid*, voir ce mot.

2. Pour évoquer la mort violente, particulièrement en temps de guerre. *Donner, verser son sang pour la patrie*. « *Qu'un sang impur abreuve nos sillons* », paroles de *La Marseillaise*. *L'impôt du sang* (vieilli), le service militaire. *Un bain de sang*. *Un crime de sang*, un homicide. *Son sang fume encore*, voir *Fumer I*. *Un buveur de sang* (vieilli), un tyran qui se complaît dans la cruauté. *Faire couler, répandre le sang*. *Être avide, ivre de sang*, aimer à tuer. *Avoir du sang sur les mains*, avoir tué ou fait tuer. *Noyer une révolte dans le sang*, voir *Noyer I*. *Mettre un pays à feu et à sang*, voir *Feu I*. *Imposer sa domination par le fer et par le sang*, par les armes. *Un règne écrit en lettres de sang*, marqué par des atrocités. *Laver un outrage dans le sang*, venger son honneur par les armes. *Le sang de cet homme crie vengeance*, son meurtre exige d'être vengé. *Payer quelque chose de son sang*, être tué en expiation d'une faute. *Le sang de ses victimes retombera sur sa tête, sur lui, sur ses descendants*. Expr. proverbiale. *Le sang appelle le sang*.

Spécialt. RELIG. CHRÉTIENNE. *Baptême de sang*, le martyr d'un catéchumène, en tant qu'il lui tient lieu de baptême.

3. Pour évoquer l'hérédité, la lignée, l'origine. *Être d'un sang illustre, de sang royal*. *Prince, princesse du sang*, issus de la maison royale par les mâles. *Avoir du sang bleu*, être d'origine noble. *Il a du sang espagnol, du sang lorrain*. *Les liens du sang*, ce qui unit les membres d'une même famille. *La voix du sang*, se dit d'un comportement, d'une attitude qui semblent dictés par l'hérédité ; se dit aussi

du mouvement spontané qui porte à chérir de préférence les membres de sa famille ou à les reconnaître en toutes circonstances. *Comment pourrait-il renier son fils, son sang ? Avoir quelque chose dans le sang*, se dit d'une qualité, d'une habitude de famille ou, par ext., de ce qui constitue une passion. *Il a la musique, le théâtre dans le sang*. *Bon sang ne peut, ne saurait mentir*, voir *Mentir*. *Être de sang mêlé*, être métis. En composition. *Sang-mêlé*, voir ce mot.

Spécialt. DROIT. *Droit du sang*, que confère la nationalité des parents, par opposition à *Droit du sol*. – HIST. *La pureté du sang*, au nom de laquelle, pendant la Reconquête, les juifs et les Maures nouvellement convertis au catholicisme étaient exclus de nombreuses charges.

Par anal. Race d'un animal, en particulier d'un cheval. *Un cheval de sang arabe*. Loc. *De pur sang*, se dit d'un animal dont la filiation est établie depuis l'origine de la lignée (on dit aussi *De pure race*). En composition. *Un pur-sang, un demi-sang*, voir ces mots.

Titre célèbre : *Noces de sang*, pièce de Federico Garcia Lorca (1933).

**SANG-DE-DRAGON** ou **SANG-DRAGON** n. m. inv. XIII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sang*, de la préposition *de*, et de *dragon*, pris au sens de « dragonnier ».

1. Résine rouge sécrétée par diverses espèces végétales, notamment le dragonnier, jadis utilisée pour ses vertus astringentes et cicatrisantes et servant surtout aujourd'hui de pigment naturel. *Le sang-de-dragon était déjà utilisé en médecine dans l'Antiquité*.

2. BOT. Plante vivace de la famille des Polygonacées, aux feuilles vertes veinées de rouge. *Le sang-de-dragon est aussi appelé oseille sanguine ou patience des bois*. En apposition. *Patience sang-de-dragon*.

**SANG-FROID** n. m. inv. XV<sup>e</sup> siècle, dans la locution adverbiale *de froid sanc* ; XV<sup>e</sup> siècle, *de sang froid*. Composé de *sang* et de *froid I*.

Qualité d'une personne capable de ne pas céder à l'émotion, de conserver son calme et sa présence d'esprit face à une situation difficile. *Montrer du sang-froid*. *Garder, perdre son sang-froid*. *Ce métier requiert du sang-froid*.

Loc. adv. *De sang-froid*, en pleine maîtrise de soi, sans manifester ni ressentir d'émotion. *Parler de sang-froid*. *Tuer de sang-froid*.

Titre célèbre : *De sang-froid*, roman de Truman Capote (1966).

**SANGLANT, -ANTE** adj. XI<sup>e</sup> siècle. Issu du latin tardif *sanguilentus*, de même sens, lui-même altération du latin classique *sanguinolentus*, « sanguinolent, ensanglanté, sanglant ».

1. Qui saigne. *Une plaie, une blessure sanglante*. *Un champ de bataille jonché de corps sanglants*. (On dit aussi *Saignant*.)

2. Taché, couvert de sang ; mêlé de sang. *Le fauve avait la gueule sanglante*. *Un poignard sanglant*. *Une sécrétion sanglante*.

Par anal. Rouge, rougeoyant. *Un ciel sanglant, une lueur sanglante*.

Fig. Qui aime à faire couler le sang, sanguinaire. *Gengis Khan fut un conquérant sanglant*. *Un despote sanglant*. Subst. *Marie la Sanglante*, surnom donné par ses ennemis à la reine Marie Tudor.

Titre célèbre : *Arènes sanglantes*, de Vicente Blasco Ibanez (1908).

3. Par ext. Se dit d'une action, d'un événement, d'une période marqués par une effusion de sang. *Une répression sanglante*. *Un règne sanglant*. *Une mort sanglante*. RELIG. *Sacrifice sanglant, sacrifice non sanglant*, voir *Sacrifice*.

Fig. Qui affecte profondément, féroce, brutal (on dit aussi, familièrement, *Saignant*). *Leur discussion a été sanglante. Un affront sanglant. Une raillerie sanglante.*

**SANGLE** n. f. XI<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *cingula*, « sangle, ventrière », lui-même dérivé de *cingere*, « entourer, ceindre ».

Bande de cuir ou de tissu résistant destinée à enserrer, maintenir ou porter un objet. *Un ballot fermé par une sangle. Les écoliers d'autrefois serraient leurs livres avec une sangle. La sangle d'une guitare. Lit de sangle, de sangles*, où des lanières attachées à un châssis pliant font office de sommier. SELLERIE. Bande large et solide fixée à une selle ou à un bât par des courroies et qui passe sous le ventre de l'animal. *Resserrer, régler la sangle, les sangles.* En composition. *Contre-sangle*, voir ce mot.

Par anal. ANAT. *Sangle abdominale*, ensemble des muscles grands droits, grands obliques et transverses, qui constituent la paroi de l'abdomen. *Renforcer sa sangle abdominale.*

**SANGLER** v. tr. XII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sangle*.

1. Serrer la sangle ou les sangles pour fixer la selle, le bât sur le dos d'un animal. *Ce bât n'est pas bien, pas assez sanglé.* Par méton. *Sangler un cheval, un mulet.*

Spécialt. HÉRALD. Au participe passé, adjt. Se dit d'un animal qui porte au milieu du corps une ceinture d'un émail particulier. *Cheval de sable sanglé de gueules.*

2. Par ext. En parlant d'un vêtement. Serrer beaucoup, en particulier à la taille. *Son vieil uniforme le sanglait au point qu'il avait du mal à respirer.*

3. Frapper quelqu'un avec une sangle ou un autre objet long et souple. *Sangler quelqu'un de coups de cravache.*

**SANGLIER** n. m. XII<sup>e</sup> siècle, *sengler*, puis *senglier* ; XIII<sup>e</sup> siècle, *sanglier*. Issu de l'adjectif latin *singularis*, dans l'expression *singularis porcus*, proprement « porc solitaire », parce que le mâle adulte vit généralement seul.

Mammifère omnivore de la famille des Suidés, proche du porc, dont le corps est trapu, le pelage brun, et la hure dotée de canines recourbées vers le haut. *Une compagnie de sangliers. La bauge, la souille d'un sanglier. Un pinceau, une brosse de soies de sanglier. Le sanglier est chassé à tir et à courre. La capture du sanglier d'Érymanthe fait partie des douze travaux d'Hercule.* Par méton. La chair de cet animal, destinée à servir d'aliment. *Un cuissot de sanglier aux aïnelles.*

Par anal. *Sanglier de mer*, petit poisson téléostéen vivant dans les eaux profondes des côtes occidentales de l'Europe, de l'Afrique et des bords de la Méditerranée, au corps de couleur brique à bandes transversales, et dont la bouche s'allonge comme un museau.

\***SANGLON** n. m. XV<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sangle*.

MAROQUINERIE. SELLERIE. Petite courroie percée de trous, qui se fixe à une boucle grâce à un ardillon. *Un cartable fermé par des sanglons de cuir. Les sanglons d'un harnais. Une sangle de selle terminée par trois sanglons.*

Désigne aussi, dans une ceinture, l'extrémité percée de trous.

**SANGLOT** n. m. XII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin populaire \**singluttus*, altération, avec influence de *gluttire*, « avaler », de *singultus*, « hoquet, sanglot, râle ».

Inspiration brève et bruyante, souvent saccadée, due à une contraction du diaphragme provoquée par la douleur ou l'émotion, et qui s'accompagne généralement de larmes. *Être secoué de sanglots. Étouffer un sanglot.*

*Parler avec des sanglots dans la voix. Un récit entrecoupé de soupirs et de sanglots. Loc. En sanglots, en pleurs, en larmes. Être en sanglots. Éclater en sanglots.*

Par anal. Litt. *Les sanglots du vent, de la pluie. Les vers de Verlaine « Les sanglots longs / Des violons / De l'automne [...] » servirent à annoncer le débarquement des Alliés en Normandie le 6 juin 1944.*

**SANGLOTER** v. intr. XII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin populaire \**singluttare*, altération, avec influence de *gluttire*, « avaler », de *singultare*, « avoir des hoquets, sangloter, râler ».

Émettre des sanglots, le plus souvent accompagnés de larmes. *Sangloter bruyamment, désespérément.*

\***SANG-MÊLÉ** n. inv. XVIII<sup>e</sup> siècle, d'abord au sens de « mélange de races », puis au sens actuel. Composé de *sang* et de *mêlé*, participe passé du verbe *mêler*.

Métis, métisse. *Un sang-mêlé, une sang-mêlée.* (On écrit aussi *Sang mêlé*.)

\***SANGRIA** n. f. XX<sup>e</sup> siècle. Mot espagnol, tiré de l'ancien nom français *sang-gris*, qui désignait une boisson faite de vin, de sucre, de citron et d'épices, lui-même francisation de l'anglais *sangaree*, désignant une variété de punch à base de vin de Madère.

Boisson espagnole composée de vin rouge sucré où macèrent des tranches d'agrumes et des morceaux de fruits, coupé d'eau gazeuse ou de limonade et éventuellement additionné d'un autre alcool. *Un pot, une coupe de sangria.*

**SANGSUE** (g ne se fait pas entendre) n. f. XII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *sanguisuga*, de même sens, lui-même composé à partir de *sanguis*, « sang », et *sugere*, « sucer ».

Nom couramment donné aux vers de la classe des Hirudinées.

Spécialt. *Sangsue médicinale* ou, simplement, *sangsue*, nom donné à un parasite des Vertébrés qui incise la peau de ses hôtes, puis suce leur sang au moyen de sa bouche munie de trois mâchoires. *Autrefois utilisée pour pratiquer des saignées, la sangsue médicinale est encore prescrite en microchirurgie réparatrice. Appliquer des sangsues.*

Fig. Celui, celle qui vit, s'enrichit aux dépens d'autrui ; exploiteur. *Sous l'Ancien Régime, les fermiers généraux étaient souvent considérés comme des sangsues du peuple.* Désigne aussi, familièrement, une personne dont on ne peut se débarrasser, qui impose sa présence. *C'est une vraie sangsue.*

**SANGUIN, -INE** adj. XII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *sanguineus*, « de sang, ensanglanté ; qui est de la couleur du sang ».

1. Relatif au sang ; qui est formé de sang ou qui entre dans sa composition. *Transfusion sanguine. Un épanchement sanguin. Mesurer la pression sanguine d'un patient. Les vaisseaux sanguins*, les artères, veines et vaisseaux capillaires, qui acheminent le sang dans l'organisme. *Système sanguin*, appareil formé par ces vaisseaux et par le cœur (on dit aussi *Système cardio-vasculaire*). *L'anémie, l'hémophilie sont des maladies sanguines. Groupe sanguin*, catégorie dans laquelle on classe chaque individu selon la variété d'agglutinogène présente sur ses globules rouges. *Crise sanguine* (vieilli), voir *Crise*. *Un caillot sanguin. Cellule sanguine. Moelle sanguine*, riche en cellules sanguines et en vaisseaux, qui joue un rôle important dans l'ossification et l'hématopoïèse (on dit aussi *Moelle rouge*). *Plasma, sérum sanguin. Le taux de glucose sanguin.*

Par ext. *Un visage sanguin*, coloré par le sang.

Spécialt. MÉD. ANCIENNE. Dans la classification d'Hippocrate, se disait d'un des quatre tempéraments, caractérisé par l'influence prédominante du sang, et, par ext., d'une personne ayant un tel tempérament. *Le teint coloré, la corpulence, l'humeur impétueuse et gaie indiquaient une complexion sanguine.* Se dit aujourd'hui d'un caractère emporté ou d'une personne impulsive et excessive. *Un tempérament sanguin. Il est un peu sanguin.* Subst., au masculin. *Cet homme est un sanguin.*

**2.** Qui a la couleur du sang ; dont la couleur est mêlée de rouge. *Une teinte sanguine. Une orange sanguine* ou, ellipt. et subst., *une sanguine*. BOT. *Lactaire sanguin*, autre nom du lactaire délicieux. *Cornouiller sanguin*, voir *Cornouiller*. – MINÉR. *Cornaline sanguine. Jaspe sanguin*, autre nom de l'héliotrope.

**I. SANGUINAIRE** adj. XIV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *sanguinarius*, « de sang, couleur de sang ; sanguinaire, cruel ».

Qui aime à tuer, à répandre le sang ; qui se livre à des massacres. *Un tyran sanguinaire. Moloch était une divinité sanguinaire. Un loup sanguinaire.* Par ext. Qui se plaît à voir couler le sang. *Une foule sanguinaire.*

En parlant d'une chose. Qui porte à tuer, à verser le sang ; qui est marqué par des effusions de sang. *Une fureur sanguinaire. Une lutte sanguinaire. Une doctrine sanguinaire. Ce fut un des règnes les plus sanguinaires de l'histoire de ce pays.*

**II. SANGUINAIRE** n. f. XIII<sup>e</sup> siècle, pour désigner diverses plantes astringentes ; XVIII<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Emprunté de l'adjectif latin *sanguinaria*, féminin de *sanguinarius*, « de sang, de la couleur du sang ».

BOT. Plante herbacée vivace de la famille des Papavéracées, à rhizome court et épais, à fleurs blanches solitaires et à feuilles charnues, qui produit un suc de couleur rouge sang. *La sanguinaire pousse en Amérique du Nord, dans des sols riches et ombragés.*

**SANGUINE** n. f. XIII<sup>e</sup> siècle. Forme féminine substantivée de l'adjectif *sanguin*.

MINÉR. Variété d'hématite rouge (vieilli).

Par ext. BX-ARTS. Crayon fait avec cette matière, d'une texture grasse et tendre et dont la couleur peut aller du rouge clair au brun. *On peut combiner la sanguine avec le crayon noir et la craie blanche. Un portrait à la sanguine. Des rehauts de sanguine.* Par méton. Dessin réalisé avec ce crayon. *Les sanguines de Michel-Ange, de Fragonard.*

**SANGUINOLENT, -ENTE** adj. XIV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *sanguinolentus*, de même sens.

MÉD. Teinté, mêlé de sang. *Crachats sanguinolents. Diarrhée sanguinolente.*

Par ext. D'où le sang coule ou exsude. *Une plaie sanguinolente. Des corps sanguinolents.*

Fig. Qui est de la couleur du sang. *Le soleil disparut dans une mer sanguinolente.*

\***SANGUISORBE** (*u* se fait parfois entendre ; le deuxième *s* se prononce *ss*) n. f. XVI<sup>e</sup> siècle. Composé à partir du latin *sanguis*, « sang », et *sorbere*, « absorber ».

BOT. Plante vivace de la famille des Rosacées, à fleurs verdâtres ou rougeâtres groupées en capitules, communément appelée *Pimprenelle*. *Les feuilles de la petite sanguisorbe sont parfois utilisées pour agrémenter des salades. La sanguisorbe officinale, ou grande pimprenelle, a des vertus astringentes et hémostatiques.*

**SANHÉDRIN** (*an* se prononce *ane*) n. m. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire de l'araméen *sanhedrin*, « tribunal rabbinique », du grec *sunedrion*, « assemblée, conseil », dérivé de *sunedros*, « qui siège, qui est membre d'une assemblée délibérante », lui-même composé à partir de *sun*, « avec », et *hedra*, « siège ».

HIST. **1.** Tribunal juif qui siégeait dans les principales villes de Palestine à l'époque du second Temple, et qui avait autorité en matière civile et religieuse. *Les sanhédrins locaux étaient composés de vingt-trois membres. Le grand sanhédrin* ou, simplement, *le sanhédrin*, le tribunal de Jérusalem, qui, outre ses attributions judiciaires, était chargé de l'interprétation de la loi juive et disposait de compétences législatives. *Présidé par le grand prêtre du Temple, le sanhédrin comptait soixante-dix membres. Jésus comparut devant le sanhédrin.*

**2.** Par anal. *Grand sanhédrin*, assemblée convoquée en 1807 par Napoléon I<sup>er</sup> pour organiser le culte juif en France et promouvoir l'intégration des juifs au sein de l'État français. *Le grand sanhédrin décida la création des consistoires.*

**SANICLE** n. f. XIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin médiéval *sanicula*, de même sens, lui-même dérivé de *sanus*, « sain », parce que cette plante a des vertus médicinales.

BOT. Plante herbacée vivace de la famille des Ombellifères, à l'inflorescence serrée et aux fruits pourvus de menus crochets. *La sanicle européenne, surnommée « herbe de Saint-Laurent », est dotée de vertus astringentes et vulnérinaires. Certaines espèces de sanicles étaient utilisées contre les morsures de serpent en Amérique du Nord.*

(On trouve aussi *Sanicule*.)

**SANIE** n. f. XIV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *sanies*, « sang corrompu ».

PATHOL. Vieilli. Matière purulente et malodorante mêlée de sang, qui suinte d'une plaie ou d'un ulcère.

**SANIEUX, -EUSE** adj. XIV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *saniosus*, de même sens, lui-même dérivé de *sanies*, « sang corrompu ».

PATHOL. Vieilli. De la nature de la sanie ; d'où s'écoule de la sanie. *Un liquide sanieux. Un ulcère sanieux.*

\***SANISLETTE** n. f. XX<sup>e</sup> siècle. Nom d'une marque déposée, lui-même dérivé de *sanitaire*.

Édicule contenant des toilettes publiques, dont le nettoyage est automatique. *Des sanisettes ont été installées dans cette ville.*

**SANITAIRE** adj. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé savant du latin *sanitas*, « santé ».

**1.** Qui a rapport à la santé et à l'hygiène, et particulièrement à la conservation de la santé publique. *Un établissement sanitaire. L'état sanitaire d'une population. De bonnes conditions sanitaires. Lois, règlements sanitaires. Des mesures, des contrôles sanitaires. Contrôle sanitaire aux frontières, voir Contrôle. Police sanitaire vétérinaire, voir Police I. Cordon sanitaire*, ensemble des moyens militaires ou civils employés pour isoler un territoire où sévit une épidémie et, fig., tout territoire. *Félix Vicq d'Azyr mit en place un cordon sanitaire lors d'une peste bovine, en 1774. Les États-Unis établirent un cordon sanitaire autour de l'Europe soviétisée.*

Spécialt. Se dit de ce qui concerne les secours aux malades et aux blessés, notamment en temps de guerre. *Un avion, un train, un convoi sanitaire. Procéder à un rapatriement sanitaire.* Subst. *Une sanitaire, une ambulance de l'armée.*

2. Se dit d'une installation, d'un appareil, d'un objet destinés aux soins d'hygiène et, spécialement, à la satisfaction des besoins naturels. *Équipement sanitaire. Plomberie sanitaire.*

Subst., au masculin pluriel. *Les sanitaires*, les pièces qui abritent ces installations dans les lieux publics et les lieux d'hébergement collectifs. *Les sanitaires d'une gare. Des sanitaires vétustes.*

**SANS** prép. X<sup>e</sup> siècle, *sen*, puis *sens* ; XII<sup>e</sup> siècle, *sans*. Issu, avec ajout d'un *s* final, par analogie avec des adverbes comme *volontiers*, *ailleurs* ou *certes*, du latin *sine*, de même sens.

**I. Prép. 1.** Devant un nom ou un pronom. Marque l'absence, le manque, l'exclusion d'un être ou d'une chose. *Ils sont venus sans leurs enfants. Celle sans qui rien ne serait arrivé. Un homme sans pitié, sans malice. Il m'a laissé sans nouvelles. Elle n'est pas sans humour. Un régime sans sel. Il est sorti sans écharpe et sans gants, sans écharpe ni gants. Un devoir sans faute ou sans fautes. Parler sans détour ou sans détours. Il m'a raconté la scène sans plus de détails. Nous y sommes allés sans beaucoup d'espoir.*

Dans cet emploi, *Sans* entre dans un très grand nombre de locutions qui sont généralement expliquées au mot principal. *Sans égal, sans pareil, sans exemple. Sans nom. Sans appel. Sans délai. Sans contredit. Sans façon* ou, parfois, *sans façons. Sans réserve. Sans gêne. Sans retour. Sans cesse. Sans doute. Sans faute. Sans plus. Sans blague!* (fam.). *Une personne sans domicile fixe* ou, ellipt. et subst., *un sans domicile fixe*. En corrélation avec *ni*. *Sans foi ni loi. Sans rime ni raison.*

Expr. *Compter sans quelqu'un, sans quelque chose*, ne pas le prendre en considération. *C'était compter sans le mauvais temps. Être sans le sou, sans un sou* ou, ellipt. et pop., *être sans un*. Ellipt. et fam. *Un jour sans*, désignait, pendant la Seconde Guerre mondiale, un jour où on ne trouvait pas tel produit de nécessité ; s'emploie aujourd'hui pour parler d'une journée où rien de ce qui arrive n'est satisfaisant. *Faire sans*, se passer d'une chose dont on parle. *Nous n'avions pas de voiture, il a fallu faire sans.*

Par litote. *Non sans*, avec ; avec beaucoup de. *Il s'est indigné, non sans raison. Elle a tenu ses engagements, non sans peine. Nous avons sauvé cette entreprise, non sans de grands sacrifices.*

Dans une phrase au futur ou au conditionnel, pour introduire un complément circonstanciel de condition. *Sans votre aide, il n'aurait jamais réussi. Sans elle, il ne viendra pas.* Loc. *Sans quoi, sans cela, sinon. Allez à sa rencontre, sans quoi il se perdra. Il l'aime beaucoup, sans cela il ne lui pardonnerait pas.*

Uni par un trait d'union à un nom, *Sans* entre dans la formation de nombreux mots composés, dont les plus courants figurent ci-après.

Titre célèbre : *Sans famille*, d'Hector Malot (1878).

2. Devant un verbe à l'infinitif. Sert à exclure une circonstance de l'action exprimée par le verbe principal. *Passer la nuit sans dormir. Il a obtempéré sans plus se plaindre. Il a accepté sans hésiter. Sans être sûr de lui, il souhaitait tout de même donner son avis. Il ne viendra pas sans y être autorisé.* Dans une conversation, pour préciser l'intention, l'état d'esprit du locuteur. *Sans vouloir vous contrarier, je trouve cette idée farfelue.*

Loc. et expr. *Sans coup férir*, voir *Coup*. *Sans parler de*, indépendamment de, outre. *Il a reçu beaucoup de soutien, sans parler de celui de sa famille. Ne pas être sans savoir*, savoir fort bien. *Vous n'êtes pas sans savoir qu'il risque d'être remplacé. Cela va sans dire*, c'est évident. *Sans mentir*, en vérité, à dire vrai. Fam. *Sans rire*, s'emploie pour exprimer l'étonnement ou l'incrédulité. *Sans rire, il a gagné son pari ?*

**II.** Loc. conj. *Sans que*, suivi du subjonctif. Sert à indiquer que l'action exprimée dans la proposition subordonnée ne se produit pas. *Il est sorti sans que ses parents le sachent. Je voudrais parler sans que vous m'interrompiez. Il ne le fera pas sans qu'on l'y autorise. L'emploi de ne explétif dans une proposition introduite par sans que doit être évité, même si celle-ci comporte les mots aucun, personne ou rien. Il a fait cela sans que personne puisse s'y opposer. Il posa plusieurs questions sans qu'on lui répondît rien.*

\***SANS-ABRI** ◇ n. inv. XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sans* et d'*abri*.

Personne privée de logement, plus ou moins durablement. *Une mesure en faveur des sans-abri. La hausse du nombre des sans-abri en période de crise économique.* (On dit aussi *Sans-logis*.)

**SANS-CŒUR** ◇ n. inv. XIX<sup>e</sup> siècle, d'abord au sens de « personne lâche et paresseuse, sans amour-propre ni orgueil ». Composé de *sans* et de *cœur*.

Individu insensible, indifférent aux maux d'autrui. *C'est un sans-cœur doublé d'un vaniteux.*

**SANSKRIT, -ITE** (le deuxième *s* se fait entendre) n. et adj. XVII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du sanscrit *samskr(i)ta*, « parfait », c'est-à-dire respectant toutes les règles de la grammaire.

1. N. m. Langue indo-européenne parlée en Inde depuis le deuxième millénaire avant notre ère et progressivement réservée aux seuls lettrés. *Le sanscrit était la langue sacrée des brahmanes. La grammaire du sanscrit se caractérise par une syntaxe simple et par une abondance de règles morphologiques et phonétiques. Le « Mahabharata » est un long poème épique en sanscrit.*

2. Adj. Relatif au sanscrit et à sa littérature. *Les études sanscrites. La poésie sanscrite.*

(On écrit aussi *Sanskrit*.)

**SANS-CULOTTE** n. m. (pl. *Sans-culottes*). XVIII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sans* et de *culotte*.

HIST. Pendant la Révolution, nom méprisant donné par les aristocrates, qui portaient la culotte, aux hommes du peuple, vêtus du pantalon, et revendiqué ensuite par ces derniers. *Les sans-culottes ont imposé le tutoiement et l'appellation de « citoyen » pour s'adresser à autrui.*

\***SANS-CULOTTIDE** n. f. (pl. *Sans-culottides*). XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sans-culotte*.

Chacun des cinq ou six jours ajoutés au calendrier révolutionnaire afin que la durée de l'année républicaine coïncide avec celle de l'année grégorienne. *Les sans-culottides furent rebaptisées « jours complémentaires » par la Convention en 1795. Des fêtes étaient célébrées pendant les sans-culottides.*

\***SANS-DIEU** n. inv. XX<sup>e</sup> siècle. Traduction du russe *bezbojnik*, « le Sans-Dieu », nom d'un journal, puis d'une ligue de militants athées.

HIST. *Union des sans-Dieu*, organisation de propagande antireligieuse qui, de 1925 à 1947, en Union soviétique, diffusa les théories athées et tourna en dérision les religions.

\***SANS-EMPLOI** ◇ n. inv. XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sans* et d'*emploi*.

Personne privée de charge, de fonction rémunérée, chômeur. *Le nombre des sans-emploi a augmenté.*

\***SANSEVIÈRE** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin scientifique *sansevieria*, de même sens, lui-même tiré du nom du Napolitain Raimondo di Sangro, prince de *San Severo* (1710-1771), savant et alchimiste qui parraina plusieurs expéditions scientifiques.

BOT. Plante monocotylédone des régions tropicales, aux feuilles longues et généralement plates, dont certaines espèces sont cultivées pour leurs fibres très résistantes, et d'autres comme plantes ornementales. *La sansevière est communément appelée « langue de belle-mère ».*

**SANS-FAÇON** ◇ n. m. inv. XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sans* et de *façon*.

Attitude exempte de cérémonie, de contrainte ; conduite dégagée des convenances, désinvolture, sans-gêne. *Il la dévisagea avec un sans-façon choquant.*

\***SANS-FAUTE** ◇ n. m. inv. XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sans* et de *faute*.

ÉQUIT. Dans un concours hippique, parcours où aucune faute n'a été commise dans le franchissement des obstacles. *Faire un sans-faute, des sans-faute.*

Par ext. *Ce slalonneur a accompli un sans-faute.*

Fig. et fam. Réussite pleine et entière. *Cette campagne électorale a été un sans-faute.*

\***SANS-FIL** ◇ n. inv. XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sans* et de *fil*.

1. N. f. Ancienn. Télégraphie sans fil. *Envoyer un télégramme par sans-fil.*

Parméton. Au masculin. Message envoyé par télégraphie sans fil (en ce sens, on disait aussi *Radiogramme* et *Radiotélégramme*). *Recevoir un sans-fil.*

2. N. m. Téléphone sans fil.

**SANS-GÊNE** ◇ n. inv. XVIII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sans* et de *gêne*.

1. N. m. Manière d'agir d'une personne dépourvue de gêne, qui ne s'inquiète pas de l'embarras ou du déplaisir qu'elle peut causer. *Le sans-gêne de cet homme est insupportable. Elle est d'un sans-gêne incroyable.*

2. N. Personne désinvolté, qui ne s'embarrasse pas de contraintes, se montre d'une familiarité excessive. *Cette femme est une vraie sans-gêne.* Adj. *Ils sont bien trop sans-gêne pour céder leur place.*

Titre célèbre : *Madame Sans-Gêne*, pièce de Victorien Sardou et Émile Moreau (1893), qui donna son surnom à la maréchale Lefebvre.

\***SANS-GRADE** ◇ n. inv. XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sans* et de *grade*.

1. N. m. Simple soldat, par opposition au gradé. *Des milliers de sans-grade moururent au combat.*

2. N. Par anal. Personne qui occupe le bas de l'échelle sociale ou professionnelle, qui ne dispose d'aucun pouvoir de décision. *Donner la parole aux sans-grade.*

\***SANS-LE-SOU** n. inv. XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sans*, de l'article défini *le* et de *sou*.

Fam. et parfois péj. Désigne un pauvre, un nécessiteux. *Il ne fréquente que des sans-le-sou.*

\***SANS-LOGIS** n. inv. XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sans* et de *logis*.

Syn. de *Sans-abri*.

**SANSONNET** n. m. XV<sup>e</sup> siècle. Dérivé de l'ancien nom *sanson*, « étourneau ».

Nom donné à l'étourneau commun. *Un vol de sansonnets. Le sansonnet, qui pille les vergers et les oliveraies, a été classé comme animal nuisible dans de nombreux départements.* En apposition. *Étourneau sansonnet.*

Expr. fam. *C'est de la roupie de sansonnet*, c'est négligeable, de peu d'importance. *Ce qui lui est arrivé n'est pas de la roupie de sansonnet.*

\***SANS-PAPIERS** ◇ n. inv. XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sans* et de *papier* au pluriel.

Personne qui ne possède pas les documents requis l'autorisant à demeurer dans le pays où elle se trouve. *Il se battait pour régulariser des sans-papiers.*

\***SANS-PARTI** ◇ n. inv. XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sans* et de *parti* I.

Personne qui n'est affiliée à aucun parti politique. Désigne spécialement, dans les régimes à parti unique, quiconque n'y est pas inscrit. *Un sans-parti chinois. Les sans-parti de l'U.R.S.S.*

**SANS-SOUCI** ◇ n. inv. XIV<sup>e</sup> siècle, dans l'expression *compaignons sans soutie*, qui inspira, un siècle plus tard, le nom d'une troupe de théâtre appelée *Les Enfants sans souci* ; XVIII<sup>e</sup> siècle, comme nom. Composé de *sans* et de *souci* II.

Vieilli. Personne insouciant. *C'est une sans-souci.*

Au masculin. Caractère de qui ne s'alarme de rien. *Il a pris cela avec son sans-souci habituel.*

**SANTAL** n. m. (pl. *Santals*). XIII<sup>e</sup> siècle, *sandal* ; XVI<sup>e</sup> siècle, *santal*. Emprunté, par l'intermédiaire du latin médiéval *sandalum* et de l'arabe *sandal*, du sanscrit *candana*, de même sens.

BOT. 1. Genre de petits arbres parasites qui poussent en Asie et en Océanie et dont le bois de cœur est odorant. *Le commerce du santal au XIX<sup>e</sup> siècle faillit faire disparaître cet arbre dans de nombreuses îles du Pacifique. Le santal blanc. Santal d'Australie.* Par anal. Nom donné à des espèces appartenant à d'autres genres qui fournissent un bois aux qualités comparables. *Santal bâtard. Santal africain.*

Par méton. Bois de ces arbres, dont on fait des objets précieux, ou huile parfumée que l'on en tire. *Un coffret de santal. Un parfum de santal.*

2. *Santal rouge*, s'emploie pour désigner deux espèces de légumineuses dont le bois rouge foncé sert à teinter des étoffes.

(On trouvait aussi *Sandal*.)

**SANTÉ** n. f. x<sup>e</sup> siècle, *sanitad* ; xi<sup>e</sup> siècle, *sanctet* ; xii<sup>e</sup> siècle, *santé*. Issu du latin *sanitas*, « santé du corps et de l'esprit », lui-même dérivé de *sanus*, « sain, bien portant (au sens physique et moral) ».

1. État de fonctionnement normal, satisfaisant d'un organisme humain ou animal. *Avoir la santé. Perdre, recouvrer la santé. Ménager, conserver sa santé. Un aliment, un mode de vie bon pour la santé. Un visage brillant, resplendissant de santé. Être débordant de santé. Respirer la santé. Prendre soin de la santé de son chien.*

Loc. et expr. *Jouer avec sa santé*, la mettre en péril inconsidérément. *Une promenade de santé*, une marche qui vise à entretenir la condition physique et, fig., une épreuve qui paraît aisée, ne soulève aucune difficulté. Fam. *Crever de santé*, voir *Crever. Péter la santé* (pop.), voir *Péter. Se refaire une santé*, se soigner pour reprendre des forces. *Tant qu'on a la santé, quand on a la santé*, formules employées pour indiquer que, si l'on est bien portant, les misères de la vie sont supportables. *Le travail, c'est la santé*, se dit plaisamment pour vanter les vertus du travail. Fig. et vieilli. *Avoir une santé, de la santé*, avoir beaucoup d'aplomb. *Il en a une santé, ce jeune homme !*

Spécialt. S'emploie dans diverses expressions quand on lève son verre en l'honneur de quelqu'un. *Porter un toast à la santé de quelqu'un* ou, vieilli, *porter une santé à quelqu'un. Boire, trinquer à la santé des mariés*. Ellipt. *À votre santé ! À la santé de notre ami !* Fam. *Santé !* En Suisse. *Santé, bonheur !*

Par ext. *Santé mentale, psychique*, qui permet à un individu d'être en harmonie avec soi-même, de s'adapter à son milieu et d'entretenir des relations avec autrui. *Nous craignons pour sa santé mentale. Santé de l'esprit. Santé de l'âme.*

Par anal. *La pollution nuit à la santé des plantes, de la planète.*

Fig. Caractère de ce qui est prospère, florissant. *Cette mesure menace la santé de l'économie.*

2. Condition physique, bonne ou mauvaise, d'un individu, d'un animal, manière dont il se porte. *Une solide santé. Avoir une santé délicate, chancelante. Des ennuis de santé. Son état de santé s'améliore peu à peu. Ce cheval est en mauvaise santé, il reste à l'écurie.*

En parlant d'un groupe, d'une catégorie sociale, d'une population. *Étudier la santé des écoliers. Le service de santé des armées. Le ministère de la Santé. L'Institut national de la santé et de la recherche médicale* ou, par abréviation, *l'INSERM. L'Organisation mondiale de la santé* ou, par abréviation, *l'O.M.S. Les dépenses de santé, le système de santé d'un État. Les professions de santé*, les professions médicales et paramédicales, ainsi que les pharmaciens. *La prison de la Santé* ou, ellipt., *la Santé*, la maison d'arrêt fondée à Paris en 1867, à un endroit où, au xvii<sup>e</sup> siècle, s'élevait un hôpital.

Loc. *Une santé de fer*, très robuste. *Avoir une petite santé* (fam.), une constitution fragile. *Bilan de santé*, série d'exams et d'analyses destinés à faire le point sur l'état d'un sujet sans manifestation apparente de maladie. *Bulletin de santé*, voir *Bulletin. Carnet de santé*, où sont consignées des informations médicales concernant son possesseur depuis sa naissance. *Pour raison ou raisons de santé*, formule servant à expliquer qu'une personne souffrante prenne du repos, un congé, etc. *Le directeur s'est absenté pour raisons de santé. Maison de santé*, où l'on accueille des malades. *Officier de santé* (anciennt.), voir *Officier II. La santé publique*, l'état sanitaire des membres d'une collectivité et, par ext., l'ensemble des mesures et des dispositions prises pour le préserver ou l'améliorer. *L'éradication de la variole par la vaccination fut une victoire en matière de santé publique. Le Code de la santé publique a été créé en 1953.* MARINE. Anciennt. *Patente de santé* ou,

simplement, *patente*, document officiel que délivraient les autorités portuaires à tout navire se rendant à l'étranger et qui constatait l'état sanitaire du port et de la ville de départ.

Par anal. *Un arbre en bonne santé.*

Fig. État, satisfaisant ou non, de quelque chose. *La santé économique de ce pays est préoccupante.*

\***SANTIAG** (g se fait entendre) n. f. xx<sup>e</sup> siècle. Forme altérée de *Santiago*, nom géographique.

Botte en cuir au talon oblique et à l'extrémité pointue légèrement relevée, originellement portée par les cow-boys. *Une paire de santiags.*

**SANTOLINE** n. f. xvi<sup>e</sup> siècle. Altération de *santonique*, issu du latin *santonica (herba)*, « absinthe » et, proprement, « (plante) des Saintongeais », parce que cette plante fut acclimatée dans l'Ouest et le Centre de la France.

BOT. Plante méditerranéenne de la famille des Composées, herbacée ou arbustive, pourvue de fleurs jaunes et de petites feuilles découpées très odorantes. *La santoline est connue pour ses propriétés vermifuges. La santoline corse, la santoline à feuille de romarin.*

**SANTON** n. m. xix<sup>e</sup> siècle. Emprunté du provençal *santoun*, « santon » et, proprement, « petit saint », lui-même dérivé de *sanh, sant*, « saint ».

Figurine de la crèche provençale, autrefois façonnée en mie de pain, aujourd'hui en argile peinte. *Les santons représentent les personnages de la Nativité, mais aussi le petit peuple de la Provence traditionnelle.*

**SANTONINE** n. f. xviii<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'occitan *santonino*, de même sens, lui-même issu du latin *santonica (herba)*, « absinthe » et, proprement, « (plante) des Saintongeais ».

1. BOT. Espèce d'armoise aux fleurs jaunes, qui pousse naturellement dans des régions semi-désertiques.

2. PHARM. ANCIENNE. Principe actif présent dans les capitules de plusieurs espèces d'armoise ; préparation pharmaceutique, utilisée comme vermifuge, que l'on confectionnait naguère à partir de ce principe actif (en ce sens, on disait aussi *Semen-contra*).

\***SANTONNIER, -IÈRE** n. xx<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *santon*.

Artisan qui fabrique des santons. *Un santonnier d'Aubagne.*

**SANVE** n. f. xiv<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *sinapi*, « moutarde, graine de moutarde », lui-même emprunté du grec *sinapi*, « sénevé, moutarde ».

BOT. Nom donné à une espèce de moutarde à feuilles découpées et velues et à fleurs jaunes. *La sanve est aussi appelée moutarde des champs, moutarde sauvage, sénevé ou encore ravenelle.*

\***SAOUDIEN, -IENNE** adj. xx<sup>e</sup> siècle. Tiré de *saoudite*, dans l'appellation *Arabie saoudite*, lui-même dérivé du nom de la dynastie *Séoud*, ou *Saoud*, qui règne sur ce royaume.

Relatif à l'Arabie saoudite. Subst. *Un Saoudien, une Saoudienne*, personne originaire d'Arabie saoudite ou qui en a la nationalité.

**SAOUL, SAOULE** (*aou* se prononce *ou* ; au masculin, *l* ne se fait pas entendre) adj. Voir *Soûl*.

**SAOULER** (*aou* se prononce *ou*) v. tr. Voir *Soûler*.

**SAPAJOU** n. m. XVIII<sup>e</sup> siècle. Mot tupi, de même sens.

ZOOL. Nom donné à plusieurs espèces de singes, saïmiris et capucins, très répandues en Amérique tropicale (on dit aussi, moins souvent, *Sajou*). *Sapajou jaune*. *Sapajou à front blanc*.

Fig. Désignait familièrement un petit homme laid et ridicule. *C'est un vrai sapajou*.

**I. SAPE** n. f. XVI<sup>e</sup> siècle. Déverbal de *saper I*.

Tranchée creusée au pied d'une construction pour la détruire ; par ext., action de saper un mur, un édifice (en ce sens, on dit aussi *Sapement*). *Percer une sape*. *La sape d'un immeuble*.

Spécialt. MILIT. Ancienn. Galerie permettant de s'approcher, à couvert du feu, du pied d'une muraille, des lignes ennemies pour y déposer une matière inflammable, une charge explosive et créer ainsi une brèche dans les défenses de l'adversaire. *La construction de sapes par les soldats du génie*. *La Première Guerre mondiale fut le dernier grand conflit lors duquel on pratiqua des sapes*.

Loc. fig. *Travail de sape*, entreprise insidieuse et dissimulée destinée à détruire quelque chose ou à nuire à quelqu'un. *Il ruina la réputation de son rival par un long travail de sape*.

**\*II. SAPE** n. f. XX<sup>e</sup> siècle. Déverbal de *saper II*.

Pop. Vêtement. Généralement au pluriel. *Acheter des sapes*.

**\*SAPEMENT** n. m. XVI<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saper I*.

**1. BÂT.** Action de saper un mur, un édifice (on dit aussi *Sape*).

**2. GÉOMORPHOLOGIE.** Creusement d'un relief par la base, sous l'effet de l'eau en mouvement ou du vent, qui peut entraîner un écoulement. *Le sapement d'une paroi rocheuse, des berges d'une rivière*.

**SAPÈQUE** n. f. XVIII<sup>e</sup> siècle. Issu du malais *sapacou*, de même sens.

Ancienn. Pièce de monnaie de très faible valeur, qui avait cours en Chine et en Indochine. *La sapèque était percée d'un trou carré*.

**I. SAPER** v. tr. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'italien *zappare*, « travailler la terre avec un hoyau », puis « saper », lui-même dérivé de *zappa*, « hoyau ».

**1. BÂT.** Détruire les assises d'une construction pour la faire crouler, notamment en y creusant une sape. *Saper un vieux mur, un immeuble*.

Fig. Ruiner quelque chose en attaquant ses fondements, ses principes ; ébranler, affaiblir une chose de façon progressive et souvent sournoise. *Il a sapé l'autorité de son supérieur en niant sa compétence*. *À force de mauvaise volonté, il sape la cohésion de l'équipe*. Expr. fam. *Saper le moral de quelqu'un*, le décourager.

**2. GÉOMORPHOLOGIE.** En parlant de l'eau en mouvement ou du vent, creuser une paroi, un rocher à leur base. *Les falaises d'Étretat ont été sapées par les vagues*.

**\*II. SAPER** v. tr. XX<sup>e</sup> siècle. D'origine incertaine.

Pop. Habiller, vêtir. Surtout pron. *Se saper avec soin*. Au participe passé, adjt. *Être bien, mal sapé*.

**\*SAPERDE** n. f. XVIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par analogie de forme et par l'intermédiaire du latin *saperda*, du grec *saperdê*, qui désignait un petit poisson salé.

ENTOM. Longicorne parasite de certains arbres, notamment des peupliers, des trembles et des saules. *Petite saperde, grande saperde*. *À l'état de larves, les saperdes se glissent sous l'écorce de l'arbre, où elles creusent des galeries*.

**\*SAPERLIPOPETTE !** ou **SAPERLOTTE !** interj. XVIII<sup>e</sup> siècle, *sacrelotte* ; XIX<sup>e</sup> siècle, *saperlotte*, puis *saperlipopette*. Altération de *sapristi*.

Juron familial et plaisant, servant à marquer l'étonnement, l'irritation, etc.

**I. SAPEUR** n. m. XVI<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saper I*.

MILIT. Ancienn. Soldat du génie employé à des travaux de sape ; par ext., fantassin qui, placé en tête du régiment, était chargé d'ouvrir la voie aux troupes. *On commanda les sapeurs*. *Les sapeurs d'infanterie étaient munis d'une hache et d'un sabre, et portaient un tablier de peau*.

Loc. et expr. *Barbe de sapeur*, barbe longue et abondante. *Fumer comme un sapeur* (fam.), fumer beaucoup. CUIS. *Tablier de sapeur*, plat traditionnel lyonnais à base de gras-double frit.

Désigne aujourd'hui tout militaire appartenant au génie. *Un régiment de sapeurs*. En composition. *Sapeur-pompier*, voir ce mot.

Titre célèbre : *Les Facéties du sapeur Camember*, livre illustré de Christophe, pseudonyme de Georges Colomb (1896).

**\*II. SAPEUR** n. m. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saper II*.

En Afrique, homme qui cherche à marquer son indépendance et son originalité en s'habillant avec élégance, en portant des vêtements griffés.

**\*SAPEUR-POMPIER** n. m. (pl. *Sapeurs-pompiers*). XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sapeur I* et de *pompier I*.

Militaire du génie appartenant à l'unité chargée, dans la ville de Paris et les départements limitrophes, de lutter contre les incendies et de porter secours aux personnes en difficulté. *Le bataillon de sapeurs-pompiers de Paris, créé par Napoléon I<sup>er</sup> en 1811, se nomme aujourd'hui brigade de sapeurs-pompiers de Paris*.

Par ext. Toute personne faisant partie d'un corps dont les missions sont similaires. *Sapeur-pompier professionnel, volontaire*. *Un capitaine de sapeurs-pompiers*. *L'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers se trouve dans l'Essonne*.

(On dit aussi, couramment, *Pompier*.)

**SAPHÈNE** adj. XIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin scientifique *saphena* ou *sophena* et de l'arabe *safin*, de même sens, du grec *saphênês*, « évident, clair ».

ANAT. Se dit de deux veines superficielles du membre inférieur et de ce qui se rapporte à ces veines. *Les veines saphènes* ou, subst., au féminin, *les saphènes*. *Nerf saphène*.

**SAPHIQUE** adj. XIV<sup>e</sup> siècle, au sens 1 ; XVIII<sup>e</sup> siècle, au sens 2. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *sapphicus*, du grec *sapphikos*, « de Sapho », lui-même dérivé de *Sapphō*, « Sapho », poétesse de Lesbos que l'on disait homosexuelle.

**1. PROS. GRECQ. ET LAT.** Se dit d'un vers de onze syllabes, généralement constitué de trois trochées, de deux iambes et d'une syllabe finale, dont l'invention est attribuée à la poétesse Sapho, ainsi que d'une strophe composée de

trois de ces vers et d'un adonique. *Le vers saphique* ou, subst., *le saphique a été utilisé par le poète latin Horace dans ses « Odes »*. Dans ses psaumes en vers mesurés, Jean-Antoine de Baïf a imité la strophe saphique grecque.

2. Relatif au saphisme, à l'homosexualité féminine.

**SAPHIR** n. m. XII<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *sapphirus*, du grec *sappheiros*, de même sens, lui-même emprunté de l'hébreu *sappir* ou de l'araméen *sampir*, « saphir ».

1. Pierre précieuse translucide de couleur bleue. *Le saphir est une variété de corindon. Un saphir poli, biseauté. Un saphir cabochon. Une broche en saphir, de saphirs.* En apposition. *Couleur saphir* ou, ellipt., *saphir*, d'un bleu éclatant. *Des prunelles saphir.*

Par ext. Tout corindon d'une autre couleur, à l'exception des rouges que l'on nomme *Rubis. Saphir jaune, rose, orange, vert, violet. Saphir blanc*, incolore.

Par anal. Nom donné à plusieurs pierres semi-précieuses de couleur bleue. *La tourmaline bleue est appelée saphir du Brésil.*

2. Pointe de lecture d'un électrophone à disques micro-sillons, constituée d'un petit cristal de corindon. *Changer un saphir émoussé.*

\***SAPHISME** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *Sapho*, poétesse de Lesbos que l'on disait homosexuelle.

Homosexualité féminine.

**SAPIDE** adj. XV<sup>e</sup> siècle, dans l'expression *terres sapides*, « terres fertiles » ; XVIII<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Emprunté du latin *sapidus*, « qui a du goût, de la saveur », lui-même dérivé de *sapere*, « avoir du goût ».

Qui a un goût. *Un corps sapide. La quinine est une molécule sapide.* Par ext. Rare. Qui a beaucoup de saveur. *Un vin sapide.*

**SAPIDITÉ** n. f. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sapide*.

Qualité de ce qui est sapide. *La sapidité de l'acide acétique.*

**SAPIENCE** n. f. XII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *sapientia*, « intelligence, sagesse, savoir », lui-même dérivé de *sapiens*, « intelligent, sage, prudent ».

Vieilli. Sagesse. S'emploie aujourd'hui plaisamment ou par archaïsme.

**SAPIENTIAUX** (*en se prononce in ou an ; ti se prononce ci*) adj. m. pl. XIV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin chrétien *sapientialis*, « intellectuel », dans l'expression (*libri sapientiales*, « (livres) sapientiaux »).

ÉCRITURE SAINTES. Se dit des livres de l'Ancien Testament qui se trouvent avant les livres prophétiques et enseignent la sagesse. *Le livre de Job, les Proverbes, l'Ecclésiaste comptent au nombre des livres sapientiaux* ou, ellipt. et subst., *des sapientiaux*.

**SAPIN** n. m. XII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *sap(p)inus*, de même sens.

1. Conifère de grande taille de la famille des Abiétacées, dont les aiguilles, plates et disposées en une ou deux rangées autour du rameau, sont persistantes et dont les cônes sont dressés. *Une forêt de sapins. Le fruit du sapin est la pomme de pin. Sapin pectiné*, qui tire son nom de ses aiguilles en dents de peigne. *Sapin de Nordmann. Du miel de sapin.* Expr. fig. et fam. *Passer un sapin à quelqu'un*, se dit, au Québec, lorsqu'on ment outrageusement à quelqu'un.

Par méton. Le bois de cet arbre. *Le sapin est un bois blanc souvent utilisé en menuiserie et dans la fabrication du papier. Un plancher, une caisse en sapin.* Expr. pop. *Ça sent le sapin*, la mort est proche, par allusion à ce matériau, dont on fait les cercueils. *Un costume de sapin*, un cercueil.

Par ext. Désigne couramment d'autres résineux, tels le douglas, le mélèze ou l'épicéa. *Sapin du Canada*, autre nom de l'épinette blanche.

Spécialt. *Sapin de Noël*, chargé d'ornements, dont on décore les intérieurs et certains lieux publics à l'occasion des fêtes de fin d'année. *Les guirlandes, les boules d'un sapin de Noël.*

2. Anciennt. Fam. Fiacre. *Faire signe à un sapin.*

\***SAPINDACÉES** n. f. pl. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé savant du latin des botanistes *sapindus*, « savonnier », lui-même composé à partir de *sapo*, « savon », et *indus*, « de l'Inde ».

BOT. Famille de plantes dicotylédones aux fleurs généralement petites et unisexuées, dont le type est le savonnier. *Le litchi fait partie des Sapindacées.* Au sing. *Le longanier est une sapindacée.* Adj. *Une plante sapindacée.*

**SAPINE** n. f. XII<sup>e</sup> siècle, au sens de « sapinière », puis au sens de « planche en bois de sapin » ; XIX<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Dérivé de *sapin*.

1. BÂT. Ouvrage provisoire dont la structure, originellement construite en sapin et aujourd'hui métallique, peut accueillir un appareil de levage. *Dresser une sapine contre la façade d'un bâtiment.*

2. MARINE. Anciennt. Embarcation légère en sapin qui circulait autrefois sur les fleuves. *Les sapines utilisées pour le transport de marchandises sur la Loire étaient généralement brûlées à l'arrivée.*

\***SAPINETTE** n. f. XVI<sup>e</sup> siècle, au sens de « bois de sapin » ; XVIII<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Dérivé de *sapin*.

BOT. Nom donné à plusieurs espèces d'épicéas.

**SAPINIÈRE** n. f. XVII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sapin*.

Forêt, plantation de sapins. *Les sapinières du parc naturel du Pilat.*

\***SAPITEUR** n. m. XVIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin médiéval *sapitor*, « expert, savant », lui-même dérivé de *sapere*, « avoir du goût », puis « avoir de l'intelligence, comprendre, savoir ».

DROIT. Dans un cas de litige, spécialiste d'un domaine donné dont un expert peut recueillir l'avis. *Le médecin de la compagnie d'assurances a fait appel à un sapiteur pour évaluer le taux d'invalidité de la victime.*

\***SAPONACÉ, -ÉE** adj. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé savant du latin *sapo, saponis*, « savon ».

Qui a les propriétés du savon et que l'on emploie aux mêmes usages.

**SAPONAIRE** n. f. XIV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin médiéval *saponaria (herba)*, latinisation de l'ancien français (*erbe*) *savonière*, « (herbe) à savon », lui-même dérivé de *savon*.

BOT. Plante herbacée de la famille des Caryophyllacées, à fleurs blanches, roses ou pourpres, dont on récolte les feuilles, les racines et les rhizomes riches en saponine. *La saponaire officinale est utilisée comme diurétique et comme détergent. Saponaire de Montpellier. Saponaire blanche.*

\***SAPONIFIABLE** adj. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saponifier*.

CHIM. Qui peut être saponifié. *L'oléine est un corps gras saponifiable utilisé dans la fabrication du savon de Marseille.*

**SAPONIFICATION** n. f. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saponifier*.

CHIM. Réaction au cours de laquelle un ester se transforme, sous l'effet d'une base forte, en un sel et un alcool. *On obtient du savon par saponification d'un corps gras.*

**SAPONIFIER** v. tr. (se conjugue comme *Crier*). XVIII<sup>e</sup> siècle. Composé à partir de *sapon-*, tiré du latin *sapo*, *saponis*, « savon », et de *-fier*, tiré du latin *facere*, « faire ».

CHIM. Soumettre un corps à une saponification.

\***SAPONINE** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé savant du latin *sapo*, *saponis*, « savon ».

CHIM. Glucoside contenu dans de nombreux végétaux, notamment la saponaire, qui agit comme un tensioactif. *La saponine en solution émulsionne les substances insolubles, ce qui en fait un bon détergent. Le marronnier d'Inde contient des saponines aux propriétés anti-inflammatoires.*

\***SAPOTACÉES** n. f. pl. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé savant de *sapote*.

BOT. Famille de plantes dicotylédones pourvues de glandes laticifères, comprenant de nombreux arbres tropicaux et subtropicaux, et dont le type est le sapotillier. *Le karité, le makoré font partie des Sapotacées. Au sing. Le balata est une sapotacée.*

**SAPOTE** n. f. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire de l'espagnol *zapote*, du nahuatl *tzapotl*, qui désignait toute espèce de fruit particulièrement sucré.

Nom donné aux fruits comestibles à chair juteuse et sucrée de divers arbres du Mexique, d'Amérique centrale ou des Caraïbes, en particulier la sapotille. *Sapote à crème. La sapote noire a la saveur du chocolat.*

**SAPOTIER** n. m. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sapote*.

Nom donné à tous les arbres dont le fruit est appelé sapote, en particulier le sapotillier. *Les diverses espèces de sapotiers appartiennent à des familles très différentes. Sapotier blanc, noir.*

**SAPOTILLE** n. f. XVII<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire de l'espagnol *sapotilla*, du créole du Surinam *sapatiya*, lui-même emprunté du nahuatl *tzapotl*, de même sens.

BOT. Fruit comestible du sapotillier, brun doré, de forme ovale et de la taille d'une pomme, dont la pulpe est sucrée, fondante et parfumée.

**SAPOTILLIER** n. m. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sapotille*.

BOT. Arbre de la famille des Sapotacées, originaire d'Amérique centrale, du Mexique et des Caraïbes, que l'on cultive pour son latex, ses fruits ou son écorce. *Le latex du sapotillier était utilisé dans la fabrication du chewing-gum.*

\***SAPRISTI !** interj. XIX<sup>e</sup> siècle. Forme altérée de *sacristi*.

Juron familier servant à marquer l'étonnement, l'irritation, etc. *Sapristi, cet enfant me rendra fou !*  
(On dit aussi, moins souvent, *Sacristi !*)

\***SAPROPÈLE** n. m. XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sapro-*, tiré du grec *sapros*, « pourri, moisi », et de *-pèle*, tiré du grec *pêlos*, « boue, fange ».

GÉOL. Vase particulièrement riche en substances organiques se formant au fond des eaux stagnantes et privées d'oxygène, et qui est propice à la formation d'hydrocarbures.

(On écrit aussi *Sapropel*.)

\***SAPROPÉLIQUE** adj. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sapropèle*.

Relatif au sapropèle. *Charbon, vase sapropéliques. Faune sapropélique.*

\***SAPROPHAGE** adj. XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sapro-*, tiré du grec *sapros*, « pourri, moisi », et de *-phage*, tiré du grec *phagêin*, « manger ».

ZOOL. Se dit d'une espèce animale qui se nourrit de matières mortes ou putréfiées. *Un crabe, une larve saprophages.* Subst., au masculin. *On compte de nombreux saprophages parmi les coléoptères.*

Par ext. BIOL. Syn. de *Saprophyte*.

\***SAPROPHYTE** adj. XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sapro-*, tiré du grec *sapros*, « pourri, moisi », et de *-phyte*, tiré du grec *phuton*, « plante ».

BIOL. Se dit d'un microorganisme, d'un champignon ou d'une plante qui se nourrit de matière organique. *Une bactérie saprophyte. Les agarics sont des champignons saprophytes.* Subst., au masculin. *Les moisissures sont des saprophytes.*

Se dit en particulier d'un microorganisme, généralement non pathogène, qui vit dans ou sur le corps d'un homme ou d'un animal. *Les levures saprophytes de l'intestin.* Subst., au masculin. *Les saprophytes de la peau.*  
(On dit aussi *Saprophage*.)

\***SAQUEBOUTE** ou **SAQUEBUTE** n. f. XIV<sup>e</sup> siècle. Composé de *saque*, impératif présent de *saquer*, et de *boute*, impératif présent de *bouter*, et signifiant proprement « tire et pousse ».

1. ARMES. Au Moyen Âge, lance munie d'un crochet, utilisée pour désarçonner les cavaliers. *Des valets d'armes munis de saqueboutes.*

2. MUS. Instrument à vent ancien, qui s'apparente au trombone.

(On écrit aussi *Sacqueboute*.)

\***SAQUER** v. tr. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sac I*, dans l'expression *donner à quelqu'un son sac et ses quilles*, « le congédier ».

Argot. 1. Renvoyer, congédier une personne. *Le chef lui a annoncé qu'il le saquait.*

Par ext. Noter avec une sévérité exagérée. *Saquer un élève. Se faire saquer.*

2. Supporter quelqu'un. Seulement dans l'expression *Ne pas pouvoir, ne plus pouvoir saquer quelqu'un.*

(On écrit aussi *Sacquer*.)

\***SAR** n. m. XVIII<sup>e</sup> siècle. Mot provençal, emprunté, par l'intermédiaire du latin *sargus*, du grec *sargos*, de même sens.

Nom donné à plusieurs espèces de poissons de la famille des Sparidés, que l'on rencontre en Méditerranée et dans l'océan Atlantique, et dont le corps ovale et étroit est strié de bandes sombres. *Le sar se cuisine comme la daurade.*

**SARABANDE** n. f. XVII<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'espagnol *zarabanda*, de même sens.

Ancienne danse à trois temps, en vogue aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. *Une sarabande endiablée. D'abord dansée sur un mouvement vif, la sarabande devint plus lente et grave quand elle se diffusa d'Espagne dans les autres pays d'Europe.* Par méton. Air sur lequel s'exécute cette danse. *Dans une suite classique, la sarabande prend place après l'allemande et la courante, et avant la gigue. Une sarabande de Bach, de Haendel, de Couperin, de Rameau. Debussy a contribué au renouvellement de la sarabande au XX<sup>e</sup> siècle.*

Par ext. Fam. Danse désordonnée et bruyante. *Une sarabande de sorcières.* Loc. fig. *Faire, mener la sarabande, faire du tapage en s'agitant en tous sens. Les loirs ont mené la sarabande toute la nuit.*

Titre célèbre : *Trois Sarabandes*, d'Érik Satie (1887).

**SARBACANE** n. f. XVIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire de l'espagnol *cerbatana*, de l'arabe *zarbatana*, d'abord « sarbacane », puis « arme à feu ».

Tube long et étroit dans lequel on souffle pour lancer au loin de petits projectiles. *Les Sarrasins utilisaient la sarbacane comme arme de guerre. La sarbacane des chasseurs amazoniens. Projeter des flèches empoisonnées avec une sarbacane.*

**SARCASME** n. m. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *sarcasmus*, de même sens, du grec *sarkasmos*, « rire amer », lui-même dérivé, par l'intermédiaire de *sarkazein*, « montrer les dents, mordre », puis « déchirer par des sarcasmes », de *sarx*, *sarkos*, « chair ; corps ».

Ironie mordante, acerbe ; trait de raillerie cruelle. *Il ne s'agit plus de badinage, mais de sarcasme. Essuyer des sarcasmes. Épargnez-moi vos sarcasmes.*

**SARCASTIQUE** adj. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sarcasme*.

1. Marqué de sarcasme, d'ironie méchante. *Des propos sarcastiques. Un rire sarcastique. Un ton, un air sarcastique.*

2. Qui aime à persifler et à railler, qui use de sarcasmes. *Dans sa correspondance, Voltaire se montrait sarcastique.*

**SARCELLE** n. f. XII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin populaire *cercedula*, altération de *querquedula*, de même sens, lui-même d'origine onomatopéique.

ZOOL. Nom donné à plusieurs espèces de petits canards au vol rapide et nichant au bord de l'eau. *Chez les sarcelles d'hiver, le mâle se reconnaît à sa tête rousse ornée d'une bande verte chatoyante. Sarcelle d'été. Sarcelle élégante, marbrée.*

**SARCLAGE** n. m. XIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sarcler*.

Action de sarcler un jardin, un champ cultivé, une plantation ; résultat de cette action. *Le sarclage d'un potager, d'un champ de pommes de terre.*

**SARCLER** v. tr. XIII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *sarclare*, de même sens.

1. Arracher des mauvaises herbes à la main ou à l'aide d'un outil, d'une machine. *Sarcler le chiendent d'une plate-bande.*

2. Nettoyer un jardin, un champ, etc. des mauvaises herbes qui poussent entre les plantes cultivées. *Sarcler un champ de betteraves. Sarcler un lopin de terre à la binette, au sarcloir, à la houë.*

Par méton. *Sarcler les carottes, la vigne.* Au participe passé, adjt. *Plante sarclée*, désigne couramment une plante dont la culture nécessite de nombreux sarclages. *Le chou, le navet, la citrouille sont des plantes sarclées.*

**SARCLEUR, -EUSE** n. XIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sarcler*.

1. Personne qui sarcle.

2. N. f. Outil de jardinage muni d'un fer tranchant, qui sert à sarcler (en ce sens, on dit aussi *Sarcloir*) ; machine utilisée pour éliminer les mauvaises herbes des surfaces cultivées de grande dimension.

**SARCLOIR** n. m. XV<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sarcler*.

Outil de jardinage muni d'un fer tranchant, qui sert à sarcler (on dit aussi *Sarclouse*). *Désheber des plants de salades au sarcloir.*

**SARCLURE** n. f. XV<sup>e</sup> siècle, au sens d'« action de sarcler » ; XVII<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Dérivé de *sarcler*.

Vieilli. Ce qu'on arrache d'un champ, d'un jardin, etc. en le sarclant.

\***SARCOÏDE** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Emprunté du grec *sarkoïdēs*, « qui ressemble à de la chair », lui-même composé à partir de *sarx*, *sarkos*, « chair ; corps », et *eidōs*, « apparence ».

PATHOL. Lésion bénigne qui apparaît parfois lors d'une sarcoïdose, sur la peau ou, plus rarement, sur une muqueuse, et qui prend la forme d'un nodule, d'un placard ou d'un lupus. *Chez l'homme, les sarcoïdes se développent généralement sur le visage, les épaules, les bras ou le tronc. Une sarcoïde sur la jambe d'un cheval.*

\***SARCOÏDOSE** n. f. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sarcoïde*.

PATHOL. Maladie généralement bénigne, caractérisée par une prolifération de granulomes qui se forment principalement au niveau des poumons, et, parfois, par l'apparition de sarcoïdes. *La sarcoïdose peut se manifester par des symptômes très variés tels qu'une toux sèche, de la fièvre ou des troubles de la vue.*

**SARCOMATEUX, -EUSE** adj. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sarcome*.

PATHOL. Qui présente les caractéristiques du sarcome. *Tumeur sarcomateuse.*

**SARCOME** n. m. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *sarcoma*, de même sens, du grec *sarkōma*, « excroissance de chair », lui-même dérivé de *sarx*, *sarkos*, « chair ; corps ».

PATHOL. Tumeur qui se développe aux dépens d'un tissu conjonctif. *Un sarcome osseux, cérébral, adipeux. Les sarcomes se déclarent généralement chez les personnes jeunes. Le sarcome de Sticker, qui affecte les chiens, est transmissible d'un chien à l'autre.*

\***SARCOMÈRE** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sarco-*, tiré du grec *sarkos*, « chair, corps », et de *-mère*, tiré du grec *meros*, « partie ».

PHYSIOL. Chacune des unités contractiles constitutives du muscle strié. *Le sarcomère est constitué de filaments d'actine et de myosine qui, en glissant les uns sur les autres, entraînent la contraction musculaire.*

**I. SARCOPHAGE** n. m. XV<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *sarcophagus*, « qui consume les chairs », du grec *sarkophagos*, « qui mange de la chair ou de la viande »,

lui-même composé à partir de *sarx*, *sarkos*, « chair ; corps », et *phageîn*, « manger », parce qu'on attribuait à la pierre dans laquelle on faisait ce coffre des propriétés caustiques.

Dans l'Antiquité et jusqu'au Moyen Âge, coffre funéraire de bois, de pierre, de terre cuite, de métal dans lequel, dans certaines civilisations, on plaçait un cadavre qui n'était pas destiné à la crémation. *Un sarcophage phénicien, grec, romain, paléochrétien. Les corps embaumés des pharaons étaient conservés dans des sarcophages anthropomorphes. Dans le jardin de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, on a découvert des sarcophages mérovingiens. Des sarcophages peints, sculptés, ornés de bas-reliefs.*

Par ext. Tombeau ou partie d'un monument funéraire ayant la forme d'un tel coffre et contenant lui-même un cercueil. *Situé dans l'ancienne chapelle du palais de l'Institut, le tombeau de Mazarin, qui comporte un sarcophage vide de marbre noir veiné, est un cénotaphe.*

**\*II. SARCOPHAGE** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Emprunté du grec *sarkophagos*, « qui mange de la chair ou de la viande », lui-même composé à partir de *sarx*, *sarkos*, « chair ; corps », et *phageîn*, « manger ».

ENTOM. Grosse mouche grise qui dépose ses larves sur les cadavres ou sur la viande en voie de putréfaction. *Le sarcophage est aussi appelé mouche à damier.*

**\*SARCOPTÉ** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Composé à partir du grec *sarx*, *sarkos*, « chair ; corps », et *kopteîn*, « frapper, couper, entailler ».

ZOOL. Acarien parasite de l'homme et de certains mammifères, qui provoque la gale. *La femelle du sarcopte creuse des galeries sinueuses dans l'épiderme afin d'y pondre ses œufs.*

**\*SARDANAPALE** n. m. XVII<sup>e</sup> siècle. Tiré du nom du roi légendaire d'Assyrie *Sardanapale*.

Litt. S'emploie pour désigner un homme riche et puissant qui mène une vie de luxe et de débauche. *Une existence de sardanapale.*

**\*SARDANE** n. f. XX<sup>e</sup> siècle. Emprunté du catalan *sardana*, lui-même dérivé de *cerdana*, « de Cerdagne ».

Danse populaire catalane de rythme binaire, parfois accompagnée de chants, où les danseurs qui forment une ronde se tiennent par la main ; air sur lequel s'exécute cette danse. *La sardane est jouée par un orchestre de onze musiciens.*

**\*SARDE** adj. XVII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *sardus*, de même sens.

Relatif à l'île de Sardaigne et à ses habitants. *Les côtes sardes. La musique sarde.* Subst. *Un Sarde, une Sarde*, celui, celle qui habite la Sardaigne ou en est originaire. *Le sarde*, la langue romane parlée en Sardaigne.

Spécialt. HIST. Relatif à l'ancien royaume de Sardaigne. *Le gouvernement sarde siégeait à Turin. Les États sardes.*

**SARDINE** n. f. XIV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *sardina*, de même sens, lui-même dérivé de *sarda*, « le poisson de Sardaigne », forme féminine substantivée de l'adjectif *sardus*, « de la Sardaigne ».

1. Poisson de mer de la famille des Clupéidés, au dos bleu et au ventre argenté, qui abonde dans les eaux de l'Atlantique Nord et de la Méditerranée. *Un banc de sardines. Pêcher la sardine. Sardine fraîche, salée. Une boîte de sardines à l'huile.*

Expr. fam. *Être serrés, pressés comme des sardines, comme des sardines en boîte*, se dit d'individus entassés dans un espace réduit.

2. Chacun des piquets avec lesquels on fixe au sol la toile d'une tente.

3. Argot militaire. Galon de caporal, de brigadier ou de sous-officier.

**\*SARDINELLE** n. f. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sardine*.

ZOOL. Poisson de mer de la famille des Clupéidés, proche de la sardine, que l'on rencontre dans les eaux chaudes des océans Atlantique, Indien et Pacifique.

**SARDINERIE** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sardine*.

Conserverie de sardines. *Les sardineries bretonnes.*

**SARDINIER, -IÈRE** adj. et n. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sardine*.

1. Adj. Relatif à la pêche ou à l'industrie de la sardine. *Un port sardinier.*

Se dit en particulier d'un bateau utilisé pour la pêche à la sardine. *Une pinasse sardinière. Un cotre sardinier.* Subst., au masculin. *Un sardinier.*

2. N. Pêcheur de sardine ; employé d'une sardinerie. *Les grèves des sardinières de Douarnenez en 1924.*

**SARDOINE** n. f. XI<sup>e</sup> siècle, *sardonie* ; XII<sup>e</sup> siècle, *sardoine*. Issu du latin *sardonix*, lui-même emprunté du grec *sardonux*, qui désignait une pierre précieuse.

MINÉR. Variété de calcédoine de couleur unie, brun orangé. *Un vase de sardoine.*

**SARDONIQUE** adj. XVI<sup>e</sup> siècle, dans l'expression *ris sardonie* ou *sardonien*, « rire sardonique ». Emprunté, par l'intermédiaire du latin *sardonicus* (*risus*), du grec *sardonion* (*gelôs*), « (rire) sardonique » et, proprement, « (rire) sarde », parce que l'on croyait que ce rire était provoqué par une plante originaire de Sardaigne.

PATHOL. *Rire, rictus sardonique*, contraction convulsive des muscles de la face qui s'observe au cours d'intoxications ou de certaines maladies, en particulier le tétanos (on dit aussi *Spasme cynique*).

*Sardonique* se dit aussi, par extension, d'une manifestation de joie mauvaise, de moquerie cruelle. *Un ricanelement, un sourire sardonique. Un air, un regard sardonique.*

**\*SARDONYX** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *sardonix*, du grec *sardonux*, qui désignait une pierre précieuse.

MINÉR. Variété d'agate qui présente des couches de brun, d'orangé et de blanc.

**SARGASSE** n. f. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté du portugais *sargaço*, de même sens, probablement issu du latin vulgaire *\*salicaceus*, « de saule », lui-même dérivé de *salix*, « saule », parce que cette algue ressemble aux branches du saule.

BOT. Grande algue brune qui se fixe sur les rochers ou forme des amas flottants. *Les petites vésicules de la sargasse lui ont valu le nom de « raisin des tropiques ».* *Certaines espèces de sargasses sont utilisées dans la cuisine japonaise.*

Spécialt. GÉOGR. *Mer des Sargasses*, région de l'Atlantique Nord située entre les Antilles et les Açores, où s'accumulent ces algues. *Les anguilles vont se reproduire dans la mer des Sargasses.*

\***SARI** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle, *sarrie* ; XX<sup>e</sup> siècle, *sari*. Mot hindi, de même sens.

Vêtement traditionnel indien formé d'une seule pièce d'étoffe drapée, que portent les femmes sur un corsage court et un jupon. *Un sari de soie, de coton. Des saris brodés, tissés d'or. Les saris de mariage sont le plus souvent de couleur rouge.*

**SARIGUE** n. f. XVI<sup>e</sup> siècle, *sarigoy* ; XVIII<sup>e</sup> siècle, *sarigue*. Emprunté du tupi *sarigué*, de même sens.

ZOOL. Nom donné aux opossums d'Amérique, qui forment la famille des Didelphes. *Les sarigues sont des marsupiaux nocturnes.*

\***SARIN** n. m. XX<sup>e</sup> siècle. Mot allemand, acronyme de *Schrader, Ambros, Rüdiger* et *Van der Linde*, noms des chimistes allemands qui ont synthétisé ce gaz.

CHIM. Substance neurotoxique incolore, inodore et sans saveur, liquide à température ambiante et très volatile. *Le sarin peut être utilisé comme arme chimique. Une convention de l'ONU de 1993 a interdit la fabrication et la conservation de sarin.* En apposition. *Un attentat au gaz sarin.*

**SARISSE** n. f. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté du grec *sarisa*, de même sens.

ANTIQ. GRECQ. Longue et lourde lance, d'origine macédonienne, dont étaient armés les soldats de la phalange. *La sarisse mesurait plus de six mètres. Les soldats des cinq premiers rangs abaissaient leur sarisse, ceux des rangs suivants l'appuyaient sur l'épaule des soldats qui les précédaient.*

**SARMENT** n. m. XII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *sarmentum*, de même sens, lui-même dérivé de *sarpere*, « tailler la vigne ».

1. VITIC. Nom donné à chacun des rameaux souples qui poussent tous les ans sur un cep de vigne, à partir du moment où ils sont lignifiés. *Couper, arçonner un sarment. Un fagot, une brassée de sarments. Une flambée de sarments secs.*

2. Par anal. BOT. Tige ou long rameau flexible de certaines plantes ligneuses. *Un sarment de clématite. Un sarment de ronce.*

**SARMENTEUX, -EUSE** adj. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *sarmentosus*, de même sens.

1. VITIC. Se dit d'une vigne qui donne beaucoup de sarments.

2. BOT. Se dit d'une plante ligneuse dont la tige et les rameaux, longs et souples, poussent en grimpant le long d'un support ou en rampant. *Palisser un arbuste sarmenteux. La glycine, le lierre, la bougainvillée sont des plantes sarmenteuses.* Par méton. *Les branches sarmenteuses d'un jasmin.*

\***SARONG** (g se fait généralement entendre) n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Mot malais, de même sens.

Pagne long porté en Asie du Sud-Est, constitué d'une pièce de tissu rectangulaire cousue de façon à former un tube qu'on drape et resserre autour de la taille.

\***SAROS** (s final se fait entendre) n. m. XVIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du grec *saros*, qui désignait deux cycles temporels chez les Babyloniens, lui-même tiré de l'akkadien *sāru*, qui désignait un cercle, un cycle ou les nombres 360 et 3 600, considérés comme parfaits.

ASTRON. Période de deux cent vingt-trois lunaisons, soit dix-huit ans et dix ou onze jours, qui sépare deux éclipses caractérisées par une position identique du Soleil, de la Terre et de la Lune.

\***SAROUEL** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire de l'arabe *serwal*, du persan *salvar*, de même sens.

Pantalon traditionnel d'Afrique du Nord, ample et bouffant, à l'entrejambe bas. (On trouve aussi *Saroual*.)

\***SARRACENIA** (e se prononce é) n. m. ou **SARRACÉNIE** n. f. XVIII<sup>e</sup> siècle. Mot du latin scientifique, variante de *sarracena*, nom d'abord donné à cette plante en l'honneur du médecin français *Michel Sarrasin* (1659-1736), qui la découvrit au Canada.

BOT. Genre de plantes carnivores d'Amérique du Nord, aux grandes fleurs solitaires, dont les feuilles recourbées et soudées constituent un piège à insectes en forme de cornet. *La sarracénie pourpre est l'emblème de Terre-Neuve.*

\***SARRANCOLIN** n. m. XVII<sup>e</sup> siècle. Tiré de *Sarrancolin*, commune des Hautes-Pyrénées où est extrait ce marbre.

MINÈR. Variété de marbre gris veiné de rouge et de jaune. *Les colonnes de sarrancolin de l'Opéra Garnier.* En apposition. *Un autel en marbre sarrancolin.*

\***I. SARRASIN, -INE** n. XI<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin médiéval *Saraceni*, de même sens, du grec byzantin *Sarakenoi*, qui désignait des nomades du Sud de l'Arabie, lui-même probablement dérivé de *Saraka*, une ville de cette contrée.

Avec une majuscule. Au Moyen Âge, nom donné par les chrétiens aux musulmans du Proche-Orient, d'Afrique du Nord et d'Espagne. *La « Chanson de Roland » célèbre le combat légendaire du neveu de Charlemagne contre les Sarrasins à Roncevaux. Les Sarrasins qui occupèrent l'Espagne furent appelés Maures.*

Adj. *Les invasions sarrasines. L'architecture sarrasine. Les médecins sarrasins étaient renommés dans l'Espagne médiévale.*

**II. SARRASIN** n. m. XVI<sup>e</sup> siècle. Tiré de *sarrasin I*, d'abord dans l'expression *blé sarrasin*, ainsi nommé à cause de la couleur noire de cette graine.

Céréale annuelle de la famille des Polygonacées, cultivée pour ses grains. *Le sarrasin est aussi appelé blé noir. Des épis de sarrasin.* Par méton. Le grain comestible de cette céréale, dont on fait une farine. *Le sarrasin est couramment consommé dans l'Est européen. Le sarrasin ne contient pas de gluten. Crêpe, galette de sarrasin. De la bouillie de sarrasin.*

**SARRAU** n. m. (pl. *Sarraus*). XI<sup>e</sup> siècle. Emprunté du moyen haut allemand *sarroc*, « vêtement militaire, surplis ».

Anciennt. Ample vêtement de travail à manches, que l'on portait par-dessus les autres habits ; tablier d'écolier boutonné dans le dos. *Un sarrau de paysan, de charretier. Des sarraus d'enfant.*

**SARRETTE** n. f. XVII<sup>e</sup> siècle. Dérivé savant du latin *serra*, « scie ».

BOT. Nom usuel de la serrature (on dit aussi *Serrette*).

**SARRIETTE** n. f. XIV<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *satureia*, « sarriette », lui-même dérivé de *satyrus*, « satyre », parce que cette plante passait pour avoir des vertus aphrodisiaques.

Plante aromatique méditerranéenne de la famille des Labiées, qui pousse en buisson et dont les feuilles sont utilisées comme condiment. *Sarriette commune. Sarriette des montagnes. Sarriette fraîche, séchée. Une épaule d'agneau à la sarriette.*

**\*SARRUSOPHONE** (le second *s* se prononce généralement *ss*) ou **SARRUSSOPHONE** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Composé à l'aide du nom de *Pierre-Auguste Sarrus* (1813-1876), l'un des inventeurs de cet instrument, et de *-phone*, tiré du grec *phoné*, « son, voix ».

MUS. Instrument à vent en cuivre, à anche double, dont le tube peut être droit ou replié de une à cinq fois selon les modèles. *Le sarrusophone a notamment été employé dans les fanfares à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au XX<sup>e</sup> siècle.*

**\*SARTRIEN, -IENNE** adj. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé du nom de *Jean-Paul Sartre* (1905-1980).

Relatif à Sartre, à son œuvre, à sa philosophie. *L'existentialisme sartrien.*

**I. SAS** (*s* final se fait généralement entendre) n. m. XII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin médiéval *setacium*, « tamis ».

Anciennt. Tamis fait d'un tissu de crin ou de soie à mailles plus ou moins fines tendu sur un cercle de bois, qui servait à passer de la farine, du plâtre ou des liquides. *Plâtre au sas, passé dans un tel tamis.*

**II. SAS** (*s* final se fait généralement entendre) n. m. XVI<sup>e</sup> siècle. Emploi spécialisé de *sas I*.

1. Dans une écluse double ou multiple, bassin dans lequel on fait varier le niveau d'eau pour permettre aux bateaux de passer d'un bief à l'autre. *Les sas s'emplissent par les trappes des portes amont.*

2. Espace clos aménagé entre deux lieux de façon à éviter que ceux-ci ne communiquent directement. *Un sas de sécurité permet de contrôler le flux des visiteurs. Un studio d'enregistrement équipé d'un sas acoustique.*

Spécialt. TECHN. Chambre hermétique qui sépare deux milieux de pression différente et permet de passer de l'un à l'autre. *Sas de décompression. Le sas d'un sous-marin, d'une navette spatiale.*

**\*SASHIMI** (*sh* se prononce *ch*) n. m. XX<sup>e</sup> siècle. Mot japonais, de même sens.

CUIS. Fine tranche de poisson, de crustacé ou de mollusque cru, généralement servie avec une sauce au soja, du raifort et du gingembre. *Le sashimi est un mets traditionnel japonais. Un sashimi de thon, de crabe, de poulpe. Une assiette de sushis et de sashimis.*

**SASSAFRAS** n. m. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'espagnol *sasafras*, de même sens.

BOT. Arbre d'Amérique du Nord, de la famille des Lauracées, dont le bois est employé en ébénisterie. *On tire du sassafras officinal une huile aromatique dont l'odeur rappelle celles du camphre et du fenouil. Des branches de sassafras. Les feuilles de sassafras, séchées et réduites en poudre, sont utilisées dans la cuisine créole.*

**\*SASSAGE** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sasser I*.

MEUNERIE. Étape de la mouture des céréales, qui consiste à passer les semoules au sasseur pour les purifier et les trier selon la grosseur et la densité des grains.

**\*SASSANIDE** adj. XIX<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin médiéval *Sassanidae*, « les Sassanides », lui-même tiré de *Sasan*, nom persan du roi qui fonda cette dynastie.

Relatif à la grande dynastie qui régna sur la Perse du IV<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle. *Les rois sassanides* ou, ellipt. et subst., *les Sassanides. L'empire sassanide. La civilisation sassanide. L'art sassanide se caractérisa par le refus de l'influence hellénistique.*

**\*SASSEMENT** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sasser II*.

NAVIGATION. Ensemble des manœuvres par lesquelles on fait franchir à un bateau le sas d'une écluse. *Procéder au sassement d'une péniche.*

**I. SASSER** v. tr. XII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sas I*.

1. Anciennt. Passer au sas de la farine, du plâtre, etc.
2. MEUNERIE. Procéder au sassage des semoules.

**\*II. SASSER** v. tr. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sas II*.

NAVIGATION. Faire passer une embarcation par le sas d'une écluse. *Sasser un chaland, une péniche.*

**\*SASSEUR** n. m. XIV<sup>e</sup> siècle, au sens de « personne qui utilise un sas » ; XIX<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Dérivé de *sasser I*.

MEUNERIE. Machine munie d'un dispositif de circulation d'air et de tamis, utilisée pour débarrasser les semoules de leurs impuretés et les trier selon leur taille et leur densité.

**SATAN** n. m. X<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin chrétien, du grec *Satan*, « Satan ; le diable, l'esprit du mal », lui-même emprunté de l'hébreu *satán*, « adversaire, accusateur ».

1. RELIG. Avec une majuscule. Dans les religions monothéistes, nom donné à l'ange révolté contre Dieu, à l'esprit du mal, au diable. *L'Évangile relate comment Jésus au désert résista aux tentations de Satan. « Je renonce à Satan, à ses pompes et à ses œuvres », formule ancienne de la liturgie du baptême.*

Par ext. (parfois avec une majuscule). Rare. Démon.

Titre célèbre : « Les Litanies de Satan », poème des *Fleurs du mal*, de Baudelaire (1857).

2. En apposition (parfois avec une majuscule). Dans des noms d'espèces animales et végétales, par référence à l'apparence prêtée au diable. *Saki satan*, singe d'Amérique du Sud pourvu d'une abondante barbe noire. *Bolet Satan*, champignon vénéneux au pied rouge et au chapeau blanc grisâtre.

**SATANÉ, -ÉE** adj. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *Satan*.

Placé avant le nom, s'emploie pour marquer l'agacement, la contrariété. *Cette satanée voiture est encore en panne. Satané menteur ! Parfois plaisant. Quel satané farceur !*

**SATANIQUE** adj. XV<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *Satan*.

Qui se rapporte à Satan ; inspiré par le diable. *Un culte satanique. Une secte satanique. La possession satanique. Les personnages sataniques de Boulgakov, de Bernanos.* Par exag. *Le malheur d'autrui lui procure une joie satanique.*

Par affaibl. et souvent plaisant. *C'est une invention satanique.*

**SATANISME** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *Satan*.

Culte rendu à Satan, qui prend notamment la forme de messes noires ; dévotion aux forces du mal. *Pratiquer le satanisme. Être accusé de satanisme.*

\***SATANISTE** adj. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *satanisme*.

Relatif au satanisme. *Des rituels satanistes.* Subst. *Un, une sataniste*, un, une adepte du satanisme.

\***SATELLISATION** n. f. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *satellite*.

ASTRON. Placement en orbite. *La vitesse de satellisation d'une fusée.*

\***SATELLISER** v. tr. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *satellite*.

1. Influencer un individu, un groupe, un pays, etc. afin de le placer sous sa dépendance. *Au XX<sup>e</sup> siècle, les États-Unis ont satellisé certains pays d'Amérique latine.*

2. ASTRON. Lancer, placer un satellite en orbite autour d'un corps céleste. *Satelliser une sonde spatiale autour d'une planète.*

\***SATELLITAIRE** adj. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *satellite*.

ASTRON. Qui se rapporte à un satellite ; qui est obtenu au moyen de satellites ou de liaisons par satellite. *Une orbite satellitaire. Images satellitaires. Communication, téléphonie satellitaire.*

**SATELLITE** n. m. XIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *satelles, satellitis*, « garde du corps ».

1. Homme de main qui est à la solde d'un autre dont il exécute les volontés (vieilli). *Il se fait toujours accompagner de deux ou trois satellites. Les satellites du cardinal de Richelieu.*

Par ext. Personne, entité qui dépend d'une autre plus puissante, qui lui est liée ; spécialt., pays fortement subordonné à un autre en matière politique, diplomatique ou économique. *Pendant la Guerre froide, les pays de l'Est étaient des satellites de l'U.R.S.S.* En apposition. *Les villes satellites d'une métropole.*

2. ASTRON. Corps céleste qui tourne autour d'un astre selon une orbite elliptique. *La révolution d'un satellite. La Lune est le satellite de la Terre. Satellite galiléen, voir Galiléen II.*

Par ext. *Satellite artificiel* ou, simplement, *satellite*, engin spatial placé en orbite autour de la Terre, de la Lune ou d'un autre corps céleste, par une fusée ou un véhicule spatial, à des fins d'observation astronomique, de télécommunication, d'expérience scientifique, etc. *Le lancement d'un satellite. Satellite géostationnaire. Radiodiffusion par satellite. Loc. Navigation, localisation par satellite. Géolocalisation par satellite* ou, par abréviation, *G.P.S.*, système qui permet de localiser avec précision un point à la surface de la Terre grâce aux signaux émis par plusieurs satellites et reçus en ce point ; par méton., appareil équipé d'un tel système. *Satellite à orbite polaire* ou, ellipt., *satellite polaire*, voir *Polaire*.

Par anal. ANAT. *Veine satellite*, voisine de l'artère qui lui donne son appellation. *La veine fémorale est la veine satellite de l'artère fémorale.* – GÉNÉTIQUE. Petit fragment de chromatine rattaché à l'extrémité du bras court d'un chromosome. *Les chromosomes 13, 14, 15, 21 et 22 sont généralement porteurs de satellites.* S'emploie aussi, en apposition, dans la locution *A.D.N. satellite*, qui désigne un fragment d'A.D.N. contenant plusieurs milliers de séquences adjacentes répétées. *L'A.D.N. satellite du centromère.*

\***SATI** ◇ n. m. inv. XIX<sup>e</sup> siècle. Emprunté du sanscrit *sati*, « femme de qualité, épouse fidèle », forme féminine substantivée de *sant*, « qui existe, présent, authentique », lui-même participe présent de *as*, « être ».

Anciennt. Dans la religion brahmanique, rite qui enjoignait à une veuve de s'immoler sur le bûcher funéraire de son mari pour lui témoigner sa fidélité. *Le sati fut aboli par lord William Bentinck, gouverneur général des Indes, en 1829. Dans le roman de Jules Verne « Le Tour du monde en quatre-vingts jours », Philéas Fogg sauve une femme du sati.*

Par méton. Au féminin. Femme qui se soumettait à ce rite. En apposition. *Une veuve sati.*

**SATIÉTÉ** (*ti* se prononce *ci*) n. f. XII<sup>e</sup> siècle, d'abord au sens de « dégoût moral pour une chose ». Emprunté du latin *satietas*, « suffisance, quantité suffisante », puis « rassasiement, dégoût, ennui », lui-même dérivé de *satis*, « assez ».

État d'une personne rassasiée, repue. *Atteindre la satiété.* Fig. Satisfaction qui peut aller jusqu'au dégoût, à l'écoeurement. *La satiété des plaisirs, des honneurs.*

S'emploie surtout dans la locution adverbiale *Jusqu'à satiété* ou, plus souvent, *À satiété.* *Boire, manger à satiété. Répéter à satiété*, sans cesse, inlassablement.

**SATIN** n. m. XIV<sup>e</sup> siècle, *zatin*, puis *satín*. Emprunté de l'arabe *zaituni*, de même sens, dérivé de *Zaitun*, nom arabe de la ville chinoise de Tseu-Thoung où fut d'abord fabriquée cette étoffe.

Étoffe de soie, douce et lustrée. *Une robe de satin.*

Par ext. Toute étoffe tissée selon une armure dans laquelle les points de liage sont disséminés et qui présente deux faces dissemblables ; par méton., cette armure elle-même. *Satin de coton, de polyester. Satin duchesse*, brillant à l'endroit et mat à l'envers. *Le satin* ou, en apposition, *l'armure satin constituée, avec la toile et le sergé, l'une des trois armures fondamentales de tissage.*

Expr. *Une peau douce comme du satin* ou, fig., *une peau de satin*, une peau fine et unie.

Titre célèbre : *Le Soulier de satin*, pièce de Paul Claudel (1929).

**SATINAGE** n. m. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *satiner*.

TECHN. Opération par laquelle on donne à une surface un aspect lisse et généralement brillant. *Le satinage du papier, du verre. Le satinage d'un bracelet de montre métallique.*

\***SATINÉ, -ÉE** adj. XVII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *satín*.

1. Qui a la douceur ou les reflets du satin. *Une peau satinée. Une tulipe satinée.* Subst., au masculin. *Le satiné d'un drap.*

2. TECHN. Qui a subi l'opération de satinage. *Un évier en inox satiné. Du papier satiné.*

**SATINER** v. tr. XVII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *satín*.

TECHN. Procéder à l'opération de satinage. *Satiner de l'aluminium pour lui donner un aspect mat.*

**SATINETTE** n. f. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *satín*.

TEXTILE. Sorte de satin de coton. *Un vêtement doublé de satinette.*

**SATIRE** n. f. XIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *satira*, altération de *satura*, « plat où entrent toutes sortes d'ingrédients ; ragoût, macédoine », puis « pièce littéraire mêlant mètres et sujets divers », et enfin « satire ».

Pièce de vers, ou de vers et de prose mêlés, de caractère mordant, écrite pour critiquer et ridiculiser les mœurs publiques ou les travers, les défauts, les vices de certaines personnes. *Les satires latines d'Horace, de Perse, de Juvénal. Les satires de l'Arioste, de Mathurin Régnier, de Boileau. Une satire contre un avaré. Voltaire composa une satire contre Fréron qu'il intitula « Le Pauvre Diable ».* Spécialt. *Les Satires Ménippées*, ensemble d'essais encyclopédiques composés par Varron au I<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ, à l'imitation du philosophe grec Ménippe de Gadara, et qui mêlent prose et vers. *La Satire Ménippée*, pamphlet collectif contre les états généraux de la Ligue, en prose et en vers, qui circula à partir de 1593.

Par méton. *La satire*, le genre littéraire dont relèvent de telles œuvres. *Selon Quintilien, la satire a été inventée par les Latins. Cet auteur s'est illustré dans la satire.*

Par ext. Tout écrit ou discours railleur fustigeant quelqu'un ou quelque chose ; critique, dénonciation vive et empreinte de moquerie, de dérision. *Cette pièce est une satire sociale. Faire la satire des mœurs bourgeoises, de la bureaucratie. Il est passé de l'éloge à la satire au fil de son discours.*

**SATIRIQUE** adj. XV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin tardif *satiricus*, de même sens.

Qui relève de la satire ; relatif à la satire. *La poésie satirique. Des vers satiriques. Les écrits satiriques de Pope, de Swift. Les portraits satiriques dans les « Mémoires » de Saint-Simon. Une chanson satirique. La presse satirique. Ton, registre satirique. Une veine satirique.*

Par ext. Qui compose, fait des satires. *Un auteur, un poète satirique ou, ellipt. et subst., un satirique. Les satiriques latins. Un dessinateur satirique.*

**SATIRIQUEMENT** adv. XVI<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *satirique*.

D'une manière satirique. *Parler satiriquement de la société, du monde politique.*

**SATIRISER** v. tr. XVI<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *satire*.

Faire la satire de quelqu'un ou de quelque chose, le railler d'une manière mordante. *C'est un homme qui satirise ses meilleurs amis. Molière a satirisé la médecine de son temps.*

\***SATIRISTE** n. XVII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *satire*.

Auteur d'écrits, de dessins ou de propos satiriques. *Les caricatures d'un satiriste. Humoristes et satiristes.*

**SATISFACTION** n. f. XI<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *satisfactio*, « action d'acquitter une dette ; justification ; réparation » et, en latin chrétien, « pénitence », lui-même dérivé de *satisfacere*, « s'acquitter de » et, en latin chrétien, « faire pénitence ».

**1.** Action par laquelle on répare une offense, une injure, un tort que l'on a commis envers quelqu'un. *Il a été obligé de lui donner ou, vieill. de lui faire satisfaction. Il faut que la satisfaction soit proportionnée à l'outrage. Obtenir satisfaction.*

Spécialt. THÉOL. Réparation des offenses faites à Dieu. *La satisfaction par le sacrifice du Christ des péchés des hommes.* Désigne aussi parfois l'acte de pénitence imposé au pécheur par son confesseur lors du sacrement de réconciliation.

**2.** Contentement, plaisir éprouvé quand on a ce qu'on demandait, ce qu'on souhaitait, ce dont on avait besoin. *Un enfant qui donne toute satisfaction, entière satisfaction à ses parents. Rechercher la satisfaction des clients. Éprouver, ressentir la satisfaction du travail achevé. Elle applaudit en signe de satisfaction. À la satisfaction générale.* Spécialt. *La satisfaction de soi*, l'estime quelque peu suffisante que l'on a de sa propre personne.

Par méton. Souvent au pluriel. Ce qui est à l'origine de ce contentement. *Une satisfaction d'amour-propre. Les petites satisfactions de la vie. Les satisfactions matérielles.*

**3.** Le fait de répondre à une demande, de combler un besoin, un désir. *Lutter pour la satisfaction de revendications salariales. La satisfaction d'une ambition. L'amour platonique ne recherche pas sa satisfaction physique.*

**SATISFACTOIRE** adj. XV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin tardif *satisfactorius*, de même sens.

THÉOL. Vieilli. Qui permet la satisfaction des offenses faites à Dieu. *La mort du Christ est satisfactoire pour tous les hommes. La prière, le jeûne, l'aumône sont des œuvres satisfactives.*

**SATISFAIRE** v. tr., pron. et intr. (se conjugue comme *Faire*). XIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *satisfacere*, « s'acquitter de », lui-même composé de *satis*, « assez », et *facere*, « faire ».

**I. V. tr. 1.** Accorder à quelqu'un la réparation d'une offense, d'une injure, d'un tort qu'on a commis envers lui. *Satisfaire l'offensé* ou, parfois intrans., *à l'offensé.*

**2.** Donner à quelqu'un ce qu'il demande, ce qu'il veut ou ce qui lui est nécessaire. *Satisfaire ses créanciers. On ne peut satisfaire tout le monde. Un élève qui satisfait son professeur. Ce millésime a satisfait les œnologues les plus exigeants.*

Par méton. *Il a satisfait tous mes caprices. Satisfaire un vœu. Vous avez satisfait ma curiosité. Satisfaire son goût pour les voyages. Satisfaire ses besoins naturels.* Intrans. *Satisfaire aux souhaits d'autrui.*

**II. V. pron. 1.** Assouvir un besoin, un désir (vieilli). Ne s'emploie plus guère aujourd'hui que familièrement en parlant des besoins naturels.

**2.** Suivi de la préposition *de*. S'accommoder de quelque chose, le considérer comme suffisant. *Se satisfaire d'un état, d'une situation. Se satisfaire du strict nécessaire. Il se satisfait de peu. Nous ne sommes pas disposés à nous satisfaire de ces explications.* Par ext. *Son honnêteté ne se satisfiera pas d'un tel arrangement.*

**III. V. intr. 1.** S'acquitter de ce qui est exigé par son devoir, par une règle, un code, etc. *Satisfaire aux commandements de Dieu. Un jeune homme devait naguère satisfaire à ses obligations militaires. Cette entreprise ne satisfait pas aux clauses du contrat.* Par ext. *Satisfaire à une objection, y répondre.*

**2.** En parlant d'une chose. Remplir les conditions requises par la loi, un règlement, un postulat. *Ce bâtiment ne satisfait pas aux normes de sécurité en vigueur. Cette théorie satisfait à l'hypothèse initiale.*

**SATISFAISANT, -ANTE** (ai se prononce e) adj. XVII<sup>e</sup> siècle. Participe présent de *satisfaire*.

Se dit de ce qui satisfait, de ce qui répond à ce qu'on attendait, à ce qu'on espérait. *Des raisons satisfaisantes. L'état du malade est satisfaisant. Un compromis satisfaisant pour les deux parties.*

Par affaibl. Acceptable, passable. *Des résultats à peine satisfaisants.*

\***SATISFAIT, -AITE** adj. XIV<sup>e</sup> siècle. Participe passé de *satisfaire*.

Qui a obtenu ce qu'il souhaitait, ce dont il avait besoin ; comblé, contenté. *Se déclarer satisfait. Il ne sera jamais satisfait. Satisfait ou remboursé. Ce menuisier est très satisfait de son nouvel apprenti. Être satisfait de son sort. Être satisfait de soi, s'estimer. Être satisfait de sa personne, manifester de la suffisance. Par méton. Un air satisfait, une mine satisfaite.*

Iron. *Tu m'as fait manquer le train, tu es satisfait !*  
Par ext. *Une curiosité satisfaite.*

**SATISFECIT** ◇ (*fecit* se prononce *fèssite*) n. m. inv. XIX<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *satisfecit*, troisième personne du singulier du parfait de *satisfacere*, « s'acquitter de ».

ENSEIGN. Anciennt. Attestation que l'on donnait à un élève pour sanctionner ses bons résultats. *Recevoir un satisfecit.*

Fig. Témoignage d'approbation donné à une personne, à un groupe pour saluer son travail, son action. *Ce ministre, ce gouvernement mérite un satisfecit pour ses réformes.*

**SATRAPE** n. m. XIV<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *satrapes* et du grec *satrapês*, de même sens, du vieux perse *khshatrapâvan*, « officier du roi » et, proprement, « protecteur du royaume », lui-même composé à partir de *khshatra*, « royaume », et *pa*, « protéger ».

ANTIQ. Dans l'empire perse, nom donné aux gouverneurs des provinces, disposant de pouvoirs étendus, notamment en matière civile et judiciaire. *L'opulence et l'orgueil des satrapes étaient légendaires dans le monde grec.*

Par anal. Personne au train de vie fastueux ou à l'autorité despotique. *Mener une existence de satrape. Un comportement de satrape. Un satrape local.*

**SATRAPIE** n. f. XIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *satrapia*, du grec *satrapia*, de même sens, lui-même dérivé de *satrapês*, « satrape ».

ANTIQ. Dans l'empire perse, province gouvernée par un satrape. *Le nom de satrapie fut conservé en Orient pour les divisions de l'empire d'Alexandre.*

Par ext. État où règne la tyrannie.

\***SATURABLE** adj. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saturer*.

SC. Susceptible de saturation. *Une nappe phréatique saturable.*

\***SATURANT, -ANTE** adj. XVIII<sup>e</sup> siècle, comme nom ; XIX<sup>e</sup> siècle, comme adjectif. Participe présent de *saturer*.

1. SC. Propre à saturer. *La concentration saturante d'un corps dans une solution.*

2. PHYS. Se dit de la phase d'un corps pur quand elle est en équilibre avec une autre phase de ce même corps. *Vapeur saturante, liquide saturant.*

\***SATURATEUR** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin chrétien *saturator*, « celui qui rassasie », lui-même dérivé de *saturatum*, supin de *saturare*, « rassasier, repaître, nourrir ».

TECHN. 1. Appareil employé pour dissoudre un gaz dans un liquide. *Gazéifier un vin au moyen d'un saturateur.*

2. Réservoir rempli d'eau que l'on accroche à un radiateur pour accroître l'humidité de l'air ambiant.

**SATURATION** n. f. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin chrétien *saturatio*, « rassasiement », lui-même dérivé de *saturatum*, supin de *saturare*, « rassasier, repaître, nourrir ».

1. SC. État d'un milieu, d'une substance, d'un corps auxquels a été ajouté un élément extérieur en quantité telle qu'ils ne peuvent en absorber, en contenir davantage ; le fait d'atteindre cet état, d'y être amené. *Saturation d'un sol en eau, par l'eau.*

Spécialt. CHIM. État d'une solution dans laquelle on ne peut dissoudre une plus grande quantité d'un soluté que celle qui est déjà dissoute. *Ajouter du sucre jusqu'à saturation de l'eau. Capacité de saturation, voir Capacité.* Désigne aussi la transformation des liaisons multiples d'un composé organique en liaisons simples. *La saturation des triglycérides.* – PHYS. NUCL. Dans un atome, état d'une couche électronique qui ne peut plus accueillir d'électrons. *Du fait de la saturation de leur dernière couche, les gaz nobles sont quasi dépourvus de réactivité.*

Par anal. MATH. LOGIQUE. Caractère d'un système axiomatique qui ne peut accepter l'adjonction d'un nouvel axiome indépendant sans qu'apparaisse une contradiction.

Par ext. *La saturation du réseau des transports publics aux heures de pointe.*

2. Se dit en parlant d'un dispositif, d'un appareil qui atteint la limite maximale au-delà de laquelle il ne peut plus fonctionner correctement. *La saturation d'un amplificateur.*

Fig. *Le marché automobile est arrivé à saturation.* En parlant d'une personne. *Travailler jusqu'à saturation. Après avoir contemplé tant de splendeurs, il éprouvait un sentiment de saturation.*

3. PHYS. Équilibre d'une phase d'un corps pur avec une autre phase de ce même corps.

\***SATURÉ, -ÉE** adj. XVI<sup>e</sup> siècle. Participe passé de *saturer*.

1. SC. Qui est arrivé à saturation. *Milieu saturé.*

Spécialt. CHIM. *Solution saturée. Un hydrocarbure, un acide gras saturé n'a que des liaisons simples.* – PHYS. NUCL. *La couche saturée de l'hélium compte deux électrons.*

Par ext. *Une autoroute saturée au moment des départs en vacances.*

2. Se dit d'un dispositif, d'un appareil qui a atteint sa limite de fonctionnement. *Un capteur saturé.* Par ext. *Des sons saturés dans les aigus. Les couleurs saturées d'une image, très vives, éclatantes.*

3. GÉOL. Se dit d'une roche magmatique qui a une composition chimique incompatible avec la cristallisation de minéraux pauvres en silice, tels que la leucite ou le lapis-lazuli. *Le gabbro, l'andésite sont des roches saturées.*

4. PHIL. *Phénomène saturé*, dans lequel l'intuition surpasse la signification. *L'idée d'infini est un phénomène saturé.*

**SATURER** v. tr. XIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *saturare*, « rassasier, repaître, nourrir », lui-même dérivé, par l'intermédiaire de *satur*, « rassasié », de *satis*, « assez ».

1. SC. Amener un milieu, une substance, un corps à saturation. *Saturer d'eau une éponge.*

Spécialt. CHIM. *Saturer une solution en sel pour obtenir une saumure. Saturer des acides gras par hydrogénation, transformer leurs liaisons multiples en liaisons simples.* – PHYS. NUCL. *Un atome sature sa dernière couche électronique en captant ou en perdant des électrons, ou en établissant des liaisons covalentes.*

Par ext. *L'installation de ce programme risque de saturer le disque dur, la mémoire de l'ordinateur.*

**2.** Amener un dispositif, un appareil à la limite au-delà de laquelle il ne peut plus fonctionner. *Saturer un tube cathodique par un courant de trop forte intensité.* Par anal. *La prise conjointe d'alcool et de barbituriques sature les mécanismes de détoxication de l'organisme. Le standard téléphonique est saturé par un trop grand nombre d'appels.*

Fig. Surtout au passif. *Le public est saturé de ce genre d'ouvrages.* Intrans. et pop. *Je sature.*

**SATURNALES** n. f. pl. XIV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *Saturnalia*, « saturnales, fêtes en l'honneur de Saturne », lui-même dérivé de *Saturnus*, « Saturne ».

ANTIQU. ROM. Fêtes en l'honneur du dieu Saturne, qui étaient célébrées au solstice d'hiver par de grandes réjouissances. *Pendant les saturnales, les esclaves jouissaient d'une égalité provisoire avec leurs maîtres. Les saturnales étaient réputées pour la licence et parfois la violence qui y régnaient.*

Fig. et litt. Moments de débauche et de désordre. *Ces temps d'anarchie furent de sanglantes saturnales.* Au sing. *Ce carnaval tourne à la saturnale.*

Titre célèbre : *Saturnales*, de Macrobie (vers 400).

**SATURNE** n. m. XVI<sup>e</sup> siècle. Tiré du nom de la planète Saturne, parce que le plomb était associé à cette planète par les alchimistes.

CHIM. Très vieilli. Plomb.

\***SATURNIE** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *Saturnia*, nom d'une fille du dieu Saturne.

ENTOM. Genre de grands papillons nocturnes, de couleur brune, orangée ou grise, dont les ailes portent des ocelles. *Saturnie du Japon. Le plus grand papillon d'Europe, appelé grand paon de nuit, est une saturnie.*

**SATURNIEN, -ENNE** adj. XIV<sup>e</sup> siècle. Dérivé savant du latin *saturnius*, « de Saturne ».

**1.** Qui se rapporte à la planète Saturne. *Les anneaux saturniens.*

ASTROL. Soumis à l'influence prêtée à Saturne ; qui est d'un caractère triste, mélancolique. *Un individu saturnien ou, ellipt. et subst., un saturnien. On attribue au saturnien un penchant pour l'introversion.* Par méton. *Le tempérament saturnien s'oppose au tempérament jovien.*

Spécialt. *Ligne saturnienne*, en chiromancie, ligne qui va du poignet à la racine du majeur et représente le destin ou la réussite. *La ligne saturnienne est aussi appelée ligne de destin.*

Titre célèbre : *Poèmes saturniens*, de Paul Verlaine (1866).

**2.** Relatif au dieu Saturne. *Le culte saturnien est l'un des plus anciens de la Rome antique.*

Spécialt. PROS. *Vers saturnien*, vers latin de la période archaïque composé de trois iambes et demi suivis de trois trochées, utilisé pour traiter des sujets graves et religieux.

**SATURNIN, -INE** adj. XVII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saturne*.

PATHOL. Qui est causé par le plomb ou par ses dérivés ; relatif au saturnisme. *Une intoxication saturnine. Colique saturnine* (on dit aussi *Colique de plomb*). *Les canalisation de l'immeuble font courir des risques saturnins à ses occupants.*

**SATURNISME** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saturnin*.

PATHOL. Intoxication aiguë ou chronique due au plomb ou à ses dérivés. *Le saturnisme, dont les signes cliniques sont divers et peu spécifiques, est difficile à diagnostiquer. Un cas de saturnisme causé par des peintures au plomb. Saturnisme aviaire.*

**SATYRE** n. m. XV<sup>e</sup> siècle, *satire* ; XVI<sup>e</sup> siècle, *satyre*. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *Satyrus*, du grec *Saturos*, nom d'un compagnon de Dionysos.

**1.** MYTH. GRECQ. Divinité champêtre caractérisée par sa lubricité, que l'on représente généralement dotée de cornes, de longues oreilles pointues, d'une queue et de pieds de bouc. *Les satyres appartiennent au cortège de Dionysos. Certains traits des satyres se retrouvent dans la figure du démon de l'imagerie populaire.* Par méton. Représentation de cette divinité. *Un satyre sculpté au fronton d'une fenêtre.*

Fig. et fam. Homme licencieux, au comportement obscène. *C'est un vieux satyre.*

Titre célèbre : *Nymphes endormies surprises par des satyres*, tableau de Nicolas Poussin (vers 1627).

**2.** BOT. *Satyre puant*, autre nom du champignon nommé phallus impudique.

**3.** ENTOM. *Les Satyres*, famille de papillons de jour de taille moyenne, souvent de couleur brune. Au sing. *Le silène est un satyre. Satyre-actéon*, autre nom de l'actéon.

**SATYRIASIS** (s final se fait entendre) n. m. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *satyriasis*, du grec *satyriasis*, de même sens, lui-même dérivé de *satyriân*, « être atteint de priapisme ».

**1.** PATHOL. Exaspération de l'appétit sexuel chez un homme.

**2.** ZOOL. Exacerbation du rut chez les mâles de certains mammifères.

**SATYRIQUE** adj. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *satyricus*, du grec *satyrikos*, « propre au satyre », puis « qui concerne le drame satyrique », lui-même dérivé de *saturos*, « satyre ».

ANTIQU. GRECQ. Relatif à un satyre ou, plus souvent, à un acteur représentant un satyre. *Un masque satyrique. Des chœurs satyriques.*

Spécialt. *Danse satyrique*, qui enchaînait des postures indécentes et lubriques sur un rythme vif. *Drames satyriques*, pièce à sujet mythologique, à la fois tragique et comique, qui comprenait un chœur de satyres et qui, lors des concours des grandes dionysies, était jouée à la suite de la trilogie tragique. « *Le Cyclope* », d'Euripide, est l'unique drame satyrique conservé dans son intégralité.

**SAUCE** n. f. XII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin populaire *salsa*, féminin singulier ou neutre pluriel substantivé de *salsus*, « qui est salé », participe passé de *sallere*, « saler ».

**1.** Préparation liquide, chaude ou froide, composée de divers ingrédients, qui sert à cuisiner ou à accompagner un mets salé. *Allonger, rectifier, lier une sauce. Sauce épaisse, onctueuse. Préparer un fond de sauce. Sauce à la tomate, à la moutarde ou, en apposition, sauce tomate, moutarde. Sauce au poivre. Sauce hollandaise, piquante, madère, mousseline, voir Hollandais, Piquant, Madère, Mousseline. Une sauce vinaigrette ou, plus souvent, une vinaigrette. Sauce gribiche, voir Gribiche. Sauce à pauvre homme, sauce froide, faite avec de l'eau, du sel et de la ciboule. Des quenelles sauce Nantua.* En composition. *Gâte-sauce, Laurier-sauce*, voir ces mots.

Loc. adj. *En sauce*, se dit d'un aliment cuit ou servi avec une telle préparation. *Viande, poisson en sauce. Un plat en sauce.* Adv. *Une volaille cuite en sauce.*

Par ext. Préparation liquide sucrée qui garnit ou nappe un dessert. *Une sauce au chocolat, à la framboise.*

Expr. fig. et fam. *Allonger la sauce*, faire durer, développer inutilement un exposé, un récit. *Mettre, employer quelqu'un (vieilli), quelque chose à toutes les sauces*, l'utiliser de toutes sortes de façons. *De nos jours, le mot « communiquer » est mis à toutes les sauces. Se demander, ne pas savoir à quelle sauce on sera mangé, s'inquiéter de son sort. La sauce fait passer le poisson, la sauce vaut mieux que le poisson*, certains arrangements rendent supportables les désagréments.

Expr. proverbiale. *Il n'est sauce que d'appétit*, quand on a faim, on trouve tout bon.

Fig et pop. Averse forte et soudaine.

2. Par anal. Dans des domaines spécialisés. TECHN. Mélange liquide qui est ajouté au tabac pour en modifier certaines caractéristiques physiques et chimiques, ainsi que le goût et l'arôme. – BX-ARTS. DESSIN. Poudre de fusain, de graphite que l'on passe sur une estompe afin de foncer un dessin. *Un crayon de sauce* ou, ellipt., *une sauce. Dessin à la sauce.*

\*SAUCÉE n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Forme féminine substantivée du participe passé du verbe *saucer*.

Pop. 1. Forte averse. *Recevoir, se prendre une saucée.*

2. Vieilli. Volée de coups, sévère correction.

SAUCER v. tr. (se conjugue comme *Avancer*). XII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sauce*.

1. Tremper du pain, de la viande, etc. dans la sauce (vieilli).

S'emploie aujourd'hui au sens d'Essuyer une assiette avec du pain pour en recueillir la sauce. *Il le regarda saucer son assiette avec un air de réprobation.*

Par ext. CUIS. Garnir ou recouvrir de sauce un mets. *Saucez légèrement avant de servir.*

Fig. et pop. En parlant de la pluie, mouiller abondamment quelqu'un (surtout au passif). *Il a été bien saucé. Il s'est fait saucer par l'orage.*

2. Par anal. NUMISM. Plonger une médaille, une monnaie dans une solution pour l'argenter ou l'étamer. Surtout au participe passé, adjt. *Médaille, monnaie saucée.*

SAUCIER n. m. XIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sauce*.

1. Ancienn. Dans les cuisines royales ou princières, celui qui préparait les sauces et les condiments.

Désigne aujourd'hui, dans un grand restaurant, le cuisinier chargé des sauces et des plats en sauce. *Dans la hiérarchie d'une brigade de cuisine, le saucier occupe la place de second.* En apposition. *Un apprenti saucier.*

2. Appareil électroménager servant principalement à la confection des sauces. Surtout en apposition. *Robot saucier.*

SAUCIÈRE n. f. XIV<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sauce*.

Récipient, généralement ovale, au corps bombé, muni d'un bec verseur d'un côté et d'une anse de l'autre, dans lequel on sert les sauces. *Saucière de porcelaine. Saucière en argent. Saucière à dégraisser*, munie d'un bec supplémentaire qui termine un conduit partant du fond de la saucière et permet de recueillir la partie maigre du jus de viande.

SAUCISSE n. f. XIII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin (*farta*) *salsicia*, « (farce) salée », puis « saucisse ».

1. Boyau rempli de viande hachée, le plus souvent de porc, assaisonnée de diverses manières, qui se consomme souvent chaud. *Chair à saucisse. Un chapelet de saucisses. Saucisse fumée. Saucisse de Toulouse, de Francfort, de Morteau. Saucisse sèche*, à la forme fine et allongée.

Expr. fig. et fam. *Ne pas attacher son chien avec des saucisses*, être avare.

2. Fam. Ballon captif de forme oblongue servant à la défense antiaérienne ou à l'observation, utilisé en particulier pendant la Première Guerre mondiale.

SAUCISSON n. m. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'italien *salsicione*, de même sens, lui-même dérivé de *salsiccia*, « saucisse ».

1. Grosse saucisse au goût relevé, qui se consomme souvent froide. *Une rondelle de saucisson. Saucisson sec, saucisson à cuire. Un saucisson pur porc. Un sandwich au saucisson. Saucisson à l'ail. Saucisson de Lyon en brioche.*

Expr. fam. *Être ficelé comme un saucisson*, être trop serré dans ses vêtements, mal habillé.

2. Par anal. Ancienn. FORTIFICATIONS. Grande fascine utilisée pour renforcer les talus intérieurs ou les embrasures. – ARTILL. Rouleau de toile rempli de poudre, qui servait d'amorce pour la mise à feu de charges explosives.

\*SAUCISSONNAGE n. m. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saucissonner*.

Fam. Action de ficeler une chose ou de la découper en plusieurs morceaux.

\*SAUCISSONNER v. intr. et tr. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saucisson*.

Fam. I. V. intr. Faire un repas sommaire, pique-niquer. *Saucissonner dans le train, au bord de la route.*

II. V. tr. 1. Ficeler, attacher une chose de façon très serrée. *Saucissonner un paquet avec de la ficelle.* Par anal. Ligoter. *Les malfaiteurs l'ont menacé puis saucissonné sur une chaise.*

2. Diviser quelque chose en plusieurs parties. *Saucissonner la diffusion d'un film à la télévision par des coupures de publicité.*

\*SAUDADE n. f. XX<sup>e</sup> siècle. Mot portugais, de même sens, issu du latin *solitas*, « solitude », lui-même dérivé de *solus*, « seul ».

Sentiment où se mêlent la nostalgie et l'espoir et qui inspire la poésie du fado. *La saudade est inséparable de la musique du Cap-Vert. Cesária Évora a chanté la saudade.*

I. SAUF, SAUVE adj. X<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *salvus*, « bien portant, en bonne santé » et, en latin chrétien, « sauvé ».

Qui est sauvé, hors de danger. *Le plus important est que vous soyez saufs. C'est un vrai miracle qu'elle soit sauve.*

Loc. et expr. *Sain et sauf*, se dit d'une personne qui a réchappé d'un péril. *Après le torpillage du navire, on a retrouvé une partie de l'équipage sain et sauve. Ils sont sortis sains et saufs de cette catastrophe. Avoir la vie sauve*, avoir échappé à la mort. *Laisser la vie sauve à quelqu'un*, l'épargner.

Fig. Se dit de ce qui demeure intact après avoir été exposé à une menace. *Les apparences sont sauves. L'honneur est sauf*, voir *Honneur*.

**II. SAUF** prép. XII<sup>e</sup> siècle. Emploi prépositionnel de *sauf* I.

1. Sans porter atteinte à (s'emploie dans des formules visant à adoucir une remarque). *Sauf votre honneur. Sauf votre permission.* Fam. *Sauf le respect que je vous dois, sauf votre respect.*

2. Suivi d'un nom employé sans déterminant (surtout dans des locutions). Sans exclure la possibilité de, à moins de. *Sauf contrordre, sauf exception. Sauf accident, sauf imprévu, sauf avis contraire, l'opération devrait être rapidement terminée. Tout est en règle, sauf erreur de ma part. Sauf erreur ou omission, voir Erreur. Sauf meilleur avis, voir Avis. Sauf correction (vieilli), voir Correction.*

S'emploie notamment dans la langue juridique. *Sauf convention, disposition contraire. Sauf cas de flagrant délit, de haute trahison. Le refus de vente, sauf motif légitime, constitue une infraction.*

3. Hormis, excepté. *La bibliothèque est ouverte tous les jours, sauf le lundi. Ils sont tous venus, sauf elle. Ils ont pensé à tout, sauf à prendre le dossier. J'agirai de la sorte, sauf si vous me le déconseillez. Le participe passé d'un verbe conjugué avec « avoir » reste invariable, sauf quand il est précédé du complément d'objet direct.*

Loc. conj. *Sauf que*, mis à part le fait que, à cette exception que. *Il est bien remis de son accident, sauf qu'il se fatigue rapidement.*

4. Loc. prép. *Sauf à* (suivi d'un infinitif), sous réserve de ; quitte à. *La caution sera restituée au locataire, sauf à déduire le montant d'éventuels dégâts. Il vous promettra monts et merveilles, sauf à renier sa parole.*

**SAUF-CONDUIT** ◇ n. m. (pl. *Sauf-conduits*). XII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sauf* I et de *conduit*, participe passé de *conduire*, au sens de « protéger, escorter ».

Document établi par une autorité publique, le plus souvent militaire ou diplomatique, qui, de façon exceptionnelle, permet à une personne de traverser un territoire contrôlé par cette autorité ou d'y séjourner. *Délivrer un sauf-conduit à un émissaire, à un médecin. Tout demandeur d'asile quittant une zone d'attente doit se voir remettre un sauf-conduit.*

**SAUGE** n. f. XI<sup>e</sup> siècle, *salje* ; XIII<sup>e</sup> siècle, *sauge*. Issu du latin *salvia*, de même sens, lui-même dérivé de *salvus*, « bien portant, en bonne santé », en raison des vertus médicinales de cette plante.

BOT. Plante aromatique de la famille des Labiées, poussant dans les régions tempérées et chaudes. *Sauge des prés, sauge des bois. La sauge officinale a des vertus cicatrisantes. Une infusion de sauge. Un rôti de porc à la sauge.*

**SAUGRENU, -UE** adj. XVI<sup>e</sup> siècle, *sogrenu* ; XVII<sup>e</sup> siècle, *saugrenu*. Réfection, avec influence de *grenu*, de l'ancien adjectif *saugreneux*, « piquant, salé (en parlant d'un conte, d'une histoire) », dérivé de *saugrenée*, « fricassée de pois, de fèves », lui-même composé de *sau*, forme dialectale de *sel*, et *grenée*, « poignée de grains ».

Qui surprend par son caractère inattendu et bizarre. *Quelle question, quelle idée saugrenue ! Un raisonnement saugrenu. Des projets saugrenus.*

**SAULAIE** n. f. XIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saule*.

Lieu planté de saules. *Corot a peint plusieurs tableaux représentant des saulaies.* (On disait aussi *Saussaie*.)

**SAULE** n. m. XIII<sup>e</sup> siècle. Issu de l'ancien bas francique \**salha*, de même sens.

Arbre ou arbrisseau de la famille des Salicacées, aux fleurs apétales disposées en chatons, qui croît principalement dans les zones humides des régions tempérées. *Une berge plantée de saules. L'osier est un petit saule aux rameaux longs, fins et flexibles. Le saule blanc, aussi appelé aubier, a une écorce amère et astringente. Le marsault est une variété de saule aux feuilles couvertes d'un duvet blanc sur leur face inférieure. Saule pleureur*, espèce de saule au tronc tortueux et à la ramure tombante, très appréciée pour l'ornementation des parcs et des jardins.

Par méton. Le bois de cet arbre. *Une barrière en saule. Un panier en saule tressé.*

\***SAULÉE** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saule*.

Rangée de saules. *Un chemin bordé d'une saulée. Marcher sous la saulée, à l'ombre de la saulée.* Par méton. *Une saulée inondée.*

\***SAULNIER** n. m. Voir *Saunier*.

**SAUMÂTRE** adj. XIII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin tardif \**salmaster*, altération de *salmacidus*, de même sens, lui-même composé à partir de *salgama*, « aliments conservés dans le sel », et *acidus*, « aigre, acide ».

1. Dont la saveur âcre et salée rappelle l'eau de mer. *Un vin légèrement saumâtre. Un goût saumâtre.*

Fig. Désagréable, déplaisant. *Une plaisanterie saumâtre.* Loc. fam. *La trouver saumâtre*, supporter difficilement une action, une situation. *Ils m'ont fait attendre des heures, je l'ai trouvée saumâtre.*

2. Se dit d'une eau dont la salinité est comprise entre celle de l'eau douce et celle de l'eau de mer. *L'eau saumâtre d'une lagune, d'un estuaire. Une source saumâtre.*

**SAUMON** n. m. XII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *salmo*, de même sens.

1. Poisson migrateur de la famille des Salmonidés, au corps allongé et fusiforme, qui remonte les rivières au moment du frai pour pondre dans les gravières, et dont la chair orangée est très appréciée. *Saumon atlantique. Le saumon de fontaine est aussi nommé omble de fontaine. Saumon sauvage, saumon d'élevage. Les sauts puissants du saumon lui permettent de franchir de hautes cascades.* CUIS. *Un filet, une darne de saumon. Du saumon fumé. Saumon à l'unilatérale*, qu'on ne grille que du côté de la peau.

En apposition. *Couleur saumon* ou, ellipt., *saumon*, d'un rose teinté d'orangé. *Une pièce aux murs saumon.*

2. MÉTALL. Bloc allongé d'un métal non précieux ou d'un alliage, tel qu'il sort du moule de fonderie. *Saumon de plomb, de fer. De l'étain en saumons.*

**SAUMONÉ, -ÉE** adj. XVI<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saumon*.

1. Se dit de certains poissons qui présentent une chair orangée comme celle du saumon. *Truite saumonée.*

2. Qui est d'une teinte tirant sur la couleur saumon. *Rose saumoné.*

**SAUMONEAU** n. m. XVI<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saumon*.

ZOOL. Jeune saumon, de couleur argentée, qui migre pour la première fois vers la mer (on dit aussi, moins bien, *Smolt*).

\***SAUMONETTE** n. f. <sup>xx<sup>e</sup></sup> siècle. Dérivé de *saumon*.

Appellation donnée à divers petits requins à chair orangée, lorsqu'ils sont vendus étêtés et écorchés. *La roussette est l'une des espèces consommées sous le nom de saumonette. Saumonette à la provençale.*

\***SAUMUR** n. m. <sup>xx<sup>e</sup></sup> siècle. Tiré de *Saumur*, nom d'une ville de Maine-et-Loire, située aux confins de l'Anjou et de la Touraine.

Vin produit dans la région de Saumur. *Certains saumurs blancs sont des vins mousseux. En composition. Saumur-champigny, nom d'un saumur rouge.*

\***SAUMURAGE** n. m. <sup>xvii<sup>e</sup></sup> siècle. Dérivé de *saumure*.

Opération consistant à mettre un aliment dans la saumure pour le conserver. *Le saumurage de charcuteries, de fromages.*

**SAUMURE** n. f. <sup>xi<sup>e</sup></sup> siècle. Issu du latin tardif *salimuria*, de même sens, lui-même composé à partir de *sal*, « sel », et *muria*, « eau salée ».

1. CUIS. Préparation à base d'eau et de sel, parfois additionnée d'aromates, qui sert à la conservation de certains aliments. *Les concombres peuvent être conservés dans la saumure. Des légumes en saumure. Un bain de saumure.*

2. Dans une exploitation saline, eau fortement salée que l'on fait évaporer pour en cristalliser les sels. *Les bassins de stockage des saumures dans un marais salant. On fabriquait des pains de sel à partir de saumure chauffée dans des jarres.*

\***SAUMURER** v. tr. <sup>xix<sup>e</sup></sup> siècle. Dérivé de *saumure*.

Faire tremper un aliment dans la saumure pour le conserver. *Saumurer un jambon. Au participe passé, adjt. Des harengs, des anchois saumurés.*

\***SAUNA** n. m. <sup>xx<sup>e</sup></sup> siècle. Mot finnois, de même sens.

Lieu clos, souvent lambrissé, constitué d'une étuve sèche chauffée à environ quatre-vingts degrés Celsius, dans lequel, selon une pratique traditionnelle finlandaise, on s'installe pour transpirer ; cette pratique, appréciée pour ses vertus relaxantes et purifiantes. *Aller au sauna. La séance de sauna est suivie d'un bain ou d'une douche d'eau froide pour provoquer un contraste thermique bénéfique.*

**SAUNAGE** n. m. <sup>xv<sup>e</sup></sup> siècle. Dérivé de *sauner*.

Récolte ou vente du sel (vieilli). *Faire le saunage.*

HIST. En composition. *Faux-saunage*, contrebande du sel qui se pratiquait, sous l'Ancien Régime, entre les provinces qui n'étaient pas assujetties à la gabelle, ou l'étaient peu, et celles qui étaient fortement imposées.

**SAUNER** v. intr. Attesté au <sup>xvii<sup>e</sup></sup> siècle, mais probablement antérieur. Issu du latin tardif \**salinare*, de même sens, lui-même dérivé de *salinae*, « salines ».

Vieilli. Recueillir le sel dans un marais salant.

**SAUNERIE** n. f. <sup>xiii<sup>e</sup></sup> siècle. Dérivé du radical de *sauner*.

Vieilli. Établissement, bâtiment où l'on produit du sel par évaporation artificielle. *La grande saunerie de Salinles-Bains.*

**SAUNIER, -IÈRE** n. <sup>xii<sup>e</sup></sup> siècle. Issu du latin médiéval *salinarius*, « fabricant de sel », lui-même dérivé de *salinae*, « salines ».

1. Celui, celle qui récolte le sel dans un marais salant. *Les sauniers de Vendée, de Méditerranée.*

2. N. m. Marchand de sel (vieilli).

HIST. En composition. *Faux-saunier*, sous l'Ancien Régime, celui qui se livrait à la contrebande de sel. *Jean Chouan et Mandrin étaient des faux-sauniers.*

(On a écrit aussi *Saulnier*.)

Titre célèbre : *Les Faux Saulniers*, de Gérard de Nerval (1850).

**SAUNIÈRE** n. f. <sup>xiii<sup>e</sup></sup> siècle. Tiré de l'ancien français *saunier*, au sens de « chaudière utilisée pour le séchage du sel ».

Anciennt. Coffre qui servait à conserver la provision de sel d'un foyer.

\***SAUPE** n. f. <sup>xvi<sup>e</sup></sup> siècle. Issu du latin *salpa*, lui-même emprunté du grec *salpé*, de même sens.

ZOOL. Poisson de la famille des Sparidés, à fines rayures jaunes, qui se nourrit de végétaux et se rencontre fréquemment dans les eaux de la Méditerranée. *Consommer de la saupe peut causer des hallucinations.*

**SAUPIQUET** n. m. <sup>xiv<sup>e</sup></sup> siècle. Probablement dérivé d'un verbe \**saupiquer*, lui-même composé à partir de *sau*, variante dialectale de « sel », et *piquer*.

CUIS. Anciennt. Sauce épicée, à base d'oignons et de vin rouge, liée avec du pain grillé, qui accompagnait une pièce rôtie.

Désigne aujourd'hui une sauce piquante servant à accommoder un ragoût ou, par méton., le ragoût ainsi préparé. *Lièvre en saupiquet. Faire un saupiquet de bœuf.*

\***SAUPOUDRAGE** n. m. <sup>xix<sup>e</sup></sup> siècle. Dérivé de *saupoudrer*.

1. Action de saupoudrer ; résultat de cette action. *Ustensile pour le saupoudrage des moules à gâteaux. Le saupoudrage d'un gratin avec du parmesan. Un saupoudrage uniforme.*

Fig. et parfois péj. *Le saupoudrage d'un discours avec des citations.*

2. Répartition de moyens financiers entre de nombreux bénéficiaires. *Le saupoudrage des crédits. Une politique de saupoudrage budgétaire.*

**SAUPOUDRER** v. tr. <sup>xiv<sup>e</sup></sup> siècle. Composé de *sau*, variante dialectale de « sel », et de *poudrer*.

1. Assaisonner de sel un aliment (vieilli). *Saupoudrer de la viande. Saupoudrer un poisson.*

Par ext. Couvrir une chose, en particulier un mets, d'une fine couche de poudre, d'une substance pulvérulente. *Saupoudrer une entrecôte de poivre. Une gaufre saupoudrée de sucre glace, avec du sucre glace. Saupoudrer une étoffe de détachant.*

En parlant d'une matière, recouvrir superficiellement quelque chose. *La neige saupoudrait son manteau. Un trottoir saupoudré de sel.*

Fig. et parfois péj. Agrémenter quelque chose, en particulier un texte ou un discours, de certains éléments ou ornements en les disséminant çà et là. *Son intervention était saupoudrée d'anecdotes.*

2. Répartir, fractionner des sommes d'argent pour les distribuer à une multitude de bénéficiaires. *Saupoudrer des aides.*

\***SAUPOUDREUR, -EUSE** adj. et n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saupoudrer*.

1. Adj. Qui sert au saupoudrage. *Un bouchon, un capuchon saupoudreur. Une cuiller, une boîte saupoudreuse.*

2. N. f. Flacon, récipient au couvercle percé de trous, utilisé pour saupoudrer. *Une saupoudreuse à cacao.*

**SAUR** adj. m. XIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du moyen néerlandais *soor*, « séché (en parlant du bois, du hareng) ».

Seulement dans la locution *Hareng saur*, pour désigner un hareng qui a pris une teinte rousse après le saurissage (on dit aussi, pop., *Gendarme*).

Expr. fig. et fam. *Être sec, maigre comme un hareng saur.*

**I. SAURAGE** n. m. XIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saure*.

FAUCONNERIE. Première année d'un oiseau, précédant sa mue, pendant laquelle il est saure.

\***II. SAURAGE** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saurer*.

Syn. rare de *Saurissage*.

**SAURE** adj. XI<sup>e</sup> siècle. Issu du francique *saur*, « brun jaune ».

D'une couleur jaune tirant sur le brun (vieilli). *Un alezan saure.*

Spécialt. FAUCONNERIE. Se dit d'un oiseau dans sa première année qui porte encore son plumage de couleur rousse (en ce sens, on trouve parfois *Sors*).

**SAURER** v. tr. XIV<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saur*.

TECHN. Faire sécher à la fumée une denrée alimentaire, après son salage, pour permettre sa conservation. *Saurer du poisson.* (On dit aussi, moins souvent, *Saurir*.)

**SAURIENS** n. m. pl. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé savant du grec *saura*, « lézard ».

ZOOL. Sous-ordre de la classe des Reptiles. *Les lézards, les iguanes, les varans font partie des Sauriens.* Au sing. *L'orvet est un petit saurien dépourvu de pattes.* Adj. *Reptile saurien.* (On dit aussi *Lacertiens* ou *Lacertiliens*.)

\***SAURIR** v. tr. XIV<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saur*.

TECHN. Syn. rare de *Saurer*.

\***SAURIS** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saurir*.

TECHN. Saumure qui a servi au salage des harengs avant leur saurissage.

\***SAURISSAGE** n. m. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saurir*.

TECHN. Traitement du poisson, en particulier du hareng, qui consiste à le saurer. *Le saurissage d'églefins, de saumons. Le saurissage peut se pratiquer selon deux techniques, en fumée froide, à 25 °C, ou en fumée chaude, à 40 °C.* (On dit aussi, moins souvent, *Saurage*.)

\***SAURISSERIE** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saurir*.

TECHN. Établissement, usine où l'on procède au saurissage des poissons.

Par ext. Industrie, commerce des poissons ainsi traités ; par méton., l'ensemble de ces poissons. *Le renouveau de la saurisserie. Le rayon de saurisserie d'une grande surface.*

\***SAURISSEUR, -EUSE** n. XVII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *saurir*.

TECHN. Celui, celle qui procède au saurissage du poisson. *Le métier de saurisseur.* En apposition. *Un saleur saurisseur. Un artisan saurisseur.*

\***SAUROPODES** n. m. pl. XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sauro-*, tiré du grec *saura*, « lézard », et de *-podes*, tiré du grec *pous*, *podos*, « pied ».

PALÉONT. Groupe de dinosaures géants, quadrupèdes et herbivores, caractérisés par un cou et une queue allongés. *Les Sauropodes sont les plus grands animaux terrestres connus.* Au sing. *Un squelette de sauropode.*

\***SAUROPSIDÉS** n. m. pl. XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *saur(o)-*, tiré du grec *saura*, « lézard », et d'*-opsidés*, tiré du grec *opsis*, « vue, aspect ».

ZOOL. Groupe de vertébrés qui comprend les Oiseaux et les Reptiles. *Les dinosaures font partie des Sauropsidés.* Au sing. *Le crocodile est un sauropsidé.*

**SAUSSAIE** n. f. Voir *Saulaie*.

\***SAUSSURIEN, -IENNE** adj. XX<sup>e</sup> siècle. Tiré du nom du linguiste suisse *Ferdinand de Saussure* (1857-1913).

Relatif à Ferdinand de Saussure, à sa théorie linguistique. *Le caractère arbitraire du signe ou la distinction entre « signifiant » et « signifié » sont des principes essentiels de l'analyse saussurienne de la langue. Les études saussuriennes.*

**SAUT** n. m. XI<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *saltus*, « saut, bond », lui-même dérivé de *salire*, « sauter, bondir ».

1. Action de sauter, mouvement accompli par une personne ou un animal qui quitte le sol ou un support pour s'élever, se propulser. *Un saut à pieds joints, à cloche-pied. Il faisait de petits sauts sur place pour se réchauffer.*

Spécialt. SPORTS. Exercice, figure qui consiste à sauter d'une certaine manière ou selon certaines règles. *Mesurer la longueur, la hauteur d'un saut. Dans certaines disciplines, comme le patinage artistique, la gymnastique ou le plongeon, les sauts sont évalués selon leur nombre ou la qualité de leur exécution. Un saut avec élan, sans élan. L'impulsion, la réception d'un saut. Saut de carpe, saut carpé, voir Carpe I, Carpe. Saut groupé, exécuté en ramenant les genoux le plus haut possible. Saut périlleux, voir Périlleux. Saut de voltige, exécuté sur le cheval d'arçons en utilisant un tremplin. Le saut de l'ange, qui s'exécute les bras écartés.* Entre aussi dans la dénomination de diverses épreuves, disciplines sportives. *Le saut en hauteur, en longueur. Triple saut. Saut à la perche, voir Perche II. Saut à ski ou saut à skis.* Par ext. *Le saut à l'élastique est une activité de loisirs où l'on s'élance dans le vide en étant attaché par une grosse corde élastique.* – CHORÉGR. Figure réalisée par le danseur qui s'élance et reste en l'air pendant quelques instants. *Nijinsky est resté célèbre pour la puissance et la virtuosité de ses sauts. Saut battu, voir Battu. Saut de chat, petit bond latéral que l'on exécute jambes écartées et repliées.* – ÉQUIT. Mouvement spontané d'élévation du cheval ou figure que le cavalier fait accomplir à sa monture. *Saut de mouton, que fait un cheval capricieux qui baisse la tête, voûte le dos, ramène les jambes sous le ventre et se jette de côté. Saut de pie, par lequel le cheval redresse brusquement la croupe pour rétablir l'équilibre de son allure lorsque ses antérieurs fonctionnent plus vite que ses postérieurs. Les sauts d'école, les figures, obtenues par dressage, dans lesquelles le cheval lève très haut les pieds. Les sauts d'école sont aussi appelés airs relevés. Apparue sous la Renaissance italienne, la tradition des sauts d'école s'est conservée à Saumur et à Vienne.* Par ext. *Le saut d'obstacles, la discipline dans laquelle le cheval et son cavalier doivent franchir, dans un temps minimal, divers obstacles suivant un ordre précis. Un concours de saut d'obstacles.*

Loc. et expr. *Saut de puce* (fam.), petit bond ; bref déplacement. *Ce village est à un saut de puce d'ici. D'un saut, d'un mouvement vif. Il se leva d'un saut. De plein saut* (vieilli), d'un seul élan, d'un seul bond et, fig., tout à coup, sans intermédiaire. Fig. *De prime saut*, voir *Primesaut*. *Au saut du lit*, au moment de se lever, au réveil. *Ne faire qu'un saut d'un endroit à un autre*, aller, se rendre d'un lieu à un autre avec une extrême promptitude. *Faire un saut quelque part*, s'y rendre pour une brève durée. *N'aller que par sauts et par bonds*, voir *Bond*. *Faire un saut dans l'inconnu*, s'engager dans une entreprise dont les chances de réussite sont impossibles à prévoir. *Faire le saut, le grand saut*, se déterminer à prendre un parti devant lequel on a longtemps hésité et, en particulier, se marier ; par ext., mourir, se tuer.

Par anal. *La voiture a fait un saut dans le ravin*. GÉOGR. Chute d'eau qui se rencontre sur le cours d'une rivière. *Le Saut du Doubs*.

En composition. *Saut-de-lit, Saut-de-loup, Saut-de-mouton*, voir ces mots.

2. Fig. Interruption dans le développement continu, la progression de quelque chose ; passage sans transition à une situation, un état, un degré différents. *Les sauts de la fortune. Selon le principe de continuité qu'énonça Leibniz, la nature ne fait pas de sauts. La découverte des antibiotiques a permis à la médecine de faire un saut considérable. Faire un saut d'un sujet à un autre, d'une idée à l'autre.*

Spécialt. MUS. Passage d'un son à un autre par degrés disjoints. *Un saut de tierce, d'octave. Saut de quarte ascendant*. – INFORM. Par méton. Commande qui permet, lors de l'exécution d'un programme, de ne pas passer à l'instruction suivante, mais d'aller directement à un autre point de la séquence.

3. En parlant d'un étalon. Action de couvrir, de saillir la jument. *L'étalon a donné trois sauts à la jument.*

\***SAUT-DE-LIT** n. m. (pl. *Sauts-de-lit*). XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *saut*, de la préposition *de* et de *lit*.

Peignoir léger qu'enfilent les femmes en se levant. (On trouve aussi parfois *Saut-du-lit*.)

\***SAUT-DE-LOUP** n. m. (pl. *Sauts-de-loup*). XVIII<sup>e</sup> siècle. Composé de *saut*, de la préposition *de* et de *loup*, parce qu'un loup ne devait pas pouvoir franchir ce fossé.

Large fossé destiné à empêcher l'accès à un lieu privé sans masquer la vue. *Les sauts-de-loup d'un parc.*

\***SAUT-DE-MOUTON** n. m. (pl. *Sauts-de-mouton*). XVII<sup>e</sup> siècle. Composé de *saut*, de la préposition *de* et de *mouton*.

1. Syn. vieilli de *Saute-mouton*.

2. TRAV. PUBL. Ouvrage construit au croisement de deux voies, qui permet de faire passer l'une au-dessus de l'autre.

**SAUTE** n. f. XVIII<sup>e</sup> siècle. Déverbal de *sauter*.

MARINE. *Saute de vent* ou, simplement, *saute*, changement brutal de la direction du vent.

Par anal. *Saute de pression, de température*.

Fig. *Saute d'humeur*, modification subite de l'état d'esprit, de la manière d'être d'une personne.

\***SAUTÉ** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Participe passé substantivé de *sauter*.

CUIS. Plat composé de morceaux de viande saisis dans un corps gras, puis mouillés d'eau, de vin, etc. *Un sauté de porc, de chevreuil.*

\***SAUTELER** v. intr. (se conjugue comme *Amonceler* ◇). XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sauter*.

Vieilli. Faire de petits sauts, sautiller.

**SAUTELLE** n. f. XVI<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sauter*.

VITIC. Provin destiné à regarnir un emplacement vide dans un rang de vigne.

**SAUTE-MOUTON** n. m. (pl. *Saute-moutons*). XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *saute*, forme conjuguée de *sauter*, et de *mouton*.

Jeu qui consiste à sauter par-dessus le corps courbé d'une autre personne, en prenant appui des mains sur le dos de celle-ci. *Jouer à saute-mouton. Une partie de saute-mouton.* (On a dit aussi *Saut-de-mouton*.)

**SAUTER** v. intr. et tr. XII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *saltare*, « danser », puis « sauter », lui-même dérivé de *salire*, « bondir, sauter ».

I. V. intr. 1. Quitter le sol ou un autre point d'appui pour s'élever, se propulser. *Sauter sur un pied. Sauter en avant, en arrière. Sauter en l'air. Sauter à la corde*, voir *Corde*. *Jesse Owens est le premier athlète à avoir sauté plus de huit mètres en longueur. Sauter par-dessus une barrière. Sauter d'un train en marche. Il sauta dans la rivière. Le cambrioleur sauta par la fenêtre. Un singe qui saute d'arbre en arbre.*

Loc. et expr. *Sauter comme un cabri*, avec légèreté, vivacité. Fig. *Reculer pour mieux sauter*, voir *Reculer*. *Sauter de joie*, exprimer son contentement avec exubérance. *Sauter aux nues* (vieilli), *sauter au plafond* (fam.), manifester vivement sa joie, sa surprise ou son indignation. *Sauter de branche en branche*, voir *Branche*.

Spécialt. SPORTS. *Sauter en ciseaux*, voir *Ciseau*. – ÉQUIT. *Faire sauter un cheval*, lui faire franchir des obstacles.

Fig. Aller rapidement d'une chose à une autre, sans passer par des degrés intermédiaires, sans transition. *Il a sauté de la troisième à la première place. Il sautait sans cesse d'un sujet à un autre.* Expr. fam. *Sauter du coq à l'âne*, voir *Coq I*.

2. Changer vivement de position, de place et, en particulier, se précipiter sur quelque chose, sur quelqu'un. *Sauter à terre. Sauter de sa chaise. Sauter dans un taxi, sur une bicyclette. Le loup a sauté sur sa proie.*

Loc. et expr. *Sauter au collet, à la gorge de quelqu'un*, le saisir violemment au cou. *Sauter au cou de quelqu'un*, se précipiter vers lui avec effusion. Fig. *Sauter aux yeux*, en parlant d'une chose, être très visible, évident (en ce sens, on dit aussi *Frapper les yeux* ou, fam., *Crever les yeux*). *Sauter sur l'occasion, sauter à pieds joints sur l'occasion*, s'empresse d'en tirer parti. *On lui a sauté sur le casaquin* (fam. et vieilli), voir *Casaquin*.

Par anal. MARINE. En parlant du vent, changer soudainement de direction. *Le vent a sauté du nord à l'est.*

3. Être projeté en hauteur ou sortir brusquement de son emplacement. *Faire sauter un enfant sur ses genoux. Les pop-corns sautent dans la casserole. Faire sauter des crêpes dans une poêle. La chaîne du vélo a sauté. Faire sauter le bouchon*, voir *Bouchon*. Spécialt. CUIS. *Faire sauter un aliment*, le faire cuire à feu vif, dans un corps gras, en le remuant énergiquement. *Faire sauter des oignons*. Au participe passé, adjt. *Des pommes de terre sautées*. – BILLARD. *Faire sauter une bille*, la faire tomber, en jouant, hors de la table ou la faire passer par-dessus une autre bille. – JEUX DE CARTES. *Faire sauter la coupe*, voir *Coupe II*.

Par ext. Subir des secousses, tressauter. *Une voiture qui saute sur une route cahoteuse.*

Expr. fig. et fam. *Faire sauter le couvercle*, provoquer une explosion de colère, une révolte, un soulèvement. *Et que ça saute !* s'emploie pour exhorter quelqu'un à agir promptement.

Fig. et fam. Disparaître, être supprimé. *Une ligne a sauté à l'impression. Une séquence qui saute au montage. Faire sauter une contravention.* En parlant d'une personne. Être renvoyé. *Le directeur du service a sauté.*

**4.** Exploder ; voler en éclats sous l'effet d'une déflagration. *La mine a sauté. Faire sauter un pont.* En parlant d'une personne. *Le terroriste s'est fait sauter au milieu de la foule.*

Loc. *Faire sauter la cervelle à quelqu'un*, le tuer d'une balle dans la tête. *Se faire sauter la cervelle*, se suicider d'un coup de feu.

Par ext. Éclater, être détruit. *Le gel a fait sauter les joints, les canalisations. Les plombs, les fusibles ont sauté* (fam.), ont fondu et provoqué une coupure de courant. *Faire sauter les plombs.* JEUX. *Faire sauter la banque*, voir *Banque I*.

**II. V. tr. 1.** Franchir un obstacle en s'élançant en l'air. *Sauter une haie. Le cheval a sauté la barre. Descendre un escalier en sautant plusieurs marches à la fois.* Expr. fig. *Sauter le fossé, le pas*, voir *Fossé, Pas I*. Fam. *Sauter le mur*, voir *Mur*.

Fig. Passer une étape dans une série, omettre quelque chose. *Sauter un paragraphe dans la lecture d'un texte. Sauter une mesure dans une partition. Cet élève a sauté une classe. Sauter un repas.* Loc. pop. *La sauter*, avoir faim.

**2.** En parlant d'un étalon, saillir, couvrir la jument (vieilli).

Par ext. Pop. Posséder sexuellement quelqu'un.

**SAUTEREAU** n. m. XIII<sup>e</sup> siècle, au sens de « sauterelle » ; XVII<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Dérivé de *sauter*.

MUS. Dans un clavecin, une épinette, etc., chacune des lames de bois verticales à laquelle est fixée une pointe de plume ou de cuir, appelée plectre, qui vient pincer la corde correspondant à la touche sur laquelle on appuie. *Il manque deux sautereaux à ce clavecin. Des sautereaux en bois de hêtre, de poirier.*

**SAUTERELLE** n. f. XII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sauter*.

**1.** ZOOL. Insecte orthoptère sauteur, muni d'antennes longues et fines. *Sauterelle verte, grise. L'abdomen de la sauterelle femelle se termine par une tarière, par laquelle elle pond ses œufs. Certaines sauterelles se nourrissent d'autres insectes.*

Par ext. et abusiv. Criquet. *Une nuée de sauterelles. Dans la Bible, la huitième des dix plaies d'Égypte est une invasion de sauterelles.*

Fig. et fam. Se dit d'une femme grande et maigre. *Cette fille est une vraie sauterelle.*

**2.** Par anal. TECHN. Nom usuel de la fausse équerre, instrument constitué de deux branches mobiles jointes à l'une de leurs extrémités par une charnière ou coulissant l'une sur l'autre, qui permet de tracer un angle quelconque. *La sauterelle d'un menuisier, d'un charpentier.* – MANUTENTION. Appareil composé d'une rampe inclinée montée sur roues et munie d'une bande sans fin, que l'on utilise pour le chargement de diverses marchandises.

**SAUTERIE** n. f. XVII<sup>e</sup> siècle, pour désigner la mise à mort de calvinistes que l'on obligea à sauter dans la Saône ; XIX<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Dérivé de *sauter*.

Fam. et plaisant. Fête, soirée où les convives se réunissent pour se restaurer et danser sans cérémonie. *Donner, organiser une petite sauterie. Être invité à une sauterie.*

\***SAUTERNES** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Tiré de *Sauternes*, nom d'une commune de Gironde.

Vin blanc liquoreux produit dans la région de Sauternes, sur la rive gauche de la Garonne. *Le sauternes est un mélange de différents cépages, le sémillon, le sauvignon et, dans une moindre mesure, la muscadelle. Le goût particulier du sauternes est dû à la pourriture noble qu'on laisse se développer sur les raisins avant de les vendanger.*

**SAUTE-RUISSEAU** n. m. (pl. *Saute-ruisseaux*). XVIII<sup>e</sup> siècle. Composé de *saute*, forme conjuguée de *sauter*, et de *ruisseau*.

Fam. et vieilli. Jeune garçon de courses, en particulier dans une étude d'avoué, de notaire.

**SAUTEUR, -EUSE** n. et adj. XIV<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sauter*.

**I. N. 1.** Acrobate dont la spécialité est d'exécuter des sauts. *Les danseurs de corde et les sauteurs.*

Par ext. SPORTS. Nom donné aux sportifs qui pratiquent des disciplines consistant à effectuer des sauts, qui participent à des épreuves de saut. *Des sauteurs en longueur, en hauteur. Le sauteur a mordu la planche d'appel. Une sauteuse à la perche. Un sauteur à skis.*

Fig., fam. et vieilli. Personne sans caractère, sur laquelle on ne peut pas compter. *Ne lui faites pas confiance, c'est un sauteur.*

Par anal. ÉQUIT. Cheval de manège dressé à exécuter des sauts. *Sauteur entre les piliers, aux piliers*, que l'on fait travailler entre les deux poteaux du manège. *Sauteur en liberté*, nom donné à un cheval dressé à sauter ordinairement entre les piliers, lorsqu'on le fait travailler hors de ceux-ci. Désigne aussi parfois un cheval spécialisé dans le saut d'obstacles. *Ce cheval est un bon sauteur.*

**2. N. f. CUIS.** Sorte de poêle aux bords relevés, souvent munie d'un couvercle, dans laquelle on fait sauter, revenir des aliments.

**II. Adj. 1.** ZOOL. Se dit d'un animal qui se déplace ou peut se déplacer en sautant. *Les grillons, les puces sont des insectes sauteurs. La saltique est surnommée araignée sauteuse.* Par méton. *Les pattes sauteuses du criquet.*

**2.** TECHN. *Une scie sauteuse* ou, ellipt. et subst., *une sauteuse*, un outil électrique muni d'une lame dentée verticale en mouvement, dont on se sert pour découper des panneaux de bois ou d'une autre matière de peu d'épaisseur.

**SAUTILLANT, -ANTE** adj. XVII<sup>e</sup> siècle. Participe présent de *sautiller*.

Qui sautille. *Un oiseau sautillant.*

Par ext. *Une démarche sautillante. La sardane est une danse sautillante.*

Fig. Se dit de ce qui est sans suite, heurté. *Un style sautillant.*

**SAUTILLEMENT** n. m. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sautiller*.

Action de sautiller, de faire de petits sauts ou d'avancer par petits sauts. *De nombreux oiseaux se déplacent par sautellement.*

**SAUTILLER** v. intr. XVI<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sauter*.

Faire de petits sauts ou se déplacer par petits sauts. *Sautiller d'un pied sur l'autre. Les merles, les moineaux sautillent.*

Fig. *Une conversation, une pensée qui sautille*, qui va d'un sujet à l'autre.

**SAUTOIR** n. m. XIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sauter*.

1. HÉRALD. Pièce honorable formée d'une bande et d'une barre, semblable à une croix de Saint-André. *Il porte d'argent au sautoir de gueules.*

Loc. et expr. *En sautoir*, se dit de figures disposées de manière à former un X ; par ext., se dit de deux objets quelconques disposés en X. *Cinq besants posés en sautoir. Deux épées étaient placées en sautoir sur le cercueil. Porter un sac, un bagage en sautoir* (vieilli), le porter sur le dos à l'aide de deux bretelles qui se croisent sur la poitrine ou, par ext., le porter en bandoulière. Par anal. *Porter l'insigne d'un ordre, un bijou en sautoir*, en laissant tomber sur la poitrine le cordon, le ruban, la chaîne auxquels il est attaché. *Un médaillon en sautoir.*

2. Grand collier qu'on laisse pendre sur la poitrine. *Un sautoir de perles.* Par anal. *Le sautoir de la Légion d'honneur.*

3. SPORTS. Espace ménagé pour la pratique de divers sauts, en particulier en athlétisme, et qui comporte une piste d'élan et une aire de réception.

**SAUVAGE** adj. XII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin tardif *salvaticus*, altération du latin classique *silvaticus*, « qui vit dans les bois, sauvage », lui-même dérivé de *silva*, « forêt ».

1. En parlant d'un animal, d'un végétal. 1. Se dit d'un animal, en particulier un grand carnivore, qui vit en liberté dans la nature, à l'écart de la présence humaine ; spécialt., se dit, par opposition à *Domestique*, d'un animal, d'une espèce animale qui ne vit pas au contact de l'homme ou en sa compagnie. *Le cerf, le sanglier, le loup sont des animaux sauvages. Les gladiateurs combattaient des bêtes sauvages. L'ocelot est un chat sauvage. Le bouquetin des Alpes, le chamois sont des variétés de chèvres sauvages. Âne sauvage*, nom usuel de l'onagre. *Des oies, des canards sauvages.* Par méton. *On appelle harets les chats retournés à la vie sauvage.* Loc. *Haras sauvage*, voir *Haras. Soie sauvage*, que produisent certaines variétés de chenilles autres que celles du bombyx du mûrier, et vivant dans la nature, notamment en Inde, en Chine et à Madagascar. *La soie sauvage est d'une qualité moindre que la soie issue de l'élevage. Saumon sauvage*, que l'on pêche dans son milieu naturel, par opposition à *Saumon d'élevage.*

2. Par anal. Se dit d'une espèce végétale qui pousse dans un milieu naturel, qui n'a pas besoin de l'action de l'homme pour se développer. *Plantes sauvages et plantes cultivées. Des oliviers sauvages. Des pruniers sauvages* et, par méton., *des prunes sauvages. Réglisse sauvage, ail sauvage. La moutarde sauvage est aussi appelée sanve ou sénevé. L'endive est une pousse de chicorée sauvage que l'on protège de la lumière pour qu'elle reste blanche.* Entre dans la dénomination usuelle de certaines espèces. *Grenadier sauvage* ou *Balaustier. Lin sauvage* ou *Linaira. Radis sauvage* ou *Ravenelle. Artichaut sauvage* ou *Carline. Mélisse sauvage* ou *Mélitte. Poivre sauvage*, gattilier aux fruits d'un noir rougeâtre. *Riz sauvage*, voir *Riz*. Par méton. *Les feuilles de la carotte qui pousse à l'état sauvage ressemblent à celles de la ciguë.*

Par ext. Se dit d'un lieu inculte, inhabité, voire désolé. *La nature devenait de plus en plus sauvage à mesure que nous avançons. Une lande sauvage.* Par méton. *L'aspect, le caractère sauvage d'un paysage.*

II. En parlant d'une personne. 1. Se dit de quelqu'un qui se montre peu sociable ou qui évite, redoute la fréquentation des autres, se plaît à vivre seul. *Il est de plus en plus sauvage.* Par méton. *Il a un caractère sauvage.* Subst. *Il ne viendra pas, c'est un vrai sauvage.*

2. S'est dit de personnes, de peuples vivant à l'écart des sociétés réputées civilisées, et dont les mœurs et coutumes étaient jugées primitives. *Une tribu, une peuplade sauvage. Enfant sauvage*, enfant abandonné, qui a grandi seul dans la nature. Par méton. *Vivre à l'état sauvage. Des coutumes sauvages.*

Subst. (on rencontrait parfois le substantif féminin *Sauvagesse*). *Les Amérindiens ont longtemps été désignés, en particulier au Canada, par la locution « sauvages d'Amérique ». « Atala », de Chateaubriand, a pour sous-titre « Les Amours de deux sauvages dans le désert ». Le mythe du bon sauvage*, nom donné à la théorie, notamment développée par Rousseau dans son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, selon laquelle l'homme serait naturellement bon mais corrompu par la société. *Le mythe du bon sauvage trouve ses fondements au XVI<sup>e</sup> siècle avec la découverte du Nouveau Monde.*

Titres célèbres : *La Pensée sauvage*, de Claude Lévi-Strauss (1962) ; *L'Enfant sauvage*, film de François Truffaut (1970) ; *Vendredi ou la Vie sauvage*, de Michel Tournier (1971).

3. Qui fait montre d'une impitoyable férocité ; inhumain, barbare. *Un envahisseur sauvage.* Par méton. *Pousser des cris sauvages. Un crime sauvage.*

4. Parfois plaisant. Dont les manières sont rudes ; fruste, brutal. Surtout subst. *Nous ne sommes pas des sauvages. Se conduire comme un sauvage.*

III. En parlant d'une pratique, d'une activité. Qui a lieu, se déroule en dehors des lois, des règlements prévus ; illégal. *Ce produit fait l'objet d'une concurrence sauvage. Il est accusé d'avoir mis en place des écoutes sauvages.*

Loc. *Camping sauvage*, voir *Camping. Grève sauvage*, décidée spontanément, en dehors des consignes syndicales. *Capitalisme sauvage*, dans lequel la recherche du profit élimine toute considération humaine.

**SAUVAGEMENT** adv. XII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sauvage*.

1. Vieilli. De manière solitaire. *Il vivait fort retiré et sauvagement.*

2. De façon féroce, cruelle. *Il a été sauvagement agressé. Une manifestation réprimée sauvagement.*

3. Par affaibl. Avec une certaine rudesse, avec fougue. *Serrer quelqu'un sauvagement dans ses bras.*

**SAUVAGEON, -ONNE** n. XIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sauvage*.

1. N. m. ARBOR. Jeune plant d'arbre fruitier, d'arbuste, de vigne, etc. qui a poussé spontanément, sans être cultivé. *Arroser un sauvageon. Pratiquer une greffe sur un sauvageon.*

Spécialt. Arbre issu de pépins, de noyaux de fruits sauvages, et qui porte généralement des fruits âpres au goût, par opposition à *Arbre franc*, issu de pépins, de noyaux de fruits améliorés par la culture ou par la greffe, et qui porte des fruits doux.

2. Fig. Enfant livré à lui-même et dont les manières sont peu policées. *Un petit sauvageon, une petite sauvageonne.*

Par ext. S'emploie parfois pour désigner un jeune délinquant.

**SAUVAGERIE** n. f. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sauvage*.

1. Qualité d'une personne qui se montre peu sociable, qui se tient à l'écart des autres. *Il est d'une sauvagerie peu commune.*

2. Vieilli. État des hommes, des peuples vivant à l'écart de certaines formes de civilisation, et dont les mœurs et coutumes étaient jugées primitives.

3. Caractère d'une personne cruelle, inhumaine. *La sauvagerie des assaillants. S'attaquer à quelqu'un avec sauvagerie.* Par méton. *La sauvagerie d'un meurtre.*

4. Brusquerie, emportement. *Il l'étreignit avec sauvagerie.*

**SAUVAGESSE** n. f. XII<sup>e</sup> siècle, au sens de « férocité » ; XVII<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Dérivé de *sauvage*.

Vieilli. Femme vivant à l'écart de la société dite civilisée, appartenant le plus souvent à un peuple aux mœurs et coutumes jugées primitives.

(On dit plus souvent aujourd'hui *Une sauvage*.)

**SAUVAGIN, -INE** adj. et n. f. XII<sup>e</sup> siècle, au sens d'« ensemble des animaux sauvages » ; XIII<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Dérivé de *sauvage*.

CHASSE. 1. Adj. Se dit du goût ou de l'odeur propres au gibier d'eau, douce ou salée. *Goût sauvagin, odeur sauvagine.* Subst., au masculin ou au féminin. Vieilli. *Cela sent le sauvagin, la sauvagine. Un goût de sauvagine.*

2. N. f. Ensemble des oiseaux de mer, d'étang et de marais. *C'est un pays de laes et d'étangs, on y trouve beaucoup de sauvagine. Chasse à la sauvagine.*

Désigne aussi l'ensemble des animaux à fourrure que l'on chasse pour leur peau. *Les renards, les fouines, les blaireaux, les martres font partie de la sauvagine.* Par méton. Peau de ces animaux non apprêtée, qui est vendue aux pelletiers. *Des foires à la sauvagine se tenaient dans diverses villes de France jusque dans les années 1980. Vendre des sauvagines.*

**SAUVEGARDE** n. f. XII<sup>e</sup> siècle, *salve garde* ; XIV<sup>e</sup> siècle, *sauvegarde*. Composé de *sauve*, forme féminine de *sauf* I, et de *garde* I.

1. Protection que l'on accorde à quelqu'un afin de le mettre à l'abri des menaces, des dangers. *Chez les Romains, les voyageurs se plaçaient sous la sauvegarde du dieu Mercure. La sauvegarde des populations civiles lors d'un conflit.*

DROIT. *Sauvegarde de justice*, régime de protection temporaire, applicable à certaines personnes majeures dont les facultés sont altérées, ou aux personnes faisant l'objet d'une demande de curatelle ou de tutelle.

Par méton. *Venez avec moi ; comme je redoute sa colère, vous serez ma sauvegarde. Prenez ce poignard : il sera votre meilleure sauvegarde.*

2. Action de préserver quelque chose d'un dommage, d'empêcher qu'il ne se perde ou ne se dégrade ; résultat de cette action. *Travailler à la sauvegarde de la paix. La sauvegarde du patrimoine par l'UNESCO. La sauvegarde des forêts.* Par ext. *La sauvegarde d'une espèce en voie de disparition, afin d'empêcher son extinction.*

Spécialt. DROIT. *Procédure de sauvegarde*, qui permet à une entreprise rencontrant des difficultés financières de poursuivre son activité économique et de se réorganiser pour éviter la liquidation judiciaire. *Plan de sauvegarde*, mis en place à l'issue d'une telle procédure. – INFORM. Opération par laquelle on copie des données sur un support afin de prévenir leur disparition ou leur dégradation ; par méton., cette copie elle-même. *Effectuer régulièrement des sauvegardes de ses documents.*

3. MARINE. Cordage, bout, chaîne permettant de maintenir en place certains objets, en particulier pour éviter qu'ils tombent à l'eau. *Sauvegarde de gouvernail, de safran.* Désigne aussi un filin avec lequel l'homme de barre ou les équipiers s'attachent au navire par gros temps ou lors de certaines manœuvres.

**SAUVEGARDER** v. tr. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sauvegarde*.

1. Prendre, placer quelqu'un sous sa sauvegarde. *Sauvegarder sa famille. Les lois doivent sauvegarder les citoyens les plus fragiles.*

2. Préserver quelque chose de la disparition, de la destruction, de la dégradation. *Il cherche par-dessus tout à sauvegarder ses intérêts. Sauvegarder l'honneur, la réputation de quelqu'un. Prendre des mesures pour sauvegarder un patrimoine architectural.* Par ext. *Les zoos peuvent contribuer à sauvegarder des espèces animales menacées.*

Spécialt. INFORM. Procéder à la sauvegarde de données. *Sauvegarder un fichier sur un disque dur externe.*

**SAUVE-QUI-PEUT** n. m. inv. XIV<sup>e</sup> siècle. Substantivation de l'exclamation *sauve qui peut !* forme abrégée de *se sauve qui peut !*

Fuite désordonnée de tous les membres d'un groupe, débâdada. *Ce fut un sauve-qui-peut général.*

**SAUVER** v. tr. et pron. IX<sup>e</sup> siècle, *salvar* ; XII<sup>e</sup> siècle, *sauver*. Issu du latin tardif *salvare*, « guérir ; maintenir, conserver » et, en latin chrétien, « procurer le salut éternel », lui-même dérivé de *salvus*, « bien portant, en bonne santé ».

I. V. tr. 1. Tirer un être d'un péril, le mettre en sûreté ; mettre quelque chose à l'abri de ce qui le menaçait. *Il l'a sauvé d'une mort certaine. Moïse sauvé des eaux est un sujet fréquemment représenté en peinture. Je l'ai sauvé des mains, d'entre les mains des ennemis. Sauver le pays de la ruine. Sauver un nom, une œuvre de l'oubli.*

Sans complément indirect. Soustraire une personne, un animal à la mort ; préserver quelque chose de la destruction, de l'anéantissement. *Il a sauvé un enfant, la vie d'un enfant. Ce héros a sauvé la cité. On a pu sauver les marchandises du navire en perdition. Nous avons sauvé l'honneur, nous avons limité l'étendue de la défaite, de l'échec.* Par exag. et fam. *J'ai retrouvé mes clés, je suis sauvé. Vous me sauvez la vie !* vous me rendez un service inestimable.

Spécialt. THÉOL. Donner, assurer le salut éternel. *Dieu a envoyé son Fils pour sauver le genre humain.* Pron. *Travailler à se sauver.* Expr. *Il n'y a que la foi qui sauve*, selon la doctrine des réformateurs, la foi seule assure le salut, indépendamment des œuvres ; par ext., fam. et iron., se dit à propos d'une confiance naïve.

Expr. *Être sauvé par le gong*, se dit d'un boxeur dominé par son adversaire, à qui le signal annonçant la fin de la reprise permet de ne pas être déclaré perdant, et, fig. et fam., se dit de quelqu'un qui évite de peu une peine, un embarras. *Sauver sa tête, sa peau* (fam.), échapper à la mort et, fig., à une situation très défavorable. *Sauver sa mise*, retirer son enjeu, à défaut de gain. *Sauver la mise à quelqu'un* (fig. et fam.), lui éviter une perte, un désagrément ou un ridicule, le tirer d'un mauvais pas. *Sauver les apparences*, ne rien laisser voir d'une réalité fâcheuse. Fig. *Sauver la face*, voir *Face*. Fam. *Sauver les meubles*, préserver ce qui peut l'être de la ruine, du désastre.

2. Par affaibl. Excuser, justifier (vieilli) ; faire accepter quelqu'un, quelque chose malgré ses imperfections, ses faiblesses. *Quelque raison qu'on allègue, on ne peut sauver sa conduite. Il est un peu maladroit mais sa gentillesse le sauve. Ce qui sauve ce film, c'est la qualité des comédiens.*

Spécialt. MUS. *Sauver une dissonance*, la faire suivre d'une consonance, pour éviter qu'elle ne heurte l'oreille (on dit aussi *Résoudre une dissonance*).

3. Très vieilli. Épargner quelque peine à quelqu'un. *Vous m'avez sauvé une grande fatigue, un grand travail.*

II. V. pron. 1. Vieilli. Se réfugier en un endroit, y chercher asile. *Il se sauva dans une église.*

2. S'enfuir pour échapper à un péril ou à une situation fâcheuse. *Il s'est sauvé à toutes jambes. Edmond Dantès se sauva du château d'If. Le chien a rongé sa corde et s'est sauvé. Vieilli. Se sauver du danger, de la mort, y échapper.*

Par anal. Fam. *Le lait se sauve de la casserole* ou, simplement, *se sauve*, il déborde.

Ellipt. Loc. *Sauve qui peut !* cri d'alerte qui enjoint aux personnes présentes de fuir. Subst. *Un sauve qui peut s'est fait entendre. Sauve-qui-peut*, voir ce mot.

Par affaibl. Fam. Se retirer promptement. *Il se fait tard, sauvez-vous. Ne vous dérangez pas, je me sauve.*

3. Vieilli. Se dédommager. *Ce marchand vend à bas prix mais il vend beaucoup et il se sauve sur la quantité.*

**SAUVETAGE** n. m. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sauver*.

1. Action de sauver, de secourir l'équipage, les passagers, la cargaison d'un navire en détresse ou ayant fait naufrage. *Le sauvetage d'une embarcation prise dans la tempête. La médaille de sauvetage récompensait des marins pour leur courage et leur dévouement. Le terre-neuve est un chien fréquemment utilisé lors des sauvetages. La Société nationale de sauvetage en mer.* Loc. *De sauvetage*, se dit d'un équipement dont on peut se servir en cas de naufrage. *Canot de sauvetage. Bouée, gilet de sauvetage.*

Spécialt. DROIT MARITIME. Récupération et mise en sûreté d'une épave effectuées par celui qui la trouve. *Toute personne qui découvre une épave est tenue, dans la mesure du possible, au sauvetage de celle-ci.*

Par ext. Action de porter secours aux victimes d'un accident grave, d'une catastrophe naturelle, etc., ou à des personnes en difficulté dans une zone peu accessible. *Sauvetage en montagne. Les opérations de sauvetage ont commencé. Le sauvetage de spéléologues bloqués par la montée des eaux.* Loc. *Échelle de sauvetage*, échelle à crochets qu'utilisent les pompiers pour pénétrer par l'extérieur dans les étages d'un bâtiment en feu.

2. Action de préserver une chose de la dégradation, de la destruction, de l'anéantissement. *Le sauvetage d'un monument. Le sauvetage des temples d'Abou Simbel. Le sauvetage d'une entreprise en difficulté.*

\***SAUVETÉ** n. f. XI<sup>e</sup> siècle, au sens de « salut de l'âme ». Emprunté du latin médiéval *salvitas*, « inviolabilité ».

HIST. Au Moyen Âge, bourgade créée par l'Église, dans le Midi de la France, pour donner asile aux fugitifs et aux errants, et favoriser ainsi le peuplement de certaines régions. *Aurillac et Villeneuve d'Aveyron étaient à l'origine des sauvetés.*

**SAUVETEUR** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sauvetage*.

Celui, celle qui prend part à un sauvetage ; spécialt., membre d'un corps, d'une association chargé de porter secours à des personnes en danger. *Remercier son sauveteur. Les sauveteurs ont dû abandonner leurs recherches à la tombée de la nuit. Des sauveteurs bénévoles. La Société des hospitaliers sauveteurs bretons est devenue la Société nationale de sauvetage en mer.* En apposition. *Maître nageur sauveteur* ou, ellipt., *maître nageur*, personne habilitée à donner des leçons de natation et à surveiller un lieu de baignade.

Par ext. Adj. *Un bateau, un chien sauveteur.*

\***SAUVETTE (À LA)** loc. adv. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de (*se*) *sauver*, « s'en aller précipitamment ».

Désigne la manière dont certaines personnes font commerce de marchandises sur la voie publique sans en avoir l'autorisation. *Vendre des montres à la sauvette.* Adj. *Vendeur, marchand à la sauvette.*

Fig. De manière rapide et furtive. *Partir à la sauvette. Ils ont échangé quelques baisers à la sauvette.* Adj. *Vol à la sauvette*, qui consiste à subtiliser un bien que son propriétaire a momentanément posé non loin de lui.

**SAUVEUR** n. m. XII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin chrétien *salvator*, de même sens, lui-même dérivé de *salvare*, « guérir ; maintenir, conserver » et, en latin chrétien, « procurer le salut éternel ».

Celui, celle qui tire quelqu'un d'un grand péril ou qui préserve quelque chose de la destruction, de la ruine. *Ce médecin a été mon sauveur. Il fut considéré comme le sauveur de la patrie. Sainte Geneviève est vénérée comme sauveur de Lutèce.*

Spécialt. THÉOL. Avec une majuscule. Désigne Jésus-Christ qui, par le sacrifice de la Croix, apporte le salut à toute l'humanité. *Le divin Sauveur, le Sauveur du monde.* En apposition. *Le Dieu Sauveur. Christ Sauveur.*

**SAUVE-VIE** n. f. inv. XVI<sup>e</sup> siècle. Composé de *sauve*, forme conjuguée de *sauver*, et de *vie*, parce que l'on prêtait à cette plante de nombreuses vertus thérapeutiques.

Vieilli. Nom usuel d'une espèce de petite fougère qui croît dans les fentes des vieux murs et des rochers. *La sauve-vie est aujourd'hui appelée « rue des murailles ».*

\***SAUVIGNON** n. m. XVIII<sup>e</sup> siècle. D'origine incertaine.

Cépage blanc cultivé notamment dans la vallée de la Loire, le Centre et le Bordelais ; vin blanc sec et fruité issu de ce cépage. *Le sauvignon entre dans la composition de nombreux vins, comme le saucerre, le pouilly ou le sauternes.*

**SAVAMMENT** adv. XVI<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *savant*.

De manière savante, érudite. *Il a savamment disserté sur ce point de chronologie. Elle a traité son sujet savamment.*

Par ext. Avec maîtrise, habileté. *Les fleurs de cette composition sont savamment disposées. Un suspense savamment ménagé.*

**SAVANE** n. f. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'espagnol *çabana*, de même sens, lui-même emprunté d'une langue d'Haïti.

Formation végétale des régions tropicales à longue saison sèche, caractérisée par la présence de hautes herbes et d'arbres épars. *Le lion, la girafe, le zèbre vivent dans la savane africaine. Les savanes du Brésil, de l'Inde. Savane herbacée, boisée.*

Par anal. Loc. *Savane des pétrifications*, zone aride, située dans le Sud de la Martinique, où l'on trouve des bois fossilisés.

**SAVANT, -ANTE** adj. et n. XII<sup>e</sup> siècle. Ancien participe présent de *savoir* I.

I. Adj. 1. Qui possède des connaissances nombreuses et approfondies dans une ou plusieurs sciences. *Un homme fort savant. Elle est aussi modeste que savante. Être savant en mathématiques, en histoire. Il est savant dans les matières théologiques.*

Loc. et expr. *Société savante*, association regroupant des spécialistes, des chercheurs de disciplines scientifiques, littéraires ou artistiques, qui se réunissent pour présenter leurs travaux et en discuter. *L'« Association Guillaume*

*Budé* », la « Société d'archéologie et d'histoire du département de la Manche », la « British Academy » sont des sociétés savantes.

Par méton. Se dit d'une œuvre de l'esprit, d'une production artistique qui témoigne d'une grande érudition dans un domaine déterminé. *Ce chercheur a fait une communication savante sur le sujet. Un raisonnement savant. Un livre savant. Une revue savante. On oppose parfois la musique savante à la musique populaire. Ce discours était trop savant pour être apprécié du public, il était trop spécialisé, trop ardu.*

Spécialt. MILIT. *Armes savantes*, appellation donnée par tradition à l'artillerie et au génie, parce que ces deux armes requièrent des compétences solides d'ordre scientifique et technique. – PHILOGIE. *Édition savante d'un texte*, qui porte à la connaissance du lecteur les critères d'établissement du texte, et contient un important appareil critique. – LINGUIST. *Mot, dérivé, doublet savant*, qui ne résulte pas d'une évolution phonétique, mais d'un emprunt direct au grec ou au latin. *Le terme « Ciconiides », désignant une famille d'oiseaux, est un dérivé savant du latin « ciconia », « cigogne ». « Mastiquer » est le doublet savant de « mâcher ». Langue savante*, désigne, dans certains pays et dans certaines circonstances, la langue parlée par les lettrés, les gens cultivés, par opposition à la langue d'usage courant, appelée *Langue vulgaire*, parlée par l'ensemble de la population. *Jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, le latin était la langue savante de nombreux pays d'Europe. L'arabe littéraire est une langue savante. Le mandarin était à l'origine la langue savante de la Chine du Nord, qu'utilisaient les érudits et les fonctionnaires. Langue savante* désigne aussi un ensemble de termes spécialisés, un lexique technique relevant d'une science, d'une discipline. *Nom savant*, synonyme moins usité de *Nom scientifique*, par opposition à *Nom courant* ou *usuel*.

Par ext. et parfois plaisant. Qui est informé, instruit de quelque sujet. *Malgré ce qu'il m'a dit, je n'en suis pas plus savant. Où avez-vous appris cela ? Vous êtes bien savant !*

Titre célèbre : *Les Femmes savantes*, de Molière (1672).

2. Qui est habile dans ce qu'il fait, dans ce qu'il entreprend. *C'est un savant cuisinier. Elle est très savante dans tout ce qui touche à la calligraphie. Il est trop savant dans l'art de feindre pour être cru sur parole.*

Par anal. Se dit d'un animal dressé à certains exercices. *Chien, ours savant*. Loc. fig. et péj. *Un singe, un petit singe savant*, un enfant qui fait parade de tout ce qu'on lui a appris.

Par méton. Se dit de ce qui est réalisé, mené avec savoir-faire, avec art et subtilité. *Ce général a fait une manœuvre savante, une savante retraite. Un savant dégradé de couleurs*. Iron. *Il règne dans cette pièce un savant désordre*, un manque d'ordre qu'on fait passer pour l'élégance du naturel.

Spécialt. ÉQUIT. *Équitation savante*, forme la plus aboutie de l'art équestre, dans laquelle le cheval devient capable d'exécuter les airs d'école dans les allures relevées (on dit plutôt *Haute école*).

II. N. Personne d'un grand savoir, d'une grande érudition ; spécialt., celui, celle qui se distingue dans le domaine de la recherche scientifique (en ce sens, s'emploie surtout au masculin). *Charles V était surnommé le Savant ou le Sage. À sa création, l'Institut de France fut appelé « le parlement des savants ». Le « Journal des savants » fut fondé en 1665. Un savant mondialement reconnu. Marie Curie fut un grand savant ou une grande savante. Le premier appareil photographique fut inventé par le savant français Louis Daguerre. Le personnage du savant fou est un motif récurrent de la littérature et du cinéma fantastiques.*

Loc. fam. et vieillie. *Un savant en « us »*, d'une grande pédanterie, par allusion à l'usage qu'avaient les humanistes de latiniser leur nom.

Titre célèbre : *L'Idée fixe du savant Cosinus*, de Christophe, pseudonyme de Georges Colomb (publié en feuilletons de 1893 à 1899).

**SAVANTASSE** n. m. XVII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *savant*.

Péj. et vieillie. Personne qui veut passer pour savante, mais dont les connaissances sont superficielles, confuses. Adj. *Un journaliste savantasse.*

**SAVARIN** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Tiré du nom du gastronome Brillat-Savarin (1755-1826).

PÂTISS. Gâteau fait d'une pâte levée moulée en couronne, que l'on arrose après cuisson d'un sirop aromatisé au rhum ou au kirsch. *Un savarin aux fruits rouges et à la chantilly.*

\***SAVART** n. m. XX<sup>e</sup> siècle. Tiré du nom du physicien français Félix Savart (1791-1841).

ACOUST. Unité de mesure permettant d'évaluer la différence de hauteur entre deux sons. *La seconde équivaut à cinquante et un savarts.*

**SAVATE** n. f. XII<sup>e</sup> siècle. D'origine obscure.

1. Vieille pantoufle, vieux soulier usé. *Une paire de savates. Il reste en savates toute la journée*. Loc. *Traîner la savate*, se dit de quelqu'un qui traîne les pieds et, fig., qui rechigne au moindre effort. En composition. *Traîne-savate*, voir ce mot.

Fig. et fam. Personne qui bâcle son ouvrage. *Travailler comme une savate.*

2. SPORTS. Sport de combat, en vogue au XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, où l'on échangeait des coups de pied et de poing (on a dit aussi *Chausson*). *La boxe française, aujourd'hui appelée officiellement « savate boxe française », ajoute à la boxe anglaise les coups de la savate.*

3. MARINE. Poutre de bois fixée à la quille d'un navire, qui permet à celui-ci de glisser sur une sorte de rail lors de son lancement. *La savate est lestée pour couler lorsque le bâtiment est à flot.*

**SAVETIER** n. m. XIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *savate*.

Anciennt. Artisan qui raccommodait les souliers. *La boutique d'un savetier. Une manicle de savetier.*

Fig., fam. et vieillie. Personne qui bâcle son ouvrage. *Un travail de savetier.*

Titre célèbre : « *Le Savetier et le Financier* », fable de La Fontaine (1678).

**SAVEUR** n. f. XII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *sapor*, « goût caractéristique d'une chose ; odeur, parfum », lui-même dérivé de *sapere*, « avoir du goût ; exhaler une odeur » et « avoir du discernement, être sage ».

1. Qualité d'une substance capable de produire une sensation sur les organes du goût. *L'eau à l'état pur n'a ni odeur ni saveur. Les saveurs fondamentales sont les saveurs sucrée, salée, acide et amère. Saveur agréable, écœurante. La saveur acidulée de la mandarine, la saveur piquante du raifort*. S'emploie absolument dans un sens favorable. *L'agneau de pré-salé est réputé pour la saveur de sa chair. Ce plat manque de saveur*, n'est pas assez relevé.

Loc. fig. et fam. *Incolore, inodore et sans saveur*, se dit de ce qui manque d'originalité ou d'agrément.

2. Fig. Caractère d'un événement, d'une situation, etc. qui produit une impression favorable ou défavorable. *La saveur d'une rencontre. Ovide trouvait à son exil une saveur amère.*

Spécialt. Qualité de ce qui séduit l'esprit, éveille l'intérêt par sa vivacité, son brillant. *Une anecdote pleine de saveur. Son discours ne manquait pas de saveur.*

**I. SAVOIR** v. tr. (*je sais, nous savons ; je savais, nous savions ; je sus ; je saurai ; je saurais ; sache, sachons ; que je sache ; que je susse ; sachant ; su*). IX<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *sapere*, « avoir du goût, exhiler une odeur » et « avoir du discernement, être sage ».

**I.** Avoir un fait, une information, etc. présents à l'esprit, en être instruit. **1.** Avoir une idée relativement claire ou précise de quelque chose. Suivi d'un nom ou d'un pronom. *Je ne sais ni son nom ni son adresse. Il sait les détails de l'affaire. Je ne sais pas l'accueil qu'il nous prépare.* « *Sont-ils d'accord ? – Je ne le sais pas, je ne le sais ou, ellipt., je ne sais.* ». *Nous savons tout cela, tout ce que vous me dites. Je n'en sais rien, je n'en veux rien savoir. Il en sait long sur le sujet.* Fam. *Il en sait des choses !* Avec un attribut du complément d'objet direct (dans cette construction, s'emploie aussi en parlant d'une personne). *C'est une théorie que je sais fausse. Ils l'ont condamné alors qu'ils le savaient innocent.* Pron. *Il se savait malade.*

Suivi d'une subordonnée interrogative indirecte ou d'une complétive. *Je ne sais que dire, quoi faire. Savez-vous quelle heure il est ? Je ne sais pas si la route est encore longue, je sais que la route est encore longue. Je sais qu'il est de vos amis.*

Loc. et expr. *À savoir* ou, ellipt. et fam., *savoir*, c'est-à-dire (on a aussi écrit *Assavoir*). *Il a reçu une somme importante, à savoir dix mille euros. Sachant que...*, compte tenu du fait que... *Sachant que la vitesse du véhicule est de tant, calculez...* *Sachant que rien n'est plus certain que la mort mais que son heure est incertaine*, formule initiale de certains testaments au XVII<sup>e</sup> siècle. *Je sais ce que je sais*, formule dont on use lorsqu'on ne veut pas s'expliquer davantage. *Être bien placé pour le savoir*, être à même de donner un avis éclairé sur quelque chose. *Je suis payé pour le savoir* ou *j'en sais quelque chose*, j'en ai fait l'expérience à mes dépens. *Savoir ce que parler veut dire*, voir *Parler I*. *Savoir à quoi s'en tenir*, avoir son opinion faite. *Ne plus savoir où on en est*, être désespéré. *Ne savoir où se mettre*, être empli de confusion. *Ne plus savoir où donner de la tête*, avoir plus de tâches qu'on n'en peut accomplir. *Ne pas savoir de quel côté se tourner* ou, fam., *à quel saint se vouer*, voir *Quel*. *Ne savoir sur quel pied danser*, voir *Danser*. *Il sait ce qu'il veut*, se dit, souvent par euphémisme, de quelqu'un de très autoritaire. *Il ne sait pas ce qu'il veut*, se dit d'une personne indécise, inconstante. *Vous n'êtes pas sans savoir que...*, pour rappeler à un interlocuteur un fait qu'il est censé connaître.

*À ne savoir qu'en faire*, *à ne plus savoir qu'en faire*, se dit de ce qui se trouve en trop grande quantité. *Qui vous savez, qui tu sais*, formule par laquelle on évoque une personne sans la nommer devant quelqu'un qui la connaît bien. *Je ne sais, on ne sait, Dieu sait*, suivi d'un pronom ou d'un adjectif interrogatif, s'emploie pour évoquer une personne, une chose dont on ne connaît pas l'identité, la nature. *Il a dit cela à je ne sais qui, je ne sais à qui. Il se sera aventuré dans je ne sais quel endroit, Dieu sait où. Je ne sais quoi*, voir ce mot. *Dieu sait* s'emploie aussi pour marquer l'ignorance, l'incertitude ou encore pour renforcer une affirmation. *Dieu sait ce que l'avenir nous réserve ! Dieu seul le sait ! Dieu sait que j'avais tout vérifié. Que sais-je ?* pour indiquer une approximation. *Il y avait, que sais-je ? peut-être dix mille personnes. Qui sait ? Sait-on jamais ? On ne sait jamais*, se dit à propos

d'une chose peu probable, mais dont on refuse d'écartier complètement l'éventualité. *Il pourrait devenir un grand champion, qui sait ? Allez savoir, va savoir*, pour émettre une supposition. *C'est peut-être un traître, allez savoir ! Allez savoir s'il ne nous a pas menti !* Pop. *Faudrait savoir !* pour souligner la contradiction entre deux affirmations. *Selon les organisateurs, il y avait 50 000 manifestants, et 20 000 selon la police, faudrait savoir !*

Expr. proverbiale. *On ne sait qui vit ni qui meurt*, on ne sait ce que réserve l'avenir.

**2.** Avoir quelque chose en mémoire et pouvoir le redire, le réciter. *Savoir son cours, ses leçons. Il ne sait pas bien son poème. Elle sait mal son rôle, elle sait son rôle sur le bout des doigts. Sachez-en le texte pour demain. Sache-le par cœur.*

Expr. *Savoir quelque chose par cœur*, fidèlement et littéralement.

**3.** Être informé de telle ou telle nouvelle, de tel ou tel événement. *Je le sais par ma voisine, par ouï-dire, de source sûre. Saviez-vous qu'il était là ou, moins souvent, qu'il fût là ? Sachez que jamais il n'acceptera. Il faut savoir, il est bon de savoir que... Reste à savoir si... Peut-on savoir qui vous l'a dit ?*

Expr. *Faire savoir*, transmettre une information. *Faites-moi savoir si vous viendrez. Il m'a fait savoir qu'il était arrivé sans encombre. Faites-moi savoir de vos nouvelles* (vieilli). *Autant que je sache* ou *pour autant que je sache*, en considérant ce dont je suis sûr. *Pour autant que je sache, ils sont absents. Que je sache*, à la fin d'une phrase de sens négatif, pour émettre une réserve, souvent feinte, quant à une information que l'on avance. *Vous n'êtes pas médecin, que je sache !* On disait aussi dans le même sens *Je ne sache pas que vous soyez médecin ! Plaider, prêcher le faux pour savoir le vrai*, voir *Plaider*. *Il ne veut rien savoir*, il refuse d'écouter ce qu'on lui dit. Fam. *C'est bon, c'est toujours bon à savoir*, se dit d'une chose intéressante que l'on vient d'apprendre. *Je le sais de la bouche du cheval*, expression, traduite de l'anglais des États-Unis, qui s'emploie pour indiquer qu'on est sûr de ses sources. Pop. *Vous savez quoi ? Tu sais quoi ?* s'emploie pour annoncer une nouvelle inattendue. *Tu sais quoi ? Elles se marient !*

Pron. à sens passif. *Tout se sait à la longue. Si cela vient à se savoir...* Expr. fam. *Ça se saurait !* pour mettre en doute une information qu'on juge erronée.

Titres célèbres : *On ne saurait penser à tout*, comédie-proverbe d'Alfred de Musset (1851) ; *L'Homme qui en savait trop*, films d'Alfred Hitchcock (1934 et 1956).

**4.** Avoir conscience de quelque chose, s'en rendre compte. *Je sais les sacrifices qu'ils ont faits pour moi. Il sait pertinemment qu'il a tort. Si vous saviez combien il tient à vous ! Il ne sait pas ce que c'est que de manquer d'argent. Il joue leur jeu sans le savoir. Savez-vous ou, vieilli, savez-vous bien que je suis fort mécontent de vous ?* RELIG. CHRÉTIENNE. « *Mon Père, pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font* », paroles du Christ en croix appelant la miséricorde divine sur ceux qui l'ont condamné.

Expr. *Savoir gré*, voir *Gré*. *Faire de la prose sans le savoir*, voir *Prose*. *Il ne sait pas ce qu'il fait, ce qu'il dit*, il ne mesure pas la portée de ses actes, de ses paroles. *Il ne sait plus ce qu'il fait, ce qu'il dit*, il déraisonne. Fam. *Tu sais, vous savez*, pour renforcer un propos. *Tu me fatigues, tu sais.*

**5.** Litt. Être instruit de l'existence de quelqu'un, de quelque chose. *Je sais un habile horloger qui demeure près d'ici. Je ne sais rien de si beau que ce paysage. Je ne sais personne ou, vieilli, je ne sache personne qu'on puisse lui comparer.*

**II.** Avoir acquis la maîtrise de quelque chose par l'étude, la pratique, l'usage. **I.** Posséder une science, un art, une discipline, etc. *Il sait la grammaire et les mathématiques, le grec et le latin. Savoir son métier. Il ne sait ni lire ni écrire. Savoir jouer du violon, savoir nager. Vous verrez ce que je sais faire.* « Savez-vous planter les choux ? », refrain d'une comptine. Absolt. *Savoir, c'est pouvoir.* Loc. et expr. *Que sais-je ?* devise de Montaigne. *Ne pas savoir le premier mot d'une chose, n'en pas savoir le premier mot, ne savoir ni A ni B*, ignorer jusqu'aux rudiments d'une science, d'un art, d'une activité quelconque. Vieilli. *Savoir le monde, son monde*, connaître les usages, la manière de se comporter en société.

Prov. *Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait*, voir *Jeunesse*.

Par ext. Suivi d'un infinitif. Être accoutumé, exercé à faire quelque chose, y montrer une certaine habileté. *Savoir parler aux foules, savoir persuader. Il sait plaire. Il faut savoir se modérer, se contenter de peu. Il ne sait pas se reposer, se détendre. Voilà quelqu'un qui sait s'amuser. Il a su rester simple malgré sa célébrité.* Loc. et expr. *Elle sait faire marcher son monde, se faire obéir. Ne savoir rien faire de ses dix doigts*, voir *Doigt*. *Il sait y faire* (fam.), se dit de quelqu'un qui arrive à ses fins sans difficulté. *Savoir prendre quelqu'un*, voir *Prendre*. *Savoir vivre*, se conduire en société selon les règles de la bienséance ; profiter des plaisirs de la vie. *C'est quelqu'un qui sait vivre.* En composition. *Savoir-vivre, Savoir-faire*, voir ces mots.

Prov. *Il faut savoir raison garder. Tout vient à point à qui sait attendre*, voir *Point I*.

**2.** Avoir la capacité, le moyen de faire quelque chose. *Je saurai bien le faire obéir. Il n'a pas su en venir à bout. Personne n'a su me dire...* Par anal. *Ce remède saura vous guérir.*

Spécialt. Au conditionnel, dans des tournures négatives, *Savoir* s'emploie au sens de Pouvoir à l'indicatif. *Je ne saurais m'y résoudre. On ne saurait avoir plus d'esprit. Cela ne saurait tarder.* Expr. *On ne saurait faire d'une buse un épervier*, voir *Buse I*. *Bon sang ne saurait mentir*, voir *Mentir*.

En Belgique et dans le Nord de la France. *Il n'a pas su dormir avec ce bruit*, il n'a pas pu, n'a pas réussi à dormir.

**II. SAVOIR** n. m. IX<sup>e</sup> siècle. Forme substantivée de *savoir I*.

Ensemble des connaissances acquises par l'étude dans un domaine donné. *C'est un homme de peu de savoir. Il s'est constitué un grand savoir, un vaste savoir par ses lectures. Il a un savoir solide dans cette science, dans cet art. Un savoir encyclopédique. Il n'a qu'un savoir livresque. Un appétit de savoir. L'école doit assurer la transmission du savoir. C'est une mine de savoir*, quelqu'un de très savant, dont la science n'est jamais en défaut.

Par méton. Ce domaine lui-même. *Le savoir mathématique. Pic de la Mirandole, Pontus de Tyard, Francis Bacon avaient l'ambition d'embrasser la totalité des savoirs de leur époque.*

Spécialt. *Le gai savoir*, désignation ancienne de la poésie des troubadours, par opposition à la théologie et à la philosophie.

Titre célèbre : *Le Gai Savoir*, de Nietzsche (1882).

